

Information temporelle, procédures et ordre discursif

Textes réunis par

Louis de Saussure, Jacques Moeschler et Genoveva Puskas



CAHIERS
CHRONOS 18

Information temporelle, procédures et ordre discursif

CAHIERS CHRONOS 18

Collection dirigée par *Carl Vetters (Université du Littoral – Côte d'Opale)*

Directeur adjoint: *Patrick Caudal (CNRS – Université Paris 7)*

Comité de lecture: *Anne-Marie Berthonneau (Université de Lille 3)*
 Andrée Borillo (Université de Toulouse-Le Mirail)
 Anne Carlier (Université de Valenciennes)
 Renaat Declerck (KULAK-Courtrai)
 Walter De Mulder (Université d'Anvers)
 Patrick Dendale (Université d'Anvers)
 Ilse Depraetere (KUB - Bruxelles)
 Dulcie Engel (University of Swansea)
 Laurent Gosselin (Université de Rouen)
 Emmanuelle Labeau (Aston University)
 Véronique Lagae (Université de Valenciennes)
 Sylvie Mellet (CNRS - Université de Nice)
 Jacques Moeschler (Université de Genève)
 Arie Molendijk (Université de Groningue)
 Louis de Saussure (Université de Neuchâtel)
 Catherine Schnedecker (Université de Metz)
 Marleen Van Peteghem (Université de Lille 3)
 Genoveva Puskas (Université de Genève)
 Co Vet (Université de Groningue)
 Carl Vetters (Université du Littoral - Côte d'Opale)
 Svetlana Vogeeler (Institut Libre Marie Haps - Bruxelles)
 Marcel Vuillaume (Université de Nice)

Ce volume est une réalisation de l'équipe de recherche "HLLI" - EA 4030 de l'Université du Littoral - Côte d'Opale, de la Société Académique de l'Université de Genève (Fonds Charles Bally) et du Groupe de recherche en sémantique et pragmatique de l'Université de Neuchâtel.

Information temporelle, procédures et ordre discursif

Textes réunis par

Louis de Saussure, Jacques Moeschler et
Genoveva Puskas



Amsterdam - New York, NY 2007

Cover design: Pier Post

Le papier sur lequel le présent ouvrage est imprimé remplit les prescriptions de “ISO 9706:1994, Information et documentation - Papier pour documents - Prescriptions pour la permanence”.

The paper on which this book is printed meets the requirements of “ISO 9706:1994, Information and documentation - Paper for documents - Requirements for permanence”.

ISBN-13: 978-90-420-2215-7

©Editions Rodopi B.V., Amsterdam - New York, NY 2007

Printed in The Netherlands

Remerciements

Les éditeurs remercient chaleureusement les institutions qui ont soutenu l'organisation du colloque *Chronos 6* à Genève dont ce livre donne un choix de contributions. En particulier, ils adressent leurs remerciements au Fonds national suisse de la recherche scientifique, à l'Académie suisse des sciences humaines et sociales, à la Société académique de l'Université de Genève et à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève. Nous remercions également Carl Vetters et Co Vet de nous avoir donné l'occasion de cette conférence internationale en Suisse et donc de cette publication.

Nous sommes particulièrement reconnaissants envers les collègues chercheurs qui ont bien voulu effectuer les évaluations anonymes des textes ici présentés.

Nous remercions également le Fonds Charles Bally (Université de Genève) d'avoir permis la réalisation de cet ouvrage.

Enfin, nous réservons ici une mention toute particulière à Patrick Morency (Université de Neuchâtel) pour le travail dévoué et très efficace qu'il a accompli pour la mise en page, la relecture et la chasse aux références incomplètes ou manquantes.

Page laissée blanche intentionnellement

Table des matières

Jacques Moeschler	<i>Introduction</i>	1-5
Sylviane Schwer	<i>Traitement de la temporalité des discours : Une analysis situs</i>	7-22
Delphine Battistelli Marie Chagnoux Jean-Pierre Desclés	<i>Référentiels et ordonnancements temporels dans les textes</i>	23-45
Laurent Gosselin	<i>Les séquences de connecteurs temporels : Ordre et informativité des constituants</i>	47-68
Jacques Moeschler	<i>Discours causal, chaîne causale et argumentation</i>	69-86
Catalin Nicolau	<i>Contenus conceptuel et procédural dans l'interprétation du discours : Le cas du repérage temporel</i>	87-104
Bertrand Sthioul	<i>Informations conceptuelle et procédurale : la piste beauzéenne</i>	105-121
Andrée Borillo	<i>Quand les adverbiaux de localisation spatiale constituent des facteurs d'enchaînement spatio-temporel dans le discours</i>	123-138
Jacques Bres	<i>Et plus si affinités... des liaisons entre les instructions du plus-que-parfait et les relations d'ordre</i>	139-157
Laurence Delort	<i>Etude du rôle de avant que dans la structure du discours</i>	159-176
Izumi Tahara	<i>L'adverbe déjà : ses divers usages et son processus interprétatif</i>	177-194

Page laissée blanche intentionnellement

Introduction

Jacques MOESCHLER

Université de Genève

Ce numéro des Cahiers Chronos est une sélection d'articles présentés lors du Colloque Chronos 6 tenu à l'Université de Genève en 2004 (20-22 septembre, *Syntaxe, sémantique et pragmatique du temps, de la modalité et de l'aspect*). Le thème de ce numéro a permis de regrouper les articles d'orientations théoriques certes divergentes, mais partageant un certain nombre de préoccupations théoriques et empiriques communes. Le thème général du numéro, *Information temporelle, procédures et ordre discursif*, regroupe ainsi des articles portant sur des questions de référence temporelle, de description des informations procédurales des marques temporelles, de leurs effets dans le discours et de connecteurs (*avant que, et, puis, alors, parce que*) ou d'opérateur temporels (*déjà*).

L'article de Sylviane Schwer (*Le traitement de la temporalité des discours : une analysis situs*) se situe dans une perspective de résolution référentielle de l'analyse du temps (représenté notamment dans les travaux de Moeschler et de Saussure) et propose, à l'aide d'un formalisme (S-langage) un *analysis situs*, consistant à exprimer directement les relations de position des éventualités (précédence et simultanéité). Le langage-S est une réduction formelle des propositions de Reichenbach, dont le rôle principal est de permettre de fusionner, pour des séquences de phrases, les relations temporelles que chacune d'entre elles instancie. L'article présente l'analyse d'un texte étiqueté dont la sortie consiste à représenter les relations (intervalles + bornes) entre éventualités.

L'article de Delphine Battistelli, Marie Chagnoux et Jean-Pierre Desclès (*Référentiels et ordonnancements temporels dans les textes*) se situe dans le même cadre théorique que l'article précédent, à la fois du point de vue conceptuel (analyse de la référence temporelle), méthodologique (basée sur la sémantique des marqueurs linguistiques) et applicatif (traitement informatique). Cela dit, le modèle privilégie le traitement linguistique et sémantique *vs* pragmatique, et se situe davantage dans la perspective de Desclès, Vet et Gosselin que dans l'orientation « pragmatique » représentée par Asher, ter Meulen, Moeschler ou Saussure. L'article cherche à représenter et à utiliser l'ordonnancement sur l'axe temporel des propositions (appelé *référentiel*) à partir de trois étapes : (i) la reconnaissance et la modélisation des indices de l'information temporelle ; (ii) la prise en compte de référentiels distincts ; (iii) la formalisation des règles d'ordonnancement temporel. La fin de l'analyse consiste à projeter les procès (représentés sous

forme d'intervalles bornés) sur un référentiel externe pour permettre le calcul des relations temporelles entre propositions appartenant à des référentiels distincts.

Laurent Gosselin (*Les séquences de connecteurs temporels : ordre et informativité des constituants*) présente un thème lié aux précédentes contributions, bien que plus spécifiquement dédié aux connecteurs temporels et à leur séquence (*et puis alors, et alors ensuite, puis aussitôt après vs *après alors puis, *après ensuite*). L'analyse aboutit à une conclusion très intéressante, tant du point de vue de la sémantique de la référence temporelle que de sa pragmatique : l'ordre des connecteurs est orienté du moins contraignant au plus spécifique du point de vue de son contenu sémantique. L'hypothèse, basée une contrainte de compositionnalité et d'implication logique, est soutenue de manière très précise par la dérivation des contenus de suites de connecteurs (comme *et puis alors ensuite*), dont la sémantique de chacun d'eux est représentée à partir d'une ontologie minimale, incluant des procès, des bornes et des relations temporelles (coïncidence, précédence immédiate, précédence hors voisinage, précédence et précédence ou coïncidence). La sémantique des séquences de connecteurs se formule à partir d'un *principe de bonne formation des séquences de connecteurs de succession* (la contrainte associée au 2^e connecteur implique celle du 1^{er}). Le principe pragmatique qui gère l'usage de ces séquences est formulé dans le PIC (*principe d'informativité des constituants*), selon lequel chaque constituant doit être informatif au moment où il apparaît. Ce principe est une version plus spécifique de la maxime de quantité (nous dirions le principe-Q de Horn) et explique l'ordre des constituants, qui va du générique au spécifique, pour les expressions temporelles, spatiales, prédicatives, etc.

L'article de Jacques Moeschler (*Discours causal, chaîne causale et argumentation*) a pour objet le discours causal, ses relations avec le discours temporel et l'argumentation. Il montre que la causalité n'est pas une propriété des relations temporelles entre événements, mais une relation entre événement et état à l'origine des chaînes causales utilisées pour construire l'interprétation causale du discours. En second lieu, le discours causal, qui présente l'ordre des constituants du discours *conséquence-cause*, n'est symétrique ni du discours temporel (caractérisé par l'ordre des événements) ni du discours inférentiel, défini par l'ordre *cause-conséquence*. L'argument utilisé est fondé sur l'interprétation des paires d'énoncés cause-conséquence et conséquence-cause dans les combinaisons aspectuelles événements-états, lorsqu'elles sont connectées avec *parce que, donc et et* ; en effet, *parce que* est le seul connecteur assurant la lecture causale dans toutes les combinaisons aspectuelles, *donc* et *et* distribuant leurs lectures causale sur les deux ordres de discours (causal et inférentiel). Enfin, l'auteur, à partir de l'exemple d'un usage argumentatif de *parce que*, défend l'hypothèse que la causalité est la relation conceptuelle primitive à l'origine des argumentations. Une

argumentation ne serait, sous cette hypothèse, que l'utilisation productive et pragmatiquement pertinente de la mise en relation de deux états appartenant à deux chaînes causales initialement non connectées. Les *topoi* argumentatifs auraient donc une origine pragmatique causale.

L'article de Catalin Nicolau (*Contenus conceptuel et procédural dans l'interprétation du discours*) propose un modèle nouveau de l'interprétation des discours temporels. Son approche est basée sur les oppositions classiques en pragmatique cognitive (contenu conceptuel vs procédural) et sur l'idée que la compréhension des énoncés et des discours est principalement une affaire de détermination de l'intention communicative du locuteur. En revanche, la partie originale de cette contribution considère que l'interprétation des discours se fait à l'intérieur de situations, définies comme des complexes d'événements-concepts, les situations étant constituées principalement de concepts et d'informations procédurales. La seconde partie de l'article consiste à montrer le rôle des temps verbaux (passé simple, imparfait, plus-que-parfait) dans la construction des situations. De manière non surprenante, l'auteur conclut que les formes verbales temporelles offrent des voies rapides d'accès aux informations pertinentes pour la construction des situations. En d'autres termes, les temps verbaux sont des informations procédurales fortes.

La contribution de Bertrand Sthioul (*Informations conceptuelle et procédurale : la piste beauzéenne*) reprend la problématique de l'article de Catalin Nicolau, mais à l'aide des concepts et méthodes fournis par le grammairien Nicolas Beauzée au 18^e siècle. Les temps verbaux chez Beauzée se répartissent en trois divisions générales : la relation générale d'existence (qui concerne le rapport à l'époque de comparaison), la séparation entre temps définis et temps indéfinis, et à l'intérieur des temps définis, la division entre temps actuels, antérieurs et postérieurs. L'auteur s'engage dans une comparaison entre le système de Beauzée et celui de Reichenbach, en montrant les principales divergences, notamment le fait que l'analyse commence par l'examen de la relation entre E et R. L'article propose en fin de partie une reformulation de l'opposition conceptuel/procédural sur la base des concepts de Beauzée (idée vs manière). L'opposition entre information conceptuelle vs procédurale (entre *idées* et *manière*) se réduit, selon l'auteur à l'opposition entre les relations entre E et R, de nature conceptuelle car concernant les relations temporelles d'antériorité, de postériorité et de simultanéité, et les relations entre R et S, procédurales, car sujettes à évaluation pragmatique concernant le rapport entre le procès et la situation de communication.

L'article d'Andrée Borillo (*Quand les adverbiaux de localisation spatiale constituent des facteurs d'enchaînement spatio-temporel dans le discours*) aborde une question liée aux enchaînements temporels dans les textes narratifs, associés à ce que l'auteur appelle des *Narrations de parcours* et aussi des *Descriptions d'itinéraires*. Certains adverbiaux de localisation

spatiale (*au coin de la rue, sur le trottoir*) sont interprétés comme déclenchant une de succession temporelle (*lorsqu'il arriva au coin de la rue / quand il fut sur le trottoir*). L'article a pour but de décrire les conditions d'emplois temporels de ces *Syntagmes Prépositionnels Spatiaux* (SPS). Une première description consiste à associer un sens temporel et spatial aux SPS. Sémantiquement, ces SPS sont équivalents d'autres constructions grammaticales, comme les conjonctives (*Quand il fut arrivé sur le trottoir...*) et les participiales (*Arrivé sur le trottoir...*). Mais les SPS, pour qu'ils déclenchent une interprétation temporelle, doivent satisfaire certaines conditions : (a) ils doivent être détachés en tête de phrase ; (b) des contraintes de temps sont imposées sur le verbe pour qu'une interprétation temporelle soit possible ; (c) il doit y avoir une relation de localisation spatiale entre la cible (sujet) et le site désigné par le SPS ; (d) le contexte en amont doit être indentifiable et délimitable, notamment pour éviter des interprétations des SPS ne renvoyant pas à un événement, mais ayant leur sens de localisateur spatial (*Dans la cours, il entendit des pas* → il entendit des pas dans la cour vs quand il fut dans la cours, il entendit des pas).

Jacques Bres (*Et plus si affinité... Des liaisons entre les instructions du plus-que-parfait et les relations d'ordre temporel*) aborde, frontalement, une question maintenant bien examinée empiriquement et théoriquement par la sémantique et la pragmatique des temps verbaux, à savoir la nature des instructions associés aux temps verbaux, notamment liées à l'ordre temporel. La position de l'auteur est que la contribution du plus-que-parfait (PQP) à l'inversion temporelle ou la progression temporelle est nulle. L'argument est défendu d'une part théoriquement, sur la base de l'opposition guillaumienne entre langue et discours : si le plus-que-parfait est statistiquement très fortement associé à l'inversion temporelle (95% des emplois selon l'auteur), cette propriété concerne le discours, et non ses instructions temporelles et aspectuelles. D'autre part, par une description des temps verbaux basés sur des propriétés temporelles et aspectuelles, pour le PQP [+passé], [+extension], [-incidence], le trait aspectuel [+extension] étant le principal responsable de l'effet de régression temporelle. Après une description des principales relations temporelles compatibles avec le PQP (régression, progression) et incompatible (inclusion), l'auteur termine en expliquant la nature des relations temporelles avec le PQP : liaison privilégiée avec la régression, liaison délicate avec la progression, et impossible avec l'inclusion. Selon l'auteur, l'analyse doit à la fois séparer les niveaux de la langue et du discours et les articuler. Sa critique finale, reprochant à la pragmatique de les écraser, pourrait cependant être discutée au regard d'approches pragmatiques inférentielles, caractérisées par une séparation nette entre système de la langue et usage du système, distinction qui n'est pas très éloignée de la distinction guillaumienne langue/discours.

L'article de Laurence Delort (*Étude du rôle de avant que dans la structure du discours*) porte sur la conjonction de subordination *avant que* et son traitement en termes de relations de discours, dans le cadre de la SDRT. L'analyse de *avant que* est basée sur le contraste de deux fonctions, qui semble être confirmées par des tests syntaxiques, entre *avant que* localisateur temporel et *avant que* connecteur temporel. Du point de vue pragmatique, *avant que* localisateur temporel n'introduit pas de constituant discursif (ou d'acte de langage), alors que *avant que* connecteur introduit un acte de langage, et n'a pas de fonction de subordination. Du point de vue discursif, *avant que* localisateur n'introduit aucune relation de discours, ce qui conduit à la relation de simple précédence temporelle $\pi(e_1 < e_2)$ dans $\pi(e_1 \text{ avant que } e_2)$. En revanche, *avant que* connecteur introduit la relation de discours *Narration*, et dans le discours $\pi_1(e_1) \text{ avant que } \pi_2(e_2)$, ce sont deux constituants de discours qui sont articulés par la relation de discours *Narration* : *Narration* (π_1, π_2). L'article se termine sur la proposition que les connecteurs discursifs réalisés par des conjonctions de subordination comme *parce que*, *tandis que*, *quand* peuvent faire l'objet de descriptions nouvelles dans le cadre des approches des relations rhétoriques.

Izumi Tahara (*L'adverbe déjà : ses divers usages et son processus interprétatif pragmatique*), comme l'article précédent, aborde la description d'un marqueur temporel, *déjà*, caractérisé par des emplois temporels et non temporels. Ses usages temporels sont traditionnellement regroupés sous les étiquettes d'usage de précocité (*Il a déjà fini son travail*), l'usage d'antériorité (*Je t'ai déjà dit que nous devons aller à la gare à 15h*). Quant à ses usages non temporels, il correspondent à l'usage d'oubli (*Comment votre professeur s'appelait-il, déjà ?*) et à l'usage exprimant un degré relatif (*Ce n'est déjà pas mal !*). La question principale qui se pose au linguiste est de savoir comment décrire de manière unifiée de telles variations de sens. L'auteure utilise pour se faire la stratégie pragmatique, issue de la théorie de la Pertinence, basée sur l'opposition entre information conceptuelle et procédurale. Elle décrit *déjà* comme ayant un contenu conceptuel invariable (une éventualité est jugée par un sujet de conscience comme ayant dépassé une certaine limite). Si la limite est temporelle, l'instruction procédurale *recupérer un moment particulier* est délivrée et produit les usages de précocité (le moment récupéré est employé comme critère de précocité de la survenance de l'éventualité), d'antériorité d'une éventualité ou encore d'oubli. Si en revanche la limite la plus pertinente est non pas un moment, mais un degré de la qualité, alors *déjà* est exprime un degré relatif.

Page laissée blanche intentionnellement

Traitement de la temporalité des discours : une *analysis situs*

Sylviane R. SCHWER

LaLICC UMR 8139 (Université Paris-Sorbonne, CNRS)

LIPN UMR 7030 (Université Paris-Nord, CNRS)

0. Introduction

Une communauté importante de linguistes considère que le langage réfère *in fine* à des phénomènes du monde réel qui ont, en tant que tels, une extension temporelle, qu'il convient de faire coïncider par une série d'opérations cognitives, avec la représentation newtonienne du temps physique, celle de la droite géométrique. Cette démarche est connue sous le nom d'*approche référentielle* (Moeschler 1998, Saussure 2003). Le traitement des relations temporelles entre procès – représentations linguistiques des objets du monde réel – nécessite en premier lieu le repérage dans le texte de ces procès, ainsi que les informations qui permettent de les situer localement, sinon dans le temps, au moins relativement les uns aux autres. Il s'agit de répertorier et d'analyser les marqueurs temporels du texte. Cette tâche est purement linguistique et de grande envergure, car quasiment toutes les parties du discours contiennent des éléments utilisables comme marqueurs temporels. En second lieu, cela nécessite un système de calcul permettant la fusion de ces informations pour obtenir les situations temporelles globales. On trouve ce genre de systèmes de calcul dans les problèmes de planification, d'ordonnancement de tâches, de fusions d'information temporelles. En particulier, ces travaux font l'objet de recherches depuis plus d'une vingtaine d'années dans le domaine de l'Intelligence Artificielle sous le nom de *représentations et traitements temporels* (Bessière & al. 1997). Ces travaux consistent en général à associer à tout objet une extension temporelle ponctuelle ou durative, voire une séquence de points et/ou d'intervalles, puis à traduire les informations temporelles concernant ces objets en relations binaires entre les extensions temporelles, comme un ensemble de relations atomiques possibles entre points et/ou intervalles (Schwalb & Vila 1998). Le système de calcul se fonde essentiellement sur des fragments de logique classique, exprimables en termes d'algèbres de relations. Les relations atomiques en sont les éléments de base. Les calculs se font à l'aide de tables de calcul, comme celle de Allen (1983) qui a été exploitée en linguistique (Bras 1990). On ne peut faire de raisonnement temporel en linguistique, même au niveau purement qualitatif (*i.e.* situationnel), sans se référer à un

événement ¹ particulier l'acte d'élocution, et son moment de réalisation. Les temps verbaux sont des marqueurs temporels importants qui nécessitent, selon Reichenbach (1947) pour leur analyse, non seulement la notion d'extension temporelle du procès (E), mais aussi la notion de moment de réalisation (S) et la notion de moment de référence (R). Kamp & Reyle (1993) utilisent quatre repères : le point d'énonciation (qui correspond à S, confondu avec le « maintenant »), un point de localisation temporelle (qui correspond à E), un point de référence (présent dans le contexte qui soit est identique à R soit sert à enregistrer la progression du récit) et un point de perspective temporelle (indiquant le point par rapport auquel un procès est considéré). Gosselin (1996) manipule une batterie d'au moins quatre intervalles : trois correspondent à S, E et R auxquels il adjoint des intervalles circonstanciels.

Le travail présenté ici se situe à l'interface de celui du linguiste et celui de la formalisation mathématique. A partir de l'étude de travaux linguistiques concernant la sémantique de la temporalité, nous avons mis en regard une certaine perception cognitivo-linguistique du temps et quelques définitions philosophiques du temps (Aristote, Leibniz) pour mettre en évidence les hypothèses suivantes :

- (i) La temporalité linguistique qualitative n'a pas besoin du temps physique pour s'exprimer.
- (ii) Quelque soit les valeurs aspectuelles des procès en jeu (ponctuelle, périodique ou itérative), le calcul se fait toujours sur des points ou des séquences de points, avec les deux relations fondamentales de simultanéité et de précédence. C'est une *analysis situs*, telle que Leibniz (Couturat 1901) la voulait : exprimer directement les relations de position, et par suite les configurations et les constructions.
- (iii) Le formalisme des S-langages de Schwer (2002) est un cadre idoine pour l'expression formelle de la temporalité linguistique.

Après avoir montré que la temporalité linguistique peut s'exprimer sans recours au temps physique, nous présenterons le formalisme des S-langages qui permet de réaliser l'*analysis situs*. L'ensemble de toutes les relations temporelles possibles relatives à un ensemble de procès à analyser correspond un S-langage particulier qui peut être organisé sous forme d'un treillis (Autebert & Schwer 2003). Nous montrerons alors que beaucoup de relations temporelles usuelles, en particulier celles issues de l'analyse des temps verbaux qui recouvrent souvent plusieurs configurations, correspondent à des parties convexes de ce treillis pour lesquelles les S-langages associés s'expriment simplement à l'aide d'opérateurs, sans

¹ Un événement est tout ce qui se réalise dans le monde sensible, quelle qu'en soit la durée.

nécessiter l'énumération de leurs éléments. Enfin, nous appliquerons notre démarche à une narration dont on calculera les chronologies compatibles avant de conclure sur les perspectives de développement de ce formalisme, en particulier en ce qui concerne la notion d'*échelle* ou de *granularité temporelle*.

1. A propos de la temporalité linguistique

Une autre conception du temps physique que celle défendue par Newton — une donnée *a priori* à toute forme sensible — est celle proposée par Leibniz pour lequel « le temps n'est rien d'autre que l'ordre des événements qui se réalisent, ou bien l'ordre dans lequel les états du monde se succèdent ». C'est la voie suivie par le courant des philosophes de la nature tels Whitehead (1920), Russell (1929). Ces philosophes considèrent que l'espace et le temps sont des objets construits. Il y a un temps parce qu'il y a des choses qui arrivent, et hors des choses qui arrivent, il n'y a rien. Les *événements*² dont nous avons conscience ne sont pas rigoureusement instantanés. « L'expérience immédiate ne nous fournit que des événements ordonnés par des relations de concomitance et de précédenance » (Russell 1928). Les instants ne sont donc pas parmi nos données de l'expérience. Ils sont construits à partir des événements et de ces deux relations temporelles. Ces instants délimitent les durées associées aux événements comme des frontières, qui d'une part séparent un avant et un après et d'autre part assure le passage entre cet avant et cet après. Le modèle événementiel de Kamp (1979) est fondé sur cette approche.

L'image du flux des *faits saillants* de Gosselin (1996 : 51-53) réfère à une approche similaire :

« le schéma cognitif du changement qui modélise le flux des événements qui se présentent est donc conçu, *dès le traitement perceptif*³, comme une succession de situations et de changements ... Le propre de la perception est de rendre saillants certains des changements appartenant au flux continu des sensations. Le langage représente cette saillance perceptive selon des degrés divers. Ainsi, le fait d'être malade n'implique nullement au plan référentiel, l'absence de tout changement ; simplement ils ne sont pas exprimés par le

² « l'hypothèse fondamentale élaborée au cours de cette enquête est que les faits ultimes de la nature, dans les termes desquels toute explication physique et biologique doit être exprimée, sont des événements liés par leurs relations spatio-temporelles, et que ces relations sont dans l'ensemble réductibles à cette propriété qu'ont les événements de pouvoir contenir (ou s'étendre sur) d'autres événements qui en sont des parties » (Whitehead 1920).

³ Souligné par nous. C'est sur ce traitement que nous supposons qu'est fondée la description linguistique, et non sur les propriétés physiques du temps (qui ne font pas l'unanimité parmi les physiciens).

prédicat être malade. *Seuls le début et la fin de la situation apparaissent comme des changements* » (c'est moi qui souligne).

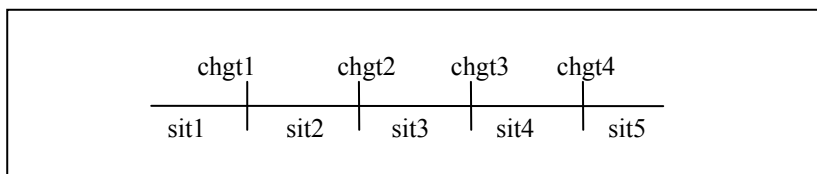


Figure 1 : succession de situations et changements

Un fait saillant définit une limite entre un avant et un après ; deux faits saillants délimitent une période (Figure 1). La seule séquence chgt1.chgt2.chgt3.chgt4 suffit à décrire qualitativement cette temporalité, car les situations sont entièrement définies par les changements qui constituent leur(s) bornes. Rappelons (Balaudé & Wolff 2005) que, pour Aristote, le temps est au mouvement ce que l'espace est au corps. Sa définition du temps est « le nombre du mouvement selon l'antérieur et postérieur ». Les seules propriétés du temps que l'on peut concevoir ne le sont que par dérivation de propriétés spatiales. Ce sont des propriétés qualitatives ou topologiques (ordre, continuité et limitation) et quantitatives ou métriques (additivité, mesurage). Dans cet article, seules les propriétés qualitatives nous intéressent : linéarité et continuité. La continuité du temps l'est en deux sens : (i) comme la division en puissance à l'infini, qui définit l'instant (donc en acte l'instant a une épaisseur, comme le disent les Stoïciens) (ii) comme un tout unitaire dans lequel les limites par lesquelles deux parties du temps se touchent se fondent en une seule limite. Dans sa *Physique*, Aristote écrit : le temps est continu par l'instant et se divise par l'instant [IV, 11, 220a5]. Mais l'instant n'est pas une partie du temps [IV, 11, 220a19]. L'instant est d'une part division du temps en puissance et d'autre part limite et unité des deux parties du temps [IV, 13, 222a18]. Un instant est à la fois le début d'une partie du temps et la fin d'une autre partie [IV, 13, 222a12]. L'intermédiaire entre deux instants est toujours un temps [VI, 1, 231b10].

Il suffit donc de donner la séquence des limites pour définir le temps, pour peu que les limites, comme les bornes des chemins, contiennent assez d'informations sur ce qui les a créées (l'ensemble des changements qui se réalisent en ce lieu temporel) et sur les parties qu'elles délimitent (les situations). Entre deux bornes différentes, on peut en ajouter autant qu'il le faut grâce à la continuité du temps. Un procès est décrit par la suite des faits saillants que le texte lui attribue. Chaque fait saillant est marqué par une occurrence de son identité. Une borne est constituée de l'ensemble des occurrences d'identités de procès correspondant aux faits saillants simultanés, c'est un instant leibnizien. Si un fait saillant C a été perçu avant

un fait saillant C', la borne marquant C précède la borne marquant C' dans la séquence. Dans son esprit, cette notation est très proche de la représentation diagrammatique de Reichenbach (1947) : nous allons simplement supprimer les deux signes de ponctuations, « , » pour la simultanéité et «-» pour la précédence, et utiliser une représentation faisant appel à la notion de borne. Examinons l'exemple (1) de (Reichenbach 1947).

- (1) I had mailed the letter (P1) when John came (P2) and told me the news (P3)
(J'avais déjà envoyé la lettre (P1) quand Jean vint (P2) et me donna les informations (P3))

Selon le modèle de Reichenbach, le procès P1 correspond au diagramme E1-R1-S⁴, le second à R2,E2-S et le troisième à R3,E3-S puis il traduit la règle grammaticale « c'est le même point de référence pour les trois événements » par: R1,R2,R3, ce qui donne le diagramme global E1-R1,R2,R3,E2,E3-S. Prenons comme identité le nom des objets, E1, E2 et E3 pour les procès, R pour l'unique point de référence (donc identité unique), et S pour l'acte d'énonciation. Notons Ξ l'opérateur de fusion des informations. La description s'exprime par l'expression $E1RSE1\{R,E2\}SE1\{R,E3\}S$; son résultat vaut $E1\{R,E2,E3\}S$, qui détermine trois bornes ou moments : le premier correspond à l'occurrence de E1, le second moment aux occurrences simultanées de E2 et E3 et le troisième moment à l'occurrence du moment de la parole. Rien n'est dit concernant le temps écoulé entre ces moments. Nous rendons simplement compte ici du fait que le temps est bien *construit* à partir des événements (linguistiques), suivant en cela la conception du temps selon Leibniz.

2. Le modèle formel des S-langages

Il s'agit de généraliser la description précédente du modèle de Reichenbach. A chaque objet P pour lequel on pose une extension temporelle, notamment les procès, nous associons une identité *p*. L'ensemble des identités des objets en jeu est pris comme alphabet sur lequel on va les décrire ainsi que leurs relations temporelles. La description d'un procès consiste à représenter l'extension temporelle qu'on lui accorde, en termes de bornes. Un procès considéré comme ponctuel est décrit par le mot l'une seule lettre *a* ; considéré comme duratif c'est le mot de deux lettres *aa* qui le décrira.

⁴ E représente l'instant de l'événement, R celui du point de référence (d'où l'on saisit l'événement) et S l'instant de la parole.

2.1. Définition d'un S-alphabet, d'un S-mot, d'un S-langage

Nous utilisons les notions de base de la théorie des langages, telles que présentées par Autebert (1987). Soit X un ensemble fini appelé *alphabet* dont les éléments sont appelés *lettres*. Un *mot* est une séquence finie de lettres, un *sous-mot* h d'un mot f est une séquence extraite de la séquence f : le mot bbc est un sous-mot du mot $abcbac$, écrit sur l'alphabet $X=\{a,b,c\}$. L'ensemble des parties non vides de X , est le *S-alphabet* noté $\hat{X}$. On identifie toute *S-lettre* singleton $\{x\}$ avec x , ($x \subseteq \hat{X}$). Un *S-mot* (sur X) est une séquence finie de *S-lettres*, un *S-langage* un ensemble de *S-mots*. L'ensemble de tous les *S-mots* sur X est noté $\hat{X}^*$. soit l'alphabet $X=\{x_1, \dots, x_n\}$, on peut diviser $\hat{X}^*$ en parties $\Delta^X(d_1, K, d_n)$, ensemble de tous les *S-mots* comportant pour tout indice i exactement d_i occurrences de la lettre x_i . Ainsi pour $X=\{p,q\}$, $\Delta^X(1,1)=\{pq, \{p,q\}, qp\}$ code les positions relatives possibles de deux points ; $\Delta^X(1,2)=\{ppq, \{p,q\}q, qpq, q\{p,q\}, qqp\}$ code les positions relatives possibles entre un point A et un intervalle (ou une séquence de deux points) B.

$\Delta^X(2,2)=\{ppqq, p\{p,q\}q, pqpq, \{p,q\}pq, pq\{p,q\}, \{p,q\}(p,q), qppq, pqqp, qp\{p,q\}, \{p,q\}qp, qpqp, q\{p,q\}p, qppp\}$ permet de coder l'ensemble des positions relatives possibles (i) entre deux intervalles, (ii) entre un intervalle et une séquence de deux points (ou réciproquement), (iii) entre deux séquences de deux points. C'est en particulier le *S-langage* associé aux relations atomiques de Allen (1983).

Pour $X=\{e,r,s\}$, $\Delta^X(1,1,1)=\{ers, \{e,r\}s, e\{r,s\}, res, esr, \{e,r\}s, r\{e,s\}, \{e,s\}r, rse, ser, (r,s\}e, s\{e,r\}, sre\}$ code l'ensemble des positions relatives entre trois points, qui correspond au *S-langage* de Reichenbach pour décrire les temps verbaux.

2.2. Les S-opérateurs

En dehors des opérateurs classiques des langages formels comme les opérations ensemblistes (concaténation, union, intersection, différence) et les morphismes directs et inverses, nous utilisons trois opérateurs nouveaux : la *S-substitution*, la *S-projection* et la *S-jointure*. Les opérateurs classiques des langages formels traitent les *S-lettres* comme des objets atomiques, ils n'opèrent pas à l'intérieur. Les *S-opérations* opèrent à l'intérieur des *S-lettres*.

La *S-substitution* permet de renommer à l'intérieur d'un *S-mot*, toutes les occurrences d'une même lettre et, par élimination des répétitions dans une *S-lettre*, de produire un nouveau *S-mot*. Dans le *S-mot* $\{a,b\}c$, le 'renommage' de la lettre b par la lettre a donne le *S-mot* $\{a\}c$. Ce même 'renommage' transforme $\Delta^{\{a,b,c\}}(1,1,1)$ en $\Delta^{\{a,c\}}(2,1)$.

La *S-projection* d'un alphabet X sur un sous-alphabet Y est une opération qui, prenant un S-mot f écrit sur l'alphabet X , produit sur l'alphabet Y , après élimination des S-lettres devenues vides, le S-mot $f|Y$ obtenu par effacement de toutes les occurrences de lettres qui ne font pas partie de l'alphabet Y . La projection de l'alphabet $X=\{a,b,c\}$ sur l'alphabet $Y=\{a,b\}$ du S-mot $f=\{a,c\}\{a,b\}\{c,d\}\{a,b,c\}$ est le S-mot $f|Y=a\{a,b\}\{a,b\}$; la S-projection de $\Delta^{(a,b,c)}(1,1,1)$ est $\Delta^{(a,b)}(1,1)$.

Le *S-mélange*, noté $\otimes$, de deux S-mots dont les alphabets sont disjoints est l'ensemble de toutes les combinaisons que l'on peut faire avec ces deux S-mots. Par exemple $a\otimes b=\{ab, \{a,b\}, ba\}=\Delta^{(a,b)}(1,1)$, $ac\otimes b=\{acb, a\{c,b\}, abc, \{a,b\}c, bac\}$, $a\otimes bb=\Delta^{(a,b)}(1,2)$, $aa\otimes bb=\Delta^{(a,b)}(2,2)$.

L'opération de *S-jointure*, notée Ξ est l'opération essentielle pour le calcul. C'est une opération dont le résultat est un S-langage, i.e. un ensemble de S-mots. Soient f et g les deux S-mots à joindre. Prenons un alphabet X possédant au moins toutes les lettres des mots f et g . Notons $X|f$ [resp. $X|g$] le sous-alphabet de X constitué uniquement des lettres intervenant dans le mot f [resp. g]. Considérons l'ensemble des lettres communes à $X|f$ et $X|g$.

Si cet ensemble est vide, alors $f\Xi g=f\otimes g$.

Si cet ensemble est non vide, ignorons alors dans chacun des mots, toutes les autres lettres. Deux cas peuvent se produire : (i) les deux sous-mots obtenus coïncident (ii) les deux sous-mots ne coïncident pas.

Pour le mot $f=\{a,c\}\{a,b\}\{c,d\}\{a,b,c\}$, $X|f=\{a,b,c,d\}$, pour le mot $g=x\{a,x,y\}x\{a,b\}y\{a,b,y\}x$, $X|g=\{a,b,x,y\}$, pour le mot $h=\{a,x,y\}x\{a,b\}y\{a,b,x,y\}$. L'alphabet des lettres communes est $Z=\{a,b\}$. La projection de f sur Z est $f|_Z=a\{a,b\}\{a,b\}$, la projection de g sur Z est $g|_Z=a\{a,b\}\{a,b\}$, la projection de h sur Z est $h|_Z=a\{a,b\}$. $f|_Z=g|_Z$ qui correspond au cas (i), $f|_Z\neq h|_Z$, ce qui correspond au cas (ii).

La S-jointure de deux mots satisfaisant le cas (ii) est le langage vide.

La S-jointure de deux S-mots f et g satisfaisant le cas (i) est le S-langage constitué de tous les S-mots écrits sur l'union des alphabets $X|f$ et $X|g$ qui satisfont la propriété suivante : leur S-projection sur $X|f$ égale f et leur S-projection sur g égale g .

Formellement, en notant T l'union des alphabets $X|f$ et $X|g$, la jointure des deux mots f et g vaut :

$$f\Xi g = \{h \in \hat{T}^*, (h|_{X|f} = f) \text{ et } (h|_{X|g} = g)\}.$$

Quand les alphabets $X|f$ et $X|g$ sont disjoints, le cas (i) s'applique. Le S-mélange est donc un cas particulier de la S-jointure qui correspond à l'absence de contrainte temporelle.

Ces quatre opérations s'étendent à des opérations sur les S-langages, la S-projection et la S-substitution s'appliquent à chaque S-mot du S-langage, la

S-jointure [resp. S-mélange] de deux S-langages M et N est le S-langage [resp. S-mélange] union des S-jointures [resp. S-mélanges] d'un S-mot de M et d'un S-mot de N. La S-jointure [resp. S-mélange] est une opération associative, commutative sur les S-langages d'alphabet X, avec pour élément neutre.

2.3. Algorithme de calcul

Décrivons l'algorithme de construction de la jointure sur les deux mots f et g considérés précédemment, dont nous avons souligné les lettres communes : $f = \underline{a}, \underline{c} \{ \underline{a}, \underline{b} \} \{ c, d \} \{ \underline{a}, \underline{b}, c \}$ et $g = x \{ \underline{a}, x, y \} x \{ \underline{a}, \underline{b} \} y \{ \underline{a}, \underline{b}, y \} x$. L'alphabet commun est $Z = \{ \underline{a}, \underline{b} \}$ et l'alphabet conjoint est $T = \{ \underline{a}, \underline{b}, c, d, x, y \}$. Le S-mot commun $a \{ \underline{a}, \underline{b} \} \{ \underline{a}, \underline{b} \} = f|Z = g|Z$. Leur S-jointure est obtenue de la façon suivante :

- pour chaque occurrence de lettre commune, fusionner les deux S-lettres les contenant et les disposer dans l'ordre de lecture. Il y a trois couples de S-lettres concernées : $(\{ \underline{a}, c \}, \{ \underline{a}, x, y \})$, $(\{ \underline{a}, b \}, \{ \underline{a}, b, y \})$ et $(\{ \underline{a}, b, c \}, \{ \underline{a}, b, y \})$. La fusion par paire (i.e. l'union) de ces S-lettres donne la séquence $\{ \underline{a}, c, x, y \} \{ \underline{a}, b, y \} \{ \underline{a}, b, c, y \}$.
- les occurrences des lettres non communes doivent être placées en respectant l'ordre interne au S-mot qui les contient. Devant la première S-lettre, derrière la dernière S-lettre et entre (devant la première, derrière la dernière) deux S-lettres contenant des lettres communes, plaçons les S-lettres comprises entre les deux S-lettres (devant la première, derrière la dernière) correspondantes de f et g , cela de toutes les façons possibles car il n'y a aucun indice pour les ordonner. On utilise alors le S-mélange pour exprimer la solution : $\{ \underline{a}, c \} \{ \underline{a}, \underline{b} \} \{ c, d \} \{ \underline{a}, \underline{b}, c \} \otimes x \{ \underline{a}, x, y \} x \{ \underline{a}, \underline{b} \} y \{ \underline{a}, \underline{b}, y \} x = x \{ \underline{a}, c, x, y \} x \{ \underline{a}, \underline{b} \} . [\{ c, d \} \otimes y] \{ \underline{a}, b, c, y \} x$. Le S-mélange $[\{ c, d \} \otimes y]$ égale l'ensemble des trois S-mots $\{ c, d \} y$, $\{ c, d, y \}$ et $y \{ c, d \}$.

Le traitement informatique du raisonnement temporel est fondé sur la proposition suivante : il existe une expression explicite (et régulière) de $f \Xi g$. Pour faciliter le calcul sur les S-langages et en réduire la complexité, la notion de S-langage élémentaire a été introduite (Battistelli & al 2004) et définie récursivement comme suit : un S-mot est un S-langage élémentaire, un S-langage élémentaire s'exprime uniquement à l'aide de S-mélanges et de produits de S-langages élémentaires. Soit sur l'alphabet $\{ \underline{a}, \underline{b}, c \}$, le S-langage $\{ (a, b)abcc ; (a, b)(a, b)cc ; (a, b)bacc ; (a, b)b(a, c)c ; (a, b)bcac \}$ est un S-langage élémentaire car il peut s'exprimer sous la forme : $(a, b)[a \otimes b]c$. La S-jointure calculée précédemment est également un S-langage élémentaire. De même, le S-langage $\{ abab, \{ \underline{a}, \underline{b} \} ab, ab \{ \underline{a}, \underline{b} \}, abba, \{ \underline{a}, \underline{b} \} \{ \underline{a}, \underline{b} \}, baab, ba \{ \underline{a}, \underline{b} \}, \{ \underline{a}, \underline{b} \} ba, baba \}$ qui représente A0B, la relation de chevauchement des événements de Kamp, est aussi un S-langage élémentaire car il s'exprime par $[a \otimes b][a \otimes b]$.

Le S-mélange est le cas extrême de la S-jointure. Il permet, une fois la représentation des objets temporels déterminés, d'exprimer ou de calculer l'ensemble de toutes les situations temporelles possibles existant entre elles. Nous avons déjà vu que $\Delta^{(R,S,T)}(1,1,1)$ correspond au modèle de Reichenbach et $\Delta^{(z,b)}(2,2)$ à celui des situations temporelles possibles entre deux périodes. En confondant un S-langage ne contenant qu'un seul S-mot avec ce S-mot, on peut remarquer que $x_1^{d_1} \otimes \dots \otimes x_n^{d_n} = \Delta^{\{x_1, \dots, x_n\}}(d_1, \dots, d_n)$. Cette famille de S-langages, que nous nommons *S-langage univers*, est en correspondance naturelle avec l'ensemble des chemins de Delannoy $\Delta(p_1, \dots, p_n)$ (Schwer 2002), qui définit le type du S-langage et permet de calculer le nombre de S-mots dans une S-jointure à partir de la connaissance de celui des chemins de Delannoy. Pour coder des intervalles, on utilise des langages du type $\Delta(2, \dots, 2)$. Pour deux intervalles, il y a 13 S-mots, pour trois intervalles, il y en a 409 ! Pour coder des points, on utilise des langages du type $\Delta(1, \dots, 1)$. Pour trois points, il y a 13 S-mots, pour quatre points, 75 S-mots. Du point de vue du calcul, le choix de la modélisation des procès n'est pas anodin, car associer des intervalles plutôt que des points à des procès, quand il s'agit de simplement les situer les uns par rapport aux autres, induit un espace de calcul bien plus important. En effet, puisqu'il s'agit de situer les procès les uns par rapport aux autres, le fait d'utiliser une représentation ponctuelle pour représenter un procès au passé simple, n'indique pas que le procès est ponctuel, mais simplement qu'il est considéré comme atomique, au sens où il ne contient pas d'autres procès.

D'autre part, Autebert & Schwer (2003) ont montré que ces ensembles sont organisés en treillis⁵. Cette notion est importante pour l'expression des relations temporelles en linguistique car c'est très souvent en ces termes qu'elles s'expriment, les informations temporelles étant souvent sous-spécifiées. Ces parties convexes correspondent à des S-langages élémentaires. Tout S-langage peut s'exprimer comme une union de S-langages élémentaires. Le problème est de trouver une expression minimale, *i.e.* de minimiser le nombre de S-langages élémentaires constituant le S-langage. Il s'agit d'étudier les parties convexes du S-langage dans l'ensemble des situations possibles organisé en treillis. C'est également sous cette forme que le linguiste attend la restitution du résultat de son calcul et non par une définition en extension de l'ensemble de toutes les situations temporelles possibles, libre à lui ensuite de choisir soit cette expression globale, soit une solution type (Gosselin 1996), ou solution par défaut (Battistelli 2000, Saussure 2003) parmi les solutions possibles. L'organisation en treillis de $\Delta^{(R,S,T)}(1,1,1)$, qui correspond au modèle de Reichenbach et de $\Delta^{(z,b)}(2,2)$ qui

⁵ Un treillis est un ensemble ordonné dans lequel deux éléments quelconques ont un plus grand élément inférieur commun et un plus petit élément supérieur commun.

correspond à celui des situations temporelles possibles entre deux périodes sont représentées dans la figure suivante.

- Kamp & Reyle (1993) utilisent un S-langage domaine de type $\Delta(1,1,1,1)$.
- Dermidache & Uribe-Etxebarria (2002) utilisent des périodes pour décrire les extensions temporelles de l'événement(e) et de l'assertion(a) et un point pour le moment d'énonciation (u), ce qui utilise le S-langage univers $\Delta^{\{e,a,u\}}(2,2,1)$. Leur compréhension du passé progressif anglais

(2) « Naïma was reading Ramza »

se traduit par le S-langage eaa[e@u] qui décrit l'absence d'information situationnelle entre la fin de l'événement et le moment d'énonciation.

- Vet (à paraître) utilise les trois repères de Reichenbach, en introduisant un repère supplémentaire, le point de perspective (qu'il substitue parfois à R) et en adjoignant au repère de l'événement E parfois sa phase préparatoire (E') et parfois sa phase résultative (E''). Tous les temps verbaux n'appartiennent donc pas au même S-langage univers dont le type est soit $\Delta(1,1,1)$ soit $\Delta(1,1,1,1)$ soit $\Delta(1,1,1,1,1)$.

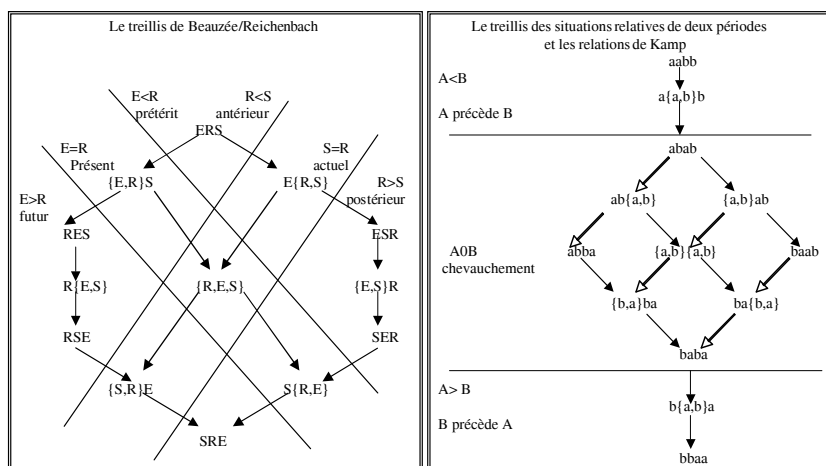


Figure 2 : Les treillis de deux S-langages domaines

3. Applications

Nous avons travaillé principalement sur le S-mélange, qui correspond à l'absence totale d'information temporelle. Une S-jointure vide est l'autre cas extrême, qui traduit une contradiction temporelle. Une S-jointure réduite à un

seul mot traduit une information temporelle complète. Les autres S-jointures traduisent une sous-détermination des informations.

3.1. Recueil de témoignages

L'une des applications importante du raisonnement temporel en Intelligence Artificielle consiste à déterminer l'ensemble des situations temporelles possibles cohérentes avec un ensemble d'informations issues de différentes sources. Un cas typique est celui du recueil de témoignages au cours d'une enquête policière. Si l'adage « *testus unus testus nullus* » relève d'un principe de précaution, le traitement des témoignages multiples peut conduire à des contradictions, souvent révélées par des incohérences temporelles⁶. Deux attitudes sont alors possibles : soit prendre l'union de toutes les informations, soit prendre l'intersection commune des informations. La seconde attitude correspond à l'opération de S-jointure. Nous allons étudier quatre énoncés différents pour nous permettre de jouer avec la représentation en S-mots, puis nous travaillerons d'une part sur les deux premiers énoncés qui sont clairement contradictoires et sur les deux derniers qui sont différents mais pas contradictoires. Nous cherchons ici à modéliser un raisonnement spatio-temporel, au travers d'une séquence d'énoncés rendant compte des compatibilités de positionnements d'entités dans l'espace et dans le temps en tenant compte de la sémantique du temps et de la sémantique verbale.

Considérons les quatre énoncés suivants :

- (3) Eve est venue avant Joe
- (4) Eve est venue après Joe
- (5) Eve a rencontré Joe
- (6) Joe est arrivé avant Eve

Associions à la localisation spatiale statique de Eve « Etre là (Eve) » le mot *ee* et le mot *jj* à la localisation spatiale statique de Jean « Etre là (Joe) » et traduisons en S-langage les quatre énoncés en supposant que « est venue avant/après » exclut le fait d'être-là ensemble. (3) donne une information complète, son S-langage L2 se réduit au seul S-mot *eejj*⁷. De même l'énoncé (4) correspond au S-langage L3=*jjee*. L'énoncé (5) est sous-spécifié, il correspond à l'opérateur de chevauchement de Kamp dont le S-langage est

⁶ Qui n'ont rien à voir avec les lois de la théorie de la relativité, qui peut effectivement conduire deux observateurs à voir l'occurrence de deux événements A et B dans des ordres différents, car la physique classique s'applique de façon performante à l'échelle des événements humains.

⁷ Dans ce cas, on confond le S-mot avec le S-langage réduit à ce S-mot. On écrit L2=*eejj*.

$L4=[j\otimes e][j\otimes e]$, qui signifie qu'aucune information ne permet de situer relativement ni les bornes initiales ni les bornes finales, mais que les bornes initiales précèdent les bornes finales (ce qui laisse une plage de rencontre). L'énoncé (6) est également sous-spécifié, puisque qu'il permet de situer la borne initiale du procès J devant la borne initiale du procès E mais rien n'est dit concernant les bornes finales, ce qui correspond au S-langage $L5=j[j\otimes e]$. Le S-langage associé à l'ensemble des énoncés est contenu dans la S-jointure des S-langages de chacun des énoncés. Il y a inclusion et non égalité, car des indices discursifs ou pragmatiques peuvent enrichir la connaissance de la temporalité globale, ce qui peut éliminer certains S-mots.

Considérons les deux énoncés (3) et (4) ensemble, le S-langage associé à cet ensemble est $L2\exists L3=eejj\exists jjee=\emptyset$, ce qui traduit bien une contradiction temporelle de l'ensemble. Quant aux deux énoncés (5) et (6), leur ensemble correspond au S-langage $L4\exists L5=[j\otimes e][j\otimes e]\exists jj[j\otimes e]=je[j\otimes e]$. En effet, L5 exige que la borne initiale du procès J soit temporellement la première borne et L4 exige que les deux bornes initiales précèdent les deux bornes finales, ce qui positionne la borne initiale du procès E en deuxième position. Mais aucune information ne permet de positionner les bornes finales. Ainsi, les deux énoncés (5) et (6) peuvent être validés simultanément, ils correspondent aux trois situations possibles données Figure 3.

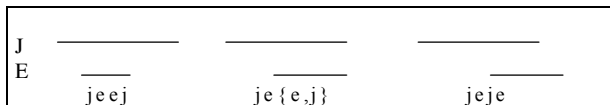


Figure 3 : les 3 situations temporelles possibles de J et E

3.2. Raisonnement temporel à partir d'un texte étiqueté

Nous avons implanté la méthode des S-langages dans un prototype joué (Battistelli & al. 2004), afin d'en valider l'approche. Le modèle linguistique donné est celui de Desclés (1989) et Desclés & Guentchéva (à paraître) et les règles temporelles de l'analyse linguistique adoptées celles de Battistelli (2000). Dans ce modèle, les procès sont classés en états, événements et processus, et associés à des intervalles de nombres réels, respectivement ouverts (états), fermés (événements) ou fermés à gauche et ouverts à droite (processus). Le typage des bornes empêche certaines situations temporelles de se produire. Cela impose ⁸ la règle:

⁸ Le but du jeu était de modéliser les règles du modèle et les règles linguistiques sous forme de S-langages telles qu'elles étaient données par les linguistes, non d'en critiquer la pertinence. Remarquons que RG1 empêche de modéliser des expressions comme « immédiatement après » ou « aussitôt ». Au cours d'une

- (RG1) La fin d'un événement ne peut coïncider avec le début d'un événement ou d'un processus ou avec la fin d'un processus ou d'un état

Une autre règle nous a été également imposée :

- (RG2) Aucun procès n'entrelace un autre procès.

L'un des textes étiquetés examinés est le suivant :

- (7) Etant arrêté momentanément sur la file droite du Bd des Italiens (P1 : état), j'avais mis mon clignotant (P2 : état), j'étais à l'arrêt (P3 : état). Le véhicule B arrivant sur ma gauche (P4 : processus) m'a serré de trop près (P5 : événement) et m'a abîmé tout le côté avant gauche (P6 : événement).

Les contraintes temporelles linguistiques déduites de l'étude du texte sont les trois règles suivantes :

- (R1) P1, P2, P3 sont contemporains et contiennent les autres procès

- (R2) P5 commence après P4

- (R3) P6 commence en même temps ou après P5

Nous avons opté pour la méthode suivante : les contraintes temporelles déduites de l'étude du texte sont calculées en premier, celles du modèle utilisé sont utilisées comme filtrage sur la solution obtenue. L'avantage de ce choix dans l'usage du modèle de Desclés est que la règle d'entrelacement (RG2) – outre le fait qu'elle n'est pas admise universellement - casse systématiquement les S-langages élémentaires, qui permettent de décrire un grand nombre de contraintes temporelles exprimées par les textes, ce qui reste notre motivation première.

Description du langage : l'alphabet utilisé est $X=\{p1, p2, p3, p4, p5, p6\}$. Les occurrences de ces lettres portent la nature des bornes correspondantes selon la convention suivante : les bornes fermées sont soulignées. Le S-langage univers est $\Delta^X(2,2,2,2,2,2)=p1p1\otimes p2p2\otimes p3p3\otimes \underline{p4p4}\otimes \underline{p5p5}\otimes \underline{p6p6}$ q ui contient 308 682 S-mots.

Expression des règles : la règle (R1) se traduit par le S-langage $L1=[p1\otimes p2\otimes p3][\underline{p4p4}\otimes \underline{p5p5}\otimes \underline{p6p6}][p1\otimes p2\otimes p3]$ qui contient $13*409*13$ soit 69 121 S-mots.

La règle (R2) se traduit par le S-langage $L2=\underline{p4[p4\otimes p5p5]}$, qui ne fait apparaître que les lettres p4 et p5, c'est-à-dire traduit une contrainte partielle.

discussion ultérieure concernant RG2, Zlatka Guentcheva a admis la possibilité de chevauchement, dans le cas où les acteurs des procès sont différents.

De même la règle (R3) est associée au S-langage $L3 = \{p5, p6\} [p5 \otimes p6] \cup p6 [p5 p5 \otimes p6]$ qui ne fait apparaître que les lettres $p5$ et $p6$. Ce S-langage n'est pas élémentaire, il comporte deux S-langages élémentaires, leur union est la traduction du « soit » qui ici n'est pas réductible à une expression non disjonctive.

Le S-langage correspondant à la conjonction des trois règles est donné par l'expression $L1 \exists L2 \exists L3$ qui, calcul fait, donne le S-langage :

$L = [p1 \otimes p2 \otimes p3] p4 [p4 \otimes \{p5, p6\} [p5 \otimes p6]] [p1 \otimes p2 \otimes p3] \cup [p1 \otimes p2 \otimes p3] p4 [p4 \otimes p5 [p5 \otimes p6 p6]] [p1 \otimes p2 \otimes p3]$ qui contient $13 * [19 + 41] * 13 = 10\,140$ S-mots. Le fragment concernant le processus $P4$ et les deux événements $P5$ et $P6$ correspond à 60 positions possibles entre eux.

(RG1) correspond au schéma d'exclusion suivant : $\underline{x} \{ \underline{x}, y \} y$ ni $\underline{x} \{ \underline{x}, y \} y$ ni $[x \otimes y] \{ x, y \}$ (les premières occurrences de x et y étant soulignées ou non).

(RG2) correspond au schéma d'exclusion suivant : $xyxy$ (lettres soulignées ou non).

Filtrer par ces Règles Générales consiste à exclure les S-mots possédant un de ces motifs. Nous donnons une expression du S-langage résultant restreinte aux trois processus concernés en union de S-langages élémentaires :

$R = p4 p4 \{ p5, p6 \} [p5 \otimes p6] \cup p4 \{ p4, p5, p6 \} [p5 \otimes p6] \cup p4 \{ p5, p6 \} [p5 \otimes p6] p4 \cup p4 p4 p5 \{ p5 \otimes p6 p6 \} \cup p4 \{ p4, p5 \} [p5 \otimes p6 p6] \cup p4 p5 p5 p4 p6 p6 \cup p4 p5 p5 \{ p4, p6 \} p6 \cup p4 p5 [p5 \otimes p6 p6] p4$

Choix de représentations : Le langage correspond à 26 situations temporelles possibles entre les procès $P4$, $P5$, $P6$ sur les 409 avant prise en compte des informations temporelles linguistiques utilisées et à $13 * 26 * 13$ (4 394) situations globales entre l'ensemble des 6 procès. D'autres informations temporelles contextuelles peuvent être prises en compte pour réduire l'ensemble des possibilités. Nous avons choisi par exemple la solution par défaut de Battistelli (2000) entre les états, consistant à faire coïncider les trois états. Ce qui réduit l'espace des solutions à 26. La figure suivante représente deux de ces configurations possibles.

4. Conclusion

Dans cet article nous avons mis en évidence l'intérêt des S-langages pour représenter les informations temporelles linguistiques, souvent largement sous-spécifiées, en illustrant notre démarche dans le modèle de Desclés. Nous nous proposons de suivre la même démarche dans d'autres modèles, et d'étudier systématiquement les parties convexes des treillis correspondant aux S-langages domaines de ces modèles afin d'améliorer la complexité des calculs pour obtenir une implantation utile.

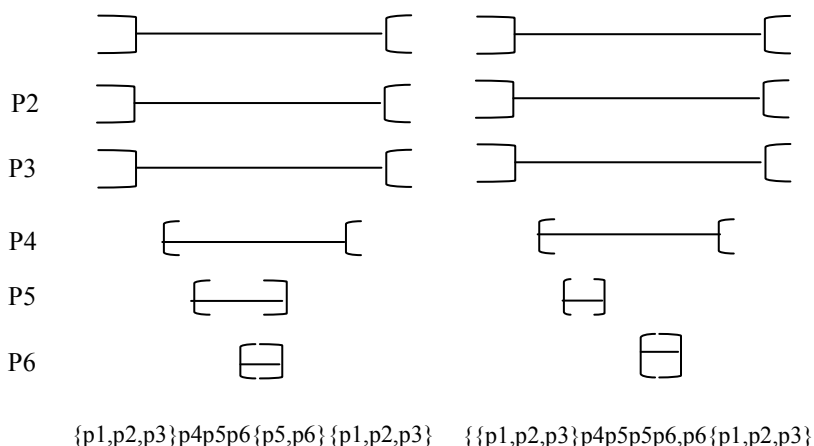


Figure 4 : Deux configurations possibles et leurs S-mots

Références

- Allen, J. (1983). Maintaining Knowledge about Temporal Intervals, *Communications of the ACM* 26/11 : 832-843.
- Autebert, J.-M. (1987). *Langages Algébriques*, Paris : Masson.
- Autebert, J.-M. ; Schwer R. S (2003). On generalized Delannoy Paths, *SIAM Journal on Discrete Mathematics* 16/2 : 208-223.
- Balaudé, J.-F. ; Wolff F., (éds), (2005). *Aristote et la pensée du temps*, Nanterre : PUPX.
- Battistelli, D. (2000). *Passer du texte à une séquence d'images : analyse spatio-temporelle de textes, modélisation et réalisation informatique (système SPAT)*, Thèse de doctorat, Université Paris IV - Sorbonne.
- Battistelli, D. ; Minel J.-L. ; Picard E. ; Schwer S. (2004). Temporalité linguistique et S-Langages, Actes *TALN'04* : Fès.
- Bessière, C. & al (1997). Dossier Raisonnement temporel et spatial, *Bulletin de l'AFIA* 29.
- Borillo, A. & al (2003). Tense and Aspect, *Handbook of French Semantics*, in : F. Corblin ; H. de Swart, (eds), Stanford : CSLI.
- Bras, M. (1990). *Calcul des structures temporelles du discours*, thèse de doctorat, Université Paul Sabatier : Toulouse.
- Couturat, L. (1901). *La Logique de Leibniz*, Paris : Felix Alcan.
- Demirdache, H. ; Uribe-Etxebarria, M. (2002). Grammaire des prédicats spatiotemporels : temps, aspects et adverbes de temps, in : B. Laca (éd.),

- Temps et Aspect. De la morphologie à l'interprétation*, Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- Desclés, J.-P. (1989). State, Event, Process and Topology, *General Linguistics* 29(3) : 159-200.
- Desclés, J.-P. ; Guentchéva Z. (à paraître). *Temps et aspects*.
- Gosselin, L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Coll. Champs Linguistiques, Duculot.
- Kamp, H. (1979). Events, Instants and Temporal Reference, in : R. Bäurle ; U. Egli ; A. von Stechow, (eds), *Semantics from Different points of view*, Berlin : Springer Verlag, 376-417.
- Kamp, H. ; Reyle, U. (1993). *From discourse to logic*. Dordrecht : Kluwer Academic Publisher.
- Moeschler, J. & al. (1998). *Le temps des événements*. Paris : Kimé.
- Reichenbach, H. (1947). *Elements of Symbolic Logic*, New York : Free Press.
- Russell, B. (1929). *La méthode scientifique en philosophie (notre connaissance du monde extérieur)* ; Edition française, Vrin.
- Saussure, L. de (2003). *Temps et pertinence*, Bruxelles : De Boeck / Duculot.
- Schwalb, E. ; Vila, L. (1998). Temporal Constraints : A survey, *Constraints* 3-2 : 129-149.
- Schwer, R. S. (2002). S-arrangements avec répétitions, *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, Série I 334 : 261-266.
- Vet, C. (2007). The descriptive inadequacy of Reichenbach's tense system : A new proposal, *Cahiers Chronos* 17: 7-25
- Whitehead, A. (1920). *The concept of nature*, Cambridge : Cambridge University Press.

Référentiels et ordonnancements temporels dans les textes

Delphine BATTISTELLI

Marie CHAGNOUX

Jean-Pierre DESCLES

LaLICC UMR 8139 (Université Paris IV, CNRS)

1. Introduction

Si tout lecteur est capable de rétablir sur un « axe » – ou « référentiel » – temporel unique la chronologie de situations comme relatées dans le texte (1), il n'en va pas de même pour le texte (2) qui nécessite le recours à des référentiels différents pour pouvoir rendre compte du discours direct et du discours indirect à l'œuvre dans ce texte.

- (1) La mère envoya son projet après avoir passé des nuits à le rédiger, puis elle attendit cette autorisation.¹
- (2) Zoé a indiqué mardi qu'elle arriverait jeudi à Paris. « J'arriverai demain à Paris », a déclaré Félix le même jour.

La problématique que nous adressons ici concerne l'ordonnancement temporel dans les textes en tenant compte de différents types de prises en charges énonciatives. Cette problématique ne peut être abordée selon nous qu'en approfondissant la notion de « référentiel temporel » proposée par Descles (1995) en l'articulant explicitement avec certains principes de calcul d'ordonnancement temporel déjà largement développés dans la littérature du temps et de l'aspect. Précisons toutefois que contrairement à certains auteurs, comme Moeschler (1993), Asher (1996), Ter Meulen (1997) ou de Saussure (2003) qui estiment nécessaire d'introduire rapidement les connaissances pragmatiques dans le calcul des relations temporelles entre propositions, nous pensons, à l'instar de Descles (1994), Vet (1994) ou encore Gosselin (1996), qu'avant de faire intervenir ce type de connaissances, il est indispensable de chercher à mettre à jour le plus possible de contraintes marquées linguistiquement. Dans cette perspective, nous nous proposons d'étudier non seulement la sémantique de marqueurs linguistiques tels que les temps verbaux, les connecteurs temporels ou les adverbiaux temporels mais aussi des référentiels différents sur lesquels situer temporellement les propositions.

¹ Duras M. (1950), *Un barrage contre le Pacifique*, Gallimard, p. 29.

Notre approche prend place dans une perspective d'automatisation qui nécessite l'élaboration d'un ensemble exhaustif de règles d'analyse temporelle des textes en se basant sur l'exploitation des seuls indices linguistiques. Elle articule trois composantes : (i) la reconnaissance et la modélisation des indices supportant l'information temporelle ; (ii) la prise en compte de l'organisation du texte en référentiels distincts ; (iii) l'écriture de règles d'ordonnement permettant d'agencer temporellement les propositions, sur un même référentiel ou entre des référentiels distincts. A notre connaissance, aucun travail de ce type n'a encore été proposé.

Cet article présente successivement ces composantes. Ainsi, la première partie présente le modèle d'organisation et d'analyse des marqueurs linguistiques ; la seconde partie montre qu'une analyse du texte en référentiels permet d'organiser les propositions dans une structure hiérarchisée ; la dernière partie détaille les principes de calcul des relations temporelles entre propositions à l'intérieur de cette structure hiérarchisée.

2. Modèle d'organisation des marqueurs aspecto-temporels

Afin de procéder au calcul des relations temporelles entre situations, il est nécessaire, dans un premier temps, d'identifier tous les supports potentiels d'information temporelle qui serviront à agencer les propositions entre elles. On distingue communément quatre types de marqueurs : les temps grammaticaux (auxquels correspondent différentes valeurs aspecto-temporelles), les connecteurs (qui participent explicitement au calcul des relations temporelles entre propositions), d'autres indices temporels tels que des dates ou des marqueurs de durées (qui peuvent inscrire les situations dans un système calendaire) et enfin des indices typographiques tels que le guillemet ou le point (qui ouvrent ou ferment des espaces de validation). Une fois les marqueurs identifiés, différents mécanismes doivent être explicités pour le calcul des relations temporelles, sachant que ces mécanismes, comme nous le verrons plus loin, ne sont pas totalement indépendants du modèle dans lequel les marqueurs linguistiques sont interprétés.

2.1. Temps, aspect et narration

Il est d'usage de distinguer clairement la succession linéaire des propositions d'un texte de l'ordonnement temporel des situations qu'elles dénotent, cet ordonnement pouvant prendre des configurations très diverses. S'il arrive qu'il y ait isomorphisme exact entre les deux structures, c'est cependant loin d'être toujours le cas, qu'il s'agisse par exemple de retours en arrière (analepses) ou bien de relations de recouvrement partiel ou total entre situations. Le texte (1) montre bien cette absence d'isomorphisme. A partir des formes verbales conjuguées (*envoya*, *avoir passé* et *attendit*) et des

connecteurs (*après* et *puis*), le lecteur comprend que la mère a d'abord passé des nuits à rédiger son projet, puis qu'elle l'a envoyé, et qu'elle a ensuite attendu. Dans ce type d'exemple, l'exploitation des seuls indices linguistiques permet le calcul de l'ordonnancement temporel entre les propositions ; c'est aussi le cas pour un texte un peu plus long comme le texte (3). Cependant, dans ce dernier, et contrairement au texte (1), les relations temporelles entre propositions ne sont pas toutes explicitement marquées à l'aide de connecteurs temporels tels que *puis* ou *après* par exemple.

- (3) Pendant que je montais les marches du perron en cherchant mes clés, un souffle de vent bienvenu balaya la rue, chassa à travers la chaussée des papiers de bonbon, envoya des cannettes vides s'entrechoquer comme les cloches d'un carillon. Un vieux journal glissa sur le trottoir en chuchotant comme une maîtresse défunte ².

La mise en évidence de la chronologie des situations décrites dans le texte (3) nécessite le recours à des règles d'ordonnancement temporel qui rendent compte du fait que les valeurs aspectuelles des propositions codent certaines instructions relatives à l'organisation temporelle des propositions entre elles, et ceci de manière indépendante des autres marqueurs explicites que sont les connecteurs temporels ou les adverbes. A ce sujet, Lyons (1990, 330) ³ souligne que, aspectualisée d'une certaine façon, une situation est en effet alors assujettie à une logique des relations temporelles qui détermine l'acceptabilité et l'inacceptabilité de certaines combinaisons de notions aspectuelles. Les exemples (4.a) à (4.e) illustrent directement ce point puisque leur analyse temporelle repose essentiellement sur l'examen du contraste aspectuel entre deux propositions.

- (4) a. (P1) Félix est arrivé. (P2) Zoé est partie.
 b. (P1) Félix est arrivé (P2) après que Zoé est partie.
 c. (P1) Félix est arrivé. (P2) Zoé était partie.
 d. (P1) Félix est arrivé. (P2) Zoé partait.
 e. (P1) Félix étant arrivé, (P2) Zoé partit.

Dans les séquences narratives (4.a) et (4.e), l'ordre temporel entre les propositions P1 et P2 correspond à leur ordre linéaire : on a ainsi Sit1 < Sit2, Sit1 et Sit2 étant les situations dénotées respectivement par P1 et P2 et '<' la relation temporelle de précédence. Dans les exemples (4.b) et (4.c), c'est l'ordre temporel Sit2 < Sit1 qui prévaut : dans (4.b), il est imposé par la marque explicite d'ordonnancement temporel que constitue le connecteur

² Connolly J. (2001), *Tout ce qui meurt*, Presses de la Cité, p. 142.

³ En référence aux travaux de Miller et Johnson-Laird (1976).

*après que*⁴ ; dans (4.c), il découle de l'utilisation du passé composé pour P1 et du plus-que-parfait pour P2. Dans (4.d), on a Sit2 qui recouvre temporellement Sit1, ce qui est initié par le contraste aspectuel entre le passé composé et l'imparfait. Nous rendons compte des principes d'ordonnement temporel instruits exclusivement par l'interprétation des temps verbaux à l'aide de règles dites « par défaut » présentées dans Battistelli (2000). La figure 1 présente ces règles temporelles (notées RT) qui s'appliquent quand il n'y a pas d'autres marqueurs aspecto-temporels que les temps verbaux et qui permettent d'ordonner temporellement toute proposition Pi suivie dans le texte de toute proposition Pj, ces propositions pouvant dénoter soit un état, soit un événement, soit un processus – selon la typologie aspectuelle de Comrie (1976), Desclés (1980), ou encore Lyons (1990).

	RT1	RT2	RT3	RT4
Pi 	processus	événement	processus	événement
Pj  j > i	événement	processus	processus	événement
relations	RENCONTRE 	INCLUSION 	COINCIDENCE FINALE 	SUCCESION 
RT5 RT6	Tout état recouvre l'ensemble des autres des autres procès Tous les états sont dans une relation d'égalité			
	EGALITE 			

Figure 1 : Règles d'ordonnement temporel entre procès linéairement ordonnés

Il convient de souligner ici que, de manière générale, les mécanismes de calcul des relations temporelles ne sont pas totalement indépendants du modèle dans lequel les marqueurs linguistiques sont interprétées : à la fois parce que cette interprétation a lieu dans le cadre d'une certaine typologie aspectuelle mais aussi parce que cette typologie peut être elle-même formalisée et interprétée dans un certain modèle mathématique. Ainsi, dans le cadre spécifique que constitue l'interprétation de notions aspectuelles à l'aide

⁴ Pour l'étude des connecteurs temporels en français, on pourra se reporter entre autres à Sakagami (1997) et à Bras & al. (2003).

d'intervalles topologiques selon Desclés (1980, 1989), certains ordonnancements temporels deviennent impossibles. Le cas de la figure 2 en constitue un exemple. Il illustre une concomitance impossible entre la borne finale fermée d'un premier intervalle I_1 avec la borne initiale fermée d'un deuxième intervalle I_2 , quelle que soit par ailleurs la nature topologique (ouverte ou fermée) de la borne initiale de I_1 et de la borne finale de I_2 ⁵.

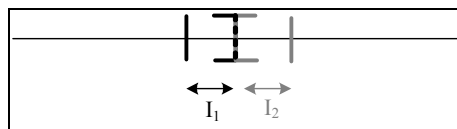


Figure 2 : Exemple de relation impossible entre intervalles topologiques

Afin d'analyser plus en détail l'exemple du texte (3), mais aussi afin d'ouvrir notre problématique à d'autres types de textes, nous rappelons tout d'abord brièvement le modèle d'analyse et de représentation dans lequel nous situons (pour une présentation plus complète, voir Desclés et Guentchéva à paraître).

2.2. Calcul de l'ordonnancement temporel dans le modèle de Desclés et Guentchéva

Le modèle adopté pour notre analyse propose d'une part une distinction aspectuelle entre état, événement et processus (Desclés 1980, 1989) et d'autre part une organisation discursive en référentiels (Desclés 1995). Nous n'explicitons pas en détail ici les principes de l'attribution des valeurs aspectuelles et nous insisterons plutôt sur les principaux éléments du modèle qui permettent le calcul de l'ordonnancement temporel pour des segments d'un même texte appartenant à des référentiels temporels différents.

2.2.1. Première étape : segmentation en propositions et analyse aspectuelle

La première étape consiste à considérer le texte comme une suite d'unités⁶ auxquelles des valeurs aspectuelles sont attribuées. Nous soulignons dans la

⁵ Ce type de contrainte, induite par le modèle mathématique de représentation, conduit à rendre impossible toute une famille de relations temporelles entre situations. Nous renvoyons à Battistelli & al. (2004) pour une réflexion sur les types de relations temporelles contraintes linguistiquement.

⁶ L'unité choisie ici est celle de la proposition. Par proposition, nous entendons l'unité textuelle associée à une occurrence verbale ou à une occurrence

représentation (3') du texte (3) les éléments qui concourent à l'attribution de telle ou telle valeur ⁷.

(3')	(P1) Pendant que je montais les marches du perron	[PROCESSUS]
	(P2) en cherchant mes clés,	[PROCESSUS]
	(P3) un souffle de vent bienvenu balaya la rue,	[ÉVÈNEMENT]
	(P4) chassa à travers la chaussée des papiers de bonbon,	[ÉVÈNEMENT]
	(P5) envoya des cannettes vides (...).	[ÉVÈNEMENT]
	(P6) Un vieux journal glissa sur le trottoir	[ÉVÈNEMENT]
	(P7) en chuchotant comme une maîtresse défunte.	[ÉVÈNEMENT]

2.2.2. Seconde étape : analyse temporelle

Les relations temporelles entre propositions sont visualisées à l'aide d'un diagramme temporel où chaque proposition est associée à un intervalle topologique disposé sur un axe temporel. A la valeur d'état est associée un intervalle ouvert, à celle d'événement un intervalle fermé et à celle de processus un intervalle fermé à gauche et ouvert à droite. La deuxième étape s'appuie sur les résultats de la première étape et sur la présence de certains marqueurs tels que des connecteurs pour calculer les relations temporelles entre les différentes propositions. Nous présentons ici les résultats de l'analyse temporelle étape par étape. Dans le texte (3), la conjonction *pendant que* suivie d'une situation processuelle dans P1 permet de déduire que les situations suivantes – tant qu'elles sont événementielles – seront incluses dans la situation dénotée par P1. La figure 3 établit schématiquement cette procédure de mise en relation temporelle de situations.

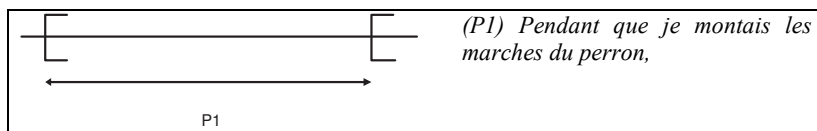


Figure 3 : Représentation de P1

adverbiale de temps. Pour plus de détails sur les principes théoriques de la segmentation automatique en propositions, nous renvoyons à Wonsever (2004).

⁷ Sans rentrer dans le détail de la procédure d'attribution de telle ou telle valeur, notons cependant que dans ce modèle un temps grammatical donne lieu à plusieurs interprétations aspectuelles selon le contexte. Par exemple, le passé composé peut renvoyer à la valeur d'événement dans le contexte de la phrase « Hier, il a déjeuné à 5h » ou à la valeur d'état résultant dans le contexte de la phrase « Il a déjà déjeuné, pas besoin de l'inviter ».

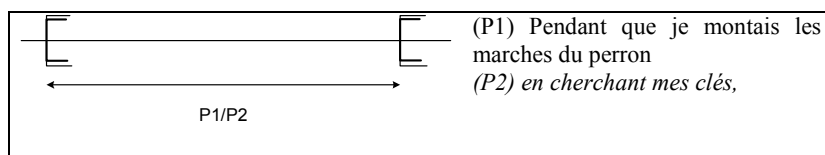


Figure 4 : Intégration de P2 dans la représentation

Le gérondif dans P2 invite à une identité de valeur aspectuelle entre P2 et P1 et à une relation de concomitance des zones de validation temporelle de ces deux propositions (cf. fig. 4)⁸. En l'absence d'autres marqueurs temporels que les temps verbaux (ici quatre passés simples), les quatre intervalles correspondant aux quatre propositions P3, P4, P5 et P6 se situent dans une relation temporelle de succession (cf. règle RT4, fig. 1) et sont inclus dans la zone temporelle commune à P1 et P2 (cf. fig. 5).

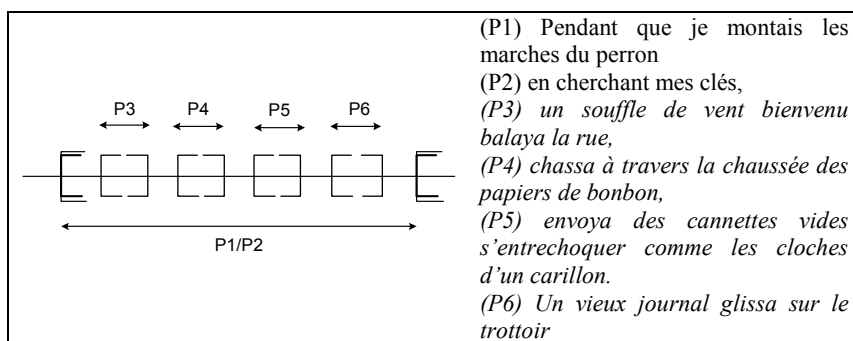


Figure 5 : Intégration de P3, P4, P5 et P6 dans la représentation

Enfin, si l'on considère que P7 a une valeur aspectuelle d'événement, la situation dénotée par celle-ci coïncide avec celle de P6. La figure 6 correspond alors au diagramme temporel final du texte.

⁸

Dans l'analyse présentée ici, nous avons en effet choisi d'associer au gérondif les caractéristiques suivantes : (i) une proposition contenant un gérondif renvoie à la valeur aspectuelle correspondant à celle de la proposition associée ; (ii) il y a toujours concomitance entre les intervalles de validation des deux propositions. Il va sans dire qu'une proposition contenant un gérondif pourrait également être analysée comme renvoyant à la valeur de processus. Les études actuelles sur le gérondif ne nous permettent pas de favoriser l'une ou l'autre de ces deux interprétations.

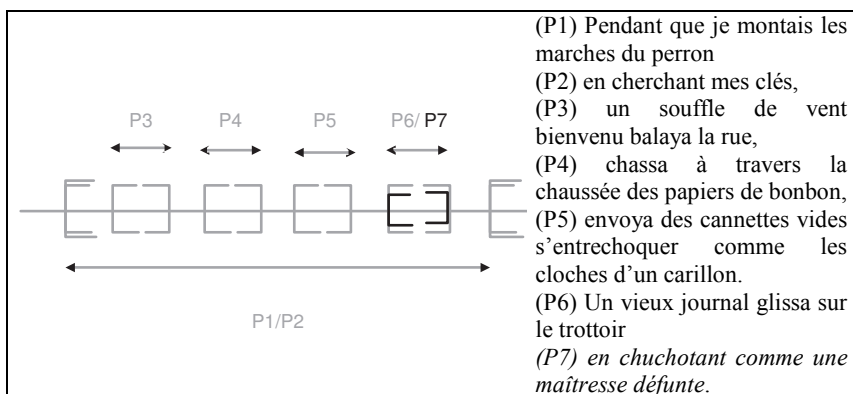


Figure 6 : Intégration de P7 dans la représentation (représentation finale du texte 3)

Le texte (3), tout comme d'ailleurs le texte (1), renvoie au « référentiel du non actualisé » selon la terminologie de Desclés (1995). A ce référentiel, nous associons des modes (ou mécanismes) d'organisation temporelle particuliers. Dans la troisième partie, nous présenterons d'autres référentiels auxquels correspondent justement ces autres modes d'organisation temporels des procès. Auparavant, nous montrons comment l'analyse d'un texte, plus complexe, nécessite de faire intervenir une structuration en référentiels organisés. Cette structuration est particulièrement pertinente pour ce texte puisqu'elle permet de rendre compte des différentes prises en charge énonciatives des discours directs et indirects.

3. Modèle de structuration temporelle des textes

3.1. Les référentiels temporels

Le texte (3) montre l'exemple d'un texte temporellement homogène selon Chagnoux (2004), c'est-à-dire un texte qui premièrement se caractérise par un emploi homogène des temps grammaticaux (avec par exemple l'alternance imparfait / passé simple) et deuxièmement permet de calculer directement les relations entre procès sans prendre en compte des formes d'organisation discursive comme les référentiels. Au contraire, le texte (4) introduit des ruptures qui posent un certain nombre de problèmes pour le calcul de l'ordonnancement temporel ; prenons par exemple les propos rapportés du directeur général : ils sont en rupture avec ceux du journaliste auteur de ce texte.

- (4) NTT DoCoMo, premier opérateur japonais de téléphonie mobile, a indiqué mardi qu'il attendait sur l'exercice en cours une croissance du nombre de ses abonnés inférieure de 30% à celle de l'exercice précédent. « Je pense

que la croissance nette du nombre de nos abonnés atteindra cette année environ 70% du chiffre de l'an dernier », a déclaré mardi à Reuters Keiji Tachikawa, directeur général de DoCoMo⁹.

Ainsi, la situation dénotée par *je pense* ne peut être considérée comme concomitante avec le processus énonciatif du journaliste mais bien avec celui de l'auteur des propos. Pour aborder ce type de problème, il est alors nécessaire de proposer une représentation du texte rendant compte de son organisation en différentes composantes discursives articulées entre elles. Dans cette perspective, nous adoptons l'organisation en référentiels proposée par Desclés (1995) où les référentiels sont présentés comme permettant de construire une représentation du texte à plusieurs niveaux hiérarchisés et articulés entre eux. Cette représentation de la référence complexe rend compte de la disposition dialogique des co-énonciateurs, de la dimension spatiale et de la dimension temporelle, mais seuls les référentiels temporels sont ici utilisés dans la représentation. Ils ont été présentés plus en détail dans Chagnoux & *al.* (à paraître) où le référentiel temporel, à l'instar de Desclés (1995), est défini comme « la représentation d'un ensemble structuré d'instants et d'intervalles où ni les actants ni les lieux ne sont représentés, cependant les coordonnées des actants et des lieux interviennent dans la construction du référentiel ».

Il est à noter que le principe visant à qualifier des segments textuels selon qu'ils expriment ou non une certaine rupture par rapport à l'énonciateur a déjà été adopté par Benveniste (1966) et Weinrich (1973). Nous nous démarquons cependant de la dichotomie discours/histoire proposée par ces derniers pour trois raisons : (i) alors que cette dichotomie caractérise des types de textes, les référentiels caractérisent des segments dans un seul et même texte ; (ii) notre typologie est plus complexe qu'une simple dichotomie comme nous le verrons plus loin ; (iii) nous proposons une structuration des textes en référentiels hiérarchisés et organisés entre eux. Le système des référentiels sera présenté plus en détail dans la troisième partie, mais le traitement de l'exemple (3) nous permet de montrer d'ores et déjà le fonctionnement d'un de ces référentiels, le référentiel énonciatif.

Toute énonciation s'organise à partir du référentiel énonciatif de l'énonciateur qui peut être représenté par la figure 7. Ce référentiel se structure autour du processus énonciatif qui sépare la partie où se situent les procès réalisés, comme *je suis venue hier*, de la partie du non-réalisé auquel appartient un procès comme *je viendrai demain*.

⁹ Extrait du 10 Avril 2002 du corpus *Mobile News*, propriété de l'entreprise Mondeca.

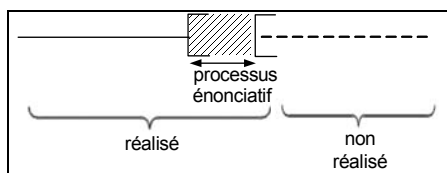


Figure 7 : Représentation du référentiel énonciatif

Tous les procès situés sur ce référentiel seront donc organisés par rapport au processus énonciatif : soit dans la partie « réalisé », soit en concomitance avec ce processus, soit dans la partie « non-réalisé ». Le référentiel énonciatif étant propre à un énonciateur donné, tout propos rapporté impliquera l'ouverture d'un nouveau référentiel. C'est ce phénomène qui est à l'œuvre dans le texte (4).

3.2. Exemple de texte non temporellement homogène

La structuration en référentiels est particulièrement pertinente dans l'analyse du texte (4) puisqu'elle permet de rendre compte des différentes prises en charge énonciatives.

3.2.1. Première étape : segmentation en propositions et analyse aspectuelle

- (4') (P1) NTT DoCoMo , premier opérateur japonais de téléphonie mobile, a indiqué mardi qu' [ÉVÈNEMENT]
 (P2) il attendait sur l'exercice en cours une croissance du nombre de ses abonnés inférieure de 30% à celle de l'exercice précédent [PROCESSUS]
 (P3) « Je pense que [PROCESSUS]
 (P4) la croissance nette du nombre de nos abonnés atteindra cette année environ 70% du chiffre de l'an dernier », [ÉVÈNEMENT]
 (P5) a déclaré mardi à Reuters Keiji Tachikawa, directeur général de DoCoMo. [ÉVÈNEMENT]

3.2.2. Seconde étape : analyse temporelle

On peut distinguer les propositions qui appartiennent au référentiel énonciatif global (celui de l'auteur de l'article) des propositions qui appartiennent au

référentiel d'un autre énonciateur ¹⁰. Ainsi, l'occurrence du déictique *mardi* conduit à situer l'événement dénoté par P1 sur ce référentiel énonciatif global. Par ailleurs, l'utilisation d'un temps du passé conduit à situer cet événement dans la partie « réalisé » de ce référentiel. L'occurrence verbale *a indiqué* suivie de la conjonction *que* marque l'ouverture d'un nouveau référentiel énonciatif (qualifié de local) où vont s'organiser les situations décrites par l'entité NTT DoCoMo (cf. fig. 8). La relation de rupture entre ces deux référentiels est représentée par un arc étiqueté par le symbole #.

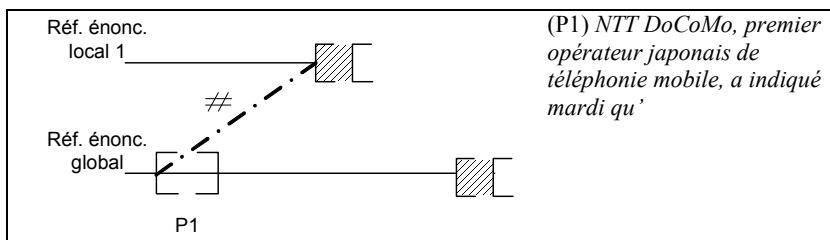


Figure 8 : Représentation de P1

La citation directe introduite par P1 conduit à situer le procès de P2 non pas par rapport au processus énonciatif du référentiel énonciatif premier, mais par rapport au processus énonciatif de ce nouveau référentiel associé à *NTT DoCoMo* (cf. fig. 9).

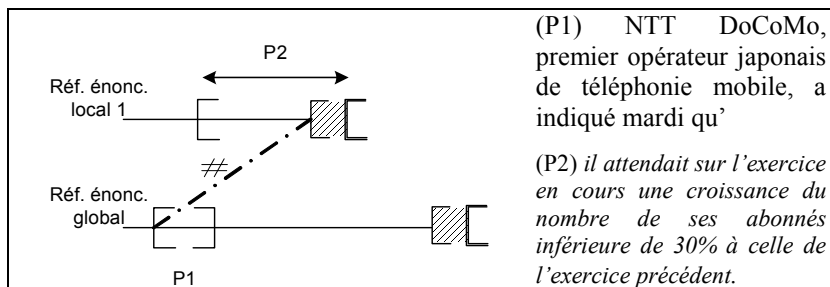


Figure 9 : Intégration de P2 dans la représentation

La présence d'un guillemet indique l'ouverture d'un second référentiel énonciatif local, sans que celui-ci ne puisse pour l'instant trouver un ancrage sur le référentiel énonciatif global. Le procès *je pense* est également en

¹⁰ Pour simplifier l'analyse, nous ne faisons pas de distinction dans cette partie de l'article entre le discours direct et indirect ; cette distinction sera posée dans la troisième partie.

concomitance partielle ¹¹ avec le processus énonciatif (cf. fig. 10). Le procès de P4 étant au futur, il est situé dans la partie « non-réalisé » du référentiel énonciatif local 2 (cf. fig. 11).

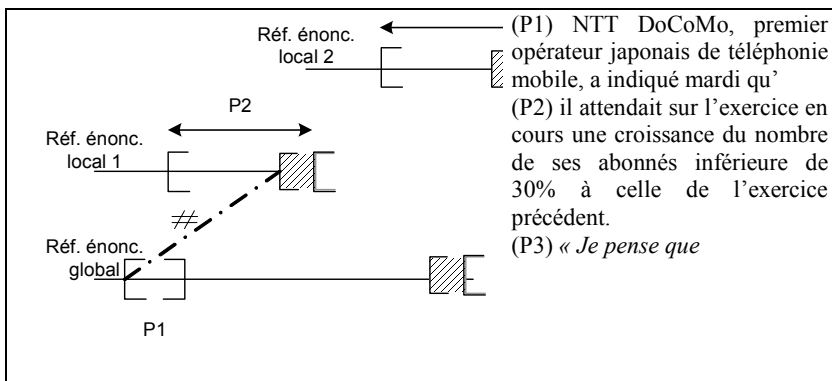


Figure 10 : Intégration de P3 dans la représentation

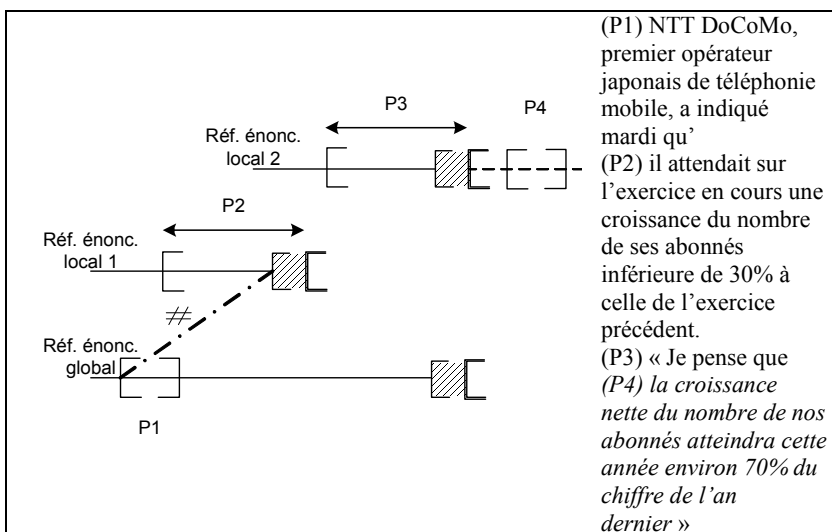


Figure 11 : Intégration de P4 dans la représentation

L'ancrage du référentiel énonciatif local 2 est réalisé *a posteriori* via la proposition P5 grâce au marqueur *a déclaré*. C'est l'événement situé sur le référentiel énonciatif global qui en a permis l'ouverture (cf. fig. 12).

¹¹ Il n'est pas possible de décider si le procès *je pense* est parfaitement concomitant avec le processus énonciatif.

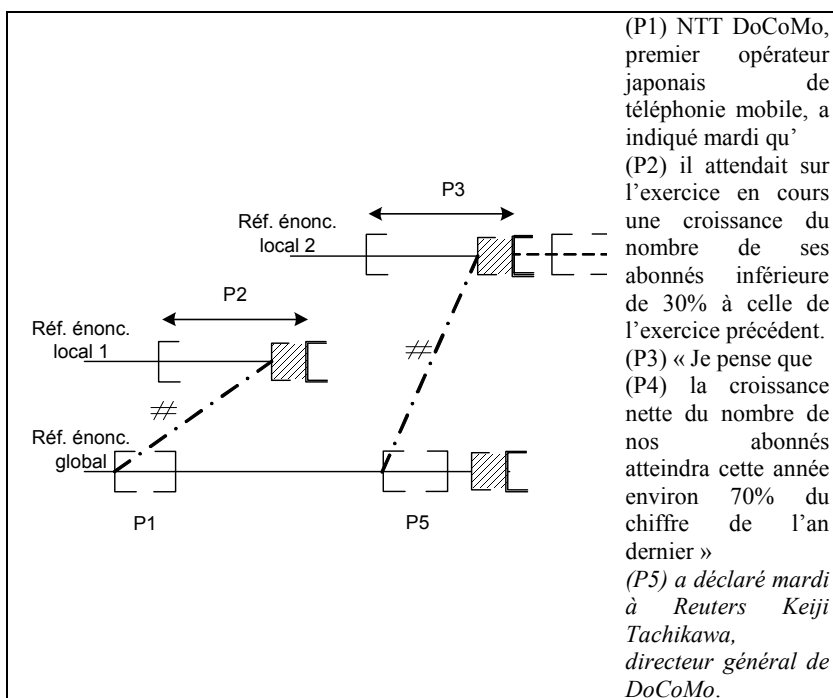


Figure 12 : Intégration de P5 dans la représentation (représentation finale du texte 4)

3.3. Représentation dynamique de la structuration textuelle en référentiels

Un diagramme tel que celui de la figure 12 restitue donc l'organisation temporelle de l'ensemble des propositions d'un texte. Cette organisation est non linéaire et seule la prise en compte de la notion de référentiel permet d'accéder à cette véritable structure temporelle. Dans la figure 13, nous mettons l'accent sur la dynamique de la compréhension d'un texte où le lecteur passe d'un référentiel à un autre grâce à la présence de marqueurs linguistiques appartenant aux différentes propositions du texte ¹².

¹² Nous renvoyons à Battistelli & Chagnoux (2005) pour une présentation plus détaillée de ce type de représentation de la dynamique temporelle d'un texte.

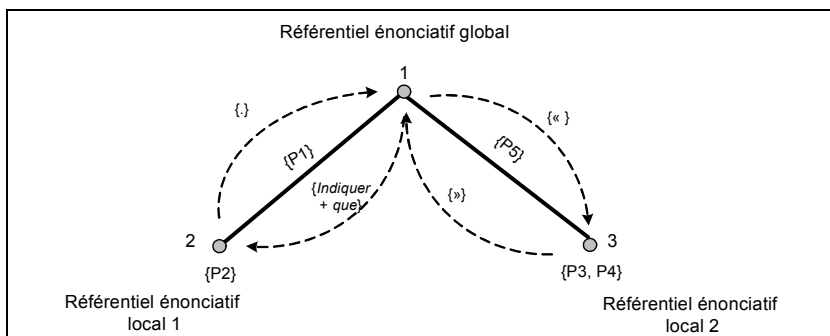


Figure 13 : Représentation de la dynamique référentielle du texte 4

Les différents référentiels intervenant dans le texte 4 y sont symbolisés par des points et les relations entre référentiels par des traits gris. L'indice linguistique *indiquer* suivi de *que* permet la mise en relation du référentiel énonciatif global (à partir duquel la temporalité d'un texte est toujours interprétée) avec un premier référentiel énonciatif local ; ce dernier sera clos par la marque typographique du point, ramenant ainsi au référentiel énonciatif global. La marque typographique du guillemet ouvre un nouveau référentiel énonciatif local, qui se clôt grâce à la marque typographique de fermeture du guillemet. La proposition P5 assure la relation entre ces deux derniers référentiels. On remarque ainsi que certaines propositions – P1 et P5 dans le cas du texte (4) – peuvent déclencher l'ouverture de référentiels ; nous verrons plus loin que la prise en compte d'autres référentiels amènera à complexifier encore la représentation de la figure 13.

4. Référentiels temporels et ordonnancement temporel dans les textes

Dans la partie précédente, nous avons montré que la prise en compte de l'organisation textuelle en référentiels est une condition nécessaire pour calculer les relations temporelles entre des propositions dans des textes complexes contenant par exemple des propos rapportés. Nous abordons maintenant plus en détail les principes de calcul de l'ordonnancement temporel *intra*-référentiel (c'est-à-dire dans un référentiel donné) et *inter*-référentiels (c'est-à-dire entre référentiels), en commençant par un bref rappel de la typologie des référentiels temporels telle qu'elle a été proposée par Desclés (1995) et précisée par Chagnoux & al. (2005)¹³.

¹³ Nous ne présentons ici qu'une partie de cette typologie des référentiels.

4.1. Ordonnement temporel sur un référentiel

Nous avons déjà présenté en détail le *référentiel énonciatif* où les différents procès qui s'y inscrivent sont, tous et toujours, situés en relation (d'antériorité, de concomitance ou de postériorité) avec le processus énonciatif. Ce dernier constitue en quelque sorte le « point d'ancrage » à partir duquel vont s'ordonner ensuite les différents procès. Au contraire, les procès qui s'inscrivent dans le *référentiel du non-actualisé*, au-delà du fait qu'ils sont en rupture avec le processus énonciatif, trouvent un autre type d'ancrage. Celui-ci est lié le plus souvent à une date comme dans les textes (5) et (6)¹⁴.

- (5) Le 7 janvier 1955, un peu après onze heures du matin, le Pandhit Nehru, Premier ministre de l'Inde, ouvrit la séance de ce qu'on nommerait en France un Conseil des ministres. Il mit immédiatement en discussion les mesures à prendre pour parer à la famine qui ravageait le Bihar [...] ¹⁵.
- (6) Le jeudi 24 octobre 1963, à quatre heures de l'après-midi, je me trouvais à Rome, dans ma chambre de l'hôtel Minerva ; je devais rentrer chez moi le lendemain par avion et je rangeais des papiers quand le téléphone a sonné [...] ¹⁶.

En l'absence d'une date, c'est le premier procès qui est pris comme « point d'ancrage », comme dans l'exemple du texte 7 où toutes les situations vont s'ordonner à partir de la situation dénotée par la proposition *Le vent [...] poussait une brassée de feuilles contre la fenêtre*.

- (7) Le vent, tiède et endormi, poussait une brassée de feuilles contre la fenêtre. Wolf, fasciné, guettait le petit coin de jour démasqué périodiquement par le retour en arrière de la branche. Sans motif, il se secoua soudain, appuya ses mains sur le bord de son bureau et se leva [...] ¹⁷.

Sur le référentiel énonciatif comme sur le référentiel du non-actualisé, on observe, dans l'organisation temporelle, une tendance à la séquentialité : sans connecteurs temporels spécifiques (comme *avant que*, *deux jours plus tôt*,...), les procès se succèdent les uns aux autres. Ce qui les distingue concerne les notions d'ancrage et de repérage. Sur le référentiel énonciatif, l'ancrage se fait par rapport au processus énonciatif ainsi qu'en témoigne le texte (9) où le premier procès est dans le réalisé de l'énonciateur tandis que le deuxième

¹⁴ Ces extraits sont des *incipit* qui permettent de montrer que le calcul de l'ordonnement temporel s'initie à partir de données linguistiques hétérogènes.

¹⁵ Barjavel R. (1973), *Le grand secret*, Presses de la Cité.

¹⁶ Beauvoir S. de (1964), *Une mort très douce*, Gallimard.

¹⁷ Vian B. (1950), *L'herbe rouge*, Toutain.

procès est dans le non-réalisé. Sur le référentiel du non-actualisé, en rupture avec le processus énonciatif, l'ordonnement des procès ne peut se faire qu'entre les procès eux-mêmes (*cf.* texte 10) et suggère une tendance plus forte à la séquentialité.

(9) Je suis allée à la piscine hier et j'irai demain au gymnase.

(10) Il était allé à la piscine le jeudi et irait au gymnase le lendemain.

A partir de ces deux référentiels (énonciatif et non-actualisé), d'autres référentiels peuvent également se déployer, chacun répondant à une organisation temporelle particulière. On distingue en particulier le *référentiel des vérités générales* qui a la particularité de ne contenir que des situations vraies à tout instant ; celles-ci ne s'organisent donc plus par rapport à l'énonciateur ou par rapport aux autres situations du texte. Les propositions étant validées à tout instant de ce référentiel, tout calcul temporel n'est pas pertinent. Ce référentiel est celui des lois (*un triangle a trois côtés*), des proverbes (*la nuit, tous les chats sont gris*), etc.

Le *référentiel des possibles*, signalé en général textuellement par la conjonction *si*, ouvre des possibilités contrefactuelles (comme dans *si tu étais venu, il t'aurait pardonné*) ou éventuelles (comme dans *si tu y vas, je viendrai aussi*). On peut aussi distinguer les référentiels mentaux introduits par des locutions comme *je crois que* ou *je pense que* qui indiquent la position de l'énonciateur par rapport à ses propos. Ainsi, le texte (4) fait appel à un autre référentiel que nous n'avions pas mentionné dans l'analyse précédente. Reprenons les propositions P3 et P4 : « *Je pense que la croissance nette du nombre de nos abonnés atteindra cette année environ 70% du chiffre de l'an dernier* ». La prise en charge énonciative de « *la croissance nette du nombre de nos abonnés atteindra cette année environ 70% du chiffre de l'an dernier* » est modérée par l'occurrence *je pense*. Cette occurrence verbale permet d'ouvrir un référentiel mental. Dès lors, la représentation du texte (4) est complexifiée comme le montre la figure 14.

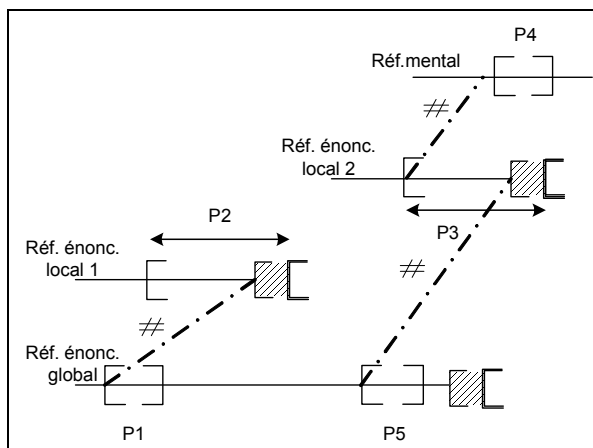


Figure 14 : Représentation temporelle du texte 4

La représentation dynamique de la figure 15 rend compte des indices linguistiques qui permettent le passage d'un référentiel à l'autre.

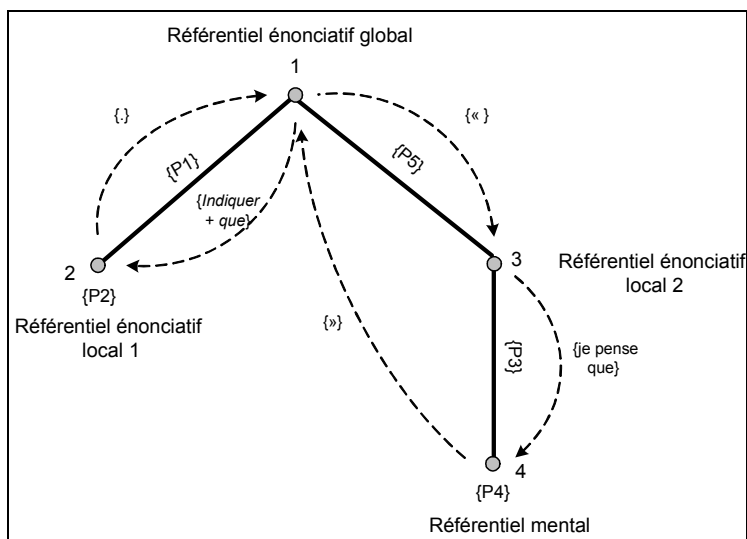


Figure 15 : Représentation de la dynamique référentielle du texte 4

Une fois identifiés dans un texte non seulement les différents référentiels auxquels il fait appel mais aussi l'organisation des procès afférents, il nous faut maintenant proposer un système d'organisation inter-référentiels des procès.

4.2. Ordonnancement temporel entre référentiels distincts

La présentation exhaustive des principales règles de calcul entre les référentiels dépasse les objectifs de cet article ; ici, nous souhaitons simplement illustrer la problématique à partir de quelques exemples significatifs. Ainsi, les exemples (11.a), (11.b) et (11.c), parce qu'ils utilisent des déictiques, permettent de poser simplement le problème du calcul entre référentiels distincts. Ainsi, la question est de savoir comment instancier *demain* ou *le lendemain* dans ces exemples.

- (11) a. Hier, il a dit « je viendrai demain ».
 b. Hier, il a dit qu'il viendrait demain.
 c. Il a dit qu'il viendrait le lendemain.

Dans (11.a), l'ouverture d'un référentiel énonciatif second, *via* le discours direct, à partir du référentiel énonciatif de l'énonciateur permet de faire correspondre *demain* à l'aujourd'hui de l'énonciateur ; dans (11.b), le discours indirect permet de faire correspondre le *demain* au demain de l'énonciateur ; dans (11.c), l'occurrence nominale *le lendemain* indique la rupture avec le référentiel de l'énonciateur et il est donc impossible d'instancier *le lendemain* par rapport à l'acte énonciatif : il faut rechercher ailleurs le « point d'ancrage ».

Considérons maintenant les exemples dans (12)¹⁸ :

- (12) a. On l'a appelé ; enfin, il est venu¹⁹.
 b. Je n'aurais qu'à dire que ma robe n'a pas été prête, que mon cab est venu en retard²⁰.
 c. Mais si, par hasard, elle y est venue à neuf heures du soir, les conjectures qu'un observateur peut se permettre deviennent épouvantables par leurs conséquences²¹.
 d. Tout ce qui est sur la terre, en vient, leur dis-je ; tout ce qui en est venu, y retournera²².

Ces exemples permettent de montrer comment la proposition contenant l'occurrence verbale *est venu* va être traitée sachant qu'elle se situe dans un

¹⁸ Ces exemples sont présentés en détail dans Chagnoux (2006).

¹⁹ Goncourt E. de (1959), *Journal : mémoire de la vie littéraire*, (1878), édition établie par R. Ricatte, Fasquelle et Flammarion, p. 213.

²⁰ Proust M. (1962), *Un amour de Swann*, (1913), in *La Recherche*, édition établie par P. Clarac et A. Ferre, Gallimard, p. 217.

²¹ Balzac H. de (1977), *Histoire des treize*, (1877), édition établie par R. Fortassier, Gallimard, p. 795.

²² Crèvecoeur M. (1801), *Voyage dans la Haute Pensylvanie*, Maradan, p.102.

référentiel différent à chaque exemple. Ainsi, l'exemple (12.a) renvoie à deux propositions situées sur un même référentiel ; on peut donc directement calculer la relation temporelle : la situation dénotée par *il est venu* succède à celle correspondant à *on l'a appelé*. Les deux propositions sont donc dans une relation de succession sur la partie « réalisé » du référentiel énonciatif. En revanche, l'exemple (12.b) montre que le segment *mon cab est venu en retard* n'est pas un événement qui appartient au réalisé et il ne peut donc y avoir de calcul. L'exemple (12.c) place le segment *elle est venue à 9h* sur un référentiel possible éventuel ; comme on ne sait pas si le procès appartient ou non au réalisé, il acquiert un statut particulier au regard des liens temporels qu'il entretient avec les autres procès²³. Enfin, l'exemple (12.d) introduit un référentiel des vérités générales ; le procès *tout ce qui en est venu* peut ainsi être validé à tout instant de tout autre référentiel.

4.3. Zoé et Félix ont-ils une chance de se rencontrer ?

Dans le cas du texte (2) présenté dans l'introduction, nous aimerions également rendre compte du raisonnement temporel que ferait un lecteur pour répondre à la question de savoir si Zoé et Félix ont une chance de se rencontrer. Ce texte présente la même structuration référentielle que le texte (4) et renvoie comme le texte (11) à des problèmes d'instanciation des déictiques dans le référentiel énonciatif ; il nous permet ainsi d'introduire à partir d'un exemple simple la problématique du calcul des relations temporelles entre des propositions placées dans des référentiels différents.

4.3.1. Première étape : segmentation en propositions et analyse aspectuelle

(2')	(P1) Zoé a indiqué /mardi/ qu'	[EVENEMENT]
	(P2) elle arriverait /jeudi/ à Paris.	[EVENEMENT]
	(P3) « J'arriverai /demain/ à Paris »,	[EVENEMENT]
	(P4) a déclaré Félix /le même jour/.	[EVENEMENT]

Par ailleurs, nous associons par défaut à chaque occurrence d'adverbe temporel une valeur d'état.

²³ Dans notre système, nous choisissons de calculer ses liens temporels avec les autres procès en l'étiquetant <éventuel>.

4.3.2. Deuxième étape : analyse temporelle

L'analyse temporelle de ce texte est quasiment identique au texte (4) ; nous pouvons donc directement proposer le schéma de la figure 16.

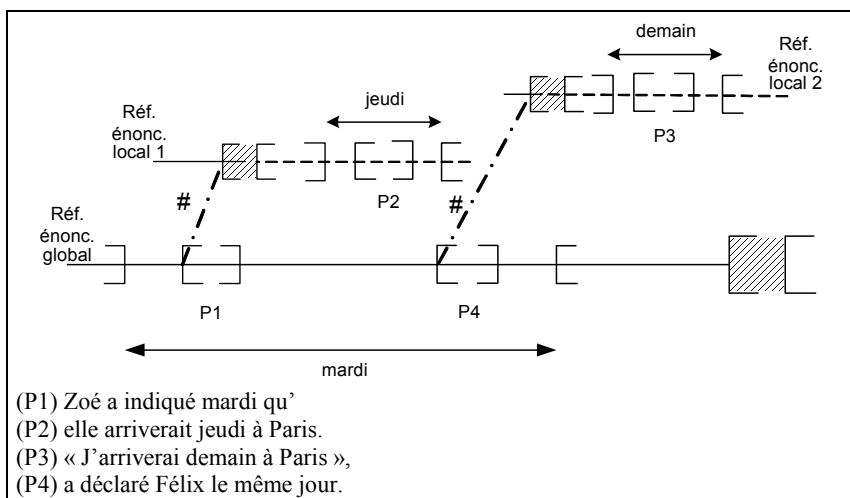


Figure 16 : Représentation du texte (2)

Pour savoir si Zoé et Félix ont une chance de se rencontrer, il faut projeter les différentes situations sur le référentiel énonciatif global afin d'instancier les différents déictiques. On peut tout d'abord projeter le premier référentiel énonciatif local sur le référentiel énonciatif global ; le déictique *jeudi* renvoie à un état qui peut être directement projeté sur le référentiel énonciatif global puisque, situé dans le discours indirect, il peut être instancié par l'énonciateur. On peut donc situer P2 dans la partie « non-réalisé » du référentiel énonciatif global. La figure 17, où la projection est symbolisée par des traits en pointillé, rend compte de cette procédure de mise en relation de référentiels.

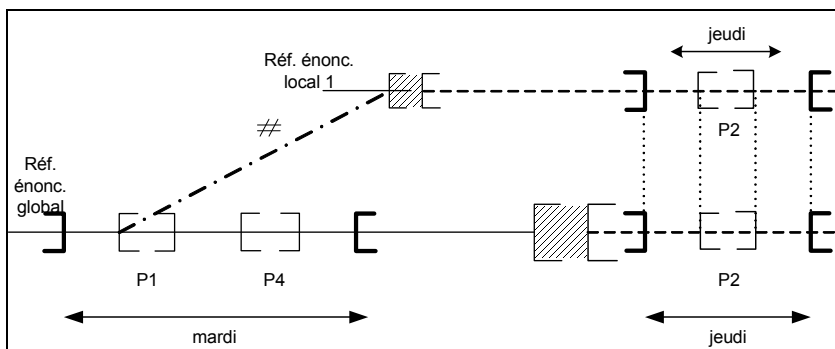


Figure 17 : Projection du référentiel énonciatif local 1 sur le référentiel énonciatif global

La projection du second référentiel énonciatif local est plus complexe puisque le déictique *demain* doit être interprété pour être traité. Cette occurrence ne peut être interprétée que par rapport au processus d'énonciation. Or, sur le référentiel énonciatif global, l'énonciation des propos de Félix est située dans l'intervalle associé à l'occurrence *mardi*. Par conséquent, on en déduit que l'arrivée de Félix est prévue mercredi et qu'il a une chance de rencontrer Zoé uniquement s'il choisit de rester à Paris pour attendre cette dernière qui n'arrivera que jeudi (cf. fig. 18).

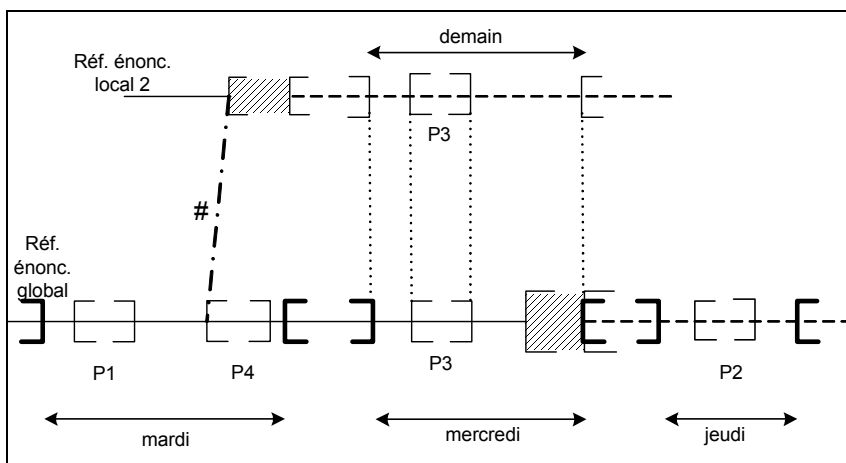


Figure 18 : Projection du référentiel énonciatif local 2 sur le référentiel énonciatif global

5. Conclusion

Pour mener à bien le calcul des relations temporelles entre les propositions d'un texte, nous mettons en place une procédure qui se décompose en trois temps. Dans un premier temps, il faut prendre en compte les différents référentiels sur lesquels s'inscrivent les propositions ; on passe donc d'une organisation linéaire à un graphe de relations inter-référentielles (cf. fig. 15). Dans un deuxième temps, il faut calculer les relations entre les propositions sur chaque référentiel, ces relations pouvant être calculées selon des principes différents en fonction du référentiel dans lequel on se situe. Dans un troisième temps, suivant les propriétés propres à chaque référentiel, il devient possible de projeter les intervalles des procès sur un référentiel unique ; on peut ainsi être amenés par exemple à « écraser » la structure en référentiels sur le référentiel externe pour mettre en évidence les relations entre les procès effectivement réalisés²⁴. Cette dernière étape prend tout son sens dans le cadre d'applications informatisées visant à rendre explicite la chronologie de situations décrites dans des textes.

Références

- Asher, N. (1996). L'interface pragmatique-sémantique et l'interprétation du discours, *Langage* 123 : 130-150.
- Battistelli, D. (2000), *Passer du texte à une séquence d'images : analyse spatio-temporelle de textes, modélisation et réalisation informatique (système SPAT)*, Thèse de doctorat, Université Paris IV - Sorbonne.
- Battistelli, D. ; Minel J.-L. ; Picard E. ; Schwer S. (2004). Temporalité linguistique et S-Langages, Actes *TALN'04* : Fès.
- Battistelli, D. ; Chagnoux M. (2005). *Proposition pour une représentation de la dynamique temporelle des textes sous forme de graphes*, Rapport interne LaLICC.
- Bras M., Le Draoulec A., Vieu L. (2003), Connecteurs et temps verbaux dans l'interprétation temporelle du discours : le cas de *puis* en interaction avec l'imparfait et le passé simple, *Cahiers Chronos* : 11.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1, Paris : Gallimard.
- Chagnoux, M. (2006). *Temporalité et aspectualité dans les textes français : modélisation sémantico-cognitive et traitement informatique*, Thèse de doctorat, Université Paris IV - Sorbonne.

²⁴ Le référentiel externe n'est pas pris en compte à proprement parler dans la typologie des référentiels temporels – celle-ci étant d'ordre linguistique. Cependant, il est possible d'y faire référence explicitement en faisant opérer dessus des projections des situations appartenant aux autres référentiels.

- Chagnoux, M. (2004). La cohérence temporelle dans les textes, *Actes Regards Croisés sur l'Unité Texte*, 17-20 avril 2004, Chypre.
- Chagnoux, M. ; Desclès, J.-P. ; Reppert, D (à paraître). Comment est structuré dynamiquement un texte.
- Comrie, B. (1976). *Aspects*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Desclès, J.-P. (1980). Construction formelle de la catégorie grammaticale du temps et de l'aspect, in : J. David ; R. Martin, (eds), *Notion d'aspect*, Paris : Klincksieck, 198-237.
- Desclès, J.-P. (1989). State, Event, Process and Topology, *General Linguistics* 29(3) : 159-200.
- Desclès, J.-P. (1994). *Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes*, *Études cognitives*, vol. 1, Varsovie: Éditions de l'Académie des Sciences de Pologne.
- Desclès, J.-P. (1995). Les référentiels temporels pour le temps linguistique, *Modèles linguistiques* XVI (2) : 9-36.
- Desclès, J.-P. ; Guentchéva, Z. (à paraître). *Temps et aspects*.
- Gosselin, L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la Neuve : Duculot.
- Lyons, J. (1990). *Sémantique linguistique*, Paris : Larousse.
- Miller, G. A. ; Johnson-Laird, P. N. (1976). *Language and Perception*, Cambridge (Mass) : Harvard University Press.
- Moeschler, J. (1993). Aspects pragmatiques de la référence temporelle: indétermination, ordre temporel et inférence, *Langages* 112 : 39-54.
- Sakagami, R. (1997). *Fonctionnement de quelques connecteurs temporels en français - représentation de relations aspecto-temporelles interpropositionnelles en vue d'un traitement informatique*, Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne.
- Saussure, L. de (2003). *Temps et pertinence*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Ter Meulen, A. (1997). *The dynamic interpretation of tense and aspect*, Boston : MIT Press.
- Vet, C. (1994). Relations temporelles et progression thématique, *Études Cognitives* 1, *Sémantique des Catégories de l'aspect et du Temps*, Warszawa : Académie des Sciences de Pologne, 131-149.
- Weinrich, H. (1973). *Le Temps*, Paris : Le Seuil.
- Wonsever, D. (2004). *Repérage automatique des propositions par exploration contextuelle*, Thèse de doctorat, Université Paris IV - Sorbonne.

Page laissée blanche intentionnellement

Les séquences de connecteurs temporels : ordre et informativité des constituants

Laurent GOSSELIN

Université de Rouen, CNRS DYALANG (FRE 2787)

1. Introduction

Quoique condamnées à l'écrit pour cause de pléonasmе, les séquences de connecteurs temporels qui indiquent la succession des procès, du type [*et puis alors*], [*et alors ensuite*], [*puis aussitôt après*] ... sont extrêmement fréquentes à l'oral, et tout particulièrement dans le récit enfantin.

Nous étudierons d'abord la distribution des connecteurs dans ces séquences (car tout n'est pas possible : *[*après alors puis*] *[*après ensuite*]), pour la mettre ensuite en relation avec les valeurs temporelles de ces divers connecteurs. Cette mise en relation fera apparaître une régularité remarquable : l'ordre syntagmatique des connecteurs dans les séquences est orienté du moins contraignant, au plan sémantique, vers le plus précis (le plus contraignant).

Seront abordées par ce biais deux questions de portée plus générale :

- a) la succession des procès (la relation habituelle « e1 < e2 » s'avère insuffisante),
- b) la question de la motivation de l'ordre syntagmatique des constituants.

2. Distribution

Quelques précautions méthodologiques doivent être signalées d'emblée :

- a) Nous n'étudions que les connecteurs en position frontale, et nous ne considérons comme Séquences de Connecteurs (SdC) que les suites de connecteurs non séparés les uns des autres par des pauses (à l'oral) ou des marques de ponctuation (à l'écrit). De sorte que nous retiendrons une séquence comme [*puis plus tard*], mais non [*ensuite, beaucoup plus tard*], où *beaucoup plus tard* joue un rôle de circonstanciel et non de connecteur (dans ce cas, la virgule paraît indispensable à l'écrit; nous évoquerons ces constructions à la section 4 ci-dessous). En revanche, nous prenons en compte les exemples dans lesquels le connecteur ou la SdC sont séparés du reste de la phrase par une virgule (car il paraît s'agir là d'un phénomène essentiellement idiosyncrasique). Et nous n'excluons pas les propositions avec ellipse du SN sujet, ou du SV du type :

- (1) « Son buste fut hors de l'eau un moment, *puis* sa tête, *puis* il n'y eut plus que son bras tenant la gourde (...) » (V. Hugo, *L'homme qui rit*, G-F, t.1 : 197)

b) Nous retenons aussi bien des éléments traditionnellement classés comme conjonctions (*et*), adverbes (*alors*), prépositions (*après*), syntagmes adverbiaux ou prépositionnels (*beaucoup plus tard*¹, *dès cet instant*)².

c) La question se pose de savoir si certaines séquences de connecteurs forment des locutions (i.e. correspondent à une unité sémantique indécomposable). C'est en général à la séquence [*et puis*] qu'est attribué ce statut (voir, par exemple, M. Nøjgaard, 1992, § 147). On verra qu'il ne paraît pas nécessaire de réserver un traitement grammatical particulier à cette séquence, dès lors que l'on s'en tient à ses valeurs strictement temporelles.

On propose de rendre compte de la distribution des connecteurs au sein d'une SdC au moyen d'un schéma directement inspiré de celui que présentent M. Riegel *et al.* (1994)³ pour les pronoms clitiques du français :

I	II	III	IV
<i>et</i>	<i>puis</i>	<i>alors</i>	<i>ensuite</i> (<i>presque</i>) <i>aussitôt</i> (<i>aussitôt/juste/longtemps/n temps</i>) <i>après</i> (<i>beaucoup/un peu/n temps</i>) <i>plus tard</i> <i>dès cet instant</i> <i>à partir de ce moment</i> etc.

Tableau 1 : pronoms clitiques du français

Remarques :

a) Toute combinaison de connecteurs au sein d'une séquence frontale s'opère dans l'ordre indiqué.

b) Deux éléments d'une même classe distributionnelle sont mutuellement incompatibles (sauf évidemment s'il y a détachement : **[ensuite après]* versus *[ensuite, longtemps après]*).

c) Comme dans le cas des clitiques, tous les éléments ne sont pas également compatibles : ?*[puis dès cet instant]*, ?*[puis alors]*; mais il est parfaitement possible de construire une séquence bien formée qui associe des éléments appartenant à chacune des classes : *[et puis alors ensuite]*, *[et puis*

¹ Dans ce tour, *beaucoup* est modifieur de *plus*, et *beaucoup plus* est modifieur de *tard*, qui constitue la tête du syntagme; cf. Lenepveu (1990 : 323-324).

² Pour une proposition récente de classement de ces éléments sur des bases syntaxiques et sémantiques, cf. Borillo (2005).

³ Remarquons à ce propos que les grammaires du français ne disent rien de ces séquences de connecteurs.

alors aussitôt après] (où *aussitôt* est modifieur⁴ de *après* et n'est pas à considérer comme un connecteur à part entière).

d) La constitution de ce tableau est fondée à la fois sur des jugements d'acceptabilité de linguistes et sur une recherche sur *internet* (via le moteur de recherche *Google*) des différentes séquences observables.

3. Valeurs sémantiques

On sait que certains de ces éléments pris ici dans leur emploi de connecteur temporel sont hautement polysémiques, et peuvent prendre selon les contextes des valeurs consécutives, argumentatives, logiques, etc. Aussi, dans le cadre de cet article, des restrictions méthodologiques drastiques s'avèrent-elles inévitables et indispensables. Le point de vue adopté sera clairement onomasiologique : on ne considère que la valeur strictement temporelle de ces connecteurs; c'est-à-dire que non seulement on laisse de côté leurs emplois non temporels, mais aussi les effets de sens non strictement temporels qui accompagnent leurs emplois temporels (effets de contraste, de conséquence, etc.⁵). Autrement dit, sans aucunement préjuger de la nature temporelle ou non du sémantisme de base de ces divers connecteurs, nous nous situons uniquement au plan des effets de sens en contexte, pour ne retenir que l'expression de la succession temporelle des procès.

Outre la position frontale, nous ne considérons que les contextes dans lesquels les procès mis en relation sont à l'aspect aoristique (perfectif, global⁶). On retiendra donc comme temps verbaux le passé simple, le passé composé aoristique, le futur aoristique, l'imparfait narratif⁷ ou itératif, le présent historique aoristique⁸, le plus-que-parfait aoristique ... Nous voulons ainsi écarter les propositions présentant un aspect inaccompli (sécant, imperfectif), dans lesquelles l'adverbe, la locution adverbiale ou le groupe prépositionnel joue un rôle de circonstanciel (et non de véritable connecteur). Remarquons simplement que, dans ce cas seulement, les éléments considérés peuvent être coordonnés à des subordonnées circonstancielles :

⁴ Cf. A. Borillo (2002 : 248).

⁵ Voir Bras, Le Draoulec et Vieu (2003), Le Draoulec (2005), Borillo (2005). Il semble que ces effets, qui caractérisent différenciellement les divers connecteurs, se neutralisent mutuellement dans les SdC, où seule reste pertinente leur valeur de marqueur de succession temporelle. Pour une remarque comparable sur les séquences du type « *et puis aussitôt* », cf. Borillo (2002 : 252).

⁶ C'est-à-dire qu'il y a, dans le modèle présenté dans Gosselin (1996) et (2005), coïncidence de l'intervalle de référence avec celui du procès.

⁷ Cf. Gosselin (1999b).

⁸ Cf. Gosselin (2000).

- (2) « Une heure après, et tandis qu'on bouleversait le château pour y découvrir Petit-Jean, Hal (...) traversait avec ses amis la forêt de Sherwood, dans la direction de Gamwell. » (A. Dumas, *Le prince des voleurs*, J'ai lu : 247).

Donnons-nous les outils d'analyse suivants : un connecteur (C) ou une séquence de connecteurs (SdC : [Ci Cj Ck]) relie deux propositions exprimant chacune un procès (P1 et P2). Ces procès correspondent à des intervalles disposés sur l'axe du temps. On les notera respectivement :

P1 : [B1, B2]

P2 : [B'1, B'2].

Soient deux exemples de représentations iconiques :

- (3) Il s'arrêta, *puis* il descendit de bicyclette

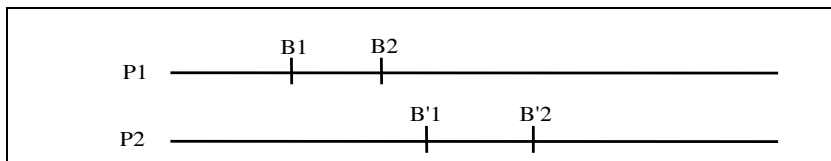


Figure 1 : représentation pour (3)

- (4) Il regarda par la fenêtre, *alors* il remarqua les nouvelles plantations

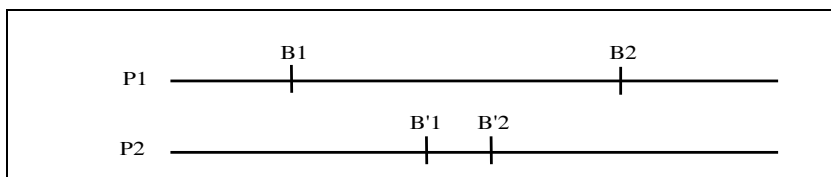


Figure 2 : représentation pour (4)

Le connecteur ou la SdC précise la (ou les) relation(s) entre l'une au moins des bornes de l'un des intervalles de procès et l'une au moins des bornes de l'autre intervalle. Décrire la valeur sémantique (de succession temporelle) associée à un connecteur donné consiste, dans ce cadre, à indiquer :

- a) les bornes concernées par la relation,
- b) la nature de la relation.

Pour le point a), nous disposons des quatre bornes : B1, B2, B'1, B'2. Pour définir la nature de la relation, nous reprenons, parmi les types de relations entre bornes proposés et mis en œuvre dans Gosselin (1996), les principes suivants :

Soient i, j, k, des bornes quelconques d'intervalles quelconques (éventuellement du même intervalle),

a) Définitions des relations entre bornes ⁹ :

$i = j$ [coïncidence]

$i \propto j$ [i précède immédiatement j : $i = j^{-\epsilon}$]

$i \not\propto j$ [i précède j, mais ne se trouve pas dans son voisinage immédiat]

$i < j =_{df} (i \propto j) \vee (i \not\propto j)$ [i précède j de façon immédiate ou non]

$i \leq j =_{df} (i < j) \vee (i = j)$ [i précède (de façon immédiate ou non) ou coïncide avec j].

b) Les procès P1 et P2 :

Par définition, $B1 < B2$, et $B'1 < B'2$ [tout procès a une durée, aussi infime soit-elle (cf. R. Martin 1988)].

Si un procès (par exemple P1) est ponctuel, alors $B1 \propto B2$; sinon $B1 \not\propto B2$ (procès non ponctuel).

Nous pouvons maintenant examiner successivement les relations associées 1) à l'absence de connecteur (à la simple juxtaposition de procès présentés sous un aspect aoristique), 2) aux différents connecteurs de succession : *et, puis, alors, aussitôt, dès cet instant, à partir de ce moment, ensuite, après, plus tard* ..., et enfin 3) aux SdC composées de ces mêmes connecteurs.

En l'absence de connecteur, un effet de succession des procès résulte de la *corrélation globale* entre aspect et chronologie (cf. Gosselin 1999a et 2000) :

aspect	relation chronologique
aoristique	$\Leftrightarrow$ succession
inaccompli	$\Leftrightarrow$ simultanéité

Figure 3 : *corrélation aspect-chronologie*

Cette corrélation vaut par défaut et permet de traiter la très grande majorité des cas. La borne pertinente, à partir de laquelle se construit le relation de succession, est la borne la plus saillante du premier procès (P1). Dans le cas des procès téliques (accomplissements, achèvements ¹⁰), c'est la borne finale

⁹ Ces relations pourraient être intégrées à des systèmes formels comme la logique des intervalles de Allen (1984), la théorie des intervalles généralisés de Ligozat (1991), l'ontologie de l'espace de Cassati & Varzi (1999) telle qu'elle a été appliquée au temps par Asic (2004), ou encore le formalisme des S-langages (Schwer 2002). Mais il faudrait nécessairement parvenir à rendre compte de la notion intuitive de proximité immédiate, d'écart non mesurable, exprimée ici par une distance infinitésimale.

¹⁰ Cf. Z. Vendler (1967); nous utilisons les définitions et les tests présentés dans Gosselin (1996), chap. 2.

(B2) qui remplit ce rôle, de sorte que l'aspect aoristique conduit (par défaut) à une véritable succession des procès : $B2 < B'1$. Exemple :

- (5) Marie éplucha une pomme. Elle la mangea.

Mais avec les procès atéliques (états, activités), c'est la borne initiale (B1) qui dispose de la saillance la plus forte¹¹ et qui, de ce fait, constitue le point d'articulation des deux procès. On sait seulement – si l'on s'en tient aux contraintes purement linguistiques – que le début du premier (P1) précède celui du second (P2) : $B1 < B'1$. Il se peut alors fort bien que B2 soit postérieure à B'1, comme dans l'interprétation la plus plausible de la séquence :

- (6) Elle le regarda. Elle sourit.

Dire que cette corrélation générale vaut par défaut, c'est admettre que ses effets peuvent être remis en cause par des contraintes linguistiques ou pragmatico-référentielles. Elle connaît ainsi divers types de contre-exemples, qui ont focalisé l'attention dans la littérature récente (depuis Kamp et Rohrer 1983) sur le passé simple. Plusieurs cas sont distingués¹² :

a) *Changement de thème*. Un changement de thème dans la séquence peut autoriser la simultanéité entre les procès (ou le parallélisme entre les séries de procès¹³) :

- (7) « A peine M. de Villefort achevait-il ses paroles (...) que la porte du salon s'ouvrit et que Barrois parut. (...) Villefort *tressaillit*, Mme de Villefort *laissa* glisser son fils sur ses genoux, Valentine *se leva* pâle et muette comme une statue. Albert et Château-Renaud *échangèrent* un second regard plus étonné encore que le premier. Le notaire *regarda* Villefort. » (A. Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo*, chap. LXXIV).

b) *Procès englobant*. Le premier procès, même s'il est télique, peut englober les suivants¹⁴ (qui ne sont pas nécessairement ordonnés) :

- (8) « Furieux et désespéré, le baron *passa la nuit à gémir sur son malheur*; il accusa ses hommes, il se dit abandonné de son saint patron, il s'en prit à tout le monde du mauvais succès de ses armes et se proclama un chef vaillant, mais victime du mauvais vouloir de ses subordonnés. » (A. Dumas, *Le proscrit*, J'ai lu : 197).

¹¹ Cf. Gosselin (1996 : 64-65).

¹² On laisse de côté les constructions internes à la phrase, faits de concordance, etc. Cf. Gosselin (1996 : 222 sq.)

¹³ Un tel parallélisme peut avoir pour effet apparent un retour en arrière; cf. Gosselin (1999b : 24).

¹⁴ Cf. de Saussure (1997) et (2000).

c) *Coréférence*. On observe parfois une relation de coréférence globale entre les énoncés, qui décrivent (sous des angles et/ou en termes différents) un même procès :

- (9) « La tourmente boréale *se précipita* sur l'ourque, l'ourque se rua dedans. La rafale et le navire *vinrent* au-devant l'un de l'autre comme pour une insulte. » (V. Hugo, *L'homme qui rit*, G-F, t. 1 : 153).

d) *Relation causale*. Le second procès peut exprimer la cause du premier, et l'ordre chronologique se trouve alors inversé. Cette configuration, très rare au passé simple, se rencontre au passé composé aoristique. C'est le fameux exemple traduit de Lascarides et Asher (1993) :

- (10) Jean est tombé. Max l'a poussé.

e) *Prolepse*. Il est relativement fréquent que l'impression de retour en arrière (« ordre discursif inverse » dans la terminologie de J. Moeschler¹⁵) provienne, en fait, de l'interpolation d'un énoncé proleptique entre deux énoncés exprimant des procès successifs¹⁶ :

- (11) « Jean *décida* de partir sans guide. C'est ce qui le *tua*, le pauvre homme. Il *tomba* dans un abîme. » (A. Molendijk et H. de Swart, 1999 : 84).

On voit que si la corrélation générale entre aspect et chronologie vaut pour la plupart des énoncés rencontrés, elle ne saurait cependant aucunement prétendre au statut de règle nécessaire, mais doit être considérée comme une régularité par défaut. Elle se distingue ainsi des instructions associées aux marqueurs aspectuo-temporels (comme les connecteurs de succession), qui doivent être décrites de façon à prévoir (même si c'est au terme de procédures complexes¹⁷) tous les cas de figure possibles. Car c'est dans la mesure même où leurs valeurs (présentées sous forme d'instructions) sont stables que les connecteurs sont utiles : ils permettent de contraindre (et de préciser) la relation de succession.

Nous proposons maintenant une analyse des instructions associées aux divers connecteurs, en précisant les bornes concernées par la relation qu'ils instaurent ainsi que la nature de cette relation, et en donnant des exemples, construits ou attestés, qui illustrent la spécificité de chacun d'eux.

¹⁵ Cf. Moeschler (2000).

¹⁶ Voir l'analyse de Molendijk et De Swart (1999). Ce procédé est très courant dans la littérature médiévale; voir en particulier *Raoul de Cambrai*, chanson de geste du XII^e siècle, éd. du Livre de Poche.

¹⁷ Cf. Gosselin (1996, 1999a et 2005).

et

Dans cet emploi temporel, *et* code une instruction qui contraint l'ordre des bornes initiales des procès : la borne initiale de P2 ne peut précéder celle de P1 (ce qui exclut l'ordre discursif inverse, et toute forme de retour en arrière¹⁸) : $B1 \leq B'1$.

De là l'anomalie de :

- (12) Jean est tombé. ? *Et* Max l'a poussé. (on comprend nécessairement que P2 succède à P1 ; cf. Moeschler 2000 : 68).

La spécificité de *et* par rapport aux autres connecteurs de succession réside dans le fait qu'il tolère parfaitement la simultanéité des procès, soit qu'il y ait coréférence globale entre les deux énoncés :

- (13) « A l'instant où cette clameur s'éteignait parmi les rafales, une voix grave et haute s'éleva à l'autre extrémité du navire, *et* dit : – Silence ! » (V. Hugo, *L'homme qui rit*, G-F, t. 1 : 158).

soit qu'il y ait changement de thème dans la séquence :

- (14) « Marie chanta *et* Jean l'accompagna au piano » (Kamp et Rorher, 1983)
 (15) « Ces paisibles campagnards bâlois furent tout à coup mis en émoi par l'arrivée d'un étranger. (...) Le chien noir resta la patte en l'air *et* les vieilles femmes laissèrent choir leur ouvrage. » (Blaise Cendrars, *L'or*, folio : 12).

puis

A la différence de *et*, *puis*, comme tous les autres connecteurs de succession, exclut la simultanéité et implique, au moins, la succession des bornes initiales ($B1 < B'1$). Plus précisément, *puis* impose une relation entre la borne finale de P1 et la borne initiale de P2 : $B2 \leq B'1$. Les deux procès se succèdent, mais il est possible que le second commence exactement là où le premier se termine. Aussi, *puis* est-il régulièrement employé pour décrire des processus continus, dont les différents procès exprimés ne constituent que des phases qui s'enchaînent sans rupture ni frontière précise :

- (16) a. Il s'éloigna, *puis* disparut dans la brume
 b. Il s'assoupit, *puis* dormit profondément

¹⁸ Cette analyse, déjà proposée par S. Bar-Lev et A. Palacas (1980 : 41 sq.), est critiquée par D. Wilson et D. Sperber (1993 : 13, 21), et L. de Saussure (2003 : 196 sq.), mais elle nous paraît toujours valide si on la restreint, comme nous le faisons, à la valeur strictement temporelle de *et*. Voir aussi Moeschler (2000 : 68).

- (17) « Le phare, reculant, pâlit, blêmit, *puis* s'effaça. » (V. Hugo, *L'homme qui rit*, G-F, t. 1 : 172); (voir aussi l'exemple 1 ci-dessus).

alors

Ce connecteur ne sélectionne pas *a priori* la borne de P1 qui va être concernée par la relation. Il s'agit simplement de la plus saillante (on la notera Bx). Et il stipule que cette borne précède strictement (de façon immédiate ou non) la borne initiale de P2 : $Bx < B'1$. Deux cas se présentent. Avec un procès télique, c'est B2 qui constitue la borne la plus saillante : $B2 < B'1$. Tandis que c'est, par défaut (i.e. en l'absence de quelque autre marqueur indiquant que la fin du procès a été atteinte), la borne initiale (B1) des procès atélique qui, étant la plus saillante, doit précéder B'1, ce qui laisse ouverte la possibilité que – comme dans l'exemple (4) ci-dessus – B'1 précède B2. Exemple de procès télique ($B2 < B'1$) :

- (18) « Le condamné (...) sortit en chancelant.
Alors, resté seul, l'homme (...) regarda autour de lui (...). » (A. Dumas, *Joseph Balsamo*, R. Laffont, col. « Bouquins » : 62).

Remarquons qu'à la différence avec ce qui se produit avec *puis*, la coïncidence exacte des deux bornes paraît exclue, d'où le caractère peu naturel de l'enchaînement :

- (19) ?? Le phare, reculant, pâlit, blêmit, *alors* il s'effaça.

Séquence avec procès atélique ($B1 < B'1$) dans laquelle B'1 précède B2 :

- (20) « (...) ils demeurèrent autour du grand cophte, après que les initiés d'ordre inférieur eurent disparu. *Alors* le chef suprême prit le Suédois à part. » (A. Dumas, *Joseph Balsamo*, R. Laffont, col. « Bouquins » : 62).

aussitôt

aussitôt a le même type de fonctionnement que *alors*, à ceci près qu'il indique que la succession de Bx à B'1 est immédiate : $Bx \propto B'1$. Le choix de Bx (B1 ou B2) s'opère selon les mêmes critères que pour *alors*, et l'on peut reprendre les mêmes exemples en substituant *aussitôt* à *alors*, pour en tirer des conclusions analogues :

a) Avec un procès télique, Bx correspond à B2 ($B2 \propto B'1$) :

- (21) Le condamné sortit en chancelant. *Aussitôt*, resté seul, l'homme regarda autour de lui .

b) En présence d'un procès atélique, Bx équivaut – par défaut – à B1 ($B1 \propto B'1$) :

- (22) Ils demeurèrent autour du grand cophte, après que les initiés d'ordre inférieur eurent disparu. *Aussitôt* le chef suprême prit le Suédois à part.

Fonctionnent comme quasi-synonymes de *aussitôt* dans ce type de contexte (et seulement dans ce contexte) : *à ce moment-là*, *là* (dans des séquences du type [*et alors là*], *à cet instant*, *au même instant* ...

dès cet instant / à partir de ce moment

Ces locutions ont un fonctionnement analogue à celui de *aussitôt* ($Bx \propto B'1$), mais ajoutent une contrainte supplémentaire sur P2 : $B'1 \nmid B'2$ (P2 est non ponctuel). Dans le cas d'un procès intrinsèquement ponctuel, le conflit se résout, de façon régulière¹⁹, par l'itération :

- (23) C'est là qu'il eut froid. *A partir de ce moment-là*, il éternua (sans cesse).

ensuite, après, plus tard

Ces connecteurs marquent, par des voies différentes (puisque seuls *après* et *plus tard* se combinent librement avec l'aspect inaccompli), le même type de relation : $B2 \nmid B'1$. Autrement dit, il existe un intervalle linguistiquement pertinent entre la fin de P1 et le début de P2. C'est là ce qui distingue fondamentalement ces connecteurs de *puis* ; d'où le caractère peu naturel de la séquence :

- (24) ? Le phare, reculant, pâlit, blêmit, *ensuite/après/plus tard* il s'effaça.

Remarquons que *après* et *plus tard*, à la différence de *ensuite*, permettent de préciser la taille de cet intervalle, soit au moyen d'une mesure exacte (ex. : « *deux heures plus tard* »), soit par l'évaluation d'une durée (ex. : « *longtemps après* »).

Résumons l'essentiel des instructions d'ordre strictement chronologique codées par les principaux connecteurs de succession temporelle dans le type de contexte considéré :

¹⁹ Cf. Gosselin (1996), (1999a et b).

Résumé des contraintes :

et : $B1 \leq B'1$

puis : $B2 \leq B'1$

ensuite/après/plus tard : $B2 \prec B'1$

alors : a) $B1 < B'1$

b) $B2 < B'1$

aussitôt : a) $B1 \propto B'1$

b) $B2 \propto B'1$.

Si l'on revient maintenant aux SdC, on obtient les structures sémantiques (comme séquences d'instructions) suivantes :

<i>et</i>	<i>puis</i>	<i>alors</i>	<i>ensuite/après/ plus tard</i>
$B1 \leq B'1$	$B2 \leq B'1$	$B2 < B'1$	$B2 \prec B'1$
<i>et</i>	<i>puis</i>	<i>alors</i>	<i>aussitôt</i>
$B1 \leq B'1$	$B2 \leq B'1$	$B2 < B'1$	$B2 \propto B'1$

<i>et</i>	<i>alors</i>	<i>ensuite/après/ plus tard</i>
$B1 \leq B'1$	$B1 < B'1$ (procès atélique) $B2 < B'1$ (procès télélique)	$B2 \prec B'1$

<i>et</i>	<i>alors</i>	<i>aussitôt</i>
$B1 \leq B'1$	$B1 < B'1$ (procès atélique)	$B1 \propto B'1$
	$B2 < B'1$ (procès télélique)	$B2 \propto B'1$

Remarque : La présence de *puis* devant *alors* confère à B2 une saillance plus forte que celle de B1, même si le procès est atélique. D'où l'anomalie de (25a) par rapport à (25b) (la construction de la scène imposant normalement que P1 ne soit pas terminé quand P2 commence) :

- (25) a. Pierre a regardé par la fenêtre. ?? *Et puis alors aussitôt* il s'est aperçu que le jardin avait été transformé
- b. Pierre a regardé par la fenêtre. *Et alors aussitôt* il s'est aperçu que le jardin avait été transformé.

C'est pourquoi, dans les tableaux ci-dessus correspondant aux séquences « *et puis alors ensuite ...* » et « *et puis alors aussitôt ...* », nous ne retenons qu'une seule valeur pour *alors* et pour *aussitôt*.

On observe que l'ordre des connecteurs dans la séquence correspond rigoureusement à l'ordonnancement des instructions, de la plus générale (la moins contraignante) vers la plus précise (la plus contraignante). Ce que l'on peut formuler ainsi :

Principe de bonne formation des séquences de connecteurs de succession :

La séquence ou sous-séquence de connecteurs $[C_i C_j]$ est bien formée si et seulement si :

$$(P1 \ C_j \ P2 \Rightarrow P1 \ C_i \ P2) \ \& \ \neg ((P1 \ C_i \ P2) \Rightarrow (P1 \ C_j \ P2))$$

i.e. ssi la contrainte associée à C_j implique celle qui est associée à C_i , et si la réciproque est fausse.

La démonstration peut en être faite d'un point de vue extensionnel. A chaque connecteur, on associe une famille de relations entre bornes, qui ne contreviennent pas à la contrainte qu'il marque. En comparant les familles de relations ainsi constituées, on observe qu'un connecteur (C_i) peut en précéder un autre (C_j) à l'intérieur de la séquence si et seulement si la famille de relations qui est associée à C_i inclut celle qui correspond à C_j , tout en étant plus large qu'elle. Soit les familles de relations associées aux différents connecteurs – nous ne retenons que les relations entre $B1$ et $B'1$ (colonne de gauche) et entre $B2$ et $B'1$ (colonne de droite) :

Configurations possibles :

et : $B1 \leq B'1$ ²⁰

$B1 = B'1$	$B'1 \propto B2$
	$B'1 \not\prec B2$
$B1 \propto B'1$	$B'1 = B2$
	$B'1 \propto B2$
	$B'1 \not\prec B2$
$B1 \not\prec B'1$	$B2 = B'1$
	$B2 \propto B'1$
	$B2 \not\prec B'1$
	$B'1 \propto B2$
	$B'1 \not\prec B2$

puis : $B2 \leq B'1$

$B1 \propto B'1$	$B2 = B'1$
$B1 \not\prec B'1$	$B2 = B'1$
	$B2 \propto B'1$
	$B2 \not\prec B'1$

²⁰ Le tableau se lit : « si $B1 = B'1$, alors soit $B'1 \propto B2$, soit $B'1 \not\prec B2$; si $B1 \propto B'1$, alors soit $B'1 = B2$, etc. »

alors : $Bx < B'1$

a) $Bx = B1$; $B1 < B'1$

$B1 \propto B'1$	$B'1 = B2$
	$B'1 \propto B2$
	$B'1 \prec B2$
$B1 \prec B'1$	$B2 = B'1$
	$B2 \propto B'1$
	$B2 \prec B'1$
	$B'1 \propto B2$
	$B'1 \prec B2$

b) $Bx = B2$; $B2 < B'1$

$B1 \prec B'1$	$B2 \propto B'1$
	$B2 \prec B'1$

aussitôt : $Bx \propto B'1$

a) $Bx = B1$; $B1 \propto B'1$

$B1 \propto B'1$	$B'1 = B2$
	$B'1 \propto B2$
	$B'1 \prec B2$

b) $Bx = B2$; $B2 \propto B'1$

$B1 \prec B'1$	$B2 \propto B'1$

ensuite/après/plus tard : $B2 \prec B'1$

$B1 \prec B'1$	$B2 \prec B'1$
----------------	----------------

Soit, pour la séquence « *et puis alors ensuite* » :

Séquence de connecteurs de succession :

	<i>et</i>	<i>puis</i>	<i>alors</i>	<i>ensuite</i>
$B1 = B'1$	$B'1 \propto B2$			
	$B'1 \prec B2$			
$B1 \propto B'1$	$B'1 = B2$	+		
	$B'1 \propto B2$			
	$B'1 \prec B2$			
$B1 \prec B'1$	$B2 = B'1$	+		
	$B2 \propto B'1$	+	+	
	$B2 \prec B'1$	+	+	+
	$B'1 \propto B2$			
	$B'1 \prec B2$			

4. Un principe pragmatique

La contrainte qui régit l'ordre d'apparition des connecteurs de succession temporelle dans les SdC paraît pouvoir être rattachée à un principe pragmatique général :

Principe d'informativité des constituants (PIC) :

Chaque constituant doit être informatif au moment où il apparaît.

Ce principe s'apparente à la loi d'informativité (Ducrot) ou à la maxime de quantité (Grice), à cette différence – essentielle – près, qu'il est appliqué non plus à l'occurrence des énoncés dans le discours, mais à celle des constituants dans l'énoncé, l'informativité n'étant plus affectée aux propositions (comme dans le paradigme logique), mais d'abord aux marqueurs linguistiques eux-mêmes, qui codent des informations conceptuelles ou procédurales²¹ (dans une perspective cognitive de construction des représentations)²². Ce principe qui suppose que les constituants (mots et groupes de mots) soient traités de façon séquentielle, prescrit que lorsqu'un élément A apparaît dans l'énoncé, on doit éviter de le faire suivre d'un élément B dont le contenu sémantique (et/ou référentiel) est impliqué par celui de A, et donc déjà communiqué. C'est dans la stricte mesure où l'occurrence de B ne peut plus être informative dans l'énoncé que la séquence sera considérée comme mal formée. Cependant, à titre de principe pragmatique, le PIC va déterminer non seulement la production, mais aussi l'interprétation des énoncés :

a) Une violation apparente du principe recevra une interprétation par implicature²³ (on comprend généralement – mais ce n'est pas le seul cas

²¹ Les informations à contenu conceptuel ou descriptif renvoient à des représentations mentales, tandis que les informations à contenu procédural ou instructionnel font appel à des procédures (portant, entre autres, sur le traitement de ces représentations mentales); cf. Blakemore (1987), Wilson et Sperber (1990), Moeschler (2005).

²² Les principes Q et I de Levinson (2000) ou le principe de pertinence de Sperber & Wilson (1986/89) pourraient aussi bien remplir ce rôle, mais moyennant le même type de déplacement. O. Ducrot (1972 : 201 sq.) avance, sous le nom de « loi d'économie de détermination » un principe très proche du nôtre dans sa formulation, puisqu'il « exige que chaque détermination particulière introduite dans un énoncé ait une valeur informative ». Cependant, comme l'information était alors considérée comme le corrélat exclusif des propositions (et non des constituants), cette loi ne pouvait affecter l'ordre des constituants (ni la valeur sémantico-pragmatique de cet ordre), mais seulement l'interprétation des énoncés, pris globalement.

²³ Pour une présentation claire et détaillée de cette problématique, cf. Moeschler & Reboul (1994 : 251-275).

observable – que le locuteur considère, au moment de l'énonciation, que son interlocuteur n'est pas en mesure d'inférer B à partir de A, car l'informativité des constituants dépend de l'état supposé des connaissances de celui qui interprète l'énoncé²⁴; voir les exemples ci-dessous).

b) L'antéposition marquée de l'élément B par rapport à A (qui devrait normalement le précéder) est perçue comme un moyen syntaxique de respecter le PIC (qui sans cela serait transgressé), et indique donc, par inférence, que le contenu de B est à interpréter comme impliqué par celui de A.

Soient quelques exemples d'application de ce principe en français :

1) Circonstanciels temporels :

(26) a. Un jour, le 29 août 2001, Pierre est sorti se promener

b. ?? Le 29 août 2001, un jour, ...

Mais que l'on ajoute une détermination supplémentaire (ex. : « *un jour de pluie* ») et cet ordre devient parfaitement acceptable, car le constituant B est informatif (i.e. l'information qu'il exprime n'est plus impliquée par la précédente).

(27) a. Une année, en 1997, il n'y a pas eu de neige dans la région

b. ?? En 1997, une année, ...

(27b) ne devient acceptable qu'à la condition d'interpréter *une année* – par implicature – comme signifiant « une année seulement » (et donc comme apportant une information).

2) Circonstanciels de lieu :

(28) a. En France, à Paris, ...

b. ? A Paris, en France, ...

(28b) devient naturelle si l'on comprend, par implicature, que le locuteur pense que son interlocuteur ignore dans quel pays se trouve Paris (auquel cas le constituant *en France* devient informatif); d'où parfois les réactions offensées (« *mais enfin je sais où se trouve Paris !* »).

²⁴ Une reformulation du PIC en termes de pertinence permettrait d'éviter les problèmes soulevés par l'usage de la notion de « savoir mutuel » (cf. Sperber & Wilson 1986/89 : 31-38), mais elle rendrait les effets de ce principe beaucoup plus difficilement contrôlables.

3) Quantification :

- (29) a. J'ai mangé du fromage, beaucoup de fromage
 b. ?? J'ai mangé beaucoup de fromage, du fromage²⁵
- (30) a. Il a aperçu des chiens, cinq chiens exactement, qui traversaient les champs
 b. ?? Il a aperçu cinq chiens, des chiens, qui traversaient les champs.

Là encore, l'ajout d'une détermination supplémentaire rendrait le second constituant informatif, et la séquence bien formée (ex. : *du fromage de chèvre, des chiens de chasse*).

4) Appositions nominales et relatives explicatives :

- (31) a. Quelqu'un, un homme, est venu
 b. ?? Un homme, quelqu'un, est venu²⁶
- (32) a. J'ai acheté un chien, un caniche
 b. ?? J'ai acheté un caniche, un chien.

Ce type de construction, dans lequel l'espèce précède le genre devient acceptable lorsqu'il s'agit d'espèces peu connues, c'est-à-dire lorsque le locuteur a des raisons de penser que son allocataire peut ignorer à quel genre cette espèce appartient, l'apposition prend alors une valeur explicative :

- (33) J'ai acheté un molly ballon, un poisson exotique, pour mon nouvel aquarium.

Il arrive aussi que de tels apparents contre-exemples soient motivés par la recherche de la pertinence : l'élément apposé – quoique à proprement parler non informatif – insiste sur l'aspect pertinent de la description du référent, i.e. sur celui qui permet d'établir un lien avec le prédicat, par exemple :

- (34) Le caniche, chien d'appartement, ne peut dormir dehors.

Ce type de fonctionnement s'observe très souvent avec les relatives appositives, dites justement « explicatives » :

- (35) Le moineau, qui est un granivore, a le bec court et épais.

Dans les exemples (34) et (35), l'élément B, en apposition, n'apporte pas d'information conceptuelle, puisque son contenu conceptuel (descriptif) est

²⁵ On pourrait, à la rigueur comprendre, comme me l'a suggéré N. Asher, que le locuteur se reprend, revient sur ce qu'il a dit ; cette forme de rétractation serait alors informative.

²⁶ La phrase devient acceptable si l'on interprète *quelqu'un* comme signifiant « quelqu'un d'important ».

déjà inclus dans A, mais il communique une information de nature procédurale relative au traitement du contenu conceptuel de A, en indiquant quels sont les traits conceptuels (concernant la description du référent) qui sont saillants (et donc pertinents) dans le contexte.

5) La place de l'adjectif épithète :

La question de la place de l'adjectif épithète relativement au substantif auquel il se rapporte est, comme on sait, particulièrement complexe et débattue. Il est manifeste qu'en français, elle fait intervenir une pluralité de facteurs. Il nous paraît que le PIC permet d'expliquer – sur la base d'une contrainte très générale – certains phénomènes, qui concernent en particulier l'antéposition des « épithètes de nature » et des « épithètes anaphoriques »²⁷.

Lorsque le contenu sémantique du substantif subsume celui de l'adjectif (cas typique de l'épithète de nature, qui se fonde sur une relation analytique), l'antéposition est quasi-obligatoire (voir cependant ci-dessous), sans quoi le PIC ne serait pas respecté (l'adjectif postposé ne serait pas informatif) :

- (36) a. un petit nain (*un nain petit)²⁸
 b. de pénibles tracas (? des tracas pénibles)
 c. une méchante sorcière (? une sorcière méchante).

Là encore, une modification de l'adjectif rend possible la postposition (car il devient informatif) :

- (37) a. un tout petit nain / un nain tout petit
 b. de très pénibles tracas / des tracas très pénibles
 c. une très méchante sorcière / une sorcière très méchante.

Or, comme la subsomption du contenu de l'adjectif par le substantif n'est pas nécessairement inscrite dans la langue, mais peut aussi se construire dans le discours, l'antéposition d'un adjectif normalement postposé servira d'indice pour interpréter, par implicature, cet adjectif comme épithète de nature (c'est-à-dire que l'on comprend qu'il n'a pu rester postposé sans transgresser le PIC, car son contenu est subsumé par celui du substantif).

Et inversement, la postposition d'un adjectif implique que son contenu n'est pas analytiquement inclus dans celui du substantif : parler d'un « dragon horrible » (ou même d'une « sorcière méchante »), c'est laisser

²⁷ Cf. M. Forsgren (1978), E. Delente (2004). Ces observations ne valent évidemment pas pour des langues où la place de l'adjectif est imposée par des contraintes morphosyntaxiques beaucoup plus fortes.

²⁸ Ce n'est pas le pléonasma qui est réhébitorique (puisque l'on peut dire « un petit nain »), mais la violation du PIC.

entendre que tous (toutes) ne le sont pas; on a l'effet contraire avec un « horrible dragon ».

Pour les mêmes raisons, les épithètes anaphoriques, parce qu'elles reprennent des informations déjà communiquées à propos du substantif concerné (par l'intermédiaire de son antécédent) seront antéposées. Qui a parlé de « Tintin et Milou » pourra reprendre par « le fidèle animal » plutôt que par « l'animal fidèle », car l'allocutaire est censé savoir que la fidélité est un caractère essentiel de Milou. De même, si l'on a relaté un événement qui a manifesté l'intelligence d'un chien (sans que cette propriété ait été connue *a priori*), on pourra reprendre par « l'intelligent animal », comme dans ces lignes de J. Verne :

- (38) « L'instinct de Top ne fut pas inutile aux chasseurs, qui, grâce à *l'intelligent animal*, purent retrouver le chemin déjà parcouru » (*L'île mystérieuse*, Le Livre de Poche, I : 116).

On a fait observer²⁹ que le PIC n'était apparemment pas respecté par les descriptions définies anaphoriques (vis-à-vis de leur antécédent). Il semble même presque systématiquement transgressé (on considère ordinairement qu'elles ne peuvent apporter d'information nouvelle). On peut avancer pour hypothèse explicative, que c'est l'absence d'information conceptuelle qui déclenche – à cause du PIC, précisément – l'information procédurale responsable du lien anaphorique (puisque la description définie elle-même ne marque pas l'anaphore).

5. Retour sur les connecteurs et conclusion

Le PIC n'est pas falsifiable tel quel, parce que, pour déterminer l'ordre des constituants, il interfère avec de nombreux autres facteurs (comme la focalisation) au sein d'un système complexe de contraintes morphosyntaxiques et pragmatiques, dont il paraît judicieux de rendre compte au moyen de théories modulaires³⁰. Mais il semble s'appliquer, en français au moins, dans un suffisamment grand nombre de constructions pour pouvoir être tenu pour plausible.

Ce principe a des effets aussi bien sur les constituants dont l'ordre est relativement libre (circonstanciels, appositions, épithètes), que sur les SdC dont l'ordre paraît fixe, ainsi que sur l'association de séquences à ordre fixe avec des éléments détachés, comme l'atteste le fait que les suites (b) sont mal formées, à la différence des suites (a) :

- (39) a. Et après, longtemps/juste après, ...

²⁹ Cette observation m'a été faite par M. Charolles et G. Kleiber.

³⁰ Cf. H. Nølke (1994), Nølke et Adam (1999).

- (39) b. ?* Et longtemps/juste après, après, ...
- (40) a. Et ensuite, longtemps/aussitôt après, ...
 - b. ?* Et ensuite, après, ...
- (41) a. Puis plus tard, beaucoup/trois semaines plus tard, ...
 - b. ?* Puis beaucoup/trois semaines plus tard, plus tard, ...

L'hypothèse que nous avançons repose sur la distinction déjà évoquée entre deux types d'informations exprimées par les constituants : alors que les noms et les adjectifs (les lexèmes en général) sont, au moins pour l'essentiel, porteurs d'informations conceptuelles, les connecteurs codent des informations de nature procédurale (instructionnelle). Les contenus conceptuels des lexèmes peuvent, dans la mesure où ils mettent en jeu des connaissances du monde, être plus ou moins complexes et plus ou moins connus des interlocuteurs, tandis que les contenus procéduraux sont simples et (implicitement) connus de ceux qui les emploient, car ils ne mobilisent aucune connaissance du monde (ils sont intégralement déterminés par le système de la langue). Il suit que la quantité d'information transmise par un constituant à contenu conceptuel est fondamentalement variable en fonction des situations de discours – d'où le jeu possible des implicatures associées au PIC – alors qu'elle est stable dans le cas des constituants à valeur procédurale. C'est, croyons-nous, pourquoi l'application du PIC sur les connecteurs temporels a pu donner lieu à un système rigide, qui s'est grammaticalisé (conformément à l'analyse de D. Payne, 1992).

Enfin, ce type d'explication pragmatique d'un phénomène distributionnel permet encore de rendre compte d'une caractéristique remarquable des SdC (évoquée dans la présentation ci-dessus) : le fait que les SdC soient surtout présentes à l'oral, en particulier dans le récit des jeunes enfants, et qu'elles soient condamnées à l'écrit. Une SdC montre la pensée, le discours, en train de s'élaborer dans le cadre de la temporalité effective du dire : le locuteur précise sa pensée (dans sa formulation) à mesure qu'il l'énonce. Or c'est cette temporalité du dire que l'écrit – en particulier sous sa forme académique – tend à abolir. Si bien qu'une séquence comme [*et puis alors aussitôt*], qui, du strict point de vue de la succession temporelle, n'apporte pas davantage d'information que le seul connecteur *aussitôt*, va être considérée comme redondante et condamnée à l'écrit. Prise globalement, indépendamment de la temporalité effective de son énonciation, elle l'est en effet; traitée séquentiellement, à mesure qu'elle s'énonce, elle ne l'est plus (le phénomène est rigoureusement comparable avec l'expression « *un petit nain* » analysée plus haut).

Références

- Allen, J. F. (1984). Towards a general theory of action and time, *Artificial Intelligence* 23 :123-154.
- Asic, T. (2004). *La représentation cognitive du temps et de l'espace : étude pragmatique des données linguistiques en français et dans d'autres langues*, Thèse de l'Institut des Sciences Cognitives (Université Lyon II) / Université de Genève.
- Bar-Lev, S. ; Palacas, A. (1980). Semantic Command over Pragmatic Priority, *Lingua* 51 : 137-146.
- Blakemore, D. (1987). *Semantic Constraints on Relevance*, Oxford : Blackwell.
- Borillo, A. (2002). Les connecteurs temporels et la structuration du discours : l'exemple de *aussitôt*, in : H.L. Andersen ; H. Nølke, (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne : Peter Lang, 239-256.
- Borillo, A. (2005). Les Adverbes temporels et la structuration du discours, *Cahiers Chronos* 12 :1-18.
- Bras, M. ; Le Draoulec A. ; Vieu L. (2003). Connecteurs et temps verbaux : le cas de « puis » en interaction avec l'imparfait et le passé simple, *Cahiers Chronos* 11 : 71-97.
- Casati, R. ; Varzi, A.C. (1999). *Parts and Places. The Structure of Spatial Representations*, Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- Delente, E. (2004). L'épithète de nature ou « Tous les terroristes sont-ils dangereux ? », in : J. François (éd.), *L'adjectif en français et à travers les langues*, Caen : Presses Universitaires de Caen, 241-256.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.
- Forsgren, M. (1978). *La place de l'adjectif épithète en français contemporain*, Stockholm : Almqvist & Wiksell.
- Gosselin, L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la Neuve : Duculot.
- Gosselin, L. (1999a). La cohérence temporelle : contraintes linguistiques et pragmatico-référentielles, *Travaux de linguistique* 39 : 11-36.
- Gosselin, L. (1999b). Le sinistre Fantômas et l'imparfait narratif, *Cahiers de praxématique* 32 : 19-42.
- Gosselin, L. (2000). Présentation et représentation : les rôles du présent historique, *Travaux de linguistique* 40 : 55-72.
- Gosselin, L. (2005). *Temporalité et modalité*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Grice, P. (1979). Logique et conversation, trad. F. Berthet ; M. Bozon, *Communications* 30 : 57-72.
- Kamp, H. ; Rohrer, C. (1983). Tense in Texts, in : R. Bauerle ; Ch. Schwarze ; A. von Stechow (eds), *Meaning, Use and Interpretation of Language*, Berlin : De Gruyter, 250-269.

- Kozłowska, M. (1997). Bornage et ordre temporel, *Cahiers de Linguistique Française* 19 : 345-368.
- Kozłowska, M. (1998). Bornage, télicité et ordre temporel, in : J. Moeschler, (éd.), *Le temps des événements*, Paris : Kimé, 221-244.
- Lascarides, A. ; Asher, N. (1993). Temporal Interpretation, Discourse Relations and Commonsense Entailment, *Linguistics and Philosophy* 16 : 437-493.
- Le Draoulec, A. (2005). Connecteurs temporels d'immédiateté : le cas de *aussitôt* et *soudain*, *Cahiers Chronos* 12 : 19-34.
- Lenepveu, V. (1990). *Eléments pour une étude du système adverbial du français contemporain*, Thèse de l'Université de Caen, Lille : ANRT.
- Levinson, S.C. (2000). *Presumptive Meanings*, Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- Ligozat, G. (1991). On Generalized Interval Calculi, *Proceedings of the 9th Conference on Artificial Intelligence (AAAI-91)*, July 14 -19, Anaheim, CA. : 234-240.
- Martin, R. (1988). Temporalité et « classes de verbes », *L'information grammaticale* 39 : 3-8.
- Moeschler, J. (2000). Le modèle des Inférences Directionnelles, *Cahiers de Linguistique Française* 22 : 57-100.
- Moeschler, J. (2005). Connecteurs pragmatiques, inférences directionnelles et représentations mentales, *Cahiers Chronos* 12 : 35-50.
- Moeschler, J. ; Reboul, A. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris : Seuil.
- Molendijk, A. ; De Swart, H. (1999). L'ordre discursif inverse en français, *Travaux de linguistique* 39 : 77-96.
- Nølke, H. (1994). *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain/Paris : Peeters.
- Nølke, H. ; Adam, J.-M. (éds.), (1999). *Approches modulaires : de la langue au discours*, Lausanne : Delachaux & Niestlé.
- Nøjgaard, M. (1992). *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, vol. 1, Copenhague : Munksgaard.
- Payne, D. (ed.) (1992). *Pragmatics of Word Order Flexibility*, Amsterdam : Benjamins.
- Riegel, M. ; Pellat, J.-C. ; Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.
- Saussure, L. de (1997). Passé simple et encapsulation d'événements, *Cahiers de Linguistique Française* 19 : 323-344.
- Saussure, L. de (2000). Quand le temps ne progresse pas avec le passé simple, *Cahiers Chronos* 6 : 37-48.
- Saussure, L. de (2003). *Temps et pertinence*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.

- Schwer S. R. (2002). Reasoning with intervals on granules, *Journal of Universal Computer Science, Special issue on Spatial and Temporal reasoning* 8(8) : 793-808
- Sperber, D. et Wilson, D. (1986/89). *La pertinence*, trad. A. Gershenfeld ; D. Sperber, Paris : Minuit.
- Wilson, D. et Sperber, D. (1993). Pragmatique et temps, *Langages* 112 : 8-25.

Discours causal, chaîne causale et argumentation

Jacques MOESCHLER

Université de Genève

1. Introduction

Mes travaux sur la référence temporelle ainsi que ceux de quelques chercheurs genevois (Moeschler et al. 1998, Moeschler 1994, Moeschler 1998a, 1998b, 2000a, 2000b, 2000c, 2001, CLF 22, Saussure 2000, Asic 2004, Tahara 2004) ont abordé les questions de représentation du temps à partir (i) d'une typologie des classes aspectuelles issue des travaux de Vendler (1967), (ii) des coordonnées temporelles (S, R et E) tirées de Reichenbach (1947), (iii) des relations rhétoriques de la sémantique du discours (Asher 1993, Lascarides & Asher 1993, Asher & Lascarides 2003).

Centrées dans un premier temps sur les questions de *l'ordre temporel*, sur celle de la contribution des temps verbaux à ce mécanisme et sur l'élaboration d'un modèle inférentiel des relations entre éventualités (*modèle des inférences directionnelles*, Moeschler 2000a et 2000b), mes recherches sur la références temporelle n'ont abordé que de manière superficielle la question de la *causalité* (Moeschler 1998a, 2000b) et ce n'est que récemment (Moeschler 2003a, CLF 25) que la causalité est devenue le centre de mes préoccupations.

Les raisons de ce changement de direction peuvent être résumées de la manière suivante :

- (i) la causalité intervient de manière cruciale dans les relations entre événements ;
- (ii) le discours causal semble partager des propriétés avec le discours temporel, tout en étant distinct du point de vue pragmatique et discursif ;
- (iii) les connecteurs causaux (comme *parce que*) ne partagent que peu de propriétés sémantiques et pragmatiques avec les connecteurs temporels, notamment en ce qui concerne leur contenu conceptuel.

Dans cette contribution, j'aimerais défendre un certain nombre d'hypothèses, qui concernent globalement la relation entre causalité, temporalité et argumentation :

H1 : la causalité n'est pas une propriété des relations temporelles entre événements, mais une relation entre événements et états, et est à l'origine de chaînes causales lorsque les éventualités sont connectées causalement.

H2 : le discours causal n'est pas symétrique du discours temporel.

H3 : la causalité est la relation conceptuelle primitive à l'origine des argumentations.

Dans un premier temps, nous opposerons *discours temporel* et *discours causal*, puis nous montrerons quelles sont les propriétés du discours causal, avec et sans connecteur. Enfin, dans un troisième temps, nous montrerons pourquoi la causalité est liée à l'argumentation.

2. Discours temporel et discours causal

Dès les premiers travaux de l'analyse du discours (Labov 1978), une différence entre *discours narratif* (ce que nous appelons *discours temporel*) et *discours explicatif* (*discours causal*) a été proposée. Je rappelle ici les définitions et les exemples donnés par Labov :

« Nous définirons le récit comme étant une méthode de récapitulation de l'expérience passée consistant à faire correspondre à une suite d'événements (supposés) réels une suite identique de propositions verbales. » (Labov 1978, 295)

Ainsi, selon cette définition, (1) est un récit, mais (2), qui rapporte la même expérience sous la forme de l'inversion de l'ordre par l'intermédiaire de l'imparfait et du plus-que-parfait, n'en est pas un :

- (1) a. ce mec, i' m'a tapé
b. alors moi je l'ai tapé
c. et p'is y a l'instit' qu'est rentrée
d. et elle a arrêté la bagarre.
- (2) a. L'instit' elle a arrêté la bagarre.
b. Elle venait juste de rentrer.
c. Ce mec, je lui avais tapé dessus.
d. Mais i' m'avait tapé dessus aussi.

En (1) en effet, l'ordre des événements est parallèle à celui du discours, comme le montre (3) alors qu'en (2), l'ordre est inverse (4) :

- (3) a < b < c < d
- (4) d < c < b < a

Labov note que « l'inversion de cet ordre (temporel) entraîne une modification de l'enchaînement des faits reconstitués au plan de l'interprétation sémantique » (*idem*, 296). Dans la tradition de l'analyse du discours, ce deuxième type de discours est appelé souvent *discours explicatif*,

et la relation de discours (ou relation rhétorique) qui le caractérise *Explication*, relation de discours qui s'oppose à *Narration*. Ainsi, si *Narration* est définie par la relation de précédence immédiate et la présence d'un topique discursif commun (Asher et al. 1995, Asher & Lascarides 2003), *Explication* fait intervenir la relation temporelle inverse et la relation de causalité.

Pour reprendre un exemple non ambigu, caractérisé par une relation causale asymétrique, (5) est une *Explication* et (6) une *Narration*, les relations temporelles et causales étant les mêmes, mais distribuées dans le discours de manière différente (7) :

- (5) Max s'est cassé la jambe. Il est tombé dans un précipice.
- (6) Max est tombé dans un précipice. Il s'est cassé la jambe.
- (7) a. e1 : Max est tombé dans un précipice
 b. e2 : Max s'est cassé la jambe
 c. e1 < e2
 d. e1 CAUSE e2

Une telle description devrait conduire à la conclusion selon laquelle les deux relations de discours, *Narration* et *Explication*, ne sont que les contreparties symétriques l'une de l'autre, et que les locuteurs disposent ainsi de deux méthodes pour rendre compte des événements : une méthode narrative, caractérisée par l'ordre temporel et causal, et une méthode explicative, caractérisée par l'inversion temporelle et causale. L'argument principal que l'on peut donner est que les conditions de vérité de ces deux types de discours sont les mêmes : si (5) est vrai dans un monde possible w_0 , alors (6) l'est aussi ; si (5) est faux dans w_0 , alors (6) l'est aussi.

Il y a cependant deux objections sémantiques à cette analyse. En premier lieu, tous les énoncés en relation de *Narration* n'impliquent pas la causalité ; ainsi (8) ne reçoit pas la lecture (9b), quand bien même (9a) est le cas :

- (8) Marie se leva. Elle se dirigea vers la salle bain.
- (9) a. (MARIE SE LÈVE) < (MARIE SE DIRIGE VERS LA SALLE DE BAIN)
 b. (MARIE SE LÈVE) CAUSE (MARIE SE DIRIGE VERS LA SALLE DE BAIN)

En second lieu, lorsqu'un premier événement cause un autre événement ou un état, c'est la relation, dans les versions classiques de la sémantique du discours, de *Résultat* qui est le cas, comme le montrent (10) et sa lecture (11) (on parle aussi de relation *CAUSE-CONSÉQUENCE*) :

- (10) Max frappa Bill au ventre avec son couteau de cuisine. Une tache sombre se mit à recouvrir sa chemise.

- (11) (MAX FRAPPE BILL AU VENTRE AVEC UN COUTEAU) CAUSE (UNE TACHE SOMBRE SE MET À RECOUVRIR LA CHEMISE DE BILL)

Ainsi, le premier argument contre la relation symétrique entre Narration et Explication tient au fait que lorsqu'une relation causale intervient en plus de l'ordre temporel, c'est Résultat qui est le cas.

Cette analyse, pour correcte qu'elle puissent paraître, a cependant une conséquence importante : si Narration et Explication ne sont pas des relations de discours symétriques, alors il ne devrait plus être possible de parler de *méthodes* différentes à disposition des locuteurs pour rendre compte des mêmes situations ou des mêmes faits, comme il ne devrait plus être possible de caractériser en termes de types de discours ces deux phénomènes (comme le font par exemple Caenepeel & Moens 1994).

Nous avons donc avancé dans la défense de l'hypothèse H2, sans pour autant avoir résolu la question de la fonction de ces relations de discours. Si leurs primitives sémantiques sont différentes et si les discours qui les réalisent ont néanmoins des conditions de vérité identiques, quel peut être l'intérêt de disposer de deux stratégies différentes pour décrire des situations identiques ? La réponse à cette question ne passe pas, selon nous, par des arguments sémantiques ou vériconditionnels, mais par des arguments pragmatiques et cognitifs. Si Narration et Explication sont vraiment différentes, c'est que leur rôle cognitif n'est pas le même, tant au niveau de la production que de l'interprétation du discours. Pour approfondir cette question, il nous faut passer par un examen plus approfondi de la relation de causalité.

3. La fonction cognitive de la causalité

Pour répondre à la question de la différence entre Narration et Explication, il est nécessaire de se demander quelle est la fonction cognitive de la causalité. Telle qu'elle a été définie par la tradition philosophique (Hume 1777 [1975]), la causalité a les caractéristiques suivantes :

1. la *contiguïté* : A et B sont contigus, à savoir il existe un contact entre les entités en relation causale ;
2. l'*asymétrie temporelle* : si un événement A cause un autre événement B, A se produit avant B, et B (l'effet) ne peut pas se produire avant A (la cause) ;
3. la *contingence*, qui décrit le rapport entre le nombre d'occurrences de A et le nombre d'occurrences de B, ce rapport devant être le plus proche possible de 1 pour que la causalité soit effective ;
4. la *généralité* : le raisonnement causal n'est pas déductif, mais inductif, à savoir probabiliste. Si une occurrence de A est suivie de B, si une deuxième occurrence de A est suivie de B, etc., je peux inférer que A cause B ;

5. les *conditions ceteris paribus* : la relation causale vaut toutes choses étant également par ailleurs.

Hume a très bien résumé ces propriétés :

« Nous pouvons définir une cause comme “un objet antérieur et contigu à un autre, et de telle sorte que tous les objets qui ressemblent au premier soient placés dans des relations semblables d’antériorité et de contiguïté à l’égard des objets qui ressemblent au second” » (*L’entendement*, III, XIV, 246-247, citation dans Quiron 2000).

Quelles sont les conséquences que nous pouvons tirer de cette définition ? Nous en retiendrons principalement trois :

a) les entités en relation causale sont des *événements*. Les événements s’opposent, selon les analyses issues de Vendler (1967) des classes aspectuelles, aux états. Les états sont statiques, atéliques et homogènes, alors que les événements sont dynamiques, téliques et hétérogènes¹. Mais on peut résumer en disant que les événements sont bornés, entrent en relation temporelle, notamment de succession, et sont des entités comptables, ce que regroupent les propriétés de contiguïté, d’asymétrie temporelle et de contingence² ;

b) la causalité est le résultat d’un raisonnement, inductif, probabiliste ; ainsi,

c) l’effet n’est pas absolument garanti, puisque le raisonnement causal n’est pas de nature déductive.

Cette dernière propriété peut être illustrée par le fait qu’un raisonnement causal peut être nié, comme le montre (13), négation de (12) :

(12) Axel est malade parce qu’il a trop mangé.

(13) Axel n’est pas malade parce qu’il a trop mangé, mais parce qu’il a pris froid.

Avant d’examiner la fonction cognitive de la causalité et du discours causal, j’aimerais faire une dernière remarque sur les éventualités et leurs relations. Nous suivrons ici la description d’Asher (1997), pour lequel les relations entre événements et états sont des relations de création-destruction, la causalité étant la relation unissant événements et états. En d’autres termes, (i) un événement suit un pré-état qu’il détruit et crée un post-état, la relation entre événement et post-état étant causale ; (ii) un état est créé (causalement) par un pré-événement et détruit par un post-événement.

¹ Je n’approfondirai pas ici la classification des éventualités en états, activités, accomplissements et achèvements, pour me limiter à l’opposition états-activités d’une part et accomplissements-achèvements de l’autre (cf. Asher 1997).

² Par la suite, nous étendons l’analyse de la causalité aux états, notamment aux relations entre états et états et entre états et événements.

Dans notre analyse, nous utiliserons la relation dynamique entre événements et états, mais de manière plus souple, à l'intérieur de chaînes causales : la séquence pré-état + événement + post-/pré-état + événement + post-/pré-état... est une *chaîne causale*. La relation causale est *directe* lorsque les éventualités sont contiguës et *indirecte* lorsqu'au moins un événement interface la relation entre deux événements.

La question à laquelle il nous faut répondre maintenant est celle de la fonction cognitive de la causalité et du discours causal. Commençons par la causalité. La possibilité même de connecter des événements et des états causalement est certainement l'une des caractéristiques émergentes, du point de vue de l'évolution, de la cognition humaine. On peut penser en effet que le simple passage d'un rapport associatif entre faits ou stimuli, caractéristique de la plupart des mammifères (on pense ici à l'apprentissage par conditionnement des souris), à la capacité de raisonnement causal, et notamment la capacité d'inférer une règle causale, a dû jouer un rôle important pour la survie de l'espèce.

Le point crucial, du point de vue phylogénétique, réside dans la capacité non seulement à raisonner causalement, mais surtout à pouvoir produire des discours causaux. C'est ici qu'intervient de manière cruciale le langage, et notamment la capacité à relier causalement les éventualités dans le discours. Nous ferons une hypothèse supplémentaire (H4), qui nous permettra de soutenir de manière forte l'hypothèse H1, que nous répétons ci-dessous :

H1 : la causalité n'est pas une propriété des relations temporelles entre événements, mais une relation entre événements et états, et est à l'origine de chaînes causales lorsque les éventualités sont connectées causalement.

H4 : les discours temporels ne sont pas nécessairement connectés causalement, seule la capacité à ordonner les éventualités et à déterminer leur intervalle temporel comptant.

En d'autres termes, les discours temporels sont très peu contraints du point de vue des relations entre éventualités : l'intervalle entre deux événements peut varier dans sa mesure temporelle (14-15, Wilson & Sperber 1993), mais peut inclure un grand nombre d'événements non explicités, donnant lieu à des ellipses temporelles (15-16) :

(14) Max a laissé tomber le verre. Il s'est cassé.

(15) Max a planté un gland. Un chêne a poussé.

(16) Marie a poussé Jean. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital.

(17) Anne et Jacques se sont mariés en 1983. Leur fils aîné est maintenant à l'université.

On remarquera, et ceci confirme bien l'hypothèse H2, que la simple inversion de l'ordre de ces énoncés donne des résultats bizarres (19 et 21) :

- (18) Le verre s'est cassé. Max l'a laissé tomber.
 (19) ? Un chêne a poussé. Max a planté un gland.
 (20) Jean a été transporté d'urgence à l'hôpital. Marie l'a poussé.
 (21) ?? Le fils aîné d'Anne et Jacques est maintenant à l'université. Ils se sont mariés en 1983.

On voit ici les problèmes que posent (19) et (21) : en (19), la mention de la cause n'est pas formulée de manière pertinente, car généralement, les chênes poussent naturellement³ ; en (21), il n'y a pas de lien explicatif et causal suffisamment pertinent entre la date du mariage d'Anne et Jacques et le fait que leur fils soit à l'université. En revanche, si (18) ne pose aucun problème, c'est que les deux événements sont contigus et que la causalité est directe ; en (20), bien que les événements ne soient pas contigus sur une même chaîne causale, la reconstitution des événements est possible, le scénario ACCIDENT étant facilement accessible.

Le dernier point qu'il nous reste à examiner pour défendre l'hypothèse H2 est l'ordre des énoncés dans le discours causal. Celui-ci est donné par (22), qui contraste avec l'ordre du discours temporel, qui n'est pas (23a), mais (23b) :

- (22) conséquence-cause
 (23) a. cause-conséquence
 b. événement_n-événement_{n+1}

Si (23a) n'est pas la structure du discours temporel, mais (23b), alors la thèse H2 est en grande partie vérifiée. Mais il faut encore expliquer pourquoi le discours causal a besoin d'une structure informationnelle comme (22), et pourquoi (23a) ne pourrait pas être considéré comme un prototype acceptable de discours temporel.

Dans Moeschler (2003a), j'ai donné un argument fort, basé sur la distribution des connecteurs *parce que* (causal), *donc* (inférentiel) et *et* (temporel) et montré qu'il n'y a pas, lorsque les discours sont connectés, de relations symétriques entre les discours causaux, inférentiels et temporels⁴.

³ Une meilleure formulation aurait mis en focus l'agent causal : *Un chêne a poussé. C'est Jean qui l'a planté.*

⁴ L'argument, pour être développé de manière propre, demande trop de place pour que je le reprenne ici. Disons simplement qu'en étudiant les emplois causaux et inférentiels de ces connecteurs, on aboutit à une distribution non complémentaire ou symétrique, mais une couverture d'emplois plus riche pour *parce que*, moins importante pour *donc*, et restreinte pour *et*, ce que traduit le tableau suivant :

Un second argument, que je développerai rapidement, est lié à la structure sémantique, et notamment le statut des prédicats et de ses arguments, des discours causaux, des constructions causatives, ergatives et inaccusatives.

Examinons ces différents types de constructions. Dans le cas des discours causaux, comme en (24), la structure sémantique est donnée en (25) :

(24) Le Ramona a coulé. La torpille l'a atteint à la proue ⁵.

(25) x=le Ramona, y=la torpille

x : thème, y : instrument

e₁ : COULER(y, x)

e₂ : ATTEINDRE_À_LA_PROUE(y, x)

CAUSE(e₂, e₁)

Dans une construction causative (26), un agent/instrument est ajouté à la structure sémantique de la phrase infinitive :

(26) Rastapapoulous a fait couler le Ramona

(27) x=Rastapapoulos, y=le Ramona, z= ?

x : agent, y : thème, z : agent/instrument

e : CAUSE(x, e')

e' : COULER(z, y)

Dans les constructions ergatives (28) et inaccusatives (30), les choses sont plus simples et la différence tient simplement dans le fait que l'agent est mentionné explicitement dans les ergatives (29), alors qu'il ne l'est pas dans les inaccusatives (30) :

(28) Rastapopoulos a coulé le Ramona.

(29) x=Rastapopoulos, y=le Ramona

x : agent, y : thème

lectures	causales			inférentielles		
ordre des énoncés	effet-cause	cause-effet		cause-effet	effet-cause	
connecteurs	<i>parce que</i>	<i>donc</i>	<i>et</i>	<i>parce que</i>	<i>donc</i>	<i>et</i>
état-état	+	+	—	+	+	—
état-événement	+	+	?	+	+	—
événement-état	+	—	+	+	+	—
événement-événement	+	—	+	+	+	—

⁵ L'opérateur temporel PASSÉ n'est pas pris en compte pour des raisons de simplification. Les événements e₁ et e₂ sont donc passés.

e : COULER(x,y)

(30) Le Ramona a coulé.

(31) x=le Ramona, y= ?

x : thème, y : agent/instrument

e : COULER(y, x)

Le point crucial de ces analyses sémantiques est leur point commun. Si nous cherchons les éléments sémantiques qui participent à chacune de ces constructions et de ces structures, il apparaît que c'est le prédicat de l'événement conséquence (*couler*) et son thème (*le Ramona*) qui sont les constantes. Quelle est la signification de cette analyse ? Nous avons fait l'hypothèse, forte, que l'expression de la causalité passe nécessairement par la mention de l'état/événement conséquence, et non par la mention du prédicat et de l'agent causal.

Quel argument pouvons-nous donner en faveur d'une telle hypothèse ? Raisonnons a contrario et supposons que ce qui est nécessaire pour exprimer une relation causale, ce soit au contraire la mention d'un agent/force et d'un prédicat dont le contenu sémantique contienne l'opérateur CAUSE. Supposons qu'un tel discours commence par un énoncé d'événement dont le sens contienne manifestement un prédicat causal :

(32) Rastapopoulos veut couler le Ramona

Quelles en sont les suites possibles ? Certaines concerneront les conséquences, mais cela n'est nullement nécessaire, comme le montre (33) :

(33) a. Il a ordonné au sous-marin Requin de lancer des torpilles.

b. Le sous-marin Requin est en route.

c. Mais le Ramona évitera les torpilles.

d. Il veut se débarrasser de Tintin et de Haddock.

On constate que les suites possibles ne sont pas limitées à des énoncés explicitant la conséquence. Rien ne garantit donc, avec une phrase d'événement, que les conséquences soient effectives dans le monde (ici de la fiction).

En revanche, lorsqu'un discours commence par un énoncé n'ayant pas ni propriété causale ni agent, les suites possibles sont plus restreintes. Supposons qu'à la vue de la case de *Coke en stock*, mon fils me dise :

(34) Regarde, le Ramona va couler !

Je peux alors très bien lui demander quelles en seraient les conséquences possibles (comment Tintin et Haddock vont-ils se sauver ?), ou

simplement, parce que je ne connais ni l'histoire ni le contexte, pourquoi il va couler. Je peux donc lui demander de m'*expliquer* pourquoi un tel événement va se produire, étant donné que je sais que le sujet grammatical de la phrase n'est ni l'instrument ni l'agent de la phrase. Il est donc hautement pertinent, à ce stade de la communication, que les causes puissent faire l'objet d'une explication.

On le voit, le discours causal, pour des raisons qui sont liées à sa pertinence et à sa sémantique, reçoit une structure de discours qui suit l'ordre CONSÉQUENCE-CAUSE. Comme on l'aura constaté, c'est exactement cet ordre qui est celui des connecteurs causaux, et notamment *parce que*, comme en (35) :

(35) Le Ramona a coulé parce que la torpille l'a touché à la proue.

4. Causalité et argumentation

Nous avons donné jusqu'ici des arguments en faveur des hypothèses H1 (la causalité est une relation entre éventualités formant une chaîne causale) et H2 (le discours causal n'est pas symétrique du discours temporel) et nous voudrions terminer cette contribution en discutant la troisième hypothèse, H3, qui met au centre de l'argumentation la relation de causalité :

H3 : la causalité est la relation conceptuelle primitive à l'origine des argumentations.

Les travaux sur l'argumentation, notamment sur l'argumentation dans la langue, ont toujours admis ou présupposé que les arguments étaient de nature propositionnelle, tout comme les conclusions qu'ils autorisent à tirer. Le raisonnement causal, du point de vue logique, peut bien évidemment se représenter propositionnellement, notamment lorsqu'il permet de conclure, en présence ou en absence d'un connecteur causal, à une relation causale. Ainsi, une phrase de structure propositionnelle (36) sera interprétée comme (37) :

(36) P parce que Q

(37) CAUSE (Q, P)

Nous avons cependant vu que le discours causal avait pour argument non des propositions, mais des éventualités. Nous aimerions montrer dans cette section que la nature des éventualités en relation causale joue un rôle crucial dans l'interprétation des discours, car la nature de l'éventualité causant et celle de l'éventualité causée n'ont pas le même rôle causal.

Dans l'ontologie des événements que nous utilisons, même réduite aux événements et aux états, seuls les événements ont un pouvoir causal, non les

états. Or les discours causaux, avec ou sans connecteur ⁶, peuvent introduire, dans la position de l'élément cause, un état. Nous avons en effet les quatre situations suivantes, résumées dans le tableau 1 :

- (38) CAUSE (ÉVÉNEMENT, ÉTAT) : Axel est malade parce qu'il a trop mangé.
 (39) CAUSE (ÉVÉNEMENT, ÉVÉNEMENT) : Axel est tombé parce qu'Abi l'a poussé.
 (40) CAUSE (ÉTAT, ÉTAT) : Abi ne peut pas boire d'alcool parce qu'elle est mineure.
 (41) CAUSE (ÉTAT, ÉVÉNEMENT) : Le médecin soigne Axel parce qu'il est malade.

		effet	
		état	événement
cause	état	<i>Abi ne peut pas boire d'alcool parce qu'elle est mineure</i>	<i>Le médecin soigne Axel parce qu'il est malade</i>
	événement	<i>Abi est malade parce qu'elle a trop mangé</i>	<i>Axel est tombé parce que Abi l'a poussé</i>

Tableau 1 : discours causaux

Les deux premiers exemples ne posent pas de problèmes, car la cause est un événement (*trop manger, pousser*) et que les événements ont un pouvoir causal. En revanche, notre ontologie des événements n'explique pas comment des états (*être mineur, être malade*) peuvent causer un état ou un événement.

Deux remarques peuvent être faites ici, avant de donner une explication plus générale. Premièrement, on constatera que lors de la relation état-état (40), la relation n'est pas vraiment causale, mais argumentative : le locuteur renvoie à une norme ou une loi, i.e. les enfants mineurs ne peuvent pas boire d'alcool, pour expliquer une situation, le fait qu'Abi ne peut pas boire d'alcool. La relation est ici argumentative ou explicative et non causale. On comprend ainsi qu'un état (*être mineur*) peut expliquer un autre état (Abi ne peut pas boire d'alcool).

Deuxièmement, l'exemple où un état cause un événement (41) n'est pas non plus une vraie relation causale, mais une relation explicative : l'état d'Axel explique l'événement *le médecin soigne Axel*. D'une manière plus précise, nous sommes ici en face d'une relation de causalité indirecte, dont les éléments de la chaîne causale peuvent être représentés par (42) :

- (42) Axel est malade ; sa mère prend sa température ; sa température est élevée ; sa mère téléphone au médecin ; le médecin se déplace chez Axel ; le médecin ausculte Axel ; le médecin soigne Axel...

⁶ Pour des raisons de simplification, je ne présenterai ici que des discours contenant le connecteur *parce que*. Je renvoie à Moeschler (2003a) et (2003b) pour une étude plus approfondie des discours causaux et inférentiels avec et sans connecteurs.

On voit donc que certains usages de *parce que* ne sont pas simplement causaux, mais relève de l'explication. La question que l'on pourrait se poser est de savoir si une telle analyse ne vaudrait pas aussi pour les emplois de *parce que* où la cause est un événement. Dans ce cas de figure, l'événement *Abi a trop mangé* expliquerait l'état *Abi est malade*, comme l'événement *Abi a poussé Axel* expliquerait l'événement *Axel est tombé*. Cette analyse aurait l'avantage de donner une description sémantique unifiée de *parce que*⁷, mais n'expliquerait nullement deux faits importants. Tout d'abord, les mêmes relations sont obtenues sans connecteur pragmatique, comme le montrent les exemples (43)-(46) :

- (43) Axel est malade. Il a trop mangé.
- (44) Axel est tombé. Abi l'a poussé.
- (45) Abi ne peut pas boire d'alcool. Elle est mineure.
- (46) Le médecin soigne Axel. Il est malade.

L'explication doit donc d'une part être indépendante de la présence ou de l'absence d'un connecteur, de même qu'elle doit pouvoir indiquer la contribution du connecteur (*parce que*) lorsqu'il est présent.

En second lieu, cette explication ne dit rien de la relation entre la relation de causalité et la relation de discours Explication. Il faudrait, pour généraliser le déclenchement d'Explication par *parce que*, admettre que toute relation causale permet d'inférer Explication, en d'autres termes, admettre (47) :

- (47) $\forall e_i \forall e_j [\text{CAUSE}(e_i, e_j) \rightarrow \text{EXPLICATION}(\alpha(e_i), \beta(e_j))]$

Or manifestement, ce postulat de sens est trop fort : les relations causales entre événement et état ($\text{TUER}(x, y) \rightarrow \text{MORT}(y)$) n'entrent pas dans ce cadre.

Nous sommes donc devant une situation complexe, puisque la causalité semble être une relation sémantique entre éventualités et Explication une relation pragmatique entre énoncés. Une manière de résoudre le problème consiste à admettre l'irréductibilité des deux relations, et de considérer que les relations pragmatiques, entre énoncés dans le discours, qu'elles soient ou non marquées par un connecteur, sont d'une tout autre nature que les relations entre éventualités dans le monde. Dès lors, les usages argumentatifs de *parce que* ne seraient que des emplois pragmatiques indépendants des relations causales entre éventualités et échapperaient à toute analyse sémantique.

⁷

On éviterait ainsi de tomber dans le piège d'une description qui distinguerait non pas deux emplois, mais deux *parce que* (Groupe λ -I 1975) : un *parce que* opérateur causal et un *parce que* connecteur argumentatif. La distinction opérateur/connecteur serait donc orthogonale aux lectures causales/explicatives.

On pourrait certes envisager une analyse procédurale des connecteurs, conciliant sémantisme de base et variation d'emplois (Moeschler 1989, chap. 6), mais je voudrais proposer une analyse alternative des emplois argumentatifs de *parce que* basée sur la notion de *chaîne causale*. Je proposerai pour finir une description unifiée de *parce que* causal, explicatif et argumentatif.

Je vais commencer par reprendre un exemple de *parce que* causal, en le comparant avec *parce que* explicatif.

(48) Abi est malade parce qu'elle a trop mangé.

(49) Abi est malade, parce qu'elle a trop mangé.

En (48), la relation causale concerne des propositions, qui dénotent respectivement un état et un événement, comme le montre la lecture (50) :

(50) CAUSE ([_EABI A TROP MANGÉ], [_SABI EST MALADE])

En (49), c'est bien une affirmation qui reçoit une explication :

(51) ASSERTION (ABI EST MALADE) & EXPLICATION (ABI A TROP MANGÉ, ASSERTION (ABI EST MALADE))

Comment expliquer ici la relation entre Explication et causalité ? Le recours à la sémantique des événements est à nouveau nécessaire, car si nous comprenons, même dans la lecture explicative, qu'il y a causalité entre l'événement et l'état, c'est que l'interlocuteur est capable d'inférer la chaîne causale (52) :

(52) CAUSE (ABI A TROP MANGÉ, ABI EST MALADE)

La situation est donc meilleure que celle prévue initialement : l'ontologie des événements nous sert à la fois pour les emplois causaux et explicatifs de *parce que*. Soit nous sommes dans un cas de *causalité directe*, et l'usage peut être causal ou explicatif (48-49) ; soit nous sommes dans un cas de *causalité indirecte*, et l'emploi est explicatif (41) et relie des éventualités (état et événement) distants sur la même chaîne causale (*le médecin soigne Axel parce qu'il est malade*).

Reste maintenant à expliquer les vrais emplois argumentatifs de *parce que*, comme celui de (40) (*Abi ne peut pas boire d'alcool parce qu'elle est mineure*). Pour en rendre compte, je vais prendre un cas extrême d'argumentation, donné par une publicité d'Air France, parue le jour de l'annonce du retrait du Concorde :

(53) Le Concorde ne s'arrêtera pas vraiment, parce qu'il ne sortira jamais de l'imaginaire des hommes.

Cette argumentation est particulièrement sophistiquée et complexe, car elle affirme quelque chose de vrai (54), basée sur une proposition vraie (55) et une proposition fausse (56) :

(54) CAUSE [FUTUR (NON-SORTIE(CONCORDE)), FUTUR (NON-ARRÊT(CONCORDE))] ⁸

(55) FUTUR (NON-SORTIE(CONCORDE))

(56) FUTUR (NON-ARRÊT(CONCORDE))

En effet, le jour de la parution de cette publicité, il est vrai que le Concorde s'est arrêté et (57) est donc une proposition vraie :

(57) ARRÊT(CONCORDE)

Dès lors, comment expliquer que l'on puisse argumenter à partir d'un fait vrai pour un fait faux ? La première explication que l'on peut donner est que la première phrase (*le Concorde ne s'arrêtera pas vraiment*) doit être interprétée de manière non littérale, ce que confirme la présence de *vraiment* :

(58) Le Concorde continuera à voler dans nos têtes.

Cette lecture est plausible, mais laisse de côté la sémantique de la phrase, très intéressante : elle dit quelque chose de vrai sur le futur, qui contraste avec la situation présente, ce que montre la figure 1 :

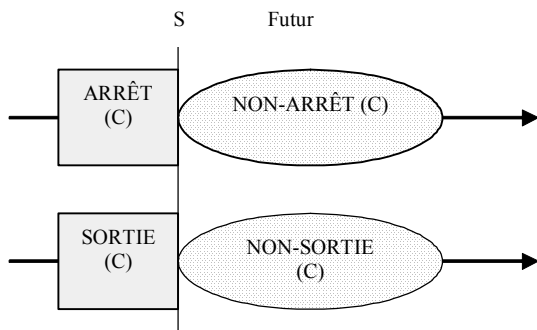


Figure 1 : Lecture non-littérale de (53)

⁸ La lecture sémantique que nous donnons ici met l'opérateur futur dans une portée large, et l'opérateur de négation dans une portée étroite : ainsi, (53) reçoit comme lecture (i) et non pas (ii) :

(i) la non-sortie dans le futur du Concorde cause son non-arrêt dans le futur ;
(ii) la non-future sortie du Concorde cause son non-futur arrêt.

Les propositions de (53) sont donc à propos d'états futurs. Reste à expliquer maintenant comment et pourquoi ces deux états futurs peuvent être en relation argumentative. La figure ci-dessus montre quelque chose de très intéressant : les deux états futurs, impliqués par les événements vrais à S, ne sont pas sur la même chaîne causale. Pourtant, ils semblent pouvoir être reliés causalement. Comment cela est-il possible ? L'hypothèse est que le fait que l'état₂ (NON-SORTIE) puisse causer l'état₁ est le résultat d'une règle causale, plus précisément le corrélat négatif (60) d'une règle causale (59) :

(59) règle causale : CAUSE[*SORTIE* (CONCORDE), DIRE (LOC, ARRÊT (CONCORDE))]

(60) corrélat négatif : CAUSE[*NON-SORTIE* (CONCORDE), DIRE (LOC, NON-ARRÊT (CONCORDE))]

Voici une représentation événementielle qui relie l'analyse sémantique, les chaînes causales et la causalité :

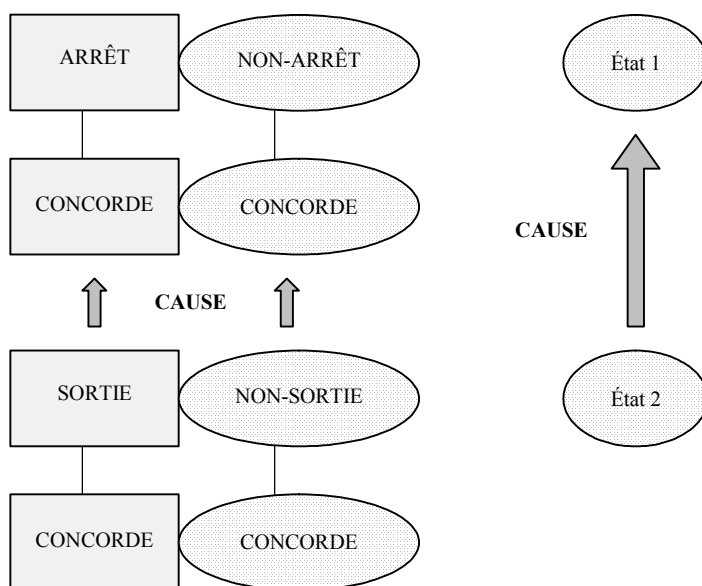


Figure 2 : représentation événementielle

Nous arrivons maintenant à la conclusion suivante: dans ses emplois argumentatifs, *parce que* ne relie pas, comme dans ses emplois causaux *via* la causalité directe ou dans ses emplois explicatifs *via* la causalité indirecte, des éléments d'une même chaîne causale, mais des états de deux chaînes causales

différentes. Cette mise en relation suppose le recours à une règle causale, dont voici la définition est donnée en (60) :

- (60) Une règle causale est une connexion entre états de deux chaînes causales différentes.

Voici la définition d'une argumentation :

- (61) Une argumentation est la mise en relation de deux chaînes causales.

On comprend maintenant pourquoi et comment la relation causale intervient dans l'argumentation et pourquoi les analyses classiques de l'argumentation sont propositionnelles : d'une part, la causalité, dans l'argumentation, relie des états et non des événements (ce que montre dans notre exemple la négation) ; d'autre part, les états définissent des situations non bornées, non téléologiques, homogènes, et leur nature est propositionnelle.

On comprend aussi pourquoi le même connecteur (*parce que*) peut intervenir dans la relation causale, l'explication et l'argumentation. La même relation (CAUSE) est le cas, mais ses arguments sont différents : éléments contigus d'une même chaîne causale (*parce que* causal), éléments discontinus d'une même chaîne causale (*parce que* explicatif) et états de deux chaînes causales (*parce que* argumentatif).

Le dernier point à expliciter concerne le statut pragmatique des argumentations, qui semblent liées non à des règles logiques déductives, mais à des *topoi*, ou à des prémisses implicites. Dans notre approche, cette propriété s'explique par la mise en relation de deux états de deux chaînes causales, qui d'une part est annulable (ou réfutable) et d'autre part peut très bien ne pas être reconstruite par l'auditeur. Si j'ai pris comme exemple d'argumentation un usage extrême de *parce que*, c'est justement parce que cet emploi connecte des états de chaînes causales qui ont peu de chance de survivre par la règle causale qui les relie. L'une des propriétés fondamentales des argumentations est leur capacité à être acceptées, reproduites, réutilisées. *L'argumentation ordinaire, dans ce sens, ne serait rien d'autre que la survie, via une règle causale, de deux chaînes causales.* C'est ici que les connecteurs jouent tout leur rôle : sans explicitation de cette mise en relation, les chances que l'interlocuteur puisse connecter les chaînes causales sont quasiment nulles.

5. Conclusion

Dans cette communication, j'ai tenté de donner une analyse unifiée du discours causal et des emplois causaux, explicatifs et argumentatifs du connecteur *parce que*. Nous avons opté pour une voie difficile, car a priori contre-intuitive : expliquer les propriétés argumentatives du connecteur *parce*

que par ses propriétés causales ainsi que par la sémantique des événements. J'ai aussi tenté de montrer en quoi le discours causal n'est pas la contrepartie symétrique du discours temporel (récit), mais répondait à une stratégie cognitive dont l'origine est la structure sémantique des états causés ou résultants d'événements.

Références

- Asher, N. (1993). *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht : Kluwer.
- Asher, N. (1997). Événements, faits, propositions et anaphore évolutive, *Verbum* XIX(1-2) : 137-176.
- Asher, N. et al. (1995). De l'espace-temps dans l'analyse du discours, *Sémiotiques* 9 : 11-62.
- Asher, N. ; Lascarides, A. (2003). *Logic of Conversations*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Asic, T. (2004). *La représentation cognitive du temps et de l'espace : étude pragmatique des données linguistiques en français et dans d'autres langues*, Thèse de doctorat, Département de linguistique, Université de Genève et Université de Lyon 2.
- Caenepeel, M. ; Moens, M. (1994). Temporal structure and discourse structure, in : C. Vet ; C. Vetteers, (eds), *Tense and Aspect in Discourse*, Berlin : Mouton de Gruyter, 5-20.
- CLF 22 (2000). *Inférences directionnelles, représentations mentales et subjectivité*, Université de Genève.
- CLF 25 (2003). *Temporalité et causalité*, Université de Genève.
- Groupe λ-1 (1975). Car, parce que, puisque, *Revue Romane* 10 : 248-280.
- Hume, D. ([1777]1975). *Enquiries concerning human understanding and concerning the principles of morals*, Oxford : Clarendon Press, 3^e édition.
- Labov, W. (1978). La transformation du vécu dans la syntaxe narrative, in : *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, Paris : Minuit, 289-335.
- Lascarides, A. ; Asher N. (1993). Temporal interpretation, discourse relations and commonsense entailment, *Linguistics and Philosophy* 16 : 437-493.
- Moeschler, J. (1994). Anaphore et deixis temporelles. Sémantique et pragmatique de la référence temporelle, in : J. Moeschler et al., *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 39-104.
- Moeschler, J. (1989). *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris : Hermès.
- Moeschler, J. (1998a). Ordre temporel, causalité et relations de discours : une approche pragmatique, in : S. Voegelé ; A. Borillo ; C. Vetteers C. ; M.

- Vuillaume M. (éds), *Temps et discours*, Louvains-la-Neuve : Peeters, 45-64.
- Moeschler, J. (1998b). Le temps dans la langue : de la grammaire à la pragmatique, *Langues* 1(1) : 14-23.
- Moeschler, J. (2000a). Le Modèle des Inférences Directionnelles, *Cahiers de Linguistique Française* 22 : 57-100.
- Moeschler, J. (2000b). L'ordre temporel dans le discours : le modèle des inférences directionnelles, *Cahiers Chronos* 6 : 1-11.
- Moeschler, J. (2000c). L'ordre temporel est-il naturel ? Narration, causalité et temps verbaux, in : J. Moeschler ; M.-J. Béguelin, (éds), *Référence temporelle et nominale*, Berne : Peter Lang, 71-105.
- Moeschler, J. (2001). La représentation des événements dans la langue et dans le discours, in : I. Uzcan Vivas ; E. Llamas Pombo ; J.M. Pérez Velasco (éds), *Presencia y renovación de la lingüística francesa*, Salamanca : Ediciones Universidad de Salamanca, 311-328.
- Moeschler, J. (2003a). L'expression de la causalité en français, *Cahiers de Linguistique Française* 25 : 11-42.
- Moeschler, J. (2003b). Causality, lexicon, and discourse meaning, *Italian Journal of Linguistics* 15(2) : 343-368.
- Moeschler, J. et al. (1998). *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris : Kimé.
- Quiton, A. (2000). *Hume*, Paris : Seuil.
- Reichenbach, H. (1947). *Elements of symbolic logic*, New York : Free Press.
- Saussure, L. de (2000). *Pragmatique temporelle des énoncés négatifs*, Thèse de doctorat, Département de linguistique, Université de Genève.
- Tahara, I. (2004). *Usage descriptif et usage interprétatif des temps du passé et des adverbes temporels dans le discours de fiction*, Thèse de doctorat, Département de linguistique, Université de Genève.
- Vendler, Z. (1967). *Linguistics in Philosophy*, Ithaca : Cornell University Press.
- Wilson, D. ; Sperber, D. (1993). Pragmatique et temps, *Langages* 112 : 8-25.

Contenus conceptuel et procédural dans l'interprétation du discours

Catalin NICOLAU
Université de Genève

0. Introduction

Nombre d'études plus ou moins récentes¹ suggèrent une réévaluation de la notion de *réfèrent temporel*. Pourtant, une refonte des préceptes fondés par Reichenbach n'est pas encore à l'ordre du jour : la nature du réfèrent a peut-être changé mais les relations que les événements entretiennent avec le repère sont, elles, les mêmes. Interpréter un discours signifie encore et toujours identifier les rapports temporels qui existent entre les événements et des entités de nature plutôt conceptuelle fonctionnant comme des repères.

Dans cet article, j'argumenterai en faveur d'un modèle qui ne prend pas en compte le calcul temporel comme une constituante de base de l'interprétation du discours. Je montrerai, au contraire, que ce sont les calculs pragmatiques qui permettent, dans certaines situations, d'attribuer une référence actuelle aux événements.

Dans mon analyse je montrerai notamment que, à la différence de ce que prévoient les analyses temporelles, l'interprétation des discours est fondamentalement une relation entre des contenus conceptuels de différents niveaux et non pas une relation d'ordre entre les événements, des événements et des repères, etc. Dans ce modèle, les formes verbales temporelles fournissent des instructions permettant de situer les concepts les uns par rapport aux autres et de déterminer leur portée et leur rôle à l'intérieur de cadres d'interprétation que j'appellerai *situations*.

Dans cette conception, l'interprétation du discours est le résultat de l'interaction entre des configurations linguistique, pragmatique et conceptuelle : un ensemble de stimuli linguistiques seront interprétés grâce à des calculs sémantiques et pragmatiques validés par des relations conceptuelles génériques.

¹ Cf. Berthonneau et Kleiber (1993 et 1998) – « situation passée saillante, un tout antécédent », Molendijk (1996) – « référence globale à des situations présumées ou impliquées », Wilmet (1996) – « actualité organisatrice » et Irandoust (1998) – « cadre de référence ».

1. Repères et repérage

1.1. Problèmes du repérage temporel

Je n'insisterai pas ici sur les problèmes concernant le repérage temporel (RT), l'ordre temporel (OT) et la référence temporelle en général. Je me contenterai de rappeler quelques évidences et d'en tirer des conclusions pour le processus d'interprétation.

a) La référence temporelle est sous-déterminée linguistiquement : l'utilisation d'une forme verbale temporelle ne permet pas, à elle seule, de déterminer le moment où un événement se produit. D'autres éléments linguistiques et/ou des enrichissements pragmatiques permettent de calculer la référence temporelle lorsque celle-ci est utile à l'interprétation du discours. Bien qu'on puisse associer des valeurs « par défaut » aux formes verbales temporelles, la représentation des événements n'est pas fonction des temps verbaux. Soient les exemples :

- (1) J'ai mangé.
- (2) J'ai lu ton article.
- (3) Je suis allé en Asie.

Pour les trois énoncés, la représentation temporelle concerne la position de l'événement par rapport au moment de l'énonciation et l'intervalle qui sépare l'accomplissement de l'événement du moment d'énonciation. Même en dehors de tout contexte, on peut remarquer que le calcul donne des résultats différents, malgré l'utilisation d'une même forme temporelle ; l'intervalle entre le moment de l'énonciation et l'accomplissement de l'événement semble être dépendant de nos connaissances encyclopédiques, *i.e.* de la manière dont on se représente les événements respectifs dans leur contexte le plus probable (fréquence journalière des repas, durée moyenne d'un voyage en Asie, dimensions relatives d'un article et temps normalement imparti à la lecture). Dans le processus d'interprétation dans un contexte donné, toutes ces connaissances seront, bien entendu, complétées par des enrichissements pragmatiques qui concernent notamment le rôle de l'énoncé dans l'interaction en cours ; on constatera, ainsi, que le calcul temporel donnera des résultats différents pour le même énoncé situé dans des contextes différents :

- (1') a. (à l'heure du repas de midi) – Tu viens au restaurant avec nous ?
– Désolé, j'ai (déjà) mangé.

Dans l'interprétation actuelle du PC *j'ai mangé*, les connaissances encyclopédiques jouent un rôle essentiel : il existe, dans une culture donnée, une certaine fréquence journalière des repas, faite de l'alternance assez stricte

des moments d'absorption de nourriture et des périodes de satiété qui en résultent. La réponse donnée à l'invitation veut dire, en gros, 'Je me trouve à l'intérieur d'une période de satiété, il m'est donc impossible de manger'. L'existence de cette période peut être justifiée par la proximité de l'heure de repas, mais aussi par une interprétation particulière de la fréquence journalière ('J'ai mangé aujourd'hui').

- (1') b. - Mes hôtes m'ont proposé un plat extrêmement épicé.
 - Et qu'est-ce que tu as fait ?
 - Qu'est-ce que je pouvais faire ? J'ai mangé.

Dans ce dernier exemple, ce n'est pas une connaissance encyclopédique concernant la fréquence et la distribution des repas qui est activée dans l'interprétation, mais tout simplement celle qui concerne le risque (état résultant) associé à l'ingurgitation de mets épicés. Du point de vue de la situation dans le temps, elle sera celle du premier PC, et déterminée en relation avec la situation évoquée. On ne saurait attribuer une valeur référentielle unique au Passé composé ; l'individualité de cette forme verbale se manifeste dans le domaine aspectuel, sans que l'accomplissement de l'action puisse être mis en relation avec une situation dans le temps. On remarquera également que, si dans (1, 1a) la prise en compte de l'intervalle temporel a une influence sur l'interprétation, cela vient du fait que les connaissances encyclopédiques activées sont de nature temporelle (fréquence, distribution, alternance) ; le calcul temporel est en revanche peu utile en (2) et pratiquement inutile dans (1b) et (3).

b) Plusieurs rapports temporels peuvent être exprimés à l'aide d'une même forme temporelle ; la même combinaison d'énoncés peut être interprétée différemment en fonction du contexte dans lequel elle apparaît :

- (4) a. Pierre rentra à la maison. (e1) Marie appela la police. (e2) OT = e1 – e2
 b. Ils étaient toujours sans nouvelles de leur ami. Pierre rentra à la maison, Marie appela la police. (OT indéterminé)
- (5) a. Paul dégusta quelques huîtres (e1), but du champagne (e2) et dansa avec toutes ses amies (e3). OT = e1-e2-e3
 b. Paul passa une merveilleuse soirée. Il dégusta quelques huîtres, but du champagne et dansa avec toutes ses amies. (OT indéterminé).

c) l'acceptabilité de certains énoncés se joue sur des éléments de prédication :

- (6) a. Paul se réveilla à 8 heures. *Il dormait bien.
 b. Paul se réveilla à 8 heures. Il dormait bien dans son lit/les fenêtres ouvertes /et ne se réveillait pas pendant la nuit.

- (7) a. Paul tomba. ? Pierre le poussa.
 b. Pierre tomba. Paul le poussa du pied.

1.2. Conséquences

A partir des exemples donnés en 1.1., on peut tirer quelques conclusions :

- a) les événements ne peuvent constituer des repères fiables pour le repérage ;
- b) les formes verbales temporelles ne fournissent pas d'indications précises quant au repérage temporel et/ou l'ordre temporel ;
- c) les séquences d'énoncés temporels manifestent une grande sensibilité au co-texte et au contexte ;
- d) La représentation de l'ordre temporel des événements est directement dépendante des représentations sur des séquences naturelles d'actions.

Ces conséquences posent des problèmes que les sémantiques de la temporalité ne peuvent résoudre qu'au prix d'aménagements coûteux ; du point de vue de l'analyse que je me propose, cette fragilité manifeste du repérage temporel représente le principal contre-argument à une utilisation directe des informations temporelles dans l'interprétation du discours. Il semble plutôt que le repérage temporel soit une affaire de calcul contextuel, à l'intérieur d'unités de sens prises dans leur globalité. Les événements repérés ne sont pas uniques et l'enchaînement ne se fait pas d'un élément isolé à l'autre (articulation linéaire).

Il nous semble donc plus utile de chercher la possibilité de réunir plusieurs événements dans des structures complexes autour de repères explicites ou implicites qui fonctionnent comme des concepts, des idées, des justifications diverses. Un discours pourrait ainsi être interprété comme une articulation de cadres d'interprétation hiérarchisés.

2. Le modèle d'analyse

Il est communément admis, à la suite des travaux de Dennett (1990) et de Wilson et Sperber (1989), que le processus de communication est basé sur l'interprétation des intentions (pour un rapprochement entre les deux théories, voir Reboul et Moeschler 1998 : 147-161). Dans le cadre de ce processus, les interlocuteurs s'attribuent des états d'esprit et construisent, en conséquence, des hypothèses sur les intentions qui les animent. L'ensemble de ce processus serait impossible sans l'existence d'un système qui permette de guider l'interprétation en mettant en relation les contenus conceptuel et procédural des éléments linguistiques. Dans ce qui suit, je vais proposer une description de ce système.

2.1. Sources théoriques

Une première hypothèse de travail que j'avancerai est que les événements sont introduits dans le discours par le locuteur en fonction de ses intentions de communication. Le destinataire, lui, interprète la présence de ces événements en fonction d'hypothèses sur les intentions de communication du locuteur. La Théorie de la pertinence (Sperber & Wilson, 1989), à laquelle j'emprunte cette terminologie, prévoit notamment que la communication est un processus inférentiel, qui met en relation des contenus sémantiques et des éléments pragmatiques. Le locuteur L transmet à un destinataire D une intention communicative via la reconnaissance, par D, d'une intention informative exprimée par une forme propositionnelle. Je considérerai, quant à moi, que la forme propositionnelle (FP) de l'énoncé contient des indices qui orientent le processus d'interprétation en permettant à D de construire des hypothèses sur l'intention communicative de L et de calculer la pertinence et le rôle des énoncés par rapport à ces hypothèses.

Dans les suggestions d'analyse que je propose, le regroupement des événements introduits dans le discours devrait se faire par rapport aux hypothèses contextuelles que D construit sur les intentions communicatives de L à partir des formes propositionnelles que L donne à interpréter. Des éléments contenus dans la FP sont susceptibles non seulement de permettre à D de construire une représentation compatible avec la réalité, mais aussi et surtout de fournir des instructions concernant le calcul qui conduit à la récupération des intentions de L. L'interprétation temporelle des séquences d'énoncés ne peut se situer, dans cette perspective, qu'au niveau de la FP, ce qui implique automatiquement que l'interprétation ne peut s'arrêter à ce niveau et que l'établissement d'une référence temporelle, les analyses en termes d'ordre temporel, etc., ne peuvent constituer, à la limite², qu'une première étape dans le processus d'interprétation du discours. Admettons qu'il en soit ainsi, que l'interprétation du discours passe par l'interprétation temporelle des énoncés. C'est sur la base de cette configuration temporelle, présentée par la FP, que l'on devrait pouvoir construire des hypothèses sur l'intention communicative. En d'autres termes, à partir de la référence temporelle des événements et des relations temporelles que ceux-ci entretiennent on devrait être en mesure d'identifier l'intention communicative du locuteur. Or, il est évident que l'on ne peut établir avec précision une référence temporelle aux événements, et cela même après des calculs pragmatiques et/ou des confrontations avec les connaissances encyclopédiques sur le monde.

² Rien ne prouve qu'on puisse établir une hiérarchie des étapes dans l'interprétation.

Si le rôle de la FP était celui d'encoder des relations temporelles pour en faire une voie d'accès vers l'intention communicative, il faudrait considérer que la dernière partie du calcul interprétatif, dont le résultat est justement la récupération de cette intention, peut se contenter des imprécisions qui subsistent dans la FP.

Comme l'interprétation complète des discours connaît peu d'échecs, il me semble peu probable qu'on soit en mesure d'obtenir, à partir d'éléments et de relations vaguement déterminés, des résultats aussi remarquablement précis.

2.2. Structure du modèle

Si ce n'est pas temporalité qui est prise en compte dans le calcul des intentions, quel autre type d'information pourrait y jouer un rôle ? La réponse à cette question dépend directement de la forme que prendront les relations entre les événements. En réfutant l'utilité de situer les événements ou les moments leur correspondant les uns par rapports aux autres, j'ai opté pour une représentation complexe, dynamique et rapide en même temps, qui offre des résultats fiables. Ce n'est pas un processus long et coûteux, comme l'enrichissement d'une forme logique, conduisant à une forme propositionnelle, qui correspond le mieux à ce portrait. D'autres informations actualisées par les formes verbales temporelles (FVT) pourraient remplir ce rôle. Il s'agit des informations aspectuelles, celles qui font la différence primaire entre les formes verbales temporelles. Je montrerai également dans ce qui suit que ces informations désignent certains types d'éventualités à l'intérieur des unités d'interprétations.

2.2.1. Les situations (SIT)

Je désignerai par situation non pas, comme la tradition des analyses temporelles, un événement isolé, mais un complexe d'événements-concepts qui sont en mesure de transmettre une intention communicative. Les situations seraient typiquement composées de :

1. *Concepts* : je considérerai, avec Moeschler (1998 : 165) que le contenu conceptuel est associé aux catégories lexicales ouvertes. La présence des concepts permet notamment de construire des représentations sur le domaine de la réalité dont relève la SIT, d'activer certaines connaissances encyclopédiques et certains schémas cognitifs. Les concepts sont véhiculés par les classes lexicales, mais leur seule présence ne peut garantir l'apparition d'une SIT.

2. *Informations procédurales* : dans le modèle que je propose, les informations procédurales indiquent la manière dont il faut traiter les concepts qui sont partie de la SIT ; plus précisément, il s'agit de la

représentation des concepts dans la situation, qui a une incidence directe sur les relations entre les concepts. Ce sont les catégories fermées (morphèmes aspectuels, articles, connecteurs) qui remplissent cette fonction en français.

L'information aspectuelle grammaticale est celle qui introduit des distinctions immédiates, sensibles et irréductibles entre les formes verbales temporelles de l'indicatif, c'est la raison pour laquelle je la considère comme une source principale d'information procédurale, au même titre que les prédéterminants dans le groupe nominal. Les SIT pourraient ainsi connaître trois types d'éléments constitutifs introduits par les formes logiques :

- a) des concepts valides sur l'ensemble de la SIT (qui occupent la SIT) ;
- b) des concepts qui occupent une partie de la SIT (et qui typiquement sont associés à des événements qui ont lieu à l'intérieur de la SIT) ;
- c) des effets d'événements qui ont eu lieu à l'extérieur de la SIT (états résultants directs ou conséquences indirectes sur la situation).

Les SIT deviennent ainsi des cadres d'interprétation des séquences d'énoncés, on peut les imaginer comme des boîtes dans lesquelles des tensions apparaissent, au fur et à mesure que des éléments sont introduits ; c'est ce phénomène qui déclenche l'interprétation : le sujet interprétant (D) réagit à des contenus qui lui sont donnés à interpréter. Les SIT ne sont pas des copies fidèles de la réalité, mais des configurations complexes qui orientent le processus d'interprétation.

A titre d'exemple, une séquence d'énoncés déjà célèbre, accompagnée de quelques commentaires :

- (8) a. Paul se mit en marche dans sa nouvelle Mercedes. Il attrapa une amende. Il roulait trop vite. (Berthonneau et Kleiber, 1993 : 65)

Plutôt que de traiter ces éventualités séparément et les unes par rapport aux autres, je vais considérer qu'un sens se dégage de l'ensemble de la séquence. La nature de ce sens reste à déterminer, mais on peut d'ores et déjà mettre les bases d'un nouveau système, fondé sur la relation entre des contenus conceptuels et dans lequel le sens serait le résultat d'opérations cognitives sur les contenus introduits dans la situation. En d'autres termes, le locuteur L qui soumet cette séquence d'énoncés à l'attention d'un destinataire D le fait uniquement pour ouvrir à D l'accès à une idée / une morale / une attitude / une intention, etc. Il est difficile d'identifier une catégorie précise et unique pour le contenu communiqué. Contentons-nous de laisser travailler notre intuition pour l'instant : de quoi est-il question dans cette situation? Quelques remarques nous permettront de mieux comprendre ce qui se passe du point de vue de l'interprétation.

- a) on peut identifier sans grand effort une séquence prototypique d'événements : (e1) démarrer une voiture – (e2) circuler (dans cette même voiture) à grande vitesse – (e3) attraper une amende
- b) on peut identifier une relation causale entre (e2) et (e3) : *circuler à grande vitesse* et *attraper une amende* ;
- c) en revanche, il n'y a aucune relation causale entre (e1) et (e2) ; dans ce cas, (e1) joue plutôt le rôle de déclencheur de la séquence.

Le constat que l'on peut faire à partir de ces remarques est que la présence des concepts dans la situation produits des effets contextuels, *i.e.* qu'il y a des interprétations qui apparaissent comme résultat de la présence de ces concepts dans le discours. En analysant la configuration événementielle qui lui est proposée, le destinataire réagit à la présence de ces concepts ; l'identification d'un schéma cognitif est sans doute un moment important dans l'interprétation.

Mais la présence de contenus conceptuels n'est sans doute pas la seule source d'effets contextuels, surtout si l'on prend en considération, à ce niveau, celui des représentations, l'ensemble de la prédication, les objets / êtres qui interagissent, et les déterminations diverses. On peut ainsi établir un lien entre le type de véhicule utilisé et sa qualité saillante (une Mercedes toute neuve), d'une part, et le comportement du conducteur (vitesse excessive).

2.2.2. Les temps verbaux

Il est facile de remarquer que l'interprétation des énoncés est étroitement liée au mode de donation des concepts véhiculés par les formes verbales. Si le schéma cognitif reste le même, quelles que soient les combinaisons proposées, le sens donné à interpréter, change, lui, et souvent de manière spectaculaire. Certaines combinaisons sont tout simplement inacceptables pour des contenus donnés. Pour montrer l'importance des informations procédurales, reprenons l'exemple (8) sous des formes légèrement modifiées :

- (8) b. Paul se mit en marche dans sa nouvelle Mercedes. Il roula trop vite. Il eut une amende.
- c. *Paul se mettait en marche dans sa nouvelle Mercedes. Il roula trop vite. Il eut une amende.
- d. ? Paul se mit en marche dans sa nouvelle Mercedes. Il roulait trop vite. Il eut une amende.
- e. *Paul se mit en marche dans sa nouvelle Mercedes. Il roula trop vite. Il avait une amende.
- f. ? Paul se mit en marche dans sa nouvelle Mercedes. Il avait une amende. Il roulait trop vite.

- g. *Paul se mettait en marche dans sa nouvelle Mercedes. Il eut une amende. Il roulait trop vite.
- h. ? Paul se mettait en marche dans sa nouvelle Mercedes. Il avait une amende. Il roulait trop vite.
- i. Paul se mettait en marche dans sa nouvelle voiture. Il roulait trop vite. Il avait une amende.
- j. *Paul se mit en marche dans sa nouvelle Mercedes. Il eut une amende. Il roula trop vite.
- k. Paul se mettait en marche dans sa nouvelle Mercedes. Il avait une amende. Il roulait trop vite.

Je commencerai par quelques remarques sur (8b) et (8i), les seuls qui, avec l'exemple original, soient parfaitement acceptables :

- dans les deux exemples l'ordre dans lequel les événements sont introduits dans le discours correspond à une séquence acceptable dans la réalité du monde (i.e. est conforme à des connaissances encyclopédiques),
- dans les deux exemples on utilise la même forme verbale temporelle pour tous les événements introduits dans le discours (PS/IMP)
- des commutations de position des événements de (8) sont acceptables dans le discours, à condition d'utiliser certaines combinaisons de formes temporelles.

Une première conclusion, triviale, est le fait que toutes les combinaisons entre les formes verbales ne sont pas compatibles avec certains schémas d'actions. Si les formes verbales étaient faites pour exprimer les rapports entre les événements, cette difficulté n'existerait tout simplement pas, puisqu'il suffirait alors d'utiliser les formes verbales appropriées pour montrer le rapport entre les événements à l'intérieur d'une séquence.

Deux autres conclusions qui, elles, ne sont pas triviales, concernent la spécificité des effets contextuels produits par les formes verbales temporelles :

- a) le rôle des formes verbales temporelles n'est pas celui de confirmer les rapports temporels entre les événements ; plus généralement elles ne montrent pas les rapports entre les événements,
- b) l'utilisation des formes verbales temporelles a des conséquences directes sur l'acceptabilité des représentations sur les séries d'événements ; il semble même que les combinaisons de formes temporelles, que nous allons considérer comme des configurations procédurales, sont plus fortes que les représentations mentales sur le monde.

2.2.3. Temps verbaux et procédures

Pour des raisons d'espace, je me limiterai à des considérations concernant les temps du récit : IMP, PS, PQP.

2.2.3.1. Le passé simple

Le rôle du PS dans une SIT est celui d'introduire des séries d'événements ; généralement, ces séquences respectent l'ordre naturel :

$PS_1 + PS_2 + PS_3 + \dots PS_n$

- (9) On sonna ; Jean ouvrit la porte regarda à droite et à gauche, ne vit personne... Il décida d'appeler la police.

$PS_1 + [PS_2 + PS_3 + \dots PS_n]$ – phénomènes d'encapsulation (cf. le terme utilisé par de Saussure, 1998 : 245-270)

- (10) Jean eut des vacances merveilleuses, il prit tous les jours des bains de soleil, visita toute la région, mangea des légumes et but des tonnes de jus de fruit.

Les concepts (donnés au PS) régissant l'encapsulation peuvent entrer eux-mêmes en relation pour donner naissance à des structures multiples. Mais, quelle que soit la complexité de ces séquences, elles reproduisent, à des échelles différentes, des séries naturelles d'événements et servent toujours des objectifs assez limités et spécialisés dans la situation :

- introduction d'éléments nouveaux (êtres, objets, événements) : un homme entra dans la salle et s'assit à une table du fond ; une forte explosion fit trembler les murs de la maison ; cette année-là notre héros connut le bonheur de la réussite en affaire ;
- transitions diverses dans l'espace et dans le temps : Paul prit sa nouvelle voiture et alla faire un tour du côté de ses parents / Marie arriva à Munich le 12 octobre 2004.
- étapes ou moments choisis dans le déroulement de processus (longs) : etc.

Le contenu procédural du PS pourrait être défini comme suit :

« Chercher le schéma d'action dans lequel s'inscrit l'événement / la séquence d'événements donné(s) au PS ».

Les séquences d'actions ainsi identifiées n'ont pas d'individualité propre et ne sont interprétables que par défaut – « faits survenus à un certain moment du temps ... (qui) semblent se raconter eux-mêmes » selon les termes de Benveniste (1966 : 241). Une première conséquence est qu'on ne peut pas construire une SIT à partir de la simple présence d'événements donnés aux PS.

Une autre conséquence est le fait que la portée du PS reste confinée dans des situations « toncales » (cf. infra, types de situations), ce qui constitue peut-être la principale différence entre PS et PC.

Une hypothèse contextuelle est nécessaire pour donner un sens aux événements donnés au PS, pour comprendre leur "utilité" dans le discours. Les événements au PS ne transforment pas une SIT, mais déclenchent des attentes ; dans ce sens, on peut associer l'utilisation du PS à la construction d'hypothèses anticipatoires (Sperber & Wilson, 1989 : 306) :

- internes : qui concernent l'apparition d'autres éléments de la série
- globales (cf. aussi Reboul et Moeschler, 1998 : 164-166) - pertinence des événements et apparition de nouvelles situations dans lesquelles ces événements sont susceptibles de s'inscrire.

2.2.3.2. L'imparfait

Si les SIT offrent un cadre d'interprétation pour les relations entre concepts, il paraît tout à fait logique que ces concepts aient une distribution et/ou une durée de validité différente et que l'on puisse identifier les moyens linguistiques par lesquels ces qualités sont signalées dans la forme propositionnelle des énoncés.

Je vais interpréter la valeur aspectuelle fondamentalement associée à l'IMP, celle de durée / étendue / intervalle marqué, etc., en terme de présence / validité des concepts sur l'ensemble de la situation. En prenant en considération la présence des événements dans des macro-structures, la distinction intuitive entre PS et IMP acquiert immédiatement une valeur nouvelle : il ne s'agit pas, rappelons-le, de mettre en relation des intervalles occupés par les procès, mais interpréter correctement la présence des contenus conceptuels grâce aux informations procédurales. Le contenu procédural de l'IMP serait donc :

« Considérer que le concept véhiculé par un événement donné à l'IMP est actif / valide sur toute la SIT ».

Cette disponibilité d'un concept sur toute une SIT signifie principalement que le concept en question peut être mis en relation avec n'importe quel(le) autre concept / séquence d'événements faisant partie de la même SIT. On peut même affirmer que c'est la présence de ce concept qui crée la situation, dans la mesure où l'interprétation devient possible avec l'apparition d'un IMP dans le discours. Dans l'exemple suivant une série d'événements au PS ne produit pas d'effet contextuel autre que la simple existence de cette série :

- (11) a. Marie se leva de son fauteuil, alla à la fenêtre, l'ouvrit, regarda la rue, puis revint dans la chambre, reprit sa place et se mit à feuilleter nerveusement une revue ...

Les exemples (11b) et (11c) montrent, en revanche, quel peut être le rôle des concepts donnés à l'IMP et combien les interprétations obtenues sont différentes :

- (11) b. Marie se leva de son fauteuil, alla à la fenêtre, l'ouvrit, regarda la rue, puis revint dans la chambre, reprit sa place et se mit à feuilleter nerveusement une revue ; elle attendait Jean depuis deux heures ...
- c. Marie se leva de son fauteuil, alla à la fenêtre, l'ouvrit, regarda la rue, puis revint dans la chambre, reprit sa place et se mit à feuilleter nerveusement une revue ; il pleuvait toujours.

Ce qui nous est communiqué dans les deux cas, c'est un ensemble d'informations sur l'état psychologique de Marie. Ces informations sont inférables à partir d'une forme propositionnelle qui fournit, d'une part, un schéma d'action et des contenus à introduire dans une situation et, d'autre part, des instructions concernant la manière dont ces éléments constitutifs de la SIT doivent être mis en relation. La confrontation entre les deux types d'information – ce qui constitue le calcul proprement dit – se fait au niveau du système central et devrait mettre en œuvre au moins trois types de connaissances :

1. des connaissances sémantiques et procédurales générales (sens lexical et contenu procédural des formes temporelles du français dans notre cas) ;
2. des connaissances spécifiques - l'ensemble des éléments mutuellement et « localement » manifestes aux participants à la communication (contexte d'énonciation, histoire conversationnelle, expérience discursive) ;
3. des connaissances très abstraites sur le fonctionnement du monde : des schémas cognitifs qui valident les calculs sur les concepts en confrontant le résultat à des représentations à vocation d'universalité (schémas cognitifs, relations de causalité au sens large, modèles de comportement associés à des représentations sur les attitudes, les émotions, les intentions exprimées).

2.2.3.3. Le plus-que-parfait

La valeur que l'on peut attribuer au PQP dans le cadre d'une SIT est liée à la capacité de cette forme verbale de produire des états résultants ; on a vu qu'une SIT peut être déterminée par la présence conjointe d'une séquence d'événements et d'un concept actif dominant et disponible pour le calcul. Le rôle de ce concept dominant peut être joué par un état résultant explicité par la FP ou implicité en vertu de schéma cognitifs. Dans l'exemple suivant, l'auditeur est en mesure de récupérer une intention informative qui justifie la

présence, dans un même discours, d'énoncés peu cohérents du point de vue thématique ³.

- (12) – J'ai dû rentrer chez moi hier ... j'avais oublié les clés du bureau. Je devrais prendre des vitamines, quelque chose ...
 – Allez, ne dramatisons pas, on va dire que c'est le printemps ...

L'ensemble des contributions à cette petite conversation sont rendues possibles par l'existence / reconnaissance d'un contenu implicite, inférable à partir des FP utilisées, des connaissances encyclopédiques et des schémas cognitifs très généraux (quand on a un problème de santé on prend des médicaments / le fait de vouloir prendre des médicaments est un indice pour un certain état de santé).

Ce qui est intéressant dans cet exemple somme toute assez commun, c'est le fait que la première construction d'une image de l'état psychologique du locuteur est possible grâce aux implications larges de l'accomplissement de l'événement *oublier* ; ces implications, que l'on ne peut assimiler à un état résultant, exercent, par leur présence diffuse, un terrain propice à l'ancrage d'hypothèses sur les intentions communicatives du locuteur. Très souvent d'ailleurs, l'ensemble des effets contextuels d'une forme verbale perfective (PC ou PQP) est très proche d'un véritable état résultant, comme dans l'exemple suivant, qui reprend (1b) :

- (13) – Tu viens déjeuner avec nous ?
 – Oh, j'ai mangé à 11h30 aujourd'hui

Une conséquence directe de l'action *manger* est en cours dans la SIT que les deux interlocuteurs sont en train de construire. Cette conséquence est en outre directement liée au contenu proposé. Elle est utilisée comme réponse pertinente à une invitation de faire ; comment est-ce possible ? Courte explication :

- La question est centrée sur une action à faire, sur ce que l'on peut appeler actualité (ensemble d'éléments réels sur lesquels on peut intervenir, dont la réalisation est en cours ou a de bonnes chances de réussite, etc.) une réponse pertinente doit permettre de procéder à des calculs sur ces contenus ;
- Mentionner la présence d'un état résultant dans la SIT construite par la question représente un stimulus ostensif qui indique à l'interlocuteur que

³ L'espace dont je dispose ne me permet pas de traiter ici ce problème, mais il est fort probable que les jugements de cohérence thématique sont étroitement dépendants des jugements de pertinence, en ce sens que le choix d'un thème ne devrait pas être un processus autonome, mais subordonné aux besoins de constructions des situations.

cette information peut être utilisée comme le support pertinent d'une réponse à cette même question.

- L'état résultant actualise au moins un concept qui peut être mis en relation directe avec l'invitation exprimée dans la question. Le concept *satiété* et l'invitation au déjeuner coexistent dans la même situation. Or, les deux concepts sont incompatibles (selon un schéma cognitif bien établi), il faut donc annuler celui qui peut l'être (déjeuner). Ce calcul permet au destinataire d'interpréter la réponse comme un refus.

2.2.4. Typologie des SIT

En adaptant la terminologie proposée par Damourette et Pichon (1911-1936), on peut proposer deux types de SIT : *noncale* (basée sur l'actualité, telle que je viens de la décrire) et *toncale* (basée sur une actualité « ressuscitée » pour les besoins de la communication, actualité qui est en cours dans le récit par exemple, mais sur laquelle on ne peut nullement intervenir). A chaque type de SIT correspondrait ainsi, dans le système de l'indicatif, les mêmes outils, remarquablement symétriques, qui permettraient les mêmes types d'opérations :

- SIT_n : PR, PR, PC

- SIT_t : IMP, PS, PQP.

Sans entrer dans le détail, le système permettrait également de proposer une représentation cohérente pour toutes les formes verbales, et notamment un traitement unifié du COND PR et du FUT.

3. Exemples d'analyse

L'ambition de tout modèle d'analyse est de montrer qu'il peut offrir des solutions pour tous les problèmes antérieurs. Dans ce qui suit, je proposerai, plus modestement, une explication pour l'épineux problème de l'Imparfait perfectif et une petite analyse qui prend en compte le fonctionnement des temps verbaux dans l'interaction en face-à-face.

3.1. L'imparfait perfectif

Considéré comme la quadrature du cercle des analyses temporelles, l'Imparfait perfectif a mobilisé des efforts d'analyse et des dispositifs explicatifs aussi divers qu'impressionnants. Je choisirai la solution la plus commode, celle de dire que le problème vient du système de repérage utilisé et non pas du fonctionnement de l'IMP lui-même.

L'imparfait perfectif « se conjugue » de deux manières assez distinctes : l'imparfait narratif (IN) et l'imparfait de rupture (IR).

3.1.1 L'imparfait narratif

Dans les termes que j'ai proposés, IN est une séquence naturelle d'actions qui apparaît dans le discours non pas au PS (comme on pourrait s'y attendre), mais à l'IMP. Cette comparaison implicite avec le PS (forme temporelle qui est réputée faire avancer le temps) et surtout la reconnaissance, en profondeur, d'une série d'actions naturellement ordonnée, conduisent à l'apparition du problème, car l'IMP est par définition imperfectif, donc statique.

- (14) L'inspecteur sortait un petit carnet rouge de la poche de son pardessus, l'ouvrait à la page où se trouvait son crayon, commençait à prendre des notes comme dans les films. (Japrisot 1999 : 97)

Je ferai remarquer tout d'abord que l'impression de l'avancement du temps est donnée par la reconnaissance d'une séquence d'actions. Il s'agit, en quelque sorte du phénomène opposé à celui qui porte le nom d'encapsulation, mais on a affaire au fond au même type de conflit entre information procédurale et conceptuelle ; dans les deux situations, c'est l'information conceptuelle qui l'emporte, comme le prévoit Moeschler (2000 : 57-100).

Si, du point de vue temporel, on a du mal à admettre que l'on puisse construire des séries d'événements sans avoir accès aux bornes initiale et finale de chaque composant de la série, ce problème n'existe tout simplement pas à l'intérieur d'une SIT, car, dans la perspective que j'ai adoptée, les éléments de calcul temporel sont strictement liés au niveau des connaissances encyclopédiques. En conséquence, la seule question importante, en ce qui concerne l'IN, est le mode de donation d'une série d'événement naturels. Pourquoi un locuteur pourrait-il choisir de tout mettre à l'IMP ?

La réponse passe par la procédure associée, dans le modèle, à la présence de l'IMP : dans le cas de l'IN, chacun des événements d'une série naturelle est donné comme actif sur toute la SIT, ce qui produit un effet de grossissement : toutes les étapes sont aussi importantes et elles remplissent complètement la SIT. L'effet contextuel produit par un tel procédé est avant tout celui de montrer une accumulation de gestes susceptibles de conduire à une intention de communication. Une insistance marquée sur les détails d'une scène peut constituer un indice relatif à l'état d'esprit de l'observateur et/ou celui des protagonistes, mais aussi fournir des indications méta-discursives sur l'importance de ces détails dans l'économie du récit.

3.1.2. L'imparfait de rupture

L'imparfait de rupture apparaît à la fin d'une série de PS dont il est séparé par un adverbe temporel marquant la postériorité, ce qui, pour les analyses temporelles, implique que l'IMP, dans ce cas, fait avancer le temps.

- (15) Malgré la pluie d'automne, Marie ne renonça pas à sa promenade habituelle ; elle marcha le long du canal pendant quelques heures, rentra toute trempée et engourdie par le froid ; le soir elle eut de la fièvre, le lendemain sa mère fit appeler le docteur, qui déclara son impuissance ; trois jours plus tard Marie mourait d'une pneumonie galopante. (transformé d'après Simenon, 2004).

En suivant les indications procédurales que j'ai proposées pour les temps verbaux, on peut donner une explication relativement simple à ce phénomène, dont la particularité est de mettre à l'IMP le dernier élément d'une série donnée au PS. Du point de vue de la distribution, on peut remarquer que le dernier événement de la série est le plus souvent inattendu, bizarre, grave, disproportionné par rapport à la série et dans beaucoup de situations irréversible. C'est peut-être ce qui justifie, au moins en partie, l'utilisation de l'IMP, car son rôle n'est en rien différent de celui des IMP qui n'intéressent pas directement les éléments des séries d'événements. Mon hypothèse est que l'IR insiste sur le résultat inattendu d'une série d'événements au PS en indiquant le fait que c'est justement ce dernier événement qui justifie la présence de la série.

3.1.3. L'imparfait sans antécédent

Réputé anaphorique et non-autonome, l'IMP devient suspect lorsqu'il apparaît dans des contextes où aucun repère n'est disponible. Si on demande à l'IMP de s'accrocher toujours à un autre événement, la difficulté sera insurmontable ; si, au contraire, on essaie de voir tout simplement ce qui rend possible la communication dans des situations de ce type et quel est le rôle que l'IMP y joue, on peut imaginer un début de réponse. Soit l'exemple (authentique) :

- (16) – Ah, mais qu'est-ce que tu fais là ?
 – Ben, ... il n'y avait personne.

Un premier regard jeté à ce petit dialogue nous montre que les deux interlocuteurs utilisent, en apparence du moins, deux systèmes de référence différents, ce qui n'empêche la communication ni ne pose de problème particulier pour l'interprétation. Ce qui permet de communiquer dans ce cas est la possibilité, pour les deux interlocuteurs, d'avoir accès à une même SIT, avec tous les éléments qui la composent, les enjeux et les intentions des

participants. Sans accès à cette réalité, il serait sans doute impossible d'accepter la question initiale, ou en tout cas de l'interpréter correctement. Comme nous l'avons déjà montré dans cet article, l'interprétation des contributions passe par :

- une évaluation de l'ensemble des hypothèses mutuellement manifestes (participation à une activité quelconque, à un certain moment de la journée, incompatible avec la présence, au moment de la discussion, à l'endroit respectif, etc.)
- la prise en compte du contenu procédural de l'IMP, forme temporelle qui, dans ce cas, non seulement introduit un concept définitoire pour une SIT_t, mais en plus indique un élément du schéma cognitif qui valide le calcul sur les concepts (schéma qui pourrait ressembler à : "une activité en commun échoue si tous les participants prévus ne sont pas présents").

4. Conclusions

Au lieu de considérer que la communication est un processus par lequel on récupère un tout préexistant, avec des détails sur les repères et les relations temporelles entre les événements, on peut proposer une perspective diamétralement opposée, qui consiste à dire que dans le processus de communication on construit du sens en utilisant des éléments contextuels, des connaissances encyclopédiques et en indiquant la manière de mettre les concepts en relation, le tout dans des configurations efficaces et moins sujettes aux différents problèmes de calcul.

L'interprétation s'arrête au moment où l'on arrive, à partir d'informations qui sont ostensiblement soumises à notre capacité d'analyse, à attribuer une intention de communication à un sujet doué de raison, qu'il soit sujet ou objet de l'acte de communication. J'ai essayé de montrer que les formes verbales temporelles peuvent ouvrir des voies plus rapides vers l'ensemble des informations pertinentes en permettant la construction des situations, notion centrale dans le processus d'interprétation.

Bien que toujours accessible, grâce aux représentations sur l'interaction des événements, la temporalité ne représente plus, dans l'analyse que j'ai proposée, un passage obligé dans l'interprétation complète des discours.

Références

- Benveniste, E. (1966). Les relations de temps dans le verbe français, in *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, 187-207.
- Berthonneau, A.-M. ; Kleiber, G. (1993). Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique, *Langages* 101 : 55-73.

- Berthonneau, A.-M. ; Kleiber, G. (1998). Imparfait, anaphores et inférences, *Cahier Chronos* 3 : 36-66.
- Damourette, J. ; Pichon, E. (1911-1936). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris : D'Artrey, tome V.
- Gosselin, L. (1996). *Sémantique de la temporalité*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Irlandoust, H. (1998). Épisodes, cadres de référence et interprétation temporelle : application à l'imparfait, *Cahiers Chronos* 3 : 67-90.
- Japrisot, S. (1999). *Compartiment tueurs*, Paris : Messageries du livre.
- Kamp, H. (1981). Événements, représentations discursives et référence temporelle, *Langages* 64 : 39-64.
- Kamp H. ; Rohrer C. (1983). Tense in texts, in R. Bäuerle ; C. Schwarze ; A. von Stechow, (eds), *Meaning, Use, and Interpretation of Language*, Berlin : de Gruyter, 250-269.
- Martin, R. (1971). *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris : Seuil.
- Moeschler, J. (1993). Aspects pragmatiques de la référence temporelle : indétermination, ordre temporel et inférence, *Langages* 112 : 39-54.
- Moeschler, J. (1998). *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris : Armand Colin.
- Moeschler, J. ; Jayez J. ; Kozłowska M. ; Luscher J.-M. ; Saussure, L. de ; Sthioul, B. (1998). *Le Temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris : Kimé.
- Moeschler, J. (1999). Ordre temporel, causalité et relations de discours : une approche pragmatique, in S. Vogeleer ; A. Borillo ; C. Vetters ; M. Vuillaume, (éds), *Temps et Discours*, Louvain : Peeters, 45-64.
- Moeschler, J. (2000). Le modèle des inférences directionnelles, *Cahiers de Linguistique Française* 22 : 57-100.
- Molendijk, A. (1996). Anaphore et imparfait : la référence globale à des situations présupposées ou impliquées, *Cahiers Chronos* 1 : 109-123.
- Reboul, A. ; Moeschler, J. (1998). *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris : Armand Colin.
- Saussure, L. de (1998). L'encapsulation d'événements. L'exemple du passé simple, in Moeschler, J. ; Jayez J. ; Kozłowska M. ; Luscher J.-M. ; De Saussure, L. ; Sthioul, B. *Le Temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris : Kimé, 245-270.
- Simenon, G. (2004). *Maigret et les braves gens*, Paris : Le livre de Poche.
- Sperber D. ; Wilson D. (1989). *La pertinence. Communication et cognition*, Paris : Minuit.
- Wilmot, M. (1996). L'imparfait, le temps des anaphores ?, in : W. De Mulder ; L. Tasmowski-De Ryck ; C. Vetters, (éds), *Anaphores temporelles et (in)cohérence*, Amsterdam : Rodopi, 199-215.

Informations conceptuelle et procédurale : la piste beauzénne

Bertrand STHIOUL

Université de Genève & Université de Lausanne

0. Introduction

La notion d'expression procédurale, liée à l'idée qu'un processus interprétatif s'appuie sur des instructions fournies par certains types de morphèmes, est apparue, inspirée des travaux d'O. Ducrot¹, chez D. Blakemore (1987) dans le cadre de la théorie de la pertinence. Dans divers travaux a alors été développée l'idée d'une dichotomie entre ce type d'expressions (connecteurs argumentatifs, pronoms ou morphèmes verbaux par exemple) et les expressions véhiculant des concepts (telles que les noms et les prédicats verbaux).

Cependant, l'idée que les morphèmes peuvent être distingués d'une manière aussi binaire peut sembler excessive, dans la mesure où les expressions procédurales ne paraissent pas nécessairement dépourvues de contenu conceptuel. Dans cette optique, L. de Saussure (2003) fait intervenir un critère fonctionnel : c'est lorsqu'une notion conceptuelle n'épuise pas les effets de sens d'une expression que celle-ci est alors classée comme expression procédurale. D'autres travaux défendent l'idée que certaines expressions peuvent combiner les dimensions conceptuelle et procédurale ; c'est le cas, par exemple, des réflexions menées par G. Kleiber (1997) ou J.-M. Lüscher (2000). En ce qui concerne les temps verbaux, des travaux comme ceux de C. Vetters et W. De Mulder (2000) ou de J. Moeschler (2002) abordent de front cette problématique d'une double dimension conceptuelle et procédurale.

Cet article aimerait montrer que les systèmes qui, à l'instar de celui de H. Reichenbach (1947), décrivent les temps verbaux au moyen de coordonnées et de relations, offrent une bonne piste de réflexion relativement à cette double dimension supposée. Parmi ces approches, les réflexions pourtant anciennes de Nicolas Beauzée (1767 /1974), et les particularités de son système de coordonnées, nous semblent particulièrement fécondes.

¹ Cf. par exemple Ducrot (1980).

1. Systèmes de repérage et coordonnée intermédiaire

Le point commun de la plupart des systèmes de coordonnées est, partant de l'idée que les temps verbaux ont pour fonction principale d'indiquer à quel moment le procès décrit a lieu, qu'on y pose trois relations de base (simultanéité, antériorité et postériorité), qu'on y applique ces relations au moment de l'énonciation et qu'on se rend rapidement compte de l'insuffisance d'un système temporel qui ne pourrait décrire que trois cas de figure. L'observation triviale que le plus-que-parfait, par exemple, ne peut être décrit que si l'on postule une coordonnée intermédiaire est à la base des raisonnements de H. Reichenbach (1947) et de B. Comrie (1985) comme elle l'était des descriptions d'Arnauld & Lancelot (1660/1972) et de Beauzée (1767/1974). Il est en effet clair à tous qu'une phrase comme le fameux *Lorsqu'il est entré, j'avais soupé* présuppose, pour établir le moment où le locuteur a soupé, la détermination préalable d'un autre moment, celui de la réalisation du procès *entrer*. Ainsi, par nécessité descriptive, une coordonnée intermédiaire entre le moment du procès décrit et le moment de l'énonciation est postulée par l'ensemble de ces modèles.

C'est à partir de là, à notre sens, qu'on est confronté à un premier choix théorique capital. En soi, en effet, l'idée de chronologie relative est une notion fort ancienne. Même si elle est sans cesse réinventée, elle est historiquement un reliquat des grammaires latines. Admettre qu'il est nécessaire de poser un terme de repérage intermédiaire pour décrire certains temps verbaux est une hypothèse à notre sens insuffisamment forte. Elle ne fait pour ainsi dire que prendre acte du consensus évoqué plus haut à propos du plus-que-parfait comme temps marquant l'antériorité par rapport à un moment passé.

C'est le cas du modèle réductionniste de B. Comrie (1985), dont la conséquence la plus notable est que le passé composé, le passé simple et l'imparfait reçoivent tous une même description « E before S », selon laquelle l'événement est antérieur au moment de l'énonciation ; la différence entre ces formes est évacuée de la problématique du temps pour se placer dans celle de l'aspect, présentée par B. Comrie de manière parfaitement indépendante. De la sorte, son système de coordonnées n'apporte pas un éclairage complet sur les différences entre les temps verbaux, ni sur les emplois considérés comme déviants. Les coordonnées intermédiaires n'y ont pas la fonction de révéler – ne serait-ce que par une approximation quelque peu métaphorique – quelque chose de la structure temporelle interne du temps verbal, mais seulement de décrire des processus idéaux de repérage temporel. Dans les pages qui suivent, nous allons au contraire nous intéresser à des approches qui, en adoptant l'hypothèse forte qu'une coordonnée intermédiaire doit intervenir dans la description de tous les temps verbaux, produisent à notre sens des analyses sémantiquement beaucoup plus riches.

2. Le modèle de Reichenbach

L'une des difficultés à aborder Reichenbach est que le célèbre chapitre fondateur de son système général des temps ressemble davantage à un compte-rendu de sa progressive élaboration qu'à la mise à plat d'une théorie figée. D'où la difficulté à saisir celui-ci de manière univoque, puisqu'il peut être interprété selon les cas comme un système à 13 ou à 9 combinaisons.

S'intéressant aux temps verbaux en ce qu'ils sont le prototype des expressions déictiques (« token-reflexive symbol »), Reichenbach (1947 / 1966 : 287) définit en une première étape ceux-ci à partir de la relation entre le moment de l'événement (noté E) et le moment de l'énonciation (noté S), auxquels vient s'ajouter un point de référence (noté R) conçu à ce stade comme une coordonnée non pas intermédiaire mais *supplémentaire*. En conséquence, dans cette première formulation fondée sur trois coordonnées et deux relations (l'antériorité notée « - » et la simultanéité notée « , »), chaque temps verbal exprime un jeu complexe de relation entre S et R et entre R et E en plus de la relation entre S et E, ce qui donne un système à 13 possibilités :

E-S	S,E	S-E
R-E-S (<i>verrais</i>)	R-S,E (<i>verrais</i>)	R-S-E (<i>verrais</i>)
E,R-S (<i>ai vu</i>)	S,R,E (<i>vois</i>)	S,R-E (<i>vais voir</i>)
E-R-S (<i>avais vu</i>)	S,E-R (<i>aurai vu</i>)	S-R-E (-)
E-S,R (<i>vis / voyais</i>)		S-R,E (<i>verrai</i>)
E-S-R (<i>aurai vu</i>)		S-E-R (<i>aurai vu</i>)

Tableau 1 : Le système de Reichenbach (1)

Un tel système statique, cependant, s'avère vite aux yeux de Reichenbach lui-même trop puissant, en particulier par le fait que certains temps comme le futur antérieur se voient attribuer plusieurs formules. Reichenbach en vient alors à poser que la relation de E à S n'est généralement pas pertinente (cf. Reichenbach 1947/1966 : 287). On obtient alors un système à 9 possibilités où le point R devient véritablement une coordonnée *intermédiaire*. Ce système de coordonnées peut alors, dans cette seconde formulation et même si cela est partiellement implicite, être compris comme un système de repérage déictique dans lequel on détermine d'abord la relation de S à R (distinction entre temps *passés*, *présents* et *futurs*²) et où l'on réitère la même opération, mais concernant la relation entre R et E, ce qui donne les passés *antérieur*, *simple* et *postérieur* et de même pour les présents et les futurs :

² Nous nous permettons de traduire - le plus littéralement possible - les termes anglais de Reichenbach.

«Passé» (R-S)			«Présent» (R,S)			«Futur» (S-R)		
antérieur (E-R) <i>avais vu</i>	simple (E,S) <i>vis/voisais*</i>	postérieur (R-E) <i>verrais</i>	antérieur (E-R) <i>ai vu</i>	simple (E,S) <i>vois</i>	postérieur (R-E) <i>vais voir</i>	antérieur (E-R) <i>aurai vu</i>	simple (E,S) <i>verrai</i>	postérieur (R-E) (-)

* E étendu

Tableau 2 : Le système de Reichenbach (2)

Outre l'ordre dans lequel les notions sont posées, le point important, sur lequel nous aimerions insister pour le mettre plus tard en contraste avec celui de Beauzée, est qu'il s'agit d'un système *homogène* : la relation de R à E est de même nature que la relation de S à R ; il s'agit de la réitération d'une opération en tout point identique. C'est, comme le relève C. Vetters (1995), dans cette simplicité que réside la force de Reichenbach, mais aussi, ainsi que nous tenterons de le montrer, sa limite.

Quant à savoir si, pour Reichenbach, les temps verbaux ont un contenu conceptuel ou procédural, la question, hautement anachronique, n'a bien sûr pas de sens en elle-même. Mais ce qu'on peut relever, c'est que les recherches qui, à partir des années septante, réinvestissent les descriptions de Reichenbach, mettent toutes l'accent sur la dimension procédurale des temps verbaux. Cela semble évident dans les travaux de H. Kamp³, pour qui les temps verbaux ont pour fonctions de donner des instructions, mais également, plus ou moins implicitement, pour des chercheurs comme C. Vet ou A. Molendijk⁴. D'autres travaux sur la référence temporelle, tels que ceux initiés par J. Moeschler, posent quant à eux une franche dichotomie entre expressions conceptuelles et procédurales, et font clairement l'hypothèse que les morphèmes verbaux « n'encodent pas des concepts, mais des procédures » (Moeschler 1998 : 4). Une bonne manière d'affiner une telle position nous semble être d'observer les particularités du système de Beauzée en regard de celui de Reichenbach.

3. Le modèle de Beauzée

Chez Beauzée, les temps verbaux se répartissent en fonction de trois divisions générales. La première, dite « relation générale d'existence » (Beauzée 1767/1974 : 428), concerne le « rapport à l'époque de comparaison », et sépare les temps *présents*, *prétérits* et *futurs*. Les deux autres divisions concernent « la manière dont l'époque de comparaison est envisagée » (*ibid.* : 430), Beauzée distinguant d'une part (seconde division)

³ Cf. par exemple Kamp & Rohrer (1983).

⁴ Cf. par exemple Vet (1991) et Molendijk (1994).

les temps *définis* des temps *indéfinis*, et d'autre part (troisième division), à l'intérieur des temps définis, les temps *actuels*, *antérieurs* et *postérieurs* ⁵.

La ressemblance entre le système beauzéen et la seconde version du modèle reichenbachien est patente, et a souvent été relevée ⁶. Le point commun évident est qu'il s'agit également d'un système fondé sur trois coordonnées et trois relations. Les trois relations sont, comme chez Reichenbach, la simultanéité, l'antériorité et la postériorité. Les trois coordonnées sont *le point fixe de la durée* (c'est-à-dire le moment de l'énonciation, le S de Reichenbach), *l'époque d'existence* (le E de Reichenbach) et *l'époque de comparaison*, coordonnée intermédiaire comparable au point R de Reichenbach ⁷.

Cela dit, le système de Beauzée se distingue de celui de Reichenbach sur plusieurs points. Premièrement, les relations sont appréhendées en ordre inverse : le processus de discrimination, à travers la première division générale des temps, part de la relation de E à R, pour - éventuellement - se poursuivre dans la détermination de la relation de R à S. Deuxièmement, le système n'est pas homogène : la relation entre E et R est d'un tout autre ordre que la relation de R à S et est en outre appréhendée à travers deux distinctions successives. Enfin, l'opposition entre le passé simple et l'imparfait est expliquée par la nature spécifique de R pour le passé simple (R y est étendu) alors que chez Reichenbach, c'est l'imparfait qui se distingue par la nature étendue de E ⁸ :

⁵ Un problème se pose quant au statut des temps définis actuels, qui d'un côté ne sont que des usages particuliers des temps indéfinis, en même temps qu'ils s'opposent aux temps antérieurs et postérieurs. Les analyses de Beauzée souffrent parfois d'un manque de clarté entre ce qui relèverait de la valeur fondamentale et ce qui relèverait des emplois spécifiques. Dans notre tableau, nous indiquons les temps définis actuels entre parenthèses.

⁶ Par exemple par C. Vetters (1995), H. Portine (1995) et L. de Saussure (1997).

⁷ Au risque de paraître anachronique, nous utiliserons donc les mêmes symboles S, E et R dans notre présentation de Beauzée.

⁸ La manière de Beauzée d'envisager l'opposition passé simple - imparfait nous paraît supérieure à celle de Reichenbach par le fait que la différence entre ces deux formes ne tient pas à la nature même de l'événement, mais à la relation qui est établie entre celui-ci et le repère. Cela permet d'échapper à l'inadéquation de la thèse selon laquelle l'imparfait exprime la durée du procès ou que le passé simple rend compte d'événements ponctuels.

« Prétérit » (E-R)			« Présent » (E,S)			« Futur » (R-E)		
indéfini <i>ai loué</i>			indéfini <i>loue</i>			indéfini <i>dois louer</i>		
défini antérieur (R-S) <i>avais loué</i>	(défini actuel) (R,S) <i>(ai loué)</i>	défini postérieur (S-R) <i>aurai loué</i>	défini antérieur (R-S) <i>louais / louai*</i>	(défini actuel) (R,S) <i>(loue)</i>	défini postérieur (S-R) <i>louerai</i>	défini antérieur (R-S) <i>devais louer</i>	(défini actuel) (R,S) <i>dois louer</i>	défini postérieur (S-R) <i>devrai louer</i>

* R étendu

Tableau 3 : Le système de Beauzée

3.1. L'ordre des notions chez Beauzée

L'ordre dans lequel les relations sont traitées dans le système de Beauzée, en commençant par la relation de E à R, a généralement été commenté de manière négative, dans l'idée qu'un repérage sur l'axe du temps ne peut se faire qu'à partir de S (cf. L. de Saussure 1997). Cela est dû à notre avis au fait que Beauzée a été lu dans une optique strictement instructionnelle, en regard de laquelle son système peut apparaître en effet comme une ébauche un peu maladroite. Or, c'est tout à fait explicitement que Beauzée s'oppose à Arnauld & Lancelot (1660/1972) qui, dans leur grammaire, proposaient comme Reichenbach une classification des temps à partir du moment de l'énonciation. Beauzée se place en effet, à la base, dans une optique beaucoup plus conceptualiste qu'Arnauld & Lancelot, puisque la fonction première du verbe n'est pas pour lui de « signifier l'affirmation » (Beauzée 1767/1974 : 401), mais de « signifier l'existence intellectuelle d'un sujet [...] abstrait » (*ibid.*, 402). En conséquence, la principale fonction des temps verbaux n'est pas de situer un événement, mais d'exprimer « l'idée accessoire d'un rapport d'existence » (*ibid.* : 426). Il est ainsi naturel que ce soit la distinction renvoyant à l'expression du rapport d'existence au terme de comparaison qui intervienne en première analyse. Cela correspond à un « ordre de raison », la méthode de compréhension des notions temporelles consistant à ramener celles-ci à des idées simples, en étudiant d'abord la relation essentielle à la compréhension du terme, avant de poser des distinctions de second ordre.

3.2. Temps indéfinis

Contrairement à ce qui se passe chez Reichenbach, ces distinctions de second ordre ne sont pas produites par la simple réitération d'une même tripartition. En effet, la relation de l'époque de comparaison au moment de l'énonciation est d'une tout autre nature que la relation du moment de l'événement à l'époque de comparaison. Cela est particulièrement évident en ce qui

concerne les temps indéfinis, puisque Beauzée pose clairement que ceux-ci « n'expriment [...] que l'un des trois rapports généraux d'existence, avec abstraction de toute époque de comparaison » (Beauzée 1767 /1974 : 431).

Beauzée analyse ainsi le présent sur la base des quatre emplois suivants, sans qu'un de ces emplois ne soit privilégié par rapport aux autres :

- (1) Les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits. (*ibid.* : 437)
- (2) Je vous loue d'avoir fait cette action. (*ibid.* : 435)
- (3) [dans un récit] Je le rencontre en chemin, je lui demande où il va, je vois qu'il s'embarrasse. (*ibid.* : 436)
- (4) Je pars demain, je fais tantôt mes adieux. (*ibid.* : 437)

L'énoncé (1) est un exemple de « proposition d'éternelle vérité » où le présent est employé « avec une égale relation à toutes les époques » (*ibid.* : 437). (2) marque une action « coexistente avec l'acte même de la parole » (*ibid.* : 435-436), tandis que (3) marque une action « coexistente avec le période antérieur indiqué par quelque circonstance précédente du récit » (*ibid.* : 436) et que (4) énonce une action comme « simultanée avec [...] une époque postérieure au moment où je parle » (*ibid.* : 437).

La coexistence de ces quatre emplois montre, selon Beauzée, que la relation entre le terme de comparaison et le moment de parole n'est pas déterminée par le temps verbal, mais par la situation de communication (ce qu'il appelle « les circonstances du discours »). Son approche se distingue donc fondamentalement des théories qui attribuent au présent une signification de concomitance entre l'événement décrit et l'énonciation, théories qui sont contraintes de voir dans les exemples (3) et (4) des emplois déviants dans lesquels la signification de base est annulée. De tels emplois n'ont pas à être analysés, dit Beauzée, comme le résultat d'une énallage (*ibid.*, 505), c'est-à-dire de la substitution d'un terme figuré à un terme propre. Il s'agit d'emplois propres au même titre que les autres.

Le refus d'analyser (3) et (4) en termes d'énallage va à l'encontre d'une tradition déjà bien établie à l'époque et qui continuera à dominer en particulier les études de rhétorique et de stylistique. Ainsi P. Fontanier (1821-30/1977 : 293-294) fait-il d'énoncés similaires les prototypes de l'énallage de temps, « échange » visant à rendre les narrations et les descriptions plus vives et plus animées et consistant à employer un temps « pour » un autre temps. Dans une telle optique, la valeur sémantique propre du temps verbal ne peut être conservée telle quelle. Or, pour Beauzée, de tels présents sont tout autant conformes à la définition de la forme que dans (1) et (2), par le fait que c'est la relation entre l'événement et le terme de comparaison qui constitue celle-ci.

L'approche de Beauzée ne consiste cependant pas non plus à poser que le présent n'a pas de signification propre. Tout autant qu'une surdétermination

sémantique, Beauzée combat en effet l'idée d'une imprécision de la valeur des formes : « Ce qu'on lui [= à la langue française] a reproché comme un défaut, d'employer les mêmes Temps ici avec relation à une époque, & là avec relation à une autre, loin de la déshonorer, devient au contraire, à la faveur du nouveau système, une preuve d'abondance, puisque c'est le moyen de rendre avec la justesse la plus rigoureuse les idées les plus précises et les plus délicates. » (*ibid.* : 512). Un temps indéfini comme le présent, dans le système de Beauzée, n'est pas une forme sans contenu, capable de communiquer n'importe quelle relation. Il n'est pas du tout vague ; il est sémantiquement incomplet. L'idée de simultanéité lui est bien attachée, mais à travers la relation entre l'événement et l'époque de comparaison. Sur ce point, Beauzée représente donc un intermédiaire très séduisant entre les théories qui attribuent au présent la valeur d'une simultanéité avec le moment de l'énonciation (Comrie 1985) et celles qui font de cette forme un « morphème zéro » dépourvu de toute signification propre (Touratier 1996).

Le même raisonnement s'applique aux autres temps indéfinis, le passé composé et le futur périphrastique. Pour le passé composé, par exemple, dit par Beauzée prétérît indéfini, la relation de l'époque de comparaison au moment de l'énonciation n'est pas exprimée et est, comme pour le présent indéfini, sujette à évaluation pragmatique. En revanche, à quelque point du temps qu'un passé composé fasse référence, la relation d'antériorité sera toujours le cas :

- (5) J'ai lu l'excellent livre des tropes (*ibid.* : 449)
- (6) [dans un récit] Sur les accusations vagues et contradictoires qu'on alléguait contre lui je prends sa défense avec feu et succès : à peine ai-je parlé, qu'un bruit sourd s'élève de toute part. (*ibid.* : 450)
- (7) J'ai fini dans un moment. (*ibid.* : 449)

En (5), l'action de lire est antérieure à un moment coïncidant avec le moment de la parole, alors qu'en (6), l'action de parler est antérieure au bruit et qu'en (7), l'action de finir est antérieure au moment dénoté par le complément temporel. En revanche, la relation temporelle entre ces repères et l'énonciation n'est pas explicitée, et c'est donc indirectement et via le contexte que le moment du procès est déterminé.

3.3. Temps définis

Le fait que la détermination de la relation entre le terme de comparaison et le moment de l'énonciation est, pour Beauzée, affaire de contexte est tout à fait clair pour les temps indéfinis. Pour ce qui est des temps définis, la chose est plus complexe. Une lecture qui pourrait faite de Beauzée serait que la sémantique du temps verbal résulte en ce cas de la composition de deux

idées, par exemple dans le cas de l'imparfait de la composition d'une idée de simultanéité (R,E) et d'une idée d'antériorité (R-S). En fait, cette explication en terme de « sens composé », sans hiérarchie particulière des notions, est celle d'Arnauld & Lancelot. Pour Beauzée, l'idée fondamentale véhiculée par l'imparfait et le passé simple, par exemple, est celle de simultanéité : ces temps ne peuvent être dits prétérits, ce sont bien, contrairement au passé composé, des présents. Il est faux de dire, précise Beauzée, que l'imparfait (nommé prétérit par Arnault & Lancelot) « marque le passé avec rapport au présent » (*ibid.* : 441) comme le prétendent ceux-ci. Il « fallait conclure que cette forme marque le présent avec rapport au passé » (*ibid.* : 441).

Le fait que Beauzée rejette l'hypothèse d'Arnaud et Lancelot selon laquelle les temps peuvent être « composés dans le sens », et que seule la première division des temps renvoie à l'expression d'idées, est très clair lorsqu'il parle du futur antérieur (prétérit postérieur selon sa nomenclature) : « Une autre erreur de cet écrivain célèbre [= Lancelot] est de croire que *cœnavero* [*j'aurai soupé*] marque mon action de souper comme future en soi et comme passée au regard d'une autre chose à venir qui la suit. Ce temps n'exprime absolument que le second de ces deux rapports ; & loin d'exprimer le premier, il ne le suppose pas même. » (*ibid.* : 455). À l'appui de ses propos, Beauzée présente l'extrait suivant :

- (9) Si le tombeau est pour lui [l'homme] la fin de tout [...] les voluptueux et les fourbes seront ainsi les seules têtes bien montées ; & le créateur, qui a mis tant d'ordre dans le monde corporel, n'aura établi ni règle ni justice dans la nature intelligente [...]. (Pluche, cité par Beauzée (*ibid.* : 455-456))

Du futur antérieur *aura établi*, Beauzée dit que le locuteur aurait pu utiliser à la place le passé composé, mais qu'il a préféré cette forme pour « rendre sensible la liaison de cette conséquence avec l'hypothèse de la destruction totale de l'homme » (*ibid.* : 456). L'emploi de cette forme n'avait ainsi rien de nécessaire en regard de l'idée que le locuteur avait à exprimer. Sa fonction est seulement de guider l'allocutaire dans la détermination du terme de comparaison, correspondant ici à la situation hypothétique d'un favoritisme envers les voluptueux et les fourbes.

Plus généralement, on constate que le lexique employé par Beauzée dans ses analyses est différent selon qu'il parle de la première division des temps ou des deuxième et troisième divisions. Pour la première, les verbes qu'il utilise principalement sont « exprimer » ou « indiquer », tandis que dans le second cas il s'agit de « rendre sensible » ou de « marquer ». De même, au terme « rapport » employé dans le premier cas s'opposent les mots de « relation » ou de « liaison », préférés dans le second.

Cette différence de vocabulaire semble un indice supplémentaire en faveur de l'hypothèse selon laquelle les deux niveaux dans la description des

temps verbaux correspondent, même pour les temps définis, à des fonctions sémantiques distinctes. Tout porte à croire que, si la première division des temps renvoie à l'expression de différentes idées, la seconde et la troisième concernent, en tous les cas, la manière d'envisager celles-ci.

3.4. Idées et manières : une opposition conceptuel / procédural ?

Cette opposition entre idées et manière se retrouve chez Beauzée lorsqu'il analyse les différentes composantes des groupes nominaux. S'il est clair pour Beauzée que les noms appellatifs (*i.e.* les noms communs) servent à exprimer des idées, les articles en revanche indiquent la manière dont les concepts véhiculés par ceux-ci vont pouvoir être appliqués à tel ou tel référent :

« Ils [les articles] n'ajoutent aucune idée à la compréhension du nom appellatif ; mais ils font disparaître l'abstraction des individus et ils indiquent positivement l'application du nom aux individus auxquels il peut convenir dans les circonstances actuelles. » (*ibid.* : 304-305)

L'analyse de Beauzée des groupes nominaux nous semble assez nettement contenir les prémisses de l'idée qu'un syntagme nominal comporte une partie conceptuelle (correspondant au substantif lui-même), et une partie procédurale, réalisée par l'article. Il ne nous paraît donc pas interdit de penser que c'est une opposition similaire qui est en jeu en ce qui concerne les temps verbaux. Ce serait bien une *idée* de simultanéité qui caractériserait les présents, une *idée* d'antériorité qui caractériserait les prétérits, et ainsi de suite ; la première division des temps, par laquelle il s'agit « d'exprimer un rapport », serait donc bien de nature conceptuelle. En revanche, les deuxième et troisième distinctions, qui consistent en une « manière d'envisager », puis à « marquer une relation », semblent bien renvoyer non aux concepts eux-mêmes, mais à la manière de les appréhender, à la forme de la pensée. La définition de la « soudivision la plus générale » (*i.e.* la deuxième division) rappelle d'ailleurs l'opposition entre les différentes sortes d'articles : « La soudivision la plus générale des Temps doit se prendre dans la manière d'envisager l'époque de comparaison, ou sous un point de vue général et indéterminé, ou sous un point de vue spécial et déterminé. » (*ibid.* : 430). Ainsi, les distinctions proposées par Beauzée permettraient de distinguer ce qui relève du conceptuel (l'expression du rapport à l'époque de comparaison) et ce qui relève du procédural (la manière d'envisager l'époque de comparaison). On aurait donc les parallélismes suivants :

	<i>idées</i> (dimension conceptuelle)	<i>manière</i> (dimension procédurale)
<i>groupes nominaux</i>	substantifs	articles
<i>verbes</i>	1 ^{ère} division des temps	2 ^e et 3 ^e divisions des temps

Tableau 4 : dimensions conceptuelle et procédurale chez Beauzée

4. Dimensions conceptuelle et procédurale des temps verbaux

Cette hypothèse « post-beauzéenne » sur la structure interne des temps verbaux, reformulée en termes plus modernes, consiste à dire que la relation entre E et R est conceptuelle tandis que la relation entre R et S est procédurale. Dans cette vue, les relations entre E et R seraient effectivement des relations strictement temporelles, par ailleurs indéfectibles, d'antériorité, de postériorité ou de simultanéité - cette dernière pouvant être précisée en une relation d'inclusion dans le cas du passé simple, conformément à l'hypothèse de Beauzée selon laquelle R est en ce cas étendu. En revanche, les relations entre R et S, sujettes à évaluation pragmatique, correspondraient à des instructions par lesquelles l'allocutaire, à partir des informations conceptuelles et des données contextuelles, établirait le lien entre le procès décrit et la situation de communication. Le tableau suivant serait une ébauche de ce que pourrait être un système verbal ainsi conçu :

	<i>dimension conceptuelle</i> (« idée »)	<i>dimension procédurale</i> (« manière »)
		Récupérer ou construire un R tel que...
Présent	E simultané à R	R est lié à S
Passé composé	E antérieur à R	R est lié à S
Passé simple	E inclus dans R	R est disjoint de S
Imparfait	E simultané à R	R est disjoint de S
Plus-que-parfait	E antérieur à R	R est projeté de S
Futur antérieur	E inclus dans R	R est projeté de S
etc.		

Tableau 5 : ébauche de système post-beauzéen

Dans les cas simples, c'est-à-dire les cas où l'énoncé décrit de manière neutre un état de fait réel, les procédures visant à déterminer le lien qu'entretient R avec S dirigeant, certes, un simple processus de repérage temporel, si bien que les relations entre R et S sont, en fin de compte, similaires aux trois relations conceptuelles de simultanéité, d'antériorité et de postériorité. Ainsi, pour les présents actuels du type de (2), l'allocutaire

interprète sans problème la relation de lien entre R et S comme une relation de concomitance ; dans les imparfaits décrivant une situation passée, on admettra de même sans peine que la disjonction posée dans la relation entre R et S correspond à une antériorité, l'allocutaire récupérant en principe dans le contexte linguistique un complément de temps passé ou un événement antérieur, selon un processus largement étudié par les linguistes⁹. Cependant, cette concomitance et cette antériorité, produits du processus interprétatif, sont le résultat de l'attribution d'un moment déterminé à la variable R, et non pas la conséquence du fait que l'allocutaire se représente le procès décrit d'une manière particulière.

À notre sens, l'avantage d'une telle conception est qu'elle autorise - comme Beazée ne manque d'ailleurs pas de le faire - d'intégrer aux descriptions des cas considérés généralement par les approches référentialistes comme problématiques. Elle permet, en d'autres termes, de sortir de l'impasse dans laquelle se retrouvent rapidement les approches par coordonnées, dont les descriptions rendent compte à merveille des cas triviaux mais qui se voient contraintes d'annuler des traits sémantiques pour les emplois déviants. Dans une vue où la relation entre E et R forme la partie conceptuelle du noyau sémantique de chaque temps verbal, celle-ci n'est pas susceptible d'être annulée ou révisée : tout présent ou tout imparfait signifient invariablement, en langue, une simultanéité à un instant ; tout passé composé signifie de même une antériorité par rapport à un moment de repère. En revanche, l'existence d'emplois les plus variés est rendue possible par le fait que le processus d'attribution d'une valeur à R peut prendre des formes extrêmement diverses.

Il nous semble ainsi intéressant, pour tenter d'asseoir l'hypothèse de la nature hétérogène des relations entre E et R et entre R et S, d'observer ce qui se passe en cas de conflit entre le temps verbal et le contexte linguistique. Quelle interprétation va émerger lorsqu'un temps verbal intervient dans un contexte où il ne peut pas être compris factuellement ? Si notre hypothèse est correcte, l'allocutaire va chercher à conserver la relation entre E et R, comme un donné conceptuel indéfectible. Le processus interprétatif va consister à préciser la nature exacte de R et par là le lien entre R et S.

Observons par exemple ce qui se passe lorsqu'un temps du passé est associé à un complément de temps pointant sur le futur :

(9) Demain à 8 heures, il a quitté la Suisse.

(10) Demain à 8 heures, il quittait la Suisse.

La phrase (9), quel que soit le contexte que l'on puisse imaginer, ne semble pouvoir servir à communiquer qu'une chose : que le locuteur affirme

⁹ Cf. par exemple Kamp & Rohrer (1983).

avec force qu'il est certain que le départ de Suisse aura eu lieu le lendemain matin du moment de l'énonciation. En tous les cas, la relation d'antériorité entre le procès et le moment R dénoté par le complément de temps est préservée. Le conflit apparent entre ce complément et l'instruction « R est lié à S » empêche en revanche la lecture factuelle qu'autoriserait *Demain à 8 heures, il aura quitté la Suisse*. Par opposition à ce dernier énoncé au futur antérieur où R est postérieur à S, (9) oblige l'allocutaire à un enrichissement, sous la forme d'un effet d'imminence ou de certitude. En d'autres termes, l'instruction liée à la récupération d'un R, associée à la signification du complément de temps, oblige à interpréter la relation entre R et S non comme une coïncidence temporelle, mais comme une proximité métaphorique.

Conformément à nos prévisions, c'est un processus symétrique qui se passe pour (10). Si, selon les contextes, la phrase peut être interprétée comme une irréalité (10') ou comme une pensée en style indirect libre (10''), l'interprétation privilégie de toute façon la relation temporelle de simultanéité entre le procès et le moment dénoté par le complément de temps : c'est à 8 heures même que le départ aurait eu lieu (10') ou est projeté (10''). Comme en (9), la relation conceptuelle entre E et R est préservée. Et c'est bien à nouveau la relation entre R et S qui doit être interprétée non temporellement, non pas ici comme une véritable antériorité mais comme un passage à un univers fictif en (10') ou à un effet de pensée attribuée (l'énoncé représente la pensée d'un personnage distinct du locuteur) en (10'')¹⁰. En d'autres termes, le destinataire est amené à attribuer à la variable R la valeur d'un moment situé dans un autre univers de référence, selon les contextes conséquence d'une condition irréaliste ou conscience d'un personnage fictif¹¹.

(10') [Sans ce stupide rendez-vous,] demain à 8 heures, il quittait la Suisse.

(10'') [Il prépara sa valise:] demain à 8 heures, il quittait la Suisse.

Le tableau ci-dessous montre la symétrie dans la gestion de conflit entre (9) et (10) :

¹⁰ Pour être exact, l'effet de pensée attribuée à un personnage est produit avant tout, en (10''), par l'utilisation d'un déictique dans un contexte allocentré. À cet effet s'ajoute un effet d'imminence dans l'esprit de celui-ci par le fait que c'est l'imparfait et non le conditionnel qui est utilisé.

¹¹ Sur le processus interprétatif lié aux énoncés à l'imparfait dits « en usage interprétatif », voir Sthioul (1998 : 211-216) et Saussure & Sthioul (1999).

	<i>dimension conceptuelle</i>	<i>dimension procédurale</i>
(9)	rapport d'antériorité E-R préservé	interprétation de la relation de simultanéité E,R comme une proximité métaphorique (effet d'imminence ou de certitude)
(10)	rapport de simultanéité E,R préservé	interprétation de la relation d'antériorité E-R comme une distanciation métaphorique (effet d'irréalité ou de pensée représentée)

Tableau 6 : conflits interprétatifs en (9) et (10)

Un exemple similaire de gestion de conflit opposée apparaît si l'on compare (11) et (12) :

(11) En ce moment, Pierre traversera un tunnel.

(12) En ce moment, Pierre va traverser un tunnel.

Il nous semble que (11) ne peut être compris que comme un futur putatif : il est probable (et c'est par exemple pour cela que le locuteur n'arrive pas à joindre Pierre sur son téléphone portable) que Pierre traverse à l'instant présent un tunnel ; cette interprétation provient du fait que la relation de simultanéité E,R est préservée, et que c'est la relation de « projection » entre R et S qui doit être interprétée non pas temporellement, mais modalement. À l'inverse, (12), conformément à l'hypothèse que le futur périphrastique exprime une postériorité entre E et R, sera utilisé pour mettre en garde que Pierre s'apprête, dans un avenir proche et de manière certaine, à entrer dans un tunnel. À notre sens, c'est à travers de tels énoncés générateurs de conflit, et en étudiant le potentiel communicatif qui leur est associé, que l'hypothèse d'une hétérogénéité dans les relations entre E et R et entre R et S s'avère une piste de recherche intéressante.

5. Conclusion

Dans leur article sur les contenus conceptuel et procédural de l'imparfait et du passé simple, C. Vetters et W. De Mulder (2000) font l'hypothèse que, si la partie temporelle des temps verbaux est bien procédurale, l'aspect grammatical fait partie de la dimension conceptuelle. Ces chercheurs s'appuient du reste, entre autres éléments, sur nos propositions d'analyse (cf. Sthioul 1998) de certains effets interprétatifs déclenchés par la nécessité de concilier avec le contexte une caractéristique sémantique stable (l'aspect sécant de l'imparfait, où E englobe R, et l'aspect global du passé simple, où E est inclus dans R). Ainsi, avons-nous tenté de montrer, un énoncé comme

(13) force la récupération d'un sujet de conscience observateur par la nécessité de conserver une lecture inchoative du procès *il y eut* alors qu'on sait par ailleurs que l'arbre était en travers de la route avant l'arrivée de Paul :

(13) Paul se mit en route. Il parcourut une dizaine de kilomètres. Tout à coup, il y eut un arbre au milieu de la chaussée. (Sthioul 1998 : 218)

Et de même, propositions-nous à la suite de J. Larochette (1980) et de L. Tasmowski-De Ryck (1985), les imparfaits narratifs sans compléments temporels imposeraient un effet de subjectivisation, provoqué par la nécessité de concilier l'appréhension interne du procès avec le fait que les événements doivent être compris comme étant achevés et successifs :

(14) [Enfin, lorsque la charrette paraissait vidée, se faisait voir un individu cocasse, dont la bouche semblait fendue jusqu'aux oreilles par un restant de peinture mal effacée.] Bâillant avec cette bouche, il s'étirait longuement, apercevait la rivière, disparaissait au fond de la voiture, et reparaissait coiffé de balances à pêcher les écrevisses (E. de Goncourt, *Les frères Zemganno*).

Tant en (13) qu'en (14) donc, à notre avis, la dimension conceptuelle liée à l'aspect, qui met en jeu la relation de E à R, loin d'être annulée par les facteurs contextuels, est mise à profit par le locuteur, qui contraint l'allocutaire à attribuer une valeur particulière, source d'effet, à la variable R¹².

Ainsi, nous arrivons à la même conclusion que C. Veters et W. De Mulder (2000), à la condition de préciser que la dimension conceptuelle concerne l'aspect grammatical dans toutes les acceptions du terme, c'est-à-dire non seulement l'opposition entre sécant et global liée à l'imparfait et au passé simple, mais aussi l'aspect extensif (au sens de Guillaume 1929) attaché à l'ensemble des temps composés. Cela signifie que l'on renonce à attribuer la fonction de localisation temporelle à la seule dimension procédurale, puisque dans le cas des temps composés ce serait bien la représentation d'un procès en extension qui mènerait l'allocutaire à en localiser la phase tensive en une période antérieure au repère. On obtient du reste de la sorte une justification du fait que des notions quelque peu dissemblables soient regroupées dans la même catégorie de l'aspect grammatical : toutes concerneraient la relation entre le moment de l'événement E et le repère R, et toutes seraient liées à la dimension conceptuelle des temps verbaux, par contraste avec les instructions permettant, sinon forcément de situer le procès dans le temps, du moins d'en établir le lien avec la situation de communication.

¹² Pour plus de détails, voir Sthioul (2000).

Références

- Arnauld, A. ; Lancelot, C. (1660/1972). *Grammaire générale et raisonnée*, Genève : Slatkine.
- Beauzée, N. (1767/1974). *Grammaire générale*, Stuttgart : Friedrich-Fromann Verlag.
- Blakemore, D. (1987). *Semantic Constraints on Relevance*, Oxford : Blackwell.
- Comrie, B. (1985). *Tense*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Fontanier, P. (1821-30/1977). *Les figures du discours*, Paris : Champs Flammarion.
- Guillaume, G. (1929). *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris : Champion.
- Kamp, H. ; Rohrer, C. (1983). Tense in Texts, in : R. Bauerle ; C. Schwarze ; A. von Stechow, (eds), *Meaning, Use, and Interpretation of Language*, Berlin/New York : de Gruyter, 250-269.
- Kleiber, G. (1997). Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ?, *Langages* 127 : 9-37.
- Larochette, J. (1980). *Le langage et la réalité II*, Munich : Wilhelm Fink.
- Luscher, J.-M. (2002). *Éléments d'une pragmatique procédurale. Le rôle des marques linguistiques dans l'interprétation*, Göppingen : Kümmerle Verlag.
- Moeschler J. (1998). Temps, référence et pragmatique, in : J. Moeschler, (éd.), *Le temps des événements*, Paris : Kimé, 3-15.
- Moeschler, J. (2002). Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural, *Cahiers de linguistique française* 24 : 265-292.
- Molendijk, A. (1994). Tense use and temporal orientation, in : C. Vet ; C. Veters, (eds), *Tense and Aspect in Discourse*, Berlin : Mouton-de Gruyter, 21-47.
- Portine, H. (1995). Repérages et rôle de la géométrie dans l'analyse des temps verbaux, *Mathématiques, informatique et sciences humaines* 130 : 5-26.
- Reichenbach, H. (1947/1966). *Elements of Symbolic Logic*, New York : Free Press.
- Saussure, L. de (1997). Le temps chez Beauzée : algorithmes de repérage et comparaison avec Reichenbach, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 49 : 171-195.
- Saussure, L. de (2003). *Temps et pertinence. Éléments de pragmatique cognitive du temps*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Saussure, L. de & Sthioul B. (1999). L'imparfait narratif : point de vue (et image du monde), *Cahiers de praxématique* 32 : 167-188.
- Sthioul, B. (1998). Temps verbaux et point de vue, in : J. Moeschler, (éd.), *Le temps des événements*, Paris : Kimé, 197-220.

- Sthioul, B. (2000). Passé simple, imparfait et sujet de conscience, *Cahiers Chronos* 6 : 79-93.
- Tasmowski-De Ryck, L. (1985). L'imparfait avec et sans rupture, *Langue française* 67 : 59-77.
- Touratier, C. (1996). *Le système verbal français (Description morphologique et morphématique)*, Masson-Armand Colin : Paris.
- Vet, C. (1991). The temporal structure of discourse: setting, change, and perspective, in : S. Fleischman ; L. R. Waugh, (eds), *Discourse pragmatics and the verb*, London/New York : Routledge, 7-25.
- Vetters, C. (1995). *L'opposition passé simple - imparfait : une question d'aspect ou de structuration textuelle ?*, Michigan : Bell & Howell Company.
- Vetters, C. ; De Mulder W. (2000). Passé simple et imparfait : contenus conceptuel et procédural, *Cahiers Chronos* 6 : 13-36.
- Weinrich, H. (1973). *Le temps*, Paris : Seuil.

Page laissée blanche intentionnellement

Quand les adverbiaux de localisation spatiale constituent des facteurs d'enchaînement spatio-temporel dans le discours

Andrée BORILLO

ERSS UMR 56 10

Université Toulouse le Mirail

0. Introduction

Cette étude porte sur les adverbiaux de localisation spatiale qui, en position détachée en tête de phrase, peuvent contribuer à la structuration du discours en créant à la fois a) un enchaînement qui vaut sur le plan spatial car ils marquent alors une étape dans un déplacement ou dans un parcours, b) un enchaînement sur le plan temporel car ils introduisent une relation de succession par rapport à un événement qui a été préalablement décrit ou évoqué dans un segment de discours qui précède, ex (1) :

- (1) Il prit sa sacoche...et descendit l'escalier quatre à quatre. *Sur le trottoir*, n'ayant rien remarqué de suspect, il accéléra. Il courut jusqu'à un parking. .. (Vautrin, *Billy-The-Kick*¹)

Les adverbiaux que l'on peut détacher en tête de phrase dans ces conditions sont de forme différente :

a) soit il s'agit de véritables adverbes spatiaux, i.e. identifiés comme tels sur le plan grammatical, comme *là, là-bas, dehors, au loin*, etc. :

- (2) Il faisait un soleil éblouissant. Nous roulâmes au pas jusqu'à Cézanne...*Là*, nous obliquâmes jusqu'à Vitry-le-François (P. Roze, *Le chasseur zéro*)
(3) Pacotte dégringola l'escalier dans le noir. *Dehors*, il s'adossa au mur de la maison. Il respira plusieurs fois à fond (P. Rambaud, *La Bataille*)

b) soit d'adverbiaux correspondant à des prépositions spatiales utilisées de manière anaphorique (prépositions dites «orphelines» ou «en emploi absolu») : *tout près, devant, derrière, à gauche, à droite*, etc. Quand il s'agit de prépositions composées, elles comportent très souvent un Nom de Localisation Interne (Nli) *au coin, au bord, au bout, au sommet*, etc. (cf. Borillo 1999, 2000) :

¹ La plupart des exemples proposés proviennent, comme (1), de la base Frantext (auteur et oeuvre en finale); quelques-uns proviennent de guides de promenades ou de randonnées (sigle GR en finale).

- (4) Je montai à tâtons, dans le noir, me guidant sur la tache claire que faisait Judy. *En haut*, elle réussit à trouver un commutateur et j'entrai dans la salle de bains. (B. Vian, *J'irai cracher sur vos tombes*)

c) soit d'adverbiaux ayant la forme de syntagmes prépositionnels, c'est-à-dire des syntagmes nominaux introduits par une préposition spatiale; préposition simple : *à, dans, sur, devant, sous*, etc. ou préposition composée souvent grammaticalisée à partir d'un Nli : *au bord de, au fond de, au coin de*, etc. Etant entendu que tous les Nli ne se grammaticalisent pas d'office et peuvent apparaître dans l'adverbial sous forme de SN : *vers le sommet abrupt de la colline, tout près du bord sableux de la rivière*, comme peut le faire n'importe quel autre nom : *dans la cage de l'escalier, sur le pont de la rivière*, etc.

Pour simplifier les choses dans le cadre de cette étude, nous nous limiterons ici à cette dernière catégorie d'adverbiaux de localisation spatiale, illustrée dans l'exemple (1) ci-dessus. Pour la distinguer des catégories mentionnées en a) et b), nous l'identifierons sous le nom de «Syntagme Prépositionnel Spatial» (SPS)².

1. Les adverbiaux de type SPS comme compléments spatio-temporels

Reprenons l'exemple (1) donné plus haut :

- (1) Il prit sa sacoche...et descendit l'escalier quatre à quatre. *Sur le trottoir*, n'ayant rien remarqué de suspect, il accéléra. Il courut jusqu'à un parking.

Le SPS détaché en tête de phrase, *sur le trottoir*, marque un changement de lieu, en ce sens que l'événement auquel il se rapporte – *il accéléra* – se situe dans un nouvel espace par rapport à celui mentionné pour l'événement qui précède – *il descendit l'escalier quatre à quatre*. Et en même temps, étant donné que ce changement de lieu est le fait de la même entité physique (ici un être humain dénoté par *il*), le SPS marque nécessairement une succession dans le temps (une même entité ne pouvant pas être en même temps dans deux lieux différents, en l'occurrence *dans l'escalier* et *sur le trottoir*). Le fait qu'il s'agit bien de deux éventualités³ ayant lieu à des temps différents est indiqué par la nature du temps verbal. En effet, le passé simple utilisé

² Nous mentionnons en passant qu'il faut inclure dans chacune des trois catégories indiquées - adverbes, prépositions orphelines et syntagmes prépositionnels - des adverbiaux spatiaux qui comportent un terme de mesure, métrique ou pas, ex. *à quelques rues de là, trois cent mètres plus loin, un kilomètre après le croisement*. Nous ne les traiterons pas dans le cadre de cette étude partielle centrée sur les SPS.

³ Le terme « éventualité » sera utilisé ici pour couvrir toutes les situations de type dynamique, i.e. événements, actions, procès, etc.

dans les deux cas marque la relation de succession entre les deux, e1 (*il descendit*) < e2 (*il accéléra*).

Il faut donc considérer que dans cette configuration, le SPS *sur le trottoir* n'a pas simplement le statut d'un adverbial de localisation spatiale, mais parce qu'il a des implications sur le plan temporel, il doit s'interpréter à la fois comme spatial *et* temporel i.e. comme complément spatio-temporel. De fait, le sens qu'il prend dans ce cas est très proche de celui d'une circonstancielle temporelle : *quand il fut sur le trottoir*.

Sur le plan discursif, un SPS ayant ce statut de complément spatio-temporel marque nécessairement un enchaînement entre deux fragments de texte, en ce sens que l'énoncé qu'il constitue avec la phrase dans laquelle il figure (nous l'appellerons « phrase d'accueil »), ne peut pas ouvrir un discours mais doit faire suite à un énoncé qui, sans être nécessairement contigu, constitue un fragment de texte décrivant ou supposant un déplacement qui s'inscrit dans un parcours, comme par exemple la descente d'un escalier en (1) ci-dessus, ou au contraire sa montée en (5) ci-dessous :

- (5) Elle le fit entrer par la porte cochère et monter avec elle à l'appartement. *Sur le palier*, elle tira de son réticule une grande clef de fer. (A. France, *Les Dieux ont soif*)

En (5), comme dans de nombreux exemples relevés dans la base *Frantext*, on note qu'il n'est pas nécessaire que l'énoncé en amont fasse état explicitement d'un espace de déplacement (comme en (1) ci-dessus où il est fait mention d'un escalier). Il suffit qu'on puisse l'inférer, pour que le SPS puisse prendre une valeur de complément spatio-temporel. Il n'est même pas besoin qu'il soit fait état d'un déplacement si on peut l'inférer à partir de l'énoncé qui suit : ainsi, dans l'exemple donné en (6) ci-après, *sur le seuil* peut s'interpréter comme *quand elle fut sur le seuil* (si la personne s'arrête, elle a avancé au moins d'un pas avant de s'arrêter) :

- (6) ...elle pesa doucement sur le bec de cane en cuivre qu'elle connaissait bien et ouvrit la porte de communication. *Sur le seuil*, elle s'arrêta. (Daniel-Rops, *Mort, où est ta victoire ?*)

Ce type de construction de phrase, comportant un SPS détaché de valeur spatio-temporelle, se rencontre de manière assez fréquente dans certains genres de discours. On en relève par exemple de nombreuses occurrences dans les récits de voyage, les relations d'expédition ou d'exploration, etc. – et plus largement dans certains passages de romans ou de nouvelles où sont rapportés des parcours, des trajets, des déplacements, etc. Nous choisissons le terme de « Narration de parcours » (NP) pour caractériser cette catégorie d'énoncés.

En même temps, on constate que ce type de construction est plus fréquent encore dans certains textes descriptifs ou prescriptifs qui détaillent avec précision des itinéraires, des parcours guidés, des chemins à suivre, que l'on trouve d'abondance dans les topoguides de randonnées, les descriptions de promenades ou d'excursions. Pour distinguer cette deuxième catégorie d'énoncés, nous lui donnons le nom de « Description d'itinéraire » (DI).

- (7) Vous continuez par un chemin herbeux qui longe une ferme, puis monte le long d'un fossé. *Au sommet de la côte*, vous prenez à droite un chemin qui tourne ensuite sur la gauche.

Ces deux types de discours, NP et DI, sont assurément différents sur de nombreux points, mais ce qui les rapproche, c'est précisément le fait que l'un et l'autre comportent très couramment cette construction assez particulière où un adverbial spatial (et plus spécifiquement un SPS) détaché en tête de phrase, reçoit une interprétation à la fois spatiale et temporelle.

Mais avant de nous intéresser aux adverbiaux de type SPS et à la fonction de complément spatio-temporel qu'ils sont susceptibles d'assumer dans ces deux genres de discours (et ce, d'une manière très fréquente dans les DI), nous présenterons quelques autres constructions qui remplissent elles aussi cette fonction et reçoivent une interprétation très semblable.

2. Un échantillon plus étendu de compléments spatio-temporels

Nous présenterons rapidement ici trois ou quatre constructions, manifestant à l'évidence des liens entre elles, dont le sens peut être considéré très proche de celui produit par des SPS.

Il y a tout d'abord les propositions conjonctives de type temporel - *quand, dès que, lorsque, une fois que, aussitôt que* - ayant dans le prédicat soit un verbe statif : *être, se trouver, se retrouver*, soit un verbe de déplacement de type achèvement : *arriver, atteindre, parvenir, dépasser, rejoindre, gagner*, etc., avec comme argument, un complément de localisation spatiale dans lequel est dénoté le « site »⁴. Ces verbes sont souvent utilisés à la forme composée, indiquant ainsi le pôle final et l'état résultatif du déplacement : *être arrivé, être parvenu, avoir atteint, avoir dépassé, avoir gagné*. (Mais comme on le verra plus loin au §3, ces verbes sont également utilisés au passé simple dans les textes de genre NP et au présent dans les textes de genre DI).

⁴ Les couples de termes pour désigner l'entité à localiser et le repère de la localisation sont divers et variés dans la littérature. Nous choisissons ici la terminologie de Vandeloise (1986), « cible » pour l'entité à localiser, « site » pour le lieu de localisation.

Ainsi, dans l'exemple (8) ci-après, la proposition conjonctive *quand il eut atteint le sommet de la colline*, est compris dans un sens très proche de celui que prendrait, dans le même contexte, l'adverbial SPS correspondant *au sommet de la colline* :

- (8) ...puis il descendit lentement la pente du vignoble et gravit le versant opposé. *Quand il eut atteint le sommet de la colline*, il s'appuya contre un muret de pierres moussues. (A. Theuriot, *Le Mariage de Gérard*)

Inversement, les phrases (1) et (7), présentées plus haut avec un SPS, pourraient être paraphrasées par (1a) et (7a) constituées d'une proposition conjonctive :

- (1) a. Il prit sa sacoche...et descendit l'escalier quatre à quatre. *Quand il fut sur le trottoir*, n'ayant rien remarqué de suspect, il accéléra.
 (7) a. Vous continuez par un chemin herbeux qui longe une ferme, puis monte le long d'un fossé. *Quand vous êtes au sommet de la côte*, vous prenez à droite un chemin qui tourne ensuite sur la gauche

On peut également faire état de propositions participiales apposées, constituées d'un verbe de déplacement et d'un complément spatial. Dans ce cas, le verbe se construit aux temps composés avec l'auxiliaire *être* : *être arrivé, parvenu, revenu, rentré, sorti, remonté*, etc. Le participe passé sans auxiliaire (en abrégé *Vé*) complété d'un SPS, conserve en tant que « participiale *Vé* » le sens spatio-temporel que le SPS à lui seul peut exprimer. On pourrait par exemple insérer *arrivé* ou *parvenu* dans des phrases (1) ou (7) données plus haut sans vraiment altérer leur sens :

- (1) b. Il prit sa sacoche...et descendit l'escalier quatre à quatre. *Arrivé sur le trottoir*, n'ayant rien remarqué de suspect, il accéléra.
 (7) b. Vous continuez par un chemin herbeux qui longe une ferme, puis monte le long d'un fossé. *Parvenu au sommet de la côte*, vous prenez à droite un chemin qui tourne ensuite sur la gauche

Inversement, pour l'énoncé (9) tiré tel quel de Frantext, on pourrait très bien accepter le remplacement de la participiale *Vé* par le seul SPS, cf. (9a) :

- (9) Z... leur emboîta le pas pour remonter à l'auberge. *Arrivé à l'angle de la halle*, il obliqua,...(M. Yourcenar, *L'Oeuvre au noir*)
 (9) a. Z... leur emboîta le pas pour remonter à l'auberge. *A l'angle de la halle*, il obliqua,...

Nous laisserons de côté ici les verbes de déplacement, généralement transitifs, qui parce qu'ils se construisent aux temps composés avec *avoir*,

n'ont pas dans ce type de participiale un participe passé de forme *Vé* mais *ayant Vé* : *ayant dépassé, ayant atteint, ayant rejoint, etc.*⁵.

- (10) *Ayant dépassé* Ctésiphon, nous entrâmes sur les terres de Babylone.
(G. Flaubert, *La tentation de Saint-Antoine*)

La participiale *Vé*, que l'on peut considérer comme une prédication seconde⁶, s'accompagne assez souvent de marqueurs temporels tels que *une fois, sitôt, aussitôt, à peine*, qui ajoutent l'idée d'une succession rapide dans le temps. Ce sont ceux précisément qui se présentent sous la forme conjonctive mentionnée au § 2.1 ci-dessus, *une fois que P, aussitôt que P, sitôt que P* (sous une forme corrélatrice pour *à peine*) :

- (11) Tout à coup il se leva et se hâta de sortir... *À peine arrivé dans la rue*, il se trouva bien étonné, et comme stupide. (Stendhal, *Lucien Leuwen*)

Ces marqueurs pourraient très bien s'ajouter aux formes participiales des exemples (1b) et (7b) ci-dessus, sans en modifier véritablement le sens. Pour trois d'entre eux, leur présence ajoute l'idée d'immédiateté dans la succession temporelle, tandis que *une fois* n'est pratiquement là que pour expliciter l'enchaînement temporel lié à l'état résultatif exprimé par *Vé* :

- (1') b. Il prit sa sacoche...et descendit l'escalier quatre à quatre. *Sitôt arrivé sur le trottoir*, n'ayant rien remarqué de suspect, il accéléra.
(7') b. Vous continuez par un chemin herbeux qui longe une ferme, puis monte le long d'un fossé. *Une fois parvenu au sommet de la côte*, prenez à droite un chemin qui tourne ensuite sur la gauche

Il convient également d'ajouter aux conjonctives et aux participiales *Vé*, des constructions réduites basées sur le couplage d'un de ces mêmes marqueurs temporels avec un SPS (*sitôt SPS, à peine SPS, une fois SPS*), constructions très proches par le sens des précédentes eu égard aux mécanismes de réduction qui les lient :

⁵ Ces verbes entrent également dans des participiales apposées au participe présent : *en arrivant sur le trottoir*. Mais dans ce cas, la relation s'interprète comme une concomitance et non comme une succession temporelle. Ce qui explique que dans cette forme au participe présent apparaissent une plus grande variété de verbes – par ex. des verbes dits "médians", i.e. qui décrivent des parcours mais sans pôle final ou initial : *passer, longer, avancer, etc. En passant sur la place de l'église, ...des verbes dits initiaux : entrer, partir, etc. En entrant dans le bureau...* Mais ceci conduit à un autre type d'étude...

⁶ Voir l'article à paraître Borillo (2006 à paraître).

- (12) Je sautai sur le quai et allai récupérer mon vélo dans un wagon-marchandise. *Une fois sur la place de la gare*, je me hissai sur la selle, pesai de tout mon poids sur les pédales. (A Jardin Alexandre, *Bille en tête*)

Ces constructions, comme les précédentes, pourraient se substituer très facilement à un SPS détaché seul. Elles peuvent constituer elles aussi une bonne paraphrase pour (1) et (7) présentées au tout début du §1:

- (1) c. Il prit sa sacoche...et descendit l'escalier quatre à quatre. *Une fois sur le trottoir*, n'ayant rien remarqué de suspect, il accéléra.
- (7') c. Vous continuez par un chemin herbeux qui longe une ferme, puis monte le long d'un fossé. *Une fois au sommet de la côte*, prenez à droite un chemin qui tourne ensuite sur la gauche

Ces trois types de constructions brièvement présentées aux § 2.1, 2.2 et 2.3 ont en commun le fait qu'elles possèdent sans aucune ambiguïté le statut de complément spatio-temporel – y compris la troisième au § 2.3, qui pourtant ne comporte pas de verbe.

Ce statut de complément spatio-temporel n'est pas aussi évident pour le SPS détaché en tête de phrase tel qu'il a été présenté au §1 ci-dessus. Rien dans ce SPS ne vient indiquer qu'il ne remplit pas la fonction habituelle d'un complément de localisation spatiale. On peut dire « fonction habituelle » car si on se base sur le corpus de textes fourni par Frantext, on constate que la grande majorité des SPS figurant en position détachée en tête de phrase, remplissent une fonction de simple complément spatial et non pas de complément spatio-temporel. Les deux exemples (13) ou (14) ci-dessous illustrent bien cette fonction, qui est de préciser uniquement la localisation spatiale de la scène décrite dans la phrase d'accueil :

- (13) Hippo se lève et s'approche de la porte restée ouverte. Il observe la rue avec sérénité. *Sur le trottoir d'en face*, une aubergine colle consciencieusement des PV à toutes les voitures garées. (E. Rochant, *Un monde sans pitié*)
- (14) Nous avons marché pendant une bonne heure. Flavien nous attendait devant la porte. *Sur le clocher*, il avait lié à la croix une branche de houx. Nous sommes entrés dans la chapelle. (H. Bosco, *Le Mas Théotime*)

(En aucun cas, on ne pourrait remplacer dans ces deux exemples, le SPS détaché en tête de phrase par l'une des trois constructions données en 2.1, 2.2 et 2.3 : *Quand il fut sur le trottoir*, *Arrivé sur le clocher*, *Une fois sur le clocher*.)

De fait, pour qu'un SPS détaché puisse prendre une interprétation qui l'assimile à une circonstancielle de temps, complète ou réduite, un certain nombre de conditions doivent être réunies :

- certaines concernent la phrase d'accueil dont fait partie le SPS, et plus particulièrement la nature du temps verbal, la valeur référentielle du sujet, la nature du verbe, etc.
- d'autres conditions portent sur la relation avec le segment de discours dans lequel la phrase est insérée et plus particulièrement avec le segment qui précède. Dans cette relation sont en prendre en compte certaines composantes syntaxiques et/ou sémantiques susceptibles d'assurer l'articulation entre les éventualités décrites - ainsi que d'autres facteurs que nous n'aurons pas le temps de traiter ici.

3. Facteurs liés à une interprétation spatio-temporelle du SPS

3.1. Les conditions applicables à la phrase contenant le SPS (« phrase d'accueil »)

a) *Le SPS doit nécessairement être détaché en tête de phrase.* Tout autre position exclut une interprétation spatio-temporelle. On pourrait le vérifier sur un certain nombre d'exemples donnés jusqu'ici si l'on déplaçait l'adverbial à des points différents dans la phrase.

b) *Des contraintes de temps sont imposées sur le verbe* afin que dans le contexte discursif où elle se trouve, la phrase puisse rendre compte d'une éventualité (celle-ci entrant dans une relation de succession avec une éventualité décrite ou évoquée dans le segment de discours qui précède). Ainsi, dans le premier type de discours, que nous avons appelé au §1 « Narration de parcours » (NP), nous n'avons pas trouvé dans Frantext de SPS de sens spatio-temporel dans une phrase d'accueil contenant un verbe à l'imparfait; il s'agissait toujours dans ce cas d'un complément purement spatial, ex. (15) :

- (15) J'hésitais à sortir, quand, soudain, j'entendis rire sous mes fenêtres. J'ouvris. *Sur le trottoir*, en effet, des jeunes gens se séparaient joyeusement. (A. Camus, *La Chute*)

Cela ne veut pas dire qu'il est impossible d'avoir une interprétation spatio-temporelle avec un verbe à l'imparfait. C'est le cas par exemple quand l'imparfait s'interprète avec une valeur répétitive ou habituelle. On pourrait imaginer un énoncé comme : *A chaque visite, il s'élançait dans l'escalier en courant ... Sur le dernier palier, il devait s'arrêter pour reprendre son souffle.* Mais nous n'intégrerons pas ici cet aspect de la question.

L'interprétation spatio-temporelle est également rare avec un verbe au plus-que-parfait à moins que ce temps ne soit celui adopté pour le fragment de texte dans lequel s'insère la phrase. On peut citer le fragment de texte (16) :

- (16) Sembrano avait emmené son second pilote, un Basque, Reyes. *Sur le dernier aérodrome du Sud*, ils avaient trouvé des bombes qu'il avait fallu changer, et une pagaille digne de Tolède ; ... (A. Malraux, *L'Espoir*)

Il est clair que les contraintes qui pèsent sur le temps verbal diffèrent sensiblement selon que l'on a affaire à un texte «Narration de parcours» (NP) ou «Description d'itinéraire» (DI). Dans un texte NP, les événements sont le plus souvent représentés par des verbes au passé simple, mais il n'est pas rare de rencontrer le présent ou le passé composé, comme l'illustrent respectivement (17) et (18) :

- (17) Il rassemble tout ce qu'il peut trouver en lui de ressources, et il monte ces quatre marches sans s'arrêter. *Sur le palier*, il chancelle et sa main tombe sur la poignée de la porte qu'il serre très fort. (B. Clavel, *Les fruits de l'hiver*)
- (18) Nous nous sommes élancés tous les trois, le coeur secoué de coups désordonnés. *Au premier talus*, nous nous sommes arrêtés. (M. Genevoix, *Ceux de 14*)

S'agissant de textes de type DI, nous n'avons pas trouvé de passé simple. Ce qui prévaut, c'est le présent, dont la valeur injonctive est proche de celle d'un futur (cf. 19 ci-dessous) mais on trouve également l'impératif ou l'infinitif, formes habituelles des énoncés prescriptifs (20) :

- (19) Vous prenez une piste qui longe le bois de pins. *Après une grande stèle*, vous quittez la piste et reprenez un petit chemin à droite. (GR)
- (20) Emprunter le D 116 en montant à gauche. *Dans le virage, avant la première maison*, prendre le petit chemin à droite. *Au premier carrefour*, tournez à gauche. (GR)

Dans ce type de discours, il est fréquent que l'on passe assez librement de l'une à l'autre forme, comme l'illustre (21) ci-dessous avec la séquence « temps présent+infinitif » ou (22) avec la séquence « impératif+temps présent » (cf. également l'exemple (7) plus haut) :

- (21) On franchit le déversoir du barrage par une passerelle puis on monte sur l'autre versant. *Tout en haut, à l'angle de la clôture*, poursuivre tout droit (GR)
- (22) Tournez à droite sur un chemin qui entre dans la forêt de P. *Dans la forêt*, on atteint une allée goudronnée qu'on emprunte à gauche. (GR)

Cependant, les conditions pour qu'un SPS prenne une valeur spatio-temporelle ne se limitent pas à des contraintes de temps. En particulier, pour ce qui est des discours de type NP, le fait que le verbe soit au passé simple

n'est pas une condition suffisante. On peut le vérifier par exemple pour l'énoncé (23) :

- (23) Soudain la Rapet disparut au pied du lit. *Dans l'armoire*, elle prit un drap et s'enveloppa dedans. (G. de Maupassant, *Contes et nouvelles*)

Bien qu'il s'agisse d'une éventualité marquée par le verbe au passé simple (*elle prit un drap*), le SPS détaché en tête de phrase représente non pas un complément spatio-temporel mais un complément spatial, argument du verbe (*elle prit un drap dans l'armoire*), employé là de manière extra-prédicative pour des raisons de topicalisation (cf. Guimier 1999).

Dans d'autres cas, si l'on ne prend pas en compte le contexte amont, la présence du passé simple ne permet pas de trancher. Par exemple, dans une phrase comme (24) :

- (24) *Sur le pont*, il ne vit personne qui ressemblât ni à son maître, ni à Mrs Aouda.

le SPS peut être interprété de deux manières différentes : soit comme un complément spatial adjoint au verbe, qui pourrait tout aussi bien être déplacé après le verbe ou après son complément direct :

- (24') Il ne vit personne *sur le pont* qui ressemblât ni à son maître, ni à Mrs Aouda

soit comme un complément spatio-temporel paraphrasable par *Quand il fut sur le pont*, – sens qui est le sien dans le fragment de texte où il a été relevé :

- (24'') Le digne garçon, aux jambes peu solides encore, gagna tant bien que mal l'arrière du navire. *Sur le pont*, il ne vit personne qui ressemblât ni à son maître, ni à Mrs Aouda. (J. Verne, *Le tour du monde en 80 jours*)

De même, deux interprétations un peu différentes pourraient convenir hors contexte, pour un énoncé comme (25), encore que la présence de *enfin* fasse plutôt pencher pour une interprétation spatio-temporelle : *Quand ils arrivèrent sur la place de l'hôtel-de-ville...*» (ce qui est le cas dans le texte de Zola où l'exemple a été pris) :

- (25) *Sur la place de l'hôtel-de-ville*, Octave et Trublot trouvèrent enfin une voiture dans laquelle ils le poussèrent comme un paquet. (E. Zola, *Pot-Bouille*)

c) Relation de localisation spatiale entre l'entité-cible dénotée par le sujet et l'entité-site à laquelle fait référence le SPS.

En se plaçant toujours dans le cadre de la phrase d'accueil du SPS, il faut ajouter une autre condition concernant la relation entre l'entité dénotée par le sujet, spécifiée entre autre par sa localisation dans l'espace (nous l'appelons

l'entité-cible) et l'entité spatiale, lieu ou objet, dénotée par le SPS qui représente cette localisation (l'entité-site).

Cette condition apparaît clairement si l'on considère les formes spatio-temporelles proposées en remplacement du SPS détaché, que ce soit la phrase conjonctive complète ou la proposition réduite participiale (cf. respectivement § 2.1 et 2.2 ci-dessus). Dans les deux formes, exemplifiées entre autres en (1a) et (1b), cette relation spatiale entre cible et site s'exprime à travers la coréférence concernant le sujet, que ce soit dans les deux propositions en (1a) ou dans la participiale et la phrase d'accueil en (1b) :

- (1) a. Quand il fut sur le trottoir, il accéléra...
 b. Arrivé sur le trottoir, il accéléra...

En revanche, avec un SPS, qui ne porte aucune marque grammaticale concernant le sujet de la phrase, il faut pouvoir restituer cette coréférence. On peut facilement le faire s'agissant d'une phrase comme (1) *Sur le trottoir, il accéléra...* car on peut comprendre que la même personne *parvient sur le trottoir* et *accélère*, mais l'inférence n'est pas toujours manifeste, ni même plausible. Par exemple, pour un énoncé comme (23) donné plus haut, il est improbable que l'armoire soit le lieu où se trouve la personne qui prend le drap et qu'on puisse comprendre :

- (23') Soudain la Rapet disparut au pied du lit. ?? *Quand elle fut dans l'armoire, elle prit un drap et s'enveloppa dedans.* (G. de Maupassant, *Contes et nouvelles*)

Parfois, on peut hésiter, car la plausibilité d'une interprétation spatio-temporelle relève pour une grande partie de facteurs pragmatiques liés à notre connaissance du monde. On peut comparer par exemple (26) et (27) ci-dessous, chacun constitué d'un fragment de contexte faisant explicitement référence à un parcours - pour le premier : *il avançait... poussa la porte...*, pour le second : *...on partit...marchaient devant...s'engagèrent....*. Dans les deux cas, ceci devrait permettre une interprétation spatio-temporelle pour le SPS détaché en tête de phrase. Or, dans (25), il est à peu près exclu qu'on comprenne *Quand il fut sur le matelas, il vit la forme* alors qu'en (26), il est tout naturel d'interpréter : *Quand on arriva au premier carrefour, on entendit...* :

- (26) Il avançait dans la pénombre de l'étage comme s'il avait longtemps habité les lieux, poussa la porte de la chambre du fond. *Sur le matelas, il vit la forme d'un corps.* (P. Rambaud, *La Bataille*)
 (27) On partit. Les deux roumains marchaient devant et s'engagèrent dans des rues étroites... *Au premier carrefour, on entendit tinter doucement des sonnaillles, et un cheval apparut sur la neige.* (R. Verce, *Capitaine Conan*)

d) Identification et délimitation du contexte amont

En réalité, on comprend que les conditions concernant la coréférentialité ou le temps du verbe de la phrase d'accueil du SPS ne sont déterminantes que si un énoncé dans le contexte amont – i.e. dans le fragment de texte qui précède – peut se voir attribué le caractère de parcours dont le SPS qui suit peut dénoter une étape spatiale. Mais même la position (éloignement ou proximité) de cet énoncé par rapport au SPS détaché a son importance. On peut le voir dans l'exemple (28) ci-dessous :

- (28) Il monta chez lui. Sa mère dormait. Il fit sa toilette sans bruit. Il avait faim...
Dans la cour, il entendit des pas ; il ouvrit doucement sa fenêtre, et vit Rosa, qui... (R. Rolland, *L'Adolescent*)

L'une des phrases qui précèdent le SPS *Il monta chez lui* pourrait très bien référer à une partie du parcours dont le SPS *dans la cour* pourrait très bien évoquer une étape. Mais cette phrase en amont est trop éloignée, et surtout séparée du SPS par d'autres éventualités ou états, pour qu'on puisse donner à ce dernier une valeur spatio-temporelle et l'interpréter comme *quand il fut dans la cour*. On l'interprète au contraire comme un simple complément spatial susceptible d'apparaître ailleurs dans la phrase d'accueil : *Il entendit des pas dans la cour*. D'autant que la phrase qui suit *il ouvrit doucement la fenêtre* confirme le bien-fondé de cette interprétation.

Il convient donc de sortir du cadre de la phrase et de s'appuyer sur le contexte amont – et éventuellement sur le contexte aval – pour s'assurer de la bonne interprétation du SPS qui, même s'il remplit les conditions relevant de la seule phrase d'accueil, pourrait s'interpréter soit comme un complément spatial, soit comme un complément spatio-temporel.

Pour résumer, une combinaison de divers facteurs est nécessaire pour qu'un SPS détaché puisse recevoir une interprétation spatio-temporelle :

- le temps verbal dans sa phrase d'accueil doit être de nature à présenter la situation comme une éventualité - et non comme un état;
- on doit pouvoir établir une relation de localisation spatiale entre l'entité-cible dénotée par le sujet de la phrase d'accueil et l'entité-site à laquelle fait référence le SPS (Cette relation est vérifiée par la règle de coréférentialité lorsqu'on remplace le SPS par une proposition temporelle conjonctive ou une participiale *Vé* (cf. §2.1 et §2.2).
- il faut pouvoir accepter la vraisemblance de la relation de localisation spatiale établie entre l'entité-cible et l'entité-site. Ainsi, comme on a pu le voir dans les exemples (23) ou (26) plus haut, il est difficile de comprendre : «*Quand elle fut dans l'armoire, elle prit un drap...*» ou «*Quand il fut sur le matelas, il vit la forme d'un corps*». Alors que cette relation est acceptée dans d'autres cas, comme par exemple dans les exemples qui suivent, (24), (25), (27), (28), au point qu'il est parfois difficile d'opter pour une

interprétation spatiale ou spatio-temporelle sans avoir recours au contexte de discours dans lequel la phrase est insérée.

Mais ces divers éléments, qui s'avèrent nécessaires dans le cadre de la phrase d'accueil, ne jouent véritablement leur rôle que si un rattachement de l'ensemble de la phrase peut être établi avec le fragment de texte qui précède.

3.2. Quelques conditions du rattachement du SPS et de sa phrase d'accueil au fragment de texte qui précède

En liaison avec les conditions s'appliquant à la phrase d'accueil, il faut qu'une relation d'enchaînement spatio-temporel relie la phrase tout entière au segment de texte qui précède (segment qui peut être réduit à une seule phrase). Celui-ci doit pouvoir évoquer ou décrire une situation dynamique de déplacement concernant une entité (personne, animal ou objet mobile), déterminant un parcours par rapport auquel le SPS détaché de la phrase qui suit, représente une étape d'arrêt durant laquelle cette même entité est l'expérimentateur ou l'agent d'une éventualité particulière.

Autrement dit, le SPS détaché doit être interprété comme figurant une localisation spatiale susceptible de constituer une nouvelle entité-site (en abrégé « site ») sur un parcours déjà entamé par une entité-cible (« cible ») mobile mentionnée dans le contexte amont. Si on appelle Loc_n le site dénoté par le SPS, il est évident qu'il diffère d'un site Loc_{n-1} précédemment occupé par l'entité-cible (maintenant dénotée par le sujet de la phrase d'accueil) mais que tous deux, Loc_n et Loc_{n-1} sont les composantes d'un parcours.

Un lien explicite peut être fourni concernant la nature de la relation spatiale qui lie Loc_n et Loc_{n-1} . C'est le cas par exemple lorsque le SPS est dit anaphorique, c'est-à-dire lorsqu'il contient un élément, nom de localisation interne (Nli) ou nom de composante d'objet (Ncomp), qui renvoie à une entité spatiale déjà mentionnée. On en voit un exemple dans l'énoncé (24) répété ci-dessous :

- (24) Le digne garçon, aux jambes peu solides encore, gagna tant bien que mal l'arrière du navire. *Sur le pont*, il ne vit personne qui ressemblât ni à son maître, ni à Mrs Aouda. (J. Verne, *Le tour du monde en 80 jours*)

Dans cet exemple, le site Loc_{n-1} *l'arrière du navire* et Loc_n *le pont* sont dans une relation de méronymie (*sur le pont* est compris comme *sur le pont du navire*). D'une manière un peu différente, il en est de même dans l'exemple (17) plus haut dans lequel le site Loc_{n-1} *marches* et Loc_n *palier* dénotent tous deux des parties d'un escalier (qui n'est pas mentionné).

Le changement de localisation spatiale ne s'exprime pas nécessairement par la mention ou l'évocation d'un site différent Loc_n et Loc_{n-1} (le premier

dans la phrase d'accueil, le second dans le fragment de texte amont). Parfois, il est possible de l'inférer à partir de la présence dans le contexte amont de verbes dynamiques marquant ou impliquant un déplacement. Si on se reporte aux différents exemples dans lesquels on interprète le SPS comme un complément spatio-temporel, on constate que la phrase qui précède contient le plus souvent un verbe de déplacement, parfois sans mention du lieu où s'effectue le parcours, cf. (4), (5), (9), (11), (18), etc. (Mais rappelons que la présence d'un verbe de déplacement dans le contexte amont ne suffit pas à justifier l'interprétation spatio-temporelle du SPS, comme on l'a vu pour les exemples (23) et (26) plus haut).

Quant au rattachement qui doit être fait sur le plan temporel (i.e. la relation de succession qu'exprime le SPS), il prend en compte la nature du temps verbal de la phrase d'accueil et de la phrase (ou du segment de texte) qui précède : il doit pouvoir fournir le statut d'éventualité à la situation que rapporte l'une et l'autre (d'où les contraintes sur le temps indiquées au § 3.1) et l'éventualité que décrit la phrase d'accueil doit pouvoir s'inscrire dans une relation de succession avec celle rapportée par une phrase du contexte amont. Une étude circonstanciée de cette question demanderait des développements que nous ne pouvons pas faire ici.

4. En guise de conclusion

Pour clore cette étude, nous reviendrons aux SPS eux-mêmes pour indiquer qu'un petit nombre de ces adverbiaux semblent avoir des caractéristiques un peu particulières car ils s'interprètent plus naturellement que les autres comme des compléments spatio-temporels (à condition bien sûr que soient remplies les règles s'appliquant à la phrase d'accueil, cf. § 3.1). Parmi ces SPS, on peut citer :

a) des SPS dans lesquels figure une relation d'ordre sous la forme d'adjectifs tels que *premier*, *second*, *suivant*, *dernier*, etc., qui suggèrent la notion de séquence, cf. (27) plus haut, mais aussi (29) :

(29) *A la station suivante*, Mme de V. quitta le wagon, je me reprochai même de ne pas l'avoir aidée à descendre. (M. Proust, *A la Recherche...*)

b) des SPS comportant les prépositions *avant*, *après*, qui normalement s'utilisent pour une localisation relative dans le temps (*avant midi*, *après le coucher du soleil*), mais qui peuvent aussi s'employer pour la localisation dans l'espace quand celle-ci est associée à un déplacement réel ou mentalement figuré (Talmy 1996) *La poste est juste avant la gare. L'arrêt est tout de suite après le pont*. Ce type de SPS est très fréquemment utilisé dans les guides d'itinéraires :

- (30) *Un peu avant le hameau du Croisel*, s'engager à droite sur un chemin goudronné...

c) des SPS introduits par la préposition *à*, constitués de noms spatiaux exprimant une certaine dynamique : *tournant, débouché, sortie, entrée, détour, virage, croisement, etc.* ou une mesure de distance *niveau, hauteur, etc.*

- (31) *Au tournant de l'allée*, Yves se trouva en face de sa mère qui récitait son chapelet. (F. Mauriac, *Le Mystère Frontenac*)
 (32) *A la hauteur des Bains-Chinois*, comme il y avait des trous dans le pavé, la berline ralentit. (G. Flaubert, *L'Education sentimentale*)

La présence de *à* dans ces SPS n'est pas fortuite. Couplé avec ces noms de localisation spatiale, il a le même effet de sens qu'avec des noms évoquant la perception ou la sensation : *son, vue, bruit, signal, spectacle, claquement, contact* :

- (33) Il avait mal au coeur, il balançait des gestes fous, traversant au galop le champ qui montait vers les Buissonnets. *A la vue du toit rouge* et des murs bien blancs, il eut un mouvement de panique. (Y. Queffelec, *Les Noces barbares*)

Ici, *à* ne marque pas une relation spatiale puisqu'il est à la tête d'un simple SP et non d'un SPS, mais une relation de concomitance temporelle qui fait interpréter le SP en (33) : *Quand il vit le toit rouge*.

Ceci donne un aperçu de la gamme des possibilités de la préposition *à* qui, selon la nature des noms avec lesquels elle se construit, peut constituer soit un complément de localisation spatiale (*à la montagne, au lit, au jardin*), de localisation temporelle (*à la rentrée, à l'automne, à minuit*), mais aussi peut se coupler avec certains noms pour exprimer la concomitance temporelle (*à la vue de, au signal de, au contact de*) ou spatio-temporelle comme ci-dessus en (31) (*au tournant de, à la hauteur de*). A tout ceci, s'ajoute bien sûr la possibilité qu'à cette préposition de constituer, comme les autres prépositions de lieu *sur, dans, sous, etc.*, un SPS de valeur spatio-temporelle avec certains types de noms, le plus souvent des Nli (cf. (9a) au § 2.2.) mais pas seulement, p. ex. *à la porte, au pont, à la barrière, à la grille, etc.* :

- (34) *Au pont de Tortelet*, Julien s'arrêta pour regarder la Seille (=> Arrivé au pont de Tortelet, Julien s'arrêta pour regarder la Seille)

Références

- Asher, N. ; Aurnague, M. ; Bras, M. ; Vieu, L. (2001). Syntax and Semantics of Locating Adverbials, *Cahiers de Grammaire* 26: 11-35.
- Berthonneau, A.-M. (1987). La thématisation et les compléments antéposés, *Travaux de Linguistique* 14/15 : 67-81.
- Borillo, A. (1999). Partition et localisation spatiale : les Noms de Localisation Interne, *Langages* 136 : 53-75.
- Borillo, A. (2000). Degrés de grammaticalisation : des noms de parties aux prépositions spatiales, *Travaux linguistiques du Cerlico* 13 : 257-274.
- Borillo, A. (1999). Locative inversion and the descriptive genre in French. *Proceedings of the Workshop « Spoken and Written Texts »*, Texas Linguistic Forum, University of Texas at Austin, 1-17.
- Borillo, A. ; Bras, M. ; Le Draoulec, A. ; De Swart, H. ; Verkuyl, H. ; Vet, C. ; Vieu, L. (2004). Tense and Aspect in Sentences, in : H. De Swarts ; F. Corblin, (eds), *Handbook of French Semantics*, CSLI-LN, University of Chicago Press : 233-270
- Borillo, A. (2005). Place et portée des Adverbes de temps dans la structure de phrase et dans la structure de discours, in : J. Goes, (éd.), *L'adverbe: un pervers polymorphe*, Arras : Artois Presses Université, 127-146.
- Borillo, A. (2005). Les Adverbes temporels et la structuration de discours, *Cahiers Chronos* 12 : 1-18.
- Borillo, A. (à paraître). Quelques structures participiales de valeur temporelle en prédication seconde, *Travaux Linguistiques du Cerlico* 18.
- Charolles, M. (1997). L'encadrement du discours: univers, champs, domaines et espaces, *Cahiers de Recherche Linguistique* 6 : 1-73.
- Combettes, B. (1998). *Les constructions détachées en français*, Paris/Gap : Ophrys.
- Forsgren M. ; Jonasson K. ; Kronning H., (éds), (1998). *Prédication, assertion, information*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.
- Gosselin, L. (1990). Les circonstanciels : de la phrase au texte, *Langue française* 86 : 37-45.
- Guimier, C. (1999). *La thématisation dans les langues*, Berne : Peter Lang.
- Talmy, L. (1996). Fictive motion in language and 'caption', in : L. Talmy, (ed.), *Towards a cognitive semantics*, Cambridge (Mass.) : MIT Press, 99-176.
- Vandeloise, C. (1986). *L'espace en français*, Paris : Le Seuil.

Et plus si affinités... Des liaisons entre les instructions du plus-que-parfait et les relations d'ordre temporel

Jacques BRES

Praxiling, UMR CNRS ICAR 5191

Montpellier III

1. Introduction

Les relations temporelles entre deux procès $[x]$ et $[y]$ référant à deux événements actualisés verbalement dans les textes peuvent être – entre autres et principalement mais non exclusivement – de simultanéité ($[x = y]$), de progression ($[x < y]$), de régression ($[x > y]$), d'inclusion ($[x \subset y]$), d'indétermination $[x, y]$, d'élaboration ($[x \{ y, z \}]$ ou $[x \{ y < z \}]$) (cf. notamment Lascarides et Asher 1993, Asher et *al.* 1995).

On partira de la question frontale suivante : les relations d'ordre temporel entrent-elles dans la définition des temps verbaux ? Autrement dit : le temps verbal donne-t-il – un peu, beaucoup, fondamentalement, pas du tout – des instructions d'ordre temporel ?

L'hypothèse que je défendrai ici à partir de l'analyse du plus-que-parfait (désormais PQP), contre-intuitive et plutôt contre-discursive au regard des recherches contemporaines en matière de temps verbal, correspond à la réponse *pas du tout*. Contrairement à ceux (i) qui définissent la valeur (ou l'instruction) d'un temps verbal en termes de relations temporelles textuelles (p. ex. Kamp et Rohrer 1983), ou (ii) qui font entrer cet élément de sens dans sa composition à titre d'ingrédient, fût-il « faible » (Moeschler et *al.* 1998, Moeschler 2000a, de Saussure 2000), ou (iii) qui établissent, entre une relation temporelle et un temps verbal, une correspondance forte (Gosselin 1999 : 21), voire obligatoire (p. ex. Molendijk 1996 : 115), l'idée qui guidera la recherche et que nous essaierons de tester est que le temps verbal – en l'occurrence le PQP –, ne donne aucune information de ce type¹. Nous essaierons d'accréditer les trois considérations suivantes :

(1) les relations d'ordre temporel interphrastiques sont construites par le contexte, à savoir, pour le dire rapidement, nos connaissances du monde et la situation d'interaction ; et par le cotexte (notamment les conjonctions et circonstants temporels, la syntaxe, les types de procès) ; et par l'interaction de ces éléments avec les instructions aspectuelles du PQP, mais en rien par ce temps verbal lui-même ;

¹ J'ai illustré cette hypothèse sur le passé simple dans Bres (2003a).

(2) le PQP, comme les autres temps verbaux, ne délivre que des instructions *d'époque* et *d'aspect* ;

(3) c'est à partir de ces instructions que, lors de l'actualisation de la mise en discours, le PQP entre en interaction avec les relations d'ordre temporel co(n)textuelles. Ladite interaction peut être de trois types : *concordante*, *tendanciellement discordante*, *frontalement discordante*², ce qui se manifestera par le fait que le PQP aura une liaison *privilégiée* avec certaines relations temporelles, une liaison plus *difficile* ou *délicate* avec d'autres ; enfin, qu'il se verra *interdit* de liaison avec d'autres...

Je ne développerai ici que les points 2 et 3. Afin d'établir ces fonctionnements, je travaillerai sur des séquences de trois procès : [x, y, z], le procès médian [y] étant systématiquement au PQP³, les procès précédant ([x]) et suivant ([z]) pouvant être au passé simple, à l'imparfait ou au PQP.

2. La formule aspectuo-temporelle du PQP

Je considère que les temps verbaux de l'indicatif délivrent des instructions temporelles – ils demandent de situer le procès dans le temps *externe*, à savoir dans telle ou telle époque –, et aspectuelles – ils demandent de se représenter le temps *interne* (Comrie 1976) du procès de telle ou telle façon. Complémentairement, les temps verbaux d'une même époque forment, au moins tendanciellement, un système, c'est-à-dire que leurs instructions sont organisées en un jeu de différences, qui, pour l'époque passée, compte non tenu du passé composé, peut être explicité de la sorte :

temps	instruction temporelle	instructions aspectuelles	
passé simple	[+ passé]	[+tension],	[+ incidence]
imparfait	[+ passé]	[+tension],	[- incidence]
passé antérieur	[+ passé]	[+ extension],	[+ incidence]
plus-que-parfait	[+ passé]	[+ extension],	[- incidence]

On considère que le PQP est un temps de l'époque passée qui, du point de vue aspectuel :

- s'oppose, en tant que forme composée, aux formes simples du passé simple (désormais PS) et de l'imparfait (désormais Imp) en ce que, comme le passé antérieur, il donne l'instruction [+ extension⁴], c'est-à-dire qu'il

² Ces notions sont développées dans Bres (2005a).

³ Sauf *infra* en 2.4., pour des raisons qui apparaîtront alors.

⁴ Les notions de *tension*, d'*extension* et d'*incidence* sont empruntées à Guillaume 1964, et retravaillées substantiellement dans les cadres de la linguistique de l'actualisation, la praxématique ; cf. Bres (1997).

demande de se représenter le procès au-delà de sa borne terminale, à savoir comme accompli ;

– s’oppose par ailleurs au passé antérieur et au PS⁵ en ce que, comme l’Imp, il livre l’instruction [- incidence], à savoir qu’il demande, pour ce qui le concerne, de se représenter le temps au-delà du procès non pas à partir de la borne initiale de cet au-delà (comme le passé antérieur), mais en un point non spécifié à distance de cette borne, dans le cours donc de cet au-delà.

Dans la présente étude qui concerne l’articulation entre le PQP et les relations d’ordre temporel, c’est principalement l’instruction aspectuelle [+ extension] – jointe bien sûr à l’instruction temporelle [+ passé] – qui intervient. Je ne ferai donc pas travailler ici l’instruction [- incidence]⁶.

Les instructions explicitées définissent la valeur en langue du PQP. Qu’advient-il d’elles lors de la mise en discours ? Je considère qu’elles ne se voient ni filtrées, ni déformées, ni enrichies, etc. au gré des emplois textuels, mais qu’elles participent, en tant que telles, à la production des différents effets de sens, en interagissant avec le co(n)texte de la façon suivante :

- le co(n)texte *demande* que le temps verbal représente le procès de telle ou telle manière, pour s’associer à telle ou telle relation d’ordre temporel, ou participer à sa production;

- le temps verbal *offre* ses instructions, qui s’avèrent être en concordance parfaite, en discordance latérale ou frontale, avec ladite demande⁷.

Le PQP saisit le procès en extension dans le passé, c’est-à-dire qu’il offre de le représenter comme accompli à un moment donné du passé que j’appelle *tunc*. La question est donc d’explicitier en quoi l’offre du PQP est (in)compatible avec telle ou telle relation. On distinguera les liaisons privilégiées, les liaisons dangereuses, et enfin les liaisons impossibles.

3. Le PQP et ses liaisons avec les relations temporelles du discours

3.1. Les liaisons *privilégiées* : régression, simultanéité, élaboration

Je ne traiterai ici que de la régression⁸. Soit la suite $[x > y < z]$, dans laquelle le procès *y*, au PQP, est à interpréter comme référant à un événement

⁵ Notre perspective est radicalement différente de celle qu’adoptent Lascarides et Asher (1992) pour l’anglais : ils considèrent que le plus-que-parfait est du point de vue *phrastique* un équivalent du *simple past* ; la différence entre les deux temps s’opérant au niveau du *discours*, où ils jouent des rôles différents.

⁶ L’instruction aspectuelle [+ / - incidence] concerne l’opposition passé antérieur / PQP, voir Bres (2005b).

⁷ Je simplifie quelque peu, à l’aide de la commode distinction demande / offre, l’interaction entre une unité et son contexte.

antérieur à celui auquel réfère le procès *x*, à savoir que l'ordre textuel est inverse de l'ordre événementiel, comme dans (1) :

- (1) Aussi, lorsqu'elle s'approcha pour lui reprendre l'enfant des bras, remarqua-t-il, à ses yeux rouges, qu'elle *avait pleuré*. Quoi donc on venait encore de lui faire du souci ? Mais elle ne voulut pas répondre. (Zola, *La Débâcle*)

L'impression est que le PQP *avait pleuré* demande de comprendre que l'événement *pleurer*, qui se présente textuellement après l'événement *remarquer*, est à interpréter comme s'étant passé antérieurement à celui-ci : [remarqua > avait pleuré < (acte de parole implicite)]⁹. A la différence p.ex. de ce qui se passerait avec un Imp :

- (2) Aussi lorsqu'elle s'approcha pour lui reprendre l'enfant des bras, remarqua-t-il¹⁰ qu'elle *pleurait*.

qui demanderait de comprendre *remarquer* comme inclus dans *pleurer* : [remarqua $\subset$ pleurait].

Le PQP a une liaison privilégiée avec la régression, ce qui se manifeste notamment par deux faits :

⁸ La relation privilégiée que le PQP entretient avec la simultanéité et l'élaboration n'a rien de spécifique : tous les temps verbaux la développent. Citons seulement l'occurrence suivante d'*élaboration* au PQP : [(x < y (y1, y2, y3 ...) < z], à l'intérieur d'une analepse :

(i) C'était au château de Bellevue que l'entrevue avait eu lieu, entre le général de Wimpffen, le général de Moltke et Bismarck. Tout de suite, de Moltke avait tenu à établir qu'il connaissait la situation désespérée de l'armée française. [...]. Et, dès lors, le général de Wimpffen *s'était épuisé* à combattre ses conditions, les plus rudes qu'on eût imposées à une armée battue. Il *avait dit* sa malchance, l'héroïsme des soldats, le danger de pousser à bout un peuple fier ; il *avait*, pendant trois heures, *menacé, supplié, parlé* avec une éloquence désespérée et superbe, demandant qu'on se contentât d'interner les vaincus au fond de la France, en Algérie même. Et l'unique concession avait fini par être que ceux d'entre les officiers qui prendraient l'engagement de ne plus servir pourraient se rendre dans leurs foyers (Zola, *La Débâcle*).

Le procès au PQP *s'était épuisé* est développé par les PQP *avait dit, avait menacé, supplié, parlé*. Soit : [y : s'était épuisé à combattre (y1 : avait dit ; y2 : il avait menacé, supplié, parlé)].

⁹ De fait, étant donné que [y] est régressif par rapport à [x], [z] est en relation de progression avec [x], et non avec [y] : c'est après avoir *remarqué* des traces de larmes que l'actant masculin interroge la jeune femme.

¹⁰ Pour rendre la phrase cohérente, j'ai effacé le syntagme « à ses yeux rouges ».

– statistiquement, c'est à cette relation qu'il est le plus fréquemment associé en discours. Si l'on prend au hasard un texte journalistique ou littéraire, les occurrences de PQP réalisées sont à plus de 95% associées à la régression¹¹ ;

– les grammairiens et les linguistes de tous bords ont tendance à définir le PQP par cette relation. Entre autres auteurs : Damourette et Pichon décrivent le PQP comme « toncal antérieur » qui, « en tant qu'antérieur, exprime un phénomène plus ancien que le phénomène exprimé par le toncal pur » (tome 5, § 1790) ; Weinrich définit le PQP par la perspective de locution de *rétrospexion* (1964/1973 : 70) ; Kamp et Rohrer explicitent ainsi l'instruction que donnerait le PQP au récipiendaire : « Introduce a new event in the past of the reference point » (1983 : 256) ; Moeschler pose que le PQP « impose l'inférence en arrière, quelle que soit la relation conceptuelle inférable » (2000b : 67)¹².

Qu'est-ce qui rend compte de cette affinité forte (mais non exclusive) entre ce que demande la relation de régression et ce qu'offre le PQP ? Reprenons (1) : selon nos connaissances du monde, et selon la syntaxe (subordination complétive : 'il remarqu(er) *que* elle pleur(er)'), les relations entre (x) *remarquer* et (y) *pleurer*, situées dans le passé (du fait notamment du PS : *s'approcha, remarqua*), peuvent être d'inclusion [*remarquer* $\subset$ *pleurer*], de régression [*remarquer* $>$ *pleurer*], ou même de progression [*remarquer* $<$ *pleurer*] (*il remarqua qu'elle allait pleurer*). Le circonstant « à ses yeux rouges » tend à induire l'antériorité de *pleurer*. Le cotexte pose donc une régression entre *remarquer* et *pleurer*, et demande un temps verbal à même de signifier cette relation d'ordre, dans le passé. Demande à laquelle l'offre aspectuelle du PQP répond parfaitement. Temporellement : le PQP est un temps de l'époque passée¹³ ; aspectuellement : le PQP, par son instruction [+ extension], présente l'événement 'pleurer' comme *accompli* au point de référence introduit par le procès précédent *remarqua* : si le procès [y], au moment du *tunc* posé par [x], est saisi comme accompli, c'est que l'événement auquel il réfère a pu s'accomplir avant ce *tunc*. En soi, le PQP donne non l'instruction [+ régression], mais l'instruction [+ extension] qui se marie fort bien avec la demande contextuelle de régression : un événement montré comme accompli au moment du *tunc*, peut parfaitement être un événement qui s'est accompli antérieurement.

¹¹ Même si cet emploi du PQP est celui que les enfants acquièrent le plus tardivement (Fayol 1982).

¹² Comme les autres temps verbaux, le PQP encoderait l'ordre temporel de manière faible, très précisément pourrait être défini par le trait [iar] (= inférence en arrière faible) (Moeschler 1998 : 316).

¹³ Cet élément temporel étant récurrent dans l'ensemble des occurrences analysées, je ne le mentionnerai plus.

Ecartons par avance une objection possible : et si le circonstant « les yeux rouges » était absent, ne serait-ce pas le PQP qui demanderait la régression ?

- (3) Aussi, lorsqu'elle s'approcha pour lui reprendre l'enfant des bras, remarqua-t-il qu'elle *avait pleuré*.

L'impression est que, le contexte n'induisant plus forcément la régression, c'est le PQP, et lui seul, qui la signifie. Mais ce n'est qu'une impression : de fait, l'ordre régressif : [remarqua > avait pleuré] est le produit *résultatif* de l'interaction entre l'instruction [+ extension] du PQP et le fait que, de par la syntaxe (subordination complétive), le procès de 'pleurer' est posé comme accompli au *tunc* de *remarqua*.

Si donc le PQP a une liaison privilégiée avec la régression, ce n'est pas parce qu'il serait porteur de ce trait, mais parce que son instruction [+ extension] peut confirmer cette relation d'ordre construite par le co(n)texte comme en (1) ; ou, en interaction avec lui, participer à sa production comme en (3), à savoir qu'il y a une interaction parfaitement *concordante* entre la demande co(n)textuelle et l'offre aspectuelle du PQP.

Notons que ce mouvement de marche arrière auquel est associé le PQP peut être de faible amplitude comme dans (1), ou de plus forte amplitude comme dans (4) :

- (4) Mais en entrant dans son cabinet, il eut un saisissement. Un soldat se trouvait allongé sur le canapé où le capitaine Beaudoin *avait dormi* pendant quelques heures, *la veille*. (Zola, *La Débâcle*)

Mais de cela, le PQP ne dit rien ; ce sont nos connaissances du monde, le co(n)texte, et / ou des circonstants – c'est le cas ici de *la veille* - qui fournissent ce type de précision.

L'analyse que je propose s'évite les ennuis que rencontrent les différentes théories (précédemment mentionnées) qui définissent le PQP par la relation de régression. Car les contre-exemples sont nombreux où le PQP est associé non à la régression, mais à l'indétermination, et surtout à la progression, ce qui conduit p. ex de Saussure (2003 : 246) à affirmer que « le plus-que-parfait n'encode aucunement d'instruction d'ordre négatif ». Je ne traiterai ici que la relation de progression, sans d'ailleurs pouvoir entrer dans le détail de l'analyse.

3.2. La liaison *délicate* du PQP avec la relation de progression : mais pourquoi faire *composé* quand on peut faire *simple* ?

Le PQP peut être associé à la relation de progression, à savoir à l'avancée du point référentiel, dans trois grands types de tours que je décris sommairement.

3.2.1. La progression en analepse [$x > (y < z < \dots)$]

Lorsqu'on a deux PQP (ou plus) consécutifs textuellement, il arrive le plus souvent que le second (ainsi que les suivants éventuels), soit associé, non comme le premier à la régression, mais à la progression. Soit donc [$x > (y < z < \dots)$] :

- (5) Jacques regarda sa montre, vit qu'il était quatre heures déjà ; et, il se hâta de retourner à l'impasse d'Amsterdam. Jusqu'à midi, Séverine *avait dormi* profondément. Ensuite, réveillée, surprise de ne pas le voir là encore, elle *avait rallumé* le poêle ; et, vêtue enfin, mourant d'inanition, elle *s'était décidée*, vers deux heures à descendre manger dans un restaurant du voisinage. Lorsque Jacques parut, elle venait de remonter, après avoir fait quelques courses. (Zola, *La Bête humaine*)

Le PQP de *Séverine avait dormi* initie une régression par rapport au PS précédent de « il se hâta », soit donc : [il se hâta > Séverine avait dormi]. Mais les deux PQP qui suivent actualisent des événements selon l'ordre progressif : [elle avait dormi < elle avait rallumé < elle s'était décidée]. Ce type d'occurrence, assez fréquent, fait problème aux tenants du PQP régressif¹⁴, dans la mesure où ici, avec le PQP, le temps progresse. Il

¹⁴ Et d'ailleurs pas seulement à eux. De Saussure p. ex. avance que ce type d'occurrence résiste à l'analyse, ce qui le conduit à bémoliser fortement la solution qu'il propose : « La méthode la plus naturelle pour nous de traiter ce type de cas sera d'en faire, peut-être au prix d'une réduction trop simplificatrice, des plus-que-parfaits *narratifs* qui combinent l'état résultant à R avec l'effet de l'imparfait dit *narratif* ou *de rupture* » (Saussure 2003 : 265-266). L'idée est intéressante, mais n'emporte cependant pas mon adhésion. Certes, comme le plus souvent l'imparfait narratif (Bres 2005a), le PQP peut ici être remplacé par un PS :

- (ii) Jusqu'à midi, Séverine *avait dormi* profondément. Ensuite, réveillée, surprise de ne pas le voir là encore, elle *ralluma* le poêle ; et, vêtue enfin, mourant d'inanition, elle *se décida*, vers deux heures à descendre manger dans un restaurant du voisinage. Lorsque Jacques parut [...].

cependant on ne saurait dire que dans cet emploi, le PQP prend la place d'un PS, et, du fait de cette substitution, produit des effets de style spécifiques, à la différence de ce qui se produit avec l'imparfait narratif.

n'invalidé pourtant pas frontalement l'hypothèse « régressive » : la progression à laquelle sont associés les PQP se fait par rapport au procès [y], premier PQP (*avait dormi*), et non par rapport au procès [x] au PS (*se hâta*). Et d'ailleurs, lorsque le récit revient au *tunc* initial, le PS réapparaît (*parut*) pour faire avancer le récit à partir de ce point. Les PQP forment donc une analepse *globalement* régressive ; ce n'est que *localement*, de PQP à PQP, qu'ils sont progressifs. Ce que je propose de représenter ainsi : [se hâta > (avait dormi < avait rallumé < s'était décidée) < parut]. La distinction entre niveau *global* de régression et niveau *local* de progression, en plaçant celle-ci sous la dépendance de celle-là, fait que ce type d'occurrence n'invalidé pas frontalement l'hypothèse « régressive » du PQP.

Mais dans d'autres tours, la progression à laquelle est associée le PQP ne peut pas être minimisée.

3.2.2. La structure *n temps après* + PQP [x < n temps plus tard y < z]

Il arrive que la structure prototypique de l'imparfait de rupture ¹⁵ [*n temps plus tard* + Imp] se réalise avec un PQP :

- (6) Thénardier entre-bâilla la porte, livra tout juste passage à Jean Valjean, referma la grille, tourna deux fois la clé dans la serrure et replongea dans l'obscurité, sans faire plus de bruit qu'un souffle. Il semblait marcher avec les pattes de velours du tigre. *Un moment après*, cette hideuse providence *était rentrée* dans l'invisible. Jean Valjean se trouva dehors. (Hugo, *Les Misérables*, fin de chapitre)

Le PQP *était rentrée* est, comme les PS qui le précède (*replongea*) et lui succède (*se trouva*), dans une indépendante. Il est intégré dans la suite progressive du premier plan : [replongea dans l'obscurité < (n temps après) était rentrée dans l'invisible < se trouva dehors]. Le PQP est indéniablement – comme l'atteste le circonstant *un moment après* – associé à la progression. Les tenants du PQP régressif pourraient encore dire que ce type d'exemple n'invalidé pas vraiment leur hypothèse : le trait [+ régression] du PQP étant « faible », il serait effacé par le trait « fort » [+ progression] du circonstant *un moment après*... Concédon's provisoirement ce possible argument. Le prochain type d'occurrence dans lequel le PQP apparaît lié à la progression ne souffrira pas semblable contestation.

¹⁵ Cf. notamment Berthonneau et Kleiber (1999), Bres (2005a, chapitre 12).

3.2.3. La progression [x < y < z]

Il est des occurrences où le PQP suit textuellement un PS, et, sans le chaperon d'aucun circonstant qui fasse avancer le temps comme dans l'occurrence (6), se voit associé à la progression :

- (7) « Emportez-moi, emportez-moi... » Le capitaine Beaudouin, dont cette plainte exaspérait sans doute les nerfs en révolte, demanda deux hommes de bonne volonté, pour le porter (= le sergent Sapin qui hurle) à un petit bois voisin, où il devait y avoir une ambulance volante. *D'un bond*, prévenant les autres, Chouteau et Loubet *s'étaient levés, avaient saisi* le sergent, l'un par les épaules, l'autre par les pieds ; et ils l'emportèrent au grand trot. (Zola, *La Débâcle*)

Le PQP *s'étaient levés* ne peut que référer à une action postérieure à celle à laquelle renvoie le PS *demanda* qui le précède textuellement. Il s'insère parfaitement dans la séquence progressive, de même que le PQP qui le suit (*avaient saisi*) : [demanda < s'étaient levés < avaient saisi < emportèrent]. Il semble bien qu'aucun argument ne puisse bémoliser cette association du PQP et de la progression.

Je rends compte de ces différents types d'occurrence dans lesquelles le PQP est associé à la relation de progression de la façon suivante : PQP et progression sont dans un rapport non pas contradictoire – ce qui serait le cas si je définissais le PQP par le trait [+ régression] – mais tendanciellement discordant. En quoi y a-t-il *dissonance* entre relation de progression produite par le contexte et instruction [+ extension] du temps verbal ? Reprenons l'énoncé (7), et désactualisons les procès en les mettant à l'infinitif :

- (8) « Emportez-moi, emportez-moi... » Le capitaine Beaudouin, dont cette plainte exaspérait sans doute les nerfs en révolte, (demander) deux hommes de bonne volonté, pour le porter (= le sergent Sapin qui hurle) à un petit bois voisin, où il devait y avoir une ambulance volante. *D'un bond*, prévenant les autres, Chouteau et Loubet (se lever), (saisir) le sergent, l'un par les épaules, l'autre par les pieds ; et ils l'(emporter) au grand trot.

Le contexte nous demande de construire une relation de progression entre les différents procès : [demander < se lever < saisir < emporter]. Actualiser la relation de progression (sans inclusion, Bres 2001) entre ces quatre procès, c'est cognitivement passer de la *fin* de la représentation du temps interne impliqué par le premier (*demander*) au *début* de la représentation du temps interne impliqué par le second (*se lever*) ; puis, de la *fin* du temps interne impliqué par le second (*se lever*) au *début* de la représentation du temps interne impliqué par le troisième (*saisir*), etc.

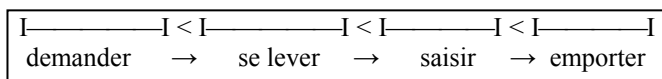


Figure 1 : analyse de (8)

La relation de progression, dans le passé, se réalise prototypiquement à l'écrit à l'aide du PS, compte tenu de l'instruction [+ incidence] que livre ce temps (Bres 2003a : il donne à voir le temps interne à partir de sa borne initiale et jusqu'à sa borne terminale). On s'attend donc à ce que cette séquence soit actualisée au PS, c'est-à-dire selon une interaction *concordante* entre relation contextuelle de progression et instruction aspectuelle du temps verbal :

(9) « Emportez-moi, emportez-moi... »

Le capitaine Beaudouin, dont cette plainte exaspérait sans doute les nerfs en révolte, *demanda* deux hommes de bonne volonté, pour le porter (= le sergent Sapin qui hurle) à un petit bois voisin, où il devait y avoir une ambulance volante. *D'un bond*, prévenant les autres, Chouteau et Loubet *se levèrent*, *saisirent* le sergent, l'un par les épaules, l'autre par les pieds ; et ils *l'emportèrent* au grand trot.

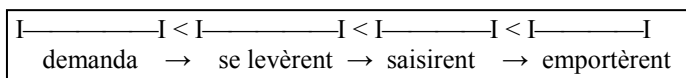


Figure 2 : analyse de (9)

Le PS conduit la représentation du temps impliqué par *demanda* jusqu'à son terme (il en note la borne terminale) ; et saisit la représentation du temps impliqué par *se levèrent* à son début (il en note la borne initiale) ; il conduit la représentation du temps impliqué par *se levèrent* jusqu'à son terme, et saisit la représentation du temps impliqué par *saisirent* à son début, etc. Le PS a une relation privilégiée avec l'ordre progressif, non pas parce qu'il donnerait l'instruction [+ progression], mais parce que l'instruction [+ incidence] qu'il délivre se marie parfaitement avec ce type de relation.

Que se passe-t-il lorsque, à la place du PS, on a un PQP ? La relation entre *demander* et *se lever* étant de progression, la demande contextuelle tendancielle est que le second procès soit saisi sur sa borne initiale, ce que fait le PS (figure 2), et non au-delà de sa borne terminale, ce que fait le PQP (figure 3) :

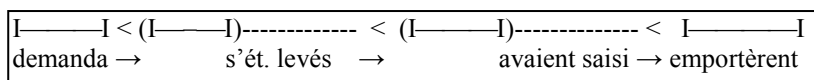


Figure 3 : analyse de (9) avec PQP

Enchaîner, selon la relation de progression, un PS et un PQP, c'est faire l'ellipse du temps interne du second procès, à savoir *se lever*, (ce qu'essaient de représenter les parenthèses dans la figure 3), pour le saisir au-delà de sa borne terminale. Mais pourquoi ce saut, cette acrobatie cognitive, pour représenter les procès *se lever*, puis *saisir*, au-delà de leur borne terminale, alors qu'il serait si simple de le faire, comme le contexte le demande, sur leur borne initiale ? Pourquoi faire *composé* quand on peut faire *simple* ?... En termes de coût et de pertinence, le PQP dans une séquence progressive semble devoir être justifié.

Le PQP peut se justifier de ce que l'événement correspondant s'est réalisé tellement rapidement que seule une saisie du procès en extension a pu en être faite. Dans de nombreuses occurrences, l'élément qui s'interpose entre [x] au PS et [y] au PQP est un circonstant temporel de rapidité, comme en (7) que je rappelle :

- (7) Le capitaine Beaudouin [...] *demanda* deux hommes de bonne volonté [...]. *D'un bond*, prévenant les autres, Chouteau et Loubet *s'étaient levés*, *avaient saisi* le sergent, l'un par les épaules, l'autre par les pieds ; et ils l'emportèrent au grand trot.

L'introduction du PQP dans la progression [demanda < s'étaient levés < avaient saisi < emportèrent] se fait par la médiation du circonstant *d'un bond*. La saisie extensive du PQP trouve son sens de ce que le geste de *se lever* (comme le suivant, *saisir*) est décrit comme rapide, si rapide qu'il ne peut être saisi que déjà accompli.

Nous sommes mieux à même de répondre à la question : comment se résout la discordance tendancielle entre la relation de progression qui demande que les procès soient représentés en tension, et l'instruction [+extension] du PQP ? Par la production d'un effet de sens, qui rétroactivement justifie l'opération d'actualisation – l'ellipse du temps interne du procès – qui l'a engendré.

La liaison délicate que le PQP a avec la progression tient donc à l'interaction tendancielle discordante entre (i) ce que *demande* la relation de progression – que le procès soit représenté à partir de sa borne initiale, c'est-à-dire par une forme verbale qui saisisse le temps interne en tension et en incidence, à savoir, pour l'époque passée, le PS – ; et (ii) ce qu'*offre* le PQP : une représentation du procès en extension (et en non-incidence), au-delà de sa borne terminale.

Ajoutons aussitôt que cette justification n'intervient pas systématiquement, et que dans quelques cas, à vrai dire fort rares, le PQP est associé à la progression sans que soit produit un effet de sens évident qui justifie l'actualisation du procès à ce temps, comme p. ex. dans (10) :

- (10) Mais déjà le capitaine, auquel la surveillance de la colonne était confiée, accourait. Il leva sur Jean la crosse de son revolver, il jura qu'il fendrait la tête au premier qui oserait bouger. *Et tous avaient plié les épaules, baissé les yeux*, tandis que la marche continuait, dans cette soumission frémissante du troupeau.
« Oh ! le gifler celui-là ! murmura ardemment Maurice. » (Zola, *La Débâcle*)

Soit donc la progression [jura < avaient plié, baissé < murmura]. Les PQP *avaient plié les épaules, baissé les yeux* peuvent bien sûr être associés à la production d'un effet de rapidité, qui soulignerait que les prisonniers n'opposent aucune résistance à la menace du capitaine prussien. Mais il s'agit là d'une inférence nullement obligatoire, et sans laquelle la séquence apparaît parfaitement bien formée. La rareté du tour vaut pour le forçage des structures linguistiques de la progression narrative qu'il réalise¹⁶.

Un pas de plus, et ce qui n'est que local dans (7) et (10) – le PQP assurant la progression narrative en alternance avec des PS qui l'encadrent – tend à devenir une structure narrative à part entière dans la narration contemporaine, comme en (11) :

- (11) (dernier paragraphe du roman *L'Amant* de Duras, qui fait suite à une séquence au PS) :

Des années après la guerre, après les mariages, les enfants, les divorces, les livres, il *était venu* à Paris avec sa femme. Il lui *avait téléphoné*. C'est moi. Elle l'*avait reconnu* dès la voix. Il *avait dit* [...]. Et puis il n'*avait plus su* quoi lui dire. Et puis il le lui *avait dit*. Il lui *avait dit* que c'était comme avant, qu'il l'aimait encore, qu'il ne pourrait jamais cesser de l'aimer, qu'il l'aimerait jusqu'à la mort.

¹⁶ Il sera intéressant de tenter de dater l'introduction de ce tour dans les pratiques scripturales, d'en mesurer l'extension. Est-il p. ex. parallèle au développement de l'imparfait narratif dans la seconde moitié du XIX^e siècle ? Il ne semble pas inintéressant de noter que ce type d'emploi se retrouve dans les rédactions d'enfant de 10 ans, comme le montre l'exemple suivant, emprunté au corpus de la communication présentée par Colette Corblin (« La sélection des formes verbales dans les écrits scolaires ; sémantique et point de vue narratif », conférence donnée au colloque *Chronos 6*) :

(iii) Domi courut vite, très vite et trouva une maison. Il frappa. C'était sa copine Jessica. Domi dit : « Je peux entrer, s'il te plaît ! » Jessica *avait dit* oui. Domi est tout trempé. Jessica et Domi se dirigèrent vers la salle de bain [...].

Le PQP, en série, non dans une analepse comme en (5), mais dans une prolepse (*des années après la guerre*), assure à lui tout seul la progression narrative : [était venu < avait téléphoné < avait reconnu <...].

Nous venons de voir que le PQP a une liaison *priviliégée* avec la relation de régression (et également avec les relations de simultanéité et d'élaboration), une liaison plus *délicate* avec la relation de progression. Il se voit par ailleurs interdit de liaison avec la relation d'inclusion.

3.3. La liaison *impossible* du PQP avec la relation d'inclusion, ou le mariage de la carpe et du lapin...

Le PQP ne peut être associé à l'inclusion, ce que nous allons faire apparaître. On sait que la relation d'inclusion, privilégiée par l'IMP, est interdite au PS :

(12) Pierre s'endormit pendant qu'il *lisait* / pendant qu'il **lut*.

L'Imp *lisait* inclut aisément le PS *s'endormit* ([s'endormit $\subset$ lisait]), ce que ne peut faire le PS *lut* : [*s'endormit $\subset$ lut]. Le PQP est frappé de pareille incapacité (que l'on garde le premier procès *s'endormir* au PS, ou qu'on le mette, lui également, au PQP) :

(13) Pierre s'endormit / s'était endormi pendant qu'il **avait lu*.

Pourquoi le PQP ne peut-il participer à la production de la relation d'inclusion ? Partons d'un exemple authentique :

(14) Ils étaient entrés à L'Océanique. Ils *s'étaient assis* dans le fond de la salle, silencieux. Quelques couples *dansaient* et l'orchestre *éclatait*, là-bas, sur une estrade. Au bout d'un instant il lui avait dit de le suivre. (Nimier, *Histoire d'un amour*)

La relation d'inclusion entre les procès [x] (s'asseoir) et [y] (*danser*), se fait de PQP à Imp : [s'étaient assis $\subset$ dansaient]. Et l'on ne peut substituer le PQP à l'Imp :

(15) Ils étaient entrés à L'Océanique. Ils *s'étaient assis* dans le fond de la salle, silencieux. ?Quelques couples *avaient dansé* et l'orchestre *avait éclaté*, là-bas, sur une estrade.

Comment expliquer cette incapacité du PQP à participer à la relation d'inclusion ? Commençons par remarquer que ce sont toutes les formes composées qui sont frappées de cette inaptitude. Ainsi en va-t-il p. ex. du passé composé :

(16) Pierre s'est endormi pendant qu'il **a lu* / *lisait*

La relation d'inclusion, (*l'un dans l'autre* : [x] dans [y]), demande que le procès enchâssant [y] soit saisi dans sa tension et non dans son extension : le procès [x] ne peut se loger *dans* le temps interne impliqué par le procès [y], si [y] est saisi dans son *extériorité*... L'interaction est ici frontalement discordante : il y a une contradiction irréductible entre la demande contextuelle de saisie intérieure du procès pour que se réalise la relation d'inclusion, et l'offre aspectuelle de saisie extérieure proposée par le PQP (ou toute autre forme composée).

Elargissons l'analyse aux autres temps verbaux du passé. L'allergie à la relation d'inclusion est commune au PQP et au PS, mais pour des raisons différentes : le PS, parce qu'il donne l'instruction [+ incidence] ; le PQP, parce qu'il donne l'instruction [+ extension]. Et l'IMP a une relation privilégiée (mais non exclusive) avec l'inclusion parce que, à la différence du PS, il donne l'instruction [– incidence] ; et parce que, à la différence du PQP, il donne l'instruction [+ tension]. Pour développer une interaction *concordante* avec la relation d'inclusion, un temps doit donner les instructions [– incidence, + tension] : ce que fait l'IMP. Le plus allergique sera donc le PA, qui refuse doublement l'inclusion parce que sa formule aspectuelle est [+ incidence, + extension] :

(17) Pierre s'endormit *pendant qu'il *eut* lu.

3.4. Liaison délicate, liaison impossible...

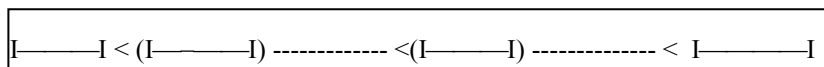
Nous avons dit que l'offre du PQP entrait en interaction *délicate* avec la demande de la relation de progression, et en interaction *impossible* avec la relation d'inclusion, à savoir que dans le premier cas on avait entre les deux parties une discordance *latérale* et dans le second, une discordance *frontale*. Or ce qui distingue les deux types, c'est que, dans le premier, la discordance trouve solution dans la production d'un effet de sens : elle est donc sinon levée, du moins surmontée ; dans le second, la discordance n'est pas soluble dans un effet de sens : elle persiste et empêche la liaison.

Mais reste entière la question de savoir pourquoi l'interaction est latéralement discordante avec la progression, et frontalement avec l'inclusion. Dans les deux cas, le contexte demande que le procès soit représenté en tension (mais en incidence pour la progression, et en non-incidence pour l'inclusion) ; et dans les deux cas, le PQP offre l'instruction [+ extension]. Pourquoi est-il possible de passer outre cette demande de tension dans le cas de la progression, alors qu'il est impossible de faire de même dans le cas de l'inclusion ? C'est que l'inclusion exclut l'extension et exige la tension, alors que la progression demande plutôt la tension mais n'exclut pas l'extension :

- l'inclusion, en tant qu'elle consiste à intégrer un procès [x] dans un procès [y], ne peut se réaliser que dans le temps interne du procès enchâssant [y], c'est-à-dire lorsque ledit procès est actualisé par une forme simple, en tension ; et non au-delà, à savoir dans le temps externe à ce procès. Vérité de La Palice : je ne saurai disposer un élément *x* à l'intérieur d'un élément *y*, si je tente de le mettre à l'extérieur de cet élément *y*...

- la progression, en tant qu'elle consiste à poser un procès [y] comme ultérieur à un procès [x], sollicite plutôt que le temps interne de [y] soit représenté en tension, mais ne rejette pas l'extension, dans la mesure où, dans le mouvement de progression, l'extension est une suite à la tension. Ce que nous pouvons visualiser en reprenant l'occurrence (7) sous (18) :

- (18) Le capitaine Beaudouin [...] *demanda* deux hommes de bonne volonté [...].
D'un bond, prévenant les autres, Chouteau et Loubet *se levèrent* / *s'étaient levés*, *saisirent* / *avaient saisi* le sergent, l'un par les épaules, l'autre par les pieds ; et ils l'emportèrent au grand trot.



demanda → (se levèrent) s'ét.levés → (saisirent) avaient saisi → emportèrent

Figure 4 : analyse de (18)

La relation de progression qui unit *demander* et *se lever*, qui se réaliserait en parfaite concordance avec le PS *se levèrent*, peut cependant se réaliser avec le PQP *s'étaient levés* dans la mesure où la succession [demander < se lever < saisir] correspond à l'ordre successif, en temps d'actualisation, [forme tensive au PS < forme extensive au PQP], soit [se levèrent < s'étaient levés].

En un mot, si la progression comme l'inclusion demandent un procès représenté en tension, la première peut « faire avec » l'instruction [+ extension] du PQP, la seconde ne le peut pas : liaison délicate d'un côté, liaison impossible de l'autre...

4. Conclusion : temps verbal et ordre temporel, langue et discours

Les instructions délivrées par le PQP : [+ passé], [+ extension]¹⁷, [- incidence], et les relations temporelles des événements auxquels réfèrent

¹⁷ Je ne peux répondre ici à la pertinente objection que m'ont faite C. Vet et L. de Saussure selon laquelle, dans certaines occurrences comme (5) que je reprends sous (iv) :

les procès sont des faits autonomes, car relevant de deux ordres différents : celui de la langue, celui du discours¹⁸. Imputer un trait d'ordre temporel, quel qu'il soit, à un temps verbal revient à confondre le plan des faits de langue et celui des faits de discours.

Autonomie ne veut pas dire indépendance : lors de la mise en discours, dans le temps d'actualisation, le temps verbal interagit avec le contexte, notamment avec les relations d'ordre temporel. En fonction des instructions qu'il offre, le temps verbal va avoir plus ou moins d'affinité ou d'antipathie pour telle ou telle relation temporelle. Ces interactions – concordantes, tendanciuellement discordantes, frontalement discordantes – engendrent trois types de liaisons : privilégiées, délicates, impossibles. Le PQP, du fait de son offre aspectuelle [+ extension], a une liaison *privilégiée* avec la relation de régression (et secondairement, avec les relations d'élaboration et de simultanéité) ; une liaison *délicate* avec la relation de progression ; une liaison *impossible* avec la relation d'inclusion¹⁹.

Cette analyse se voit confirmée par les deux faits suivants. Le premier est de l'ordre de la fréquence : le PQP est très souvent associé à la régression, très peu à la progression, jamais à l'inclusion. Le second est à mettre en relation avec le concept d'*orthonymie*, tel que le développent Chevalier et Delport (1995)²⁰. Parce que le PQP est la forme orthonymiquement attendue dans la relation de régression, on peut difficilement le remplacer par un autre temps du passé (bien que ce soit parfois possible, ce que je n'ai pas la place de développer ici), dans les exemples qui actualisent ce type de relation ; au contraire, le PQP est facilement remplaçable par un PS (et secondairement un imparfait narratif) dans les occurrences qui actualisent la progression, parce que c'est ce temps verbal qui est orthonymiquement

(iv) Jusqu'à midi, Séverine *avait dormi* profondément. Ensuite, réveillée, surprise de ne pas le voir là encore, elle *avait rallumé* le poêle ; et, vêtue enfin, mourant d'inanition, elle *s'était décidée*, vers deux heures à descendre manger dans un restaurant du voisinage. (Zola, *La Bête humaine*)

le PQP représenterait le procès non pas comme accompli au-delà de sa clôture terminale, mais en accomplissement comme un PS. Cette question est traitée dans Barceló et Bres (2006).

¹⁸ Et ceci vaut pour tous les temps verbaux.

¹⁹ Je serais plus nuancé aujourd'hui (où je relis les épreuves) : il est des cas – rares – où le PQP peut être associé à l'inclusion. Ce qui fera l'objet d'un autre travail.

²⁰ « Nous vivons avec le sentiment qu' (...) il y a comme un degré zéro de l'organisation du monde et un degré zéro du matériel linguistique qui sert à le nommer : celui où nous nous donnerions l'illusion de ne pas intervenir (...). Ces vocables, dans le choix desquels je n'aurais aucune part, on a proposé de les baptiser orthonymes » (Chevalier & Delport 1995 : 90). Les vocables orthonymes sont donc ceux qui sont co(n)textuellement attendus.

attendu Ainsi, dans l'occurrence (19), qui actualise une relation de régression, le PQP peut difficilement être remplacé par un PS (19') :

- (19) Il alla jusqu'à la chambre de sa femme, qui était voisine. Une lampe y brûlait. En travers du lit, Gilberte *s'était jetée* toute vêtue, dans la crainte sans doute de quelque catastrophe. Très calme, elle dormait. (Zola, *La Débâcle*)
- (19') Il alla jusqu'à la chambre de sa femme, qui était voisine. Une lampe y brûlait. En travers du lit, Gilberte *?se jeta* toute vêtue, dans la crainte sans doute de quelque catastrophe. Très calme, elle dormait.

Alors que, dans l'occurrence (20), qui actualise une relation de progression, le PQP peut aisément être remplacé par un PS (20') :

- (20) D'un geste fou, Maurice l'ajustait déjà. « Le cousin... Ah ; tonnerre de Dieu ! Il va payer pour Weiss. » Mais, frémissante, elle *s'était soulevée, avait détourné* le chassepot, dont le coup alla se perdre au ciel. (Zola, *La Débâcle*)
- (20') D'un geste fou, Maurice l'ajustait déjà. « Le cousin... Ah ; tonnerre de Dieu ! Il va payer pour Weiss. » Mais, frémissante, elle *se souleva, détourna* le chassepot, dont le coup alla se perdre au ciel.

Au-delà de la clarification des relations entre temps verbal et relations d'ordre temporel qu'elle permet, l'analyse proposée apporte de l'eau aux deux moulins... de mon cœur de linguiste :

– il importe, dans l'analyse, à la fois de *séparer* les plans de la langue et du discours, et de les *articuler*. La pragmatique, l'analyse du discours, l'analyse textuelle, si elles permettent de travailler des faits linguistiques nouveaux, pèchent trop souvent, selon moi, en écrasant ces deux plans, en imputant à la langue des éléments de sens qui n'ont de pertinence qu'au niveau du discours ;

– le temps verbal est, au niveau de la langue, une affaire de temps et d'aspect. Ce n'est que dans l'actualisation en discours qu'il rencontre, dans son interaction avec le contexte, des phénomènes fort importants pour le discours comme les plans, l'ordre temporel, le point de vue (Bres 2003c), la cohérence textuelle, la méronomie (Berthonneau et Kleiber 1993), le dialogisme (Bres 2003b) ou la polyphonie, etc..., à la production desquels au mieux il participe, mais qui ne sauraient le définir.

Références

- Asher, N. ; Aurnague, M. ; Bras, M. ; Sablayrolles, P. ; Vieu, L. (1995). De l'espace-temps dans l'analyse du discours, *Sémiotiques* 9 : 11-62.
- Barceló, G. J. ; Bres, J. (2006). *Les temps verbaux de l'indicatif*, Paris/Gap : Ophrys.

- Berthonneau, A.-M. ; Kleiber, G. (1993). Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronomique, *Langages* 112 : 55-73.
- Bres, J. (1997). Ascendance/descendance ; incidence/décadence : affaires de couples..., *Cahiers de praxématique* 29 : 157-183.
- Bres, J. (2001). De la textualité narrative en récit oral : l'enchaînement des propositions narratives, *Revue québécoise de linguistique* 18 : 23-50.
- Bres, J. (2003a). Non, le passé simple ne contient pas l'instruction [+progression], *Cahiers Chronos* 11 : 99-112
- Bres, J. (2003b). Mais oui, il *était* un joli temps du passé comme les autres, mon joli petit hypocoristique..., *Langue française* 138 : 111-125.
- Bres, J. (2003c) Temps verbal, aspect et point de vue : de la langue au discours, *Cahiers de praxématique* 41 : 55-84.
- Bres, J. (à paraître) Sémantique de l'imparfait : dépasser l'aporie de la *poule* aspectuelle et de l'*œuf* anaphorique ? Eléments pour avancer, *Cahiers Chronos*.
- Bres, J. (2005). *L'imparfait dit narratif*, Paris : CNRS-Éditions.
- Chevalier, J.C. ; Delpont, M.-F. (1995). *L'horlogerie de Saint-Jérôme*, Paris : L'Harmattan.
- Comrie, B. (1976). *Aspect*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Damourette, J. ; Pichon, E. (1911-1926/1970). *Des mots à la pensée*, tome 5, Paris : D'Arthey.
- Détrie, C. ; Siblot, P. ; Verine, B., (éds), (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion.
- Fayol, M. (1982). Le plus-que-parfait. Etude génétique en compréhension et production chez l'enfant de quatre ans, *Archives de psychologie* 50 : 261-283.
- Gosselin, L. (1999). La cohérence temporelle : contraintes linguistiques et pragmatico-référentielles, *Travaux de linguistique* 39 : 11-36.
- Guillaume, G. (1964). *Langage et sciences du langage*, Paris : Nizet ; Québec : Presses de l'université Laval, 59-72.
- Kamp, H. ; Rohrer, Ch. (1983). Tense in texts, in : R. Bäuerle ; C. Scharze ; A. von Stechow, (eds), *Meaning, use and interpretation of language*, Berlin : De Gruyter, 250-269.
- Lascarides, A. ; Asher, N. (1993). Temporal Interpretation, Discourse relations and Commonsense Entailment, *Linguistics and Philosophy* 16 : 437-493.
- Lascarides, A. ; Asher, N. (1992). The pluperfect in narrative discourse, in : M. Aurnague ; A. Borillo ; M. Borillo ; M. Bras, (eds), *Semantics of time, space, movement and spatio-temporal reasoning*, working papers of the 4th international workshop, 183-202.

- Moeschler, J. (1998). Les relations entre événements et l'interprétation des énoncés, in : J. Moeschler et al, (éds), *Le temps des événements*, Paris : Kimé, 293-321.
- Moeschler, J. et al., (éds), (1998). *Le temps des événements*, Paris : Kimé.
- Moeschler, J. (2000a). L'ordre temporel dans le discours : le modèle des inférences directionnelles, *Cahiers Chronos* 6 : 1-11.
- Moeschler, J. (2000b). Le Modèle des Inférences Directionnelles, *Cahiers de linguistique française* 22 : 57-100.
- Molendijk, A. (1996). Anaphore et imparfait : la référence globale à des situations présupposées ou impliquées, *Cahiers Chronos* 1 : 109-123.
- Saussure, L. de (2000). Quand le temps ne progresse pas avec le passé simple, *Cahiers Chronos* 6 : 37-48.
- Saussure, L. de (2003). *Temps et pertinence*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Weinrich, H. (1964/1973), *Le temps. Le récit et le commentaire*, Paris : Seuil.

Page laissée blanche intentionnellement

Étude du rôle de *avant que* dans la structure du discours

Laurence DELORT
Lattice – Université Paris 7

1. Introduction *

S'il est reconnu que la conjonction de subordination *avant que* dénote une relation temporelle entre deux éventualités ¹, sa contribution à la structure du discours est encore un champ d'investigation. Dans la lignée de (Le Draoulec, 2005a), cette étude propose d'examiner les conditions dans lesquelles *avant que* a un statut de connecteur temporel dénotant une relation de discours, *i.e.* dans quelle mesure *avant que* peut avoir un rôle dans la structure du discours, tel que cela est envisagé pour des adverbes temporels comme *puis*, *aussitôt* ou *soudain*, *cf.* notamment (Bras *et al.*, 2001 ; Le Draoulec, 2005b). Ainsi, la conjonction de subordination *avant que* présenterait deux fonctions distinctes : introducteur d'une localisation temporelle *vs.* connecteur temporel, illustrées respectivement dans les discours (1) et (2) ².

- (1) Paul a marqué un essai avant que l'arbitre siffle la fin du match ³.
- (2) Paul a marqué un essai avant que Fred le transforme.

Nous tenterons d'établir un contraste entre ces deux fonctionnements au niveau syntaxique, mais surtout aux niveaux sémantique, pragmatique et discursif, et ce dans le cadre de la *Segmented Discourse Representation Theory* (Asher & Lascarides, 2003). Les analyses devraient (a) confirmer que *avant que* peut agir au niveau de la structure temporelle, et dénoter une simple relation de succession temporelle entre les deux éventualités dénotées dans le discours, *cf.* (1) ; et (b) mettre en évidence que *avant que* peut agir au niveau de la structure du discours, et dénoter une relation de discours *Narration* entre les deux propositions, impliquant des effets sémantiques et structurels, *cf.* (2).

* Je remercie très chaleureusement Anne Le Draoulec et Laurence Danlos pour nos discussions menées sur le thème de cet article. Mes remerciements vont également aux relecteurs pour leurs pertinentes remarques.

¹ Événements ou états.

² Les exemples sont construits sauf si indications de l'auteur et/ou de l'œuvre.

³ Le *ne* explétif est systématiquement omis dans nos exemples.

2. Préliminaires

Cette section est consacrée à la présentation de notre objet d'étude (§2.1) et du cadre théorique formel dans lequel il sera examiné (§2.2).

2.1. Présentation de l'objet d'étude

La conjonction de subordination *avant que* peut introduire une proposition subordonnée temporelle dont le contenu est présupposé, *cf.* (Le Draoulec, 1997) entre autres. Cette subordonnée dénote un repère temporel par rapport auquel se situe l'éventualité dénotée dans la proposition principale. C'est le cas dans le discours (1) : le repère temporel associé à l'éventualité e_2 'l'arbitre a sifflé la fin du match' sert à localiser l'éventualité e_1 'Paul a marqué un essai'. Cette fonction adverbiale permet notamment à la subordonnée d'être remplacée par un groupe prépositionnel à valeur circonstancielle, *cf.* (3).

(3) Paul a marqué un essai { avant la fin du match / au bon moment } ⁴.

Comme en témoignent les nombreux exemples relevés en corpus ⁵, la fonction adverbiale de la subordonnée introduite par *avant que* est très productive, *cf.* les discours (4) ⁶ à titre d'illustration.

- (4) a. Il conduit Gilbert à l'école avant d'aller à son travail. Charles, lui, dort jusque vers deux heures et demi. (G. Pérec – *La vie Mode d'emploi*)
 b. Chaque jour, Lalla sort avant que sa tante soit réveillée, elle met un vieux morceau de pain dans la poche de son manteau marron, et elle commence à marcher. (J.M.G. Le Clézio – *Désert*)
 c. Nous nous engueulons une bonne minute avant de repartir d'un bon pas. Ce genre d'algarade nous a toujours fait du bien. (J. Joffo – *Un sac de billes*)

Face à cet emploi circonstanciel courant, notre objectif est de rendre compte d'un autre emploi, plus particulier, de *avant que*. C'est celui qu'illustre le discours (2). L'éventualité e_2 'Fred a transformé l'essai' (dénotée dans la subordonnée) ne sert pas de repère temporel pour l'éventualité e_1 (dénotée dans la principale). Les deux éventualités ne sont pas dans un rapport de dépendance : l'interprétation de e_2 ne sert pas à l'interprétation de e_1 . Elles sont dans un rapport d'égalité explicitée par le fait qu'elles décrivent une histoire, qu'elles font partie d'un scénario qui peut être

⁴ La notation $A\{X/Y\}B$ signifie AXB et AYB .

⁵ Source : base textuelle Frantext.

⁶ *Avant que* peut prendre la forme *avant de* lorsqu'il y a identité de sujet dans les propositions principale et subordonnée, *cf.* (4a) et (4c). Nous ne tenons pas compte de cette particularité morphologique dans cette étude.

résumé par « les sept points⁷ marqués par l'équipe ». Les discours (5) sont une autre illustration de ce fonctionnement particulier de *avant que*.

- (5) a. Il laissa notre flotte s'engager sur le fleuve avant de nous foudroyer sous les boulets. Six de nos vaisseaux coulèrent aussitôt, sept autres s'ensablèrent, le mien s'échoua. (M. De Grece – *La nuit du sérail*)
- b. « J'ai eu douze en latin ! » cria-t-elle, avant de s'enfermer dans la salle de bains. Elle en surgit au bout d'un quart d'heure, vêtue d'un peignoir blanc dont une large déchirure laissait apparaître son épaule droite. (G. Matzneff – *Ivre du vin perdu*)
- c. J'ai craqué une allumette sous la casserole avant de foncer sous la douche et puis j'ai plus pensé à cette femme, j'ai juste senti l'eau couler sur mon crâne et l'odeur des haricots qui glissait sous mon nez. (P. Djian – *37.2 le matin*)

Le discours (5a) présente les mêmes caractéristiques que (2), dans le sens où la réalisation de e_2 est tributaire de celle de e_1 : il faut avoir marqué un essai pour le transformer, et il faut que la flotte s'engage sur le fleuve pour la foudroyer sous les boulets. Cela n'est pas le cas dans les discours (5b) et (5c) : la réalisation de e_2 ne dépend pas de la réalisation de e_1 . Ce n'est donc pas uniquement sur ce critère qu'il faut interpréter *avant que* comme connectant deux éventualités participant à une même histoire. Le Draoulec (2005a : 12-13) souligne, à la suite de Ducrot (1991), qu'une présupposition ne peut pas se prêter à un enchaînement discursif. Si une proposition enchaîne sur le contenu de la subordonnée, alors ce contenu n'est pas présupposé. On remarque d'une part que cela se vérifie pour les exemples (4) dans lesquels le contenu de la subordonnée (temporelle présuppositionnelle) ne se prête à aucun enchaînement. Et, on remarque d'autre part que, dans les discours (5), la troisième proposition enchaîne directement sur le contenu de la proposition introduite par *avant que*. Cela démontre au moins deux choses essentielles : l'éventualité dénotée dans la subordonnée n'est pas présupposée, et elle est un chaînon indispensable dans une suite narrative, elle fait partie d'une histoire. Nous reviendrons plus en détails sur ce point dans la section 3.3, mais nous pouvons d'ores et déjà avancer l'idée que l'éventualité dénotée dans la subordonnée doit se prêter à un enchaînement et/ou sa réalisation doit être tributaire de celle de l'éventualité dénotée dans la proposition précédente, pour qu'*avant que* fonctionne comme un connecteur temporel et dénote une relation de discours. Afin d'explorer ce fonctionnement particulier de *avant que*, nous nous plaçons dans le cadre d'une théorie formelle de l'interprétation du discours : la *Segmented*

⁷ En rugby, un essai marqué équivaut à cinq points, et un essai transformé équivaut à deux points. Un essai marqué puis transformé équivaut donc à sept points. Rappelons également qu'un essai ne peut être transformé qu'après avoir été marqué.

Discourse Representation Theory, ou SDRT, (Asher & Lascarides, 2003). La section suivante en présente les grands principes, ainsi qu'une relation de discours pertinente pour notre analyse : *Narration*.

2.2. La SDRT et la relation de discours *Narration*

Comme dans beaucoup de théories d'analyse du discours, *cf.* (Hobbs, 1985 ; Grosz & Sidner, 1986 ; Mann & Thompson, 1988 ; Polanyi, 1988), dans la SDRT de Asher & Lascarides (2003), les relations de discours⁸, comme *Narration*, *Élaboration* ou *Explication*, marquées linguistiquement ou non, induisent une segmentation et une organisation hiérarchique du discours : c'est ce qui est appelé *structure de discours*. En SDRT, cette structure se construit de façon incrémentale : chaque nouveau constituant discursif (représentant la sémantique d'une proposition) analysé doit trouver (a) un constituant de rattachement dans la structure déjà construite, et (b) la relation de discours via laquelle il se rattache à ce constituant. Les relations de discours jouent donc un rôle central dans l'interprétation du discours car elles déterminent la structure du discours, *i.e.* le rattachement des constituants et leur organisation hiérarchique. Au-delà de ces effets structurels, les relations de discours impliquent des effets sémantiques sur le contenu des constituants reliés, comme par exemple une relation (*e.g.* d'inclusion, de précédence) temporelle entre deux éventualités. Le processus d'interprétation du discours en SDRT comprend donc une phase d'inférence de la relation de discours entre un nouveau constituant et un constituant présent dans le contexte déjà construit, et une phase d'inférence des effets structurels et/ou sémantiques liés à la relation de discours. Nous allons tenter d'illustrer ce processus avec la relation de discours *Narration*, qui sera pertinente pour notre analyse de *avant que*.

Dans le discours (6), les constituants notés π_1 et π_2 représentent le contenu informationnel des deux propositions, soit les deux éventualités e_1 'Paul a marqué un essai' et e_2 'Fred a transformé l'essai'.

(6) Paul a marqué un essai (π_1). (Puis,) Fred l'a transformé (π_2).

Pour inférer une relation de discours entre π_1 et π_2 , il existe différents axiomes se basant soit sur la présence explicite d'un connecteur, soit sur des connaissances extra-linguistiques. Le premier axiome (A1) a été proposé dans (Bras *et al.*, 2001) pour pouvoir inférer une relation *Narration* à partir de la présence de l'adverbe *puis*.

(A1) $(\langle \tau, \alpha, \beta \rangle \wedge [\text{puis}]\beta) \rightarrow \text{Narration}(\alpha, \beta)$

⁸ Ces relations sont également appelées *relations de cohérence* (Hobbs, 1985 ; Knott, 1996), ou *relations rhétoriques* (Mann & Thompson, 1988).

Si, dans un contexte τ , un constituant β se rattache à un constituant α , et qu'il existe la marque lexicale *puis* dans β , cela implique (de façon monotone « $\rightarrow$ ») que la relation *Narration* est établie entre α et β . Donc par la seule présence de *puis* dans le discours (6), on peut inférer $Narration(\pi_1, \pi_2)$. Si la relation n'est pas marquée linguistiquement, *i.e.* si *puis* n'apparaît pas dans le discours (6), on peut chercher à inférer un prédicat *Occasion*. Ce prédicat est établi entre deux constituants représentant des éventualités appartenant à une même histoire, où e_α conduit naturellement à e_β , où e_α est une condition de la réalisation de e_β . L'axiome (A2) explicite donc le fait que si, dans un contexte τ , il existe le prédicat *Occasion* entre α et β , cela implique (de façon non monotone « $>$ ») que la relation *Narration* est établie entre α et β .

$$(A2) ((\tau, \alpha, \beta) \wedge Occasion(\alpha, \beta)) > Narration(\alpha, \beta)$$

Dans le discours (6), l'éventualité e_1 'Paul a marqué un essai' est une condition de la réalisation de e_2 'Fred a transformé l'essai', et les deux éventualités font partie d'un même scénario, d'une même histoire. Donc si on peut inférer $Occasion(\pi_1, \pi_2)$, on infère également $Narration(\pi_1, \pi_2)$.

L'inférence d'une relation de discours peut tenir à différents facteurs linguistiques ou non linguistiques. Mais quelle que soit la façon d'inférer une relation de discours, cette relation implique des effets structurels et sémantiques. C'est le cas de *Narration*. L'établissement d'une relation *Narration* entre deux constituants a des conséquences au niveau de la structure du discours et au niveau de la structure temporelle. Au niveau de la structure du discours, *Narration* implique la construction d'un constituant dit *topique*⁹. Ce constituant est défini comme la garantie de la cohérence du discours dans lequel *Narration* joue. Le topique de *Narration* est donc non seulement un effet structurel mais également un effet sémantique : les constituants reliés par *Narration* appartiennent à une même histoire résumée par le topique. Il est formellement défini dans Asher & Lascarides (2003) par l'axiome (A3).

$$(A3) ((\tau, \alpha, \beta) \wedge Narration(\alpha, \beta)) \rightarrow \exists \delta (\delta = \alpha \oplus \beta) \wedge Topique(\delta, Narration(\alpha, \beta))$$

Cet axiome (A3) signifie que si deux constituants α et β sont reliés par la relation *Narration*, alors il existe un topique δ tel qu'il résume (symbole $\oplus$) les constituants α et β , et il existe une relation de discours *Topique* telle qu'elle relie le constituant topique δ et le constituant complexe formé par $Narration(\alpha, \beta)$. Dans le discours (6), nous avons inféré $Narration(\pi_1, \pi_2)$,

⁹ Ce topique peut aussi être explicite dans le discours, dans quel cas, il ne sera pas construit. Dans cette étude, nous ne considérons que les cas de topiques implicites, à construire.

donc le topique, que nous notons π^* , est un résumé des éventualités dénotées dans π_1 et π_2 , soit « les sept points marqués par l'équipe de rugby ». Par ailleurs, si l'on tient compte de la nature subordonnante et coordonnante des relations de discours¹⁰, à la suite de Hobbs (1985) et Polanyi (1988), entre autres, la nature subordonnante de la relation *Topique* induit que le topique π^* domine le constituant complexe formé par la relation coordonnante *Narration*(π_1, π_2). Suivant la convention graphique selon laquelle une relation subordonnante est représentée par une flèche verticale, et une relation coordonnante est représentée par une flèche horizontale, la structure du discours (6), avec les relations *Topique*($\pi^*, \text{Narration}(\pi_1, \pi_2)$), peut être représentée par le graphique de la figure 1.

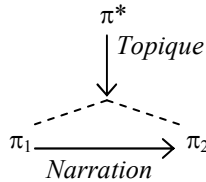


Figure 1 : Structure du discours (6)

Au niveau de la structure temporelle, la relation de discours *Narration* implique une relation temporelle entre les éventualités dénotées. Cet effet sémantique temporel est traduit par l'axiome (A4) proposé dans (Bras *et al.*, 2001).

$$(A4) \ (\langle \tau, \alpha, \beta \rangle \wedge \text{Narration}(\alpha, \beta)) \rightarrow e_\alpha \supset (\text{post-state}(e_\alpha) \cap \text{pre-state}(e_\beta)) \supset e_\beta$$

Cet axiome (A4) signifie que si deux constituants α et β sont reliés par la relation *Narration*, alors les éventualités dénotées e_α et e_β sont dans une relation de précédence temporelle telle qu'il n'existe pas d'éventualité pouvant intervenir entre e_α et e_β : il y a une intersection (symbole $\cap$) entre l'état final de e_α et le début de e_β , *i.e.* l'état final de e_α persiste au moins jusqu'au début de e_β . Cette relation temporelle est à différencier de la simple relation temporelle $e_\alpha < e_\beta$ qui ne comporte pas les mêmes contraintes de succession immédiate des éventualités.

¹⁰ Synthétiquement, avec une relation coordonnante, les constituants sont dans une continuité narrative (e.g. *Narration*). Avec une relation subordonnante, la progression temporelle est rompue (e.g. *Élaboration*, *Explication*). Nous renvoyons notamment à (Hobbs, 1985 ; Grosz & Sidner, 1986 ; Mann & Thompson, 1988 ; Polanyi, 1988 ; Asher & Vieu, 2005) pour plus de détails sur les notions de subordination et de coordination en discours.

Narration est donc une relation de discours qui joue au niveau de la structure du discours, en mettant en jeu l'organisation (hiérarchique) des constituants discursifs, et au niveau de la structure temporelle, en mettant en jeu les éventualités dénotées. L'objet de cette étude, rappelons-le, est d'examiner dans quelles conditions la conjonction de subordination *avant que* dénote une relation de discours, et nous entrevoyons déjà comment *avant que* et *Narration* (avec ses effets structurels et sémantiques) peuvent être liées dans certains contextes.

3. Analyse des données

Passons maintenant à l'analyse des données dont nous avons eu un aperçu dans l'introduction et dans la section 2.1. Les discours sont analysés des points de vue syntaxique (§3.1.), sémantique et pragmatique (§3.2.), et discursif / structurel (§3.3.).

3.1. Premières observations syntaxiques

Au niveau syntaxique, les observations que nous pouvons faire portent sur le lien de dépendance entre la proposition subordonnée introduite par *avant que* et la proposition principale. Pour cela, les discours (1) et (2) peuvent subir les tests de l'antéposition, cf. (7), et du clivage, cf. (8).

- (7) a. Avant que l'arbitre siffle la fin du match, Paul a marqué un essai.
 b. Avant que Fred transforme l'essai ¹¹, Paul l'a marqué.
- (8) a. C'est avant que l'arbitre siffle la fin du match que Paul a marqué un essai.
 b. C'est avant que Fred transforme l'essai ¹² que Paul l'a marqué.

Dans les discours (7), la subordonnée antéposée a une fonction adverbiale de localisation temporelle. Le discours (7a) est une réponse à la question : que s'est-il passé avant que l'arbitre siffle la fin du match ? Même dans (7b), il est possible d'imaginer une situation dans laquelle le locuteur informe son interlocuteur (qui ne connaît pas très bien les règles du rugby) que Paul a marqué un essai. Le discours (7b) est une réponse à la question : que s'est-il passé avant que Fred transforme cet essai ? Cela rappelle que la position antéposée d'une subordonnée lui confère une valeur thématique, cf. (Berthonneau, 1987 ; Lambrecht, 1994). Et cela nous conduit naturellement à poser que, dans (7), les subordonnées fonctionnent comme introducteurs de

¹¹ Pour simplifier l'interprétation et l'analyse, nous avons préféré enlever le pronom cataphorique, car on devrait plutôt avoir : « Avant que Fred le transforme, Paul a marqué l'essai ».

¹² *Idem*. On devrait plutôt avoir : « C'est avant que Fred le transforme que Paul a marqué l'essai ».

cadres de discours, dans le sens de Charolles (1997) : elles introduisent des cadres temporels dans lesquels sont interprétées les éventualités dénotées dans la suite du discours. Donc, si l'on se contente des contextes (restreints¹³) de (7), le test de l'antéposition fonctionne bien. Quant aux discours (8), la construction clivée fonctionne, permettant à la subordonnée de se charger d'une valeur rhématique. Les deux discours sont une réponse à la question : quand est-ce que Paul a marqué un essai ?

À ce stade de l'analyse, nous pourrions conclure que, hors contexte, la subordonnée introduite par *avant que* est dépendante syntaxiquement de la principale, au vu des tests de l'antéposition et du clivage. Mais cela est sans compter les discours (9), qui présentent le test de la portée de la négation.

- (9) a. Paul n'a pas marqué un essai avant que l'arbitre siffle la fin du match (mais après. Il a été très déçu de ne pas avoir marqué ces points dans les temps.)
 b. # Paul n'a pas marqué un essai avant que Fred le transforme.

Dans le discours (9a), la négation porte sur la relation temporelle dénotée par *avant que*, i.e. Paul a bien marqué un essai mais ce n'était pas avant que l'arbitre siffle la fin du match. Dans le discours (9b), la seule interprétation possible, nous semble-t-il, est que la négation ne porte pas sur *avant que* mais sur le prédicat verbal de la première proposition : Paul n'a pas marqué d'essai. Cette portée de la négation nous est en fait donnée par la difficulté d'interprétation de (9b) qui tient à un phénomène bien connu en SDRT : l'accessibilité des référents. Le référent « essai » dans la première proposition n'existant pas (puisque'il n'a pas été marqué), le pronom anaphorique « le » dans la deuxième proposition ne trouve pas d'antécédent.

Le discours (9b) illustre donc le fait qu'une subordonnée introduite par *avant que* ne dépend pas toujours d'une proposition principale, elle peut s'en détacher¹⁴. Et nous pouvons remarquer que les manipulations syntaxiques de l'antéposition et du clivage ont pour but de mettre au jour la relation de dépendance syntaxique entre les deux propositions principale et subordonnée, mais, en même temps, elle forcent aussi cette relation de dépendance, et donc l'interprétation présuppositionnelle de la subordonnée. Il semble donc que, comme cela a été déjà noté plus haut, l'analyse de *avant que* nécessite un contexte large, i.e. l'ajout d'une troisième proposition, pour pouvoir décider du degré de dépendance syntaxique de la subordonnée introduite par *avant que*. C'est la raison pour laquelle nos observations doivent se fonder sur des discours de la forme *P1 avant que P2. Conn P3*, où *Pi* est une proposition et *Conn* un connecteur (y compris le connecteur « zéro ») marquant une relation

¹³ Nous verrons un peu plus loin qu'une troisième proposition impose des contraintes d'ordre des propositions.

¹⁴ Cette idée de détachement syntaxique de la subordonnée rejoint les travaux de Debaisieux (2005) sur *parce que*, et de Benzitoun (2005) sur *quand*.

de discours. Les discours que nous prenons comme référence pour l'analyse sont désormais les discours (10) et (11)¹⁵. Ils sont respectivement représentatifs des discours (1) et (4), et (2) et (5).

- (10) Paul a marqué un essai avant que l'arbitre siffle la fin du match. Le ballon a été aplati juste sur la ligne.
- (11) Paul a marqué un essai avant que Fred le transforme. Le ballon a été envoyé très haut entre les deux poteaux.

On remarque d'emblée que le test de l'antéposition fonctionne pour (10) mais pas pour (11), cf. (12). Dans (12a), le cadre temporel introduit par la subordonnée antéposée sert bien de cadre de référence temporelle pour les propositions subséquentes. En revanche le discours (12b) est difficilement interprétable. Nous reviendrons sur les restrictions d'enchaînements dans la section 3.3.

- (12) a. Avant que l'arbitre siffle la fin du match, Paul a marqué un essai. Le ballon a été aplati juste sur la ligne.
- b. # Avant que Fred le transforme, Paul a marqué un essai. Le ballon a été envoyé très haut entre les deux poteaux.

Quant au test du clivage, il est applicable au discours (10), mais très difficilement au discours (11), cf. respectivement (13a) et (13b).

- (13) a. C'est avant que l'arbitre siffle la fin du match que Paul a marqué un essai. Le ballon a été aplati juste sur la ligne.
- b. # C'est avant que Fred le transforme que Paul a marqué un essai. Le ballon a été envoyé très haut entre les deux poteaux.

Si la relation de dépendance syntaxique entre les deux premières propositions est difficilement mise au jour, il existe néanmoins des contraintes au niveau de l'ordre des propositions, comme cela est illustré par les paraphrases (12) et (13) des discours (10) et (11). Nous émettons donc l'hypothèse d'une fonction structurante de la conjonction de subordination *avant que*, dans le sens où elle contraint l'ordre des propositions dans certains contextes discursifs, comme (11). Si les arguments syntaxiques se sont révélés insuffisants, nous allons tenter d'élaborer cette hypothèse en adoptant un point de vue sémantique et pragmatique.

¹⁵ Rappelons qu'en rugby le marquage d'un essai se fait au sol, et que la transformation d'un essai se fait au pied.

3.2. Exploration au niveau sémantique-pragmatique

L'absence de force illocutoire dans une proposition subordonnée est un phénomène connu, néanmoins certaines études dont (Fuchs, 1992 ; Verstraete, 2005) ont montré qu'une subordonnée pouvait avoir sa propre force illocutoire, lui conférant ainsi un rôle énonciatif comparable à celui d'une proposition principale. Ainsi, si une subordonnée est autonome énonciativement, elle peut avoir une modalité (*e.g.* déclarative, exclamative, interrogative) propre. Les discours (14) illustrent l'impossibilité dans le discours (10) et la possibilité dans le discours (11) d'insérer un adverbe modalisateur, comme *heureusement*.

- (14) a. # Paul a marqué un essai avant que, heureusement, l'arbitre siffle la fin du match. Le ballon a été aplati juste sur la ligne.
 b. Paul a marqué un essai avant que, heureusement, Fred le transforme. Le ballon a été envoyé très haut entre les deux poteaux.

L'insertion de l'adverbe dans (14a) confère à la subordonnée une force illocutoire (une modalité déclarative) qui est incompatible avec la suite du discours. Cela revient parfaitement à remplacer *avant que* par *puis*, cf. (15).

- (15) a. # Paul a marqué un essai puis, heureusement, l'arbitre a sifflé la fin du match. Le ballon a été aplati juste sur la ligne.
 b. Paul a marqué un essai puis, heureusement, Fred l'a transformé. Le ballon a été envoyé très haut entre les deux poteaux.

Avec *puis*, il y a clairement deux propositions indépendantes. Rappelons que sa fonction de connecteur temporel dénotant la relation de discours *Narration* a été démontrée dans (Bras *et al.*, 2001) notamment. Le parallèle entre *avant que* et *puis* peut être poursuivi avec les discours (16) et (17), dans lesquels sont respectivement insérés des propositions parenthétiques modalisatrices et des groupes circonstanciels de temps antéposés, transformations qui normativement sont réservées aux propositions principales, *i.e.* indépendantes, cf. le « *main clause phenomena* » de Green (1976).

- (16) a. # Paul a marqué un essai avant que, { je pense / me semble-t-il }, l'arbitre siffle la fin du match. Le ballon a été aplati juste sur la ligne.
 b. # Paul a marqué un essai puis, { je pense / me semble-t-il }, l'arbitre a sifflé la fin du match. Le ballon a été aplati juste sur la ligne.
 c. Paul a marqué un essai avant que, { je pense / me semble-t-il }, Fred le transforme. Le ballon a été envoyé très haut entre les deux poteaux.
 d. Paul a marqué un essai puis, { je pense / me semble-t-il }, Fred l'a transformé. Le ballon a été envoyé très haut entre les deux poteaux.

- (17) a. # Paul a marqué un essai avant que, { à 17 heures / au bon moment }, l'arbitre siffle la fin du match. Le ballon a été aplati juste sur la ligne.
 b. # Paul a marqué un essai puis, { à 17 heures / au bon moment }, l'arbitre a sifflé la fin du match. Le ballon a été aplati juste sur la ligne.
 c. Paul a marqué un essai avant que, { à 17 heures / au bon moment }, Fred le transforme. Le ballon a été envoyé très haut entre les deux poteaux.
 d. Paul a marqué un essai puis, { à 17 heures / au bon moment }, Fred l'a transformé. Le ballon a été envoyé très haut entre les deux poteaux.

Tout comme dans (14), l'insertion de marques modalisatrices ou de compléments circonstanciels antéposés contraint une indépendance de la proposition introduite par *avant que*. L'interprétation de (16a) et de (17a) est alors rendue difficile à cause de la suite du discours qui doit enchaîner sur le contenu de la subordonnée. Le contexte (17c) montre en revanche qu'il est tout à fait possible d'avoir le discours (18a), qu'on trouvera le plus souvent, malgré tout, sous la forme de (18b).

- (18) a. Paul a marqué un essai avant que, avant que l'arbitre siffle la fin du match, Fred le transforme. Le ballon a été envoyé très haut entre les deux poteaux.
 b. Paul a marqué un essai puis, avant que l'arbitre siffle la fin du match, Fred l'a transformé. Le ballon a été envoyé très haut entre les deux poteaux.

L'insertion d'indices de modalité déclarative, ainsi que la possibilité de constructions généralement associées à des propositions indépendantes, montrent bien qu'une subordonnée introduite par *avant que* peut être indépendante d'un point de vue énonciatif. Nous pouvons poursuivre cette argumentation en montrant qu'elle peut également avoir une modalité interrogative, cf. (19).

- (19) a. Paul a marqué un essai avant que l'arbitre ne siffle-t-il la fin du match ?
 b. Paul a marqué un essai puis l'arbitre a-t-il sifflé la fin du match ?
 c. Paul a marqué un essai avant que Fred ne le transforme-t-il ?
 d. Paul a marqué un essai puis Fred l'a-t-il transformé ?

Là encore, la modalité impose une interprétation de la proposition comme étant indépendante dans (19a). Mais le principal est de montrer que le discours (19c) fonctionne et qu'il est équivalent au discours (19d), *i.e.* montrer que *avant que* équivaut à *puis*, dans le sens où ces deux marques lexicales relient deux propositions indépendantes d'un point de vue énonciatif.

La modalité exclamative fonctionne également dans tous les contextes avec *avant que* et *puis*, mais sa portée est différente. Dans (20a) et (20c), l'exclamation porte sur l'ensemble du discours (proposition principale et

proposition subordonnée). Seule une intonation marquée, avec une pause avant *avant que*, permettrait d'interpréter l'exclamation dans le champ de la subordonnée, uniquement, dans (20c). Dans (20b) et (20d), l'exclamation a une portée attendue (on sait que *puis* a un statut de connecteur) : uniquement sur le contenu de la deuxième proposition.

- (20) a. Paul a marqué un essai avant que l'arbitre siffle la fin du match !
 b. Paul a marqué un essai puis l'arbitre a sifflé la fin du match !
 c. Paul a marqué un essai avant que Fred le transforme !
 d. Paul a marqué un essai puis Fred l'a transformé !

Afin de faire porter une exclamation ou une modalité déclarative sur une subordonnée introduite par *avant que*, il est possible, comme nous venons de le noter, de marquer une pause à l'oral, ou d'insérer une ponctuation forte devant *avant que*, cf. (21).

- (21) Paul a marqué un essai. Avant que Fred le transforme (!). Le ballon a été envoyé très haut entre les deux poteaux.

Mais cette astuce typographique ne semble pas suffire. Comme cela a été relevé dans notamment (Fuchs, 1992 ; Le Draoulec, 2005a), la ponctuation n'est pas un indice fiable de l'indépendance syntaxique ou énonciative. Cela est confirmé par le discours (22), dans lequel, malgré une ponctuation forte, l'interprétation de *avant que* comme introducteur de localisation temporelle est toujours accessible.

- (22) Paul a marqué un essai. Avant que l'arbitre siffle la fin du match. Le ballon a été aplati juste sur la ligne.

Les moyens d'identifier la conjonction de subordination *avant que* en tant que connecteur temporel par des indices sur la force illocutoire sont encore en voie d'exploration et de confirmation par des données attestées, mais il est tout de même concevable d'admettre deux fonctionnements distincts de *avant que* en contexte discursif. Le premier fonctionnement de *avant que* est celui d'introducteur de localisation temporelle. Dans ce cas, un discours de la forme *P1 avant que P2* répond à la question : quand est-ce que *P1* ? Dans cette interprétation de *avant que*, e_2 sert à localiser temporellement e_1 , elle sert à calculer la sémantique de e_1 . Le sens global du discours, correspondant à un acte de langage unique, est donc obtenu de façon compositionnelle. C'est le cas des discours (1), (4) et (10), notamment. Le deuxième fonctionnement de *avant que* est celui de connecteur temporel. Dans ce cas, un discours de la forme *P1 avant que P2* répond à la question : que se passe-t-il ? Dans cette interprétation de *avant que*, e_2 ne sert pas à localiser temporellement e_1 , elle ne sert pas à calculer la sémantique de e_1 .

Les deux éventualités font l'objet de deux énonciations indépendantes, et correspondent à deux actes de langage distincts. C'est le cas des discours (2), (5) et (11), notamment.

Au-delà des modalités applicables au contenu d'une subordonnée qu'introduit *avant que*, il semble qu'un moyen très efficace de distinguer une proposition subordonnée d'une proposition indépendante soit les possibilités d'enchaînement ou non sur le contenu de cette proposition, cf. (Le Draoulec, 2005a). C'est pour cette raison que nous allons explorer les différentes structures de discours possibles lorsque *avant que* intervient dans un discours. Ces structures de discours vont dépendre du fonctionnement de *avant que* en tant que connecteur dénotant une relation de discours ou non.

3.3. Observation de la structure du discours

Le contraste dont cette étude souhaite rendre compte entre deux fonctionnements de *avant que* peut être mis au jour *via* le rôle de la conjonction de subordination dans la structure du discours. Il s'agit dans cette section d'examiner les différentes conséquences structurelles et sémantiques de l'emploi d'*avant que*, de déterminer les conditions dans lesquelles *avant que* dénote une relation de discours. Pour cela, nous reprenons les discours (10) et (11), rappelés ci-dessous.

- (10) Paul a marqué un essai avant que l'arbitre siffle la fin du match. Le ballon a été aplati juste sur la ligne.
- (11) Paul a marqué un essai avant que Fred le transforme. Le ballon a été envoyé très haut entre les deux poteaux.

Dans le discours (10), nous émettons l'hypothèse qu'*avant que* dénote une simple relation temporelle entre les éventualités dénotées e_1 et e_2 ($e_1 < e_2$). Cette relation temporelle, non contrainte, permet d'insérer une éventualité *a posteriori* entre les deux éventualités e_1 et e_2 , cf. (23)¹⁶.

- (23) Paul a marqué un essai avant que l'arbitre siffle la fin du match. Entre-temps, Fred l'a transformé.

Si *avant que* dénotait une relation de discours dans le contexte (10), ce serait sans conteste *Narration*, car c'est celle dont la sémantique est la plus proche de celle de la conjonction (relation de précedence temporelle entre les éventualités). Cependant, nous venons de voir que l'effet sémantique décrit dans l'axiome (A4) n'est pas vérifié : il est possible d'insérer une éventualité entre e_1 et e_2 . Par ailleurs, l'effet structurel et sémantique du topique (axiome

¹⁶ Ce test a été notamment utilisé dans Bras *et al.* (2001) pour démontrer la relation temporelle spécifique dénotée par *puis*.

(A3)) n'est pas non plus vérifié, ou du moins justifié : un topique peut être construit mais il ne correspond à aucun thème pertinent pouvant résumer les deux éventualités. Enfin, si *avant que* dénotait *Narration*, il serait possible de remplacer *avant que* par *puis* dans (10), cf. axiome (A1), or cela n'est pas possible compte tenu de l'enchaînement de la troisième proposition, cf. (24).

(24) # Paul a marqué un essai. Puis l'arbitre a sifflé la fin du match. Le ballon a été aplati juste sur la ligne.

Il semble donc que *avant que* ne dénote pas *Narration* dans le discours (10). Ni, *a priori*, aucune autre relation de discours. Le rattachement de *P3* à *P1* en est un indice : l'éventualité dénotée dans la subordonnée ne joue aucun rôle rhétorique dans le discours, elle a uniquement pour fonction de dénoter les circonstances d'une éventualité principale. En ce sens, la seule relation de discours qui pourrait être compatible avec ce fonctionnement serait la relation *Arrière-plan*. Nous n'entrerons pas ici dans les détails de cette relation de discours, mais retenons que celle-ci est la plus appropriée pour relier un constituant à ces circonstances (temporelles, spatiales), cf. (Vieu & Prévot, 2004), ainsi que pour accommoder une présupposition, cf. (Lascarides & Oberlander, 1993 ; Asher & Lascarides, 1998), dans le cadre de la SDRT. Si nous nous en tenons à considérer qu'*avant que* dénote une simple relation temporelle, cela revient à admettre deux constituants discursifs (*i.e.* deux actes de langage) dans le discours (10) : π_1 , représentant e_1 et e_2 (avec $e_1 < e_2$) et π_2 , représentant e_3 . Il n'y a donc qu'une seule relation de discours entre π_1 et π_2 dans le discours (10) : *Élaboration*(π_1, π_2). La structure du discours (10) peut être représentée par le graphique de la figure 2.

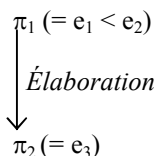


Figure 2 : Structure du discours (10)

Dans le discours (11), il est facile d'inférer une relation *Narration* entre π_1 et π_2 , ne serait-ce qu'en appliquant l'axiome (A2) : comme le fait de marquer un essai mène naturellement à sa transformation, ou que le fait de transformer un essai dépend du fait de le marquer, le prédicat *Occasion* peut être inféré, d'où la relation de discours *Narration* peut être inférée. Cette relation de discours est confirmée par ses effets sémantiques et structurels : il est impossible d'insérer une éventualité entre e_1 et e_2 , cf. axiome (A4), et il est possible de construire un topique tel « les sept points marqués par l'équipe », cf. axiome (A3). Par ailleurs, cette relation *Narration* est

confirmée par le rôle rhétorique que joue *P2* dans le discours (11) : elle fait partie d'une histoire dont elle est un chaînon indispensable. La suppression de *P2* conduirait à un discours incohérent ¹⁷, cf. (25).

(25) # Paul a marqué un essai. Le ballon a été envoyé très haut entre les deux poteaux.

Et si *avant que* dans (11) dénote *Narration*, il est parfaitement commutable avec *puis*, suivant l'axiome (A1). Cela se vérifie dans le discours (26).

(26) Paul a marqué un essai. Puis Fred l'a transformé. Le ballon a été envoyé très haut entre les deux poteaux.

La structure du discours (11), avec les relations *Narration*(π_1, π_2) (et son topique π^*) et *Élaboration*(π_2, π_3), peut être représentée par le graphique de la figure 3.

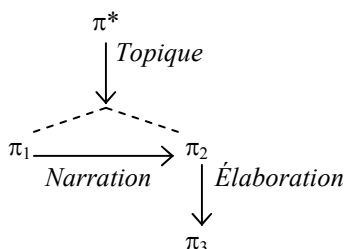


Figure 3 : Structure du discours (11)

Si *Narration* peut facilement être inférée à partir du prédicat *Occasion*, comme dans (11), que se passe-t-il lorsque ce prédicat ne peut pas être détecté ? Nous avons déjà eu un aperçu de cette situation dans les discours (5b) et (5c) de la section 2.1. Dans ce cas, seule la suite du discours peut indiquer si *P2* a un rôle discursif ou non. En d'autres termes, si *P3* enchaîne sur *P1+P2*, *avant que* est un introducteur de localisation temporelle (e.g. discours (10)), en revanche, si *P3* enchaîne uniquement sur *P2*, *avant que* est un connecteur (e.g. discours (27)).

(27) Paul a marqué un essai avant que l'arbitre siffle la fin du match. Aussitôt, les joueurs sont rentrés aux vestiaires.

Le discours (27) illustre le fait que *Narration* ne peut pas être inférée sur la base du prédicat *Occasion*, mais que *P2* est un segment discursif

¹⁷ Si Paul a marqué un essai, le ballon n'a pas pu être envoyé très haut entre les deux poteaux.

indispensable à la progression de la narration. Supprimer *P2* reviendrait à la situation incohérente¹⁸ illustrée dans (28), comparable à celle dans (25).

(28) # Paul a marqué un essai. Aussitôt, les joueurs sont rentrés aux vestiaires.

Comme dans (26), *avant que* peut être substituée par *puis* sans difficulté d'interprétation, cf. (29).

(29) Paul a marqué un essai. Puis l'arbitre a sifflé la fin du match. Aussitôt, les joueurs sont rentrés aux vestiaires.

La structure du discours (27), avec les relations *Narration*(π_1 , π_2) et *Narration*(π_2 , π_3) (ainsi que leur topique commun π^*) peut être représentée par le graphique de la figure 4.

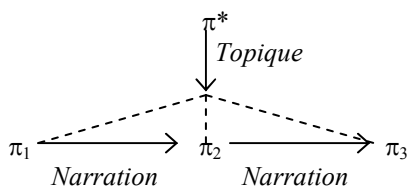


Figure 4 : Structure du discours (27)

Les possibilités de structuration pour un discours de la forme *P1 avant que P2. Conn P3* sont donc au nombre de deux. Soit *avant que* ne dénote pas de relation de discours, et *P3* enchaîne sur *P1+P2*, i.e. il y a une relation de discours entre π_1 (représentant $e_1 < e_2$) et π_2 (représentant e_3). Soit *avant que* dénote la relation de discours *Narration*, et *P3* enchaîne sur *P2*, i.e. il y a une relation de discours entre π_1 (représentant e_1) et π_2 (représentant e_2) et entre π_2 et π_3 (représentant e_3).

4. Bilan et perspectives

Les observations faites sur la conjonction de subordination *avant que* tendent à montrer qu'il en existe deux fonctionnements. Au niveau syntaxique (cf. §3.1), soit la proposition introduite par *avant que* peut être antéposée ou clivée (signes d'une dépendance syntaxique) ; soit elle n'accepte pas ces transformations et impose une topologie stricte. Nous n'avons pas pu démontrer que *avant que* pouvait introduire une subordonnée indépendante (cf. notamment Benzitoun 2005 à propos de *quand*), mais nous avons montré qu'elle contraignait fortement l'ordre des propositions dans le contexte *P1*

¹⁸ Pour que les joueurs puissent rentrer aux vestiaires, il faut d'abord que la fin du match soit sifflée.

avant que P2. Conn P3. Au niveau énonciatif (cf. §3.2), seule *avant que* en tant que connecteur introduit une énonciation indépendante pouvant accepter des groupes adverbiaux antéposés, des propositions parenthétiques, et des modalités. Au niveau des relations et de la structure de discours (cf. §3.3), *avant que* dénote soit une simple relation (de précédence) temporelle entre les éventualités dénotées dans P1 et P2, soit une relation de discours *Narration* entre π_1 et π_2 . En dénotant la relation de discours *Narration*, *avant que* joue un rôle structurant (contraignant le rattachement de constituants subséquents, e.g. π_3) et détermine des effets sémantiques particuliers sur les éventualités (i.e. une relation de succession temporelle immédiate et un topique).

L'étude dont nous présentons ici les premiers résultats propose de nouvelles perspectives de recherche sur la conjonction de subordination *avant que* et son rôle dans la structure du discours. Mais elle reste à approfondir. Il semble que d'autres conjonctions de subordination, telles que *parce que*, *quand* ou *tandis que*, aient des rôles discursifs similaires. La mise en relation de ce qui est observé pour plusieurs conjonctions de subordination vis-à-vis de la structure du discours pourrait peut-être éclaircir les analyses idiosyncrasiques. C'est sur cette voie que nos recherches s'engagent désormais.

Références

- Asher, N. ; Lascarides, A. (2003). *Logics of Conversation*, Cambridge University Press.
- Asher, N. ; Lascarides, A. (1998). The Semantics and Pragmatics of Presupposition, *Journal of Semantics* 15(1) : 239-299.
- Asher, N. ; Vieu, L. (2005). Subordinating and Coordinating Discourse Relations, *Lingua* 115(4) : 591-610.
- Benzitoun, C. (2005). Description détaillée des subordonnées non dépendantes – Le cas de « quand », *Actes de la conférence TALN* : Dourdan. 333-342.
- Berthonneau, A.-M. (1987). La thématisation et les compléments temporels, *Travaux de linguistique* 14-15 : 67-81.
- Bras, M. ; Le Draoulec, A. ; Vieu, L. (2001). Temporal Information and Discourse Relations in Narratives : the role of French Connectives « puis » and « un peu plus tard », *Proceedings of the 39th Annual Meeting of ACL* : Toulouse, 49-56.
- Charolles, M. (1997). L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces, *Cahier de Recherche Linguistique* 6.
- Debaisieux, J.-M. (à paraître). Les conjonctions de subordination : mots grammaticaux ou mots du discours ? Le cas de « parce que », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*.

- Ducrot, O. (1991). *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. 3^{ème} édition corrigée et augmentée, Paris : Hermann.
- Fuchs, C. (1992). Les subordonnées introduites par « encore que » en français, *Travaux de Linguistique du Cerlico* 5 : 89-110.
- Green, G. (1976). Main Clause Phenomena in Subordinate Clauses, *Language* 52(2) : 382-397.
- Grosz, B ; Sidner, C. (1986). Attention, Intentions and the Structure of Discourse, *Computational Linguistics* 12(3) : 175-204.
- Hobbs, J. R. (1985). *On the Coherence and Structure of Discourse*, Rapport technique CSLI-85-37, Center for the Study of Language and Information, Stanford University.
- Knott, A. (1996). *A Data-Driven Methodology for Motivating a Set of Coherence Relations*, Ph.D. Thesis, Department of Artificial Intelligence, University of Edinburgh.
- Lambrecht, K. (1994). *Information Structure and Sentence Form : Topic, focus and the mental representations of discourse referents*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Lascarides, A. ; Oberlander, J. (1993). Temporal Connectives in a Discourse Context, *Proceedings of the 7th European chapter of the Association for Computational Linguistics*, Utrecht : The Netherlands, 260-268.
- Le Draoulec, A. (1997). *Étude présuppositionnelle des subordonnées temporelles*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse-Le Mirail.
- Le Draoulec, A. (2005a). « Avant que/de » : possibles passages à la connexion temporelle, *Journal of French Language Studies* 15(2) : 131-151.
- Le Draoulec, A. (2005b). Connecteurs temporels d'immédiateté : le cas de « aussitôt » et « soudain », *Cahiers Chronos* 12 : 19-34.
- Mann, W ; Thompson, S. (1988). Rhetorical Structure Theory : Toward a Functional Theory of Text Organization, *Text* 8(3) : 243-281.
- Polanyi, L. (1988). A Formal Model of the Structure of Discourse, *Journal of Pragmatics* 12 : 601-638.
- Verstraete, J.-C. (2005). Two Types of Coordination in Clause Combining, *Lingua* 115(4) : 611-626.
- Vieu, L. ; Prévot, L. (2004). Background in SDRT, *Actes de la conférence TALN*, 485-494. Fès, Maroc 485-494.

L'adverbe *déjà* : ses divers usages et son processus interprétatif pragmatique

Izumi Tahara
Université de Genève

0. Introduction

Cet article est consacré à une analyse pragmatique de l'adverbe français *déjà*. Notre objectif principal consiste à décrire différents aspects linguistiques et pragmatiques de l'interprétation de *déjà* et à présenter un modèle pragmatique de son processus interprétatif. Afin de décrire le modèle du processus interprétatif de *déjà*, suivi par le destinataire pour parvenir à la lecture la plus pertinente parmi les interprétations possibles, nous faisons l'hypothèse, en nous basant sur la distinction entre information conceptuelle et information procédurale introduite par D. Sperber & D. Wilson (1989/1995) que *déjà* fournit non seulement une information conceptuelle, mais également des informations procédurales au cours de son processus interprétatif.

1. Différents usages de *déjà*

Dans ce paragraphe, nous allons distinguer quatre usages de *déjà* (*usage de précocité*, *usage d'antériorité*, *usage exprimant un degré relatif* et *usage d'oubli*) en nous basant sur les principaux dictionnaires de la langue française. Nous aimerions commencer notre analyse en esquisant ces quatre usages de *déjà* et en examinant comment cet adverbe est décrit en général.

D'après les dictionnaires principaux de langue française, nous pouvons distinguer d'abord en gros deux usages de *déjà* ; l'usage temporel et l'usage non-temporel. Parmi les exemples suivants, (1), (2) et (3) sont des usages temporels, alors que (4) et (5) sont des exemples de son usage non-temporel. En (4), *déjà* exprime un degré relatif. Quant à (5), *déjà* est employé pour exprimer le fait que le locuteur ne peut plus se rappeler la réponse d'une question, à savoir le nom du professeur de son interlocuteur.

- (1) Il a *déjà* fini son travail.
- (2) Quand je suis née, mon frère avait *déjà* vingt ans.
- (3) Je t'ai *déjà* dit que nous devons aller à la gare à 15h ! Tu ne m'as pas écouté !
- (4) A : J'ai lu la moitié des livres que je dois lire pour l'examen de juin.
B : Ce n'est *déjà* pas mal.
- (5) Comment votre professeur s'appelait-il, *déjà* ?

Observons d'abord les usages temporels de plus près. Dans la plupart des dictionnaires que nous avons consultés, les usages temporels de *déjà* sont classés en trois types. L'exemple du premier type est donné par (1). Le premier type est souvent décrit comme exprimant *dès l'heure (ou le moment) présente* ou *dès maintenant* (Le Robert, Littré, Le Grand Larousse). En d'autres termes, cet usage de *déjà* peut être considéré comme mettant l'accent sur l'accomplissement d'une éventualité ou sur le fait qu'une éventualité a été accomplie au moins une fois à S¹. Par contre, le second type est souvent décrit comme exprimant *dès lors* ou *dès ce temps-là* par rapport soit au passé (cf. (2)) soit à l'avenir (cf. (6)).

(6) Dans cinq jours, mes parents auront *déjà* reçu ma lettre.

Dans ce cas, *déjà* concerne l'antériorité d'une éventualité non pas par rapport à S mais à un certain moment situé dans le passé ou dans le futur. Le premier type et le deuxième type diffèrent donc par la nature de leur point de repère. Passons au troisième type de l'usage temporel de *déjà* (cf. (3)). Lorsque nous rencontrons des exemples de ce type, nous pouvons nous demander quelle différence existe entre le premier type et le troisième type, puisque l'exemple (3) nous paraît aussi exprimer l'antériorité d'une éventualité par rapport à S. Ce troisième usage est décrit dans les principaux dictionnaires comme exprimant *auparavant* ou *à un moment antérieur*. Il nous semble que la différence la plus importante entre ces deux usages temporels concerne non la temporalité mais, comme le montre l'explication du *Trésor de la langue française* citée ci-dessous, l'attitude du locuteur impliquée dans l'usage de *déjà*.

« *Déjà* exprime la précocité de survenance d'un procès qui, attendu pour plus tard, aurait pu ne se produire à la date à laquelle il est censé se produire. »
(*Trésor de la langue française* 1992 : 1005)

Le *Trésor de la langue française* donne cette description pour tous les usages de *déjà*. Cependant, nous pensons que la précocité de survenance d'une éventualité n'est exprimée que dans le premier et le second type d'usage temporel de *déjà*. En effet, le troisième type d'usage temporel n'exprime pas la précocité. En revanche, (1) et (2) expriment le fait que le locuteur trouve la survenance d'une éventualité précoce par rapport à ce que croyait ce dernier. Dans ce type d'énoncés, la relation temporelle entre l'éventualité décrite et S,

¹ Nous empruntons à Reichenbach (1947) les trois notions suivantes : le point de parole (*speech point* = S), le point de l'événement (*event point* = E) et le point de référence (*reference point* = R).

par exemple l'antériorité, la simultanéité ou la postériorité, est exprimée par le temps verbal. La fonction de *déjà* est, dans ce cas, de traduire le jugement du locuteur concernant la survenance d'une éventualité, plus précisément sa précocité. Nous allons appeler ce type d'usage l'*usage de précocité de déjà*. Par contre, l'exemple (3) n'exprime pas la précocité d'une éventualité jugée par le locuteur. Nous pouvons facilement imaginer que l'énoncé (3) est adressé à un interlocuteur qui pose au locuteur pour la deuxième fois une même question ou fait une proposition que le locuteur a refusée une fois auparavant. Dans ce contexte, l'interprétation de cet énoncé comme exprimant la précocité de l'éventualité *Je t'ai dit que nous devons aller à la gare à 15h* n'est pas plausible. C'est plutôt sur le fait qu'une éventualité a été effectuée au moins une fois précédemment que le locuteur met accent en recourant à l'emploi de *déjà*. Nous allons appeler cet usage l'*usage d'antériorité de déjà*. Dans le contexte de (3), en recourant à *déjà*, autrement dit en insistant sur l'antériorité de l'éventualité *Je t'ai dit que nous devons aller à la gare à 15h*, le locuteur peut exprimer son énervement ou sa colère envers son interlocuteur qui ne l'a pas écouté attentivement. Evidemment, ce n'est pas en moyen de *déjà* seul que le locuteur peut transmettre son attitude colérique. Il y a d'autres éléments tels que des éléments prosodiques ou gestuels qui jouent un rôle important pour qu'une telle attitude du locuteur soit exprimée. Autrement dit, il faut un contexte particulier sur la base duquel l'interlocuteur peut parvenir à récupérer cette intention du locuteur pour que *déjà* transmette non seulement l'antériorité d'une éventualité mais aussi une telle attitude du locuteur. En effet, il est possible que le même énoncé exprime une simple antériorité dans un autre contexte (*Pardon ? Tu me demandes si je t'ai déjà dit que nous devons aller à la gare à 15h ? Je crois que oui.*).

Ainsi, nous voyons que *déjà* n'est pas un simple adverbe temporel précisant une relation temporelle quelconque, mais que c'est un adverbe qui peut exprimer à la fois la temporalité d'une éventualité et l'attitude du locuteur concernant le moment de la survenance d'une éventualité. Nous allons étudier en profondeur les deux usages temporels de *déjà* en 2. En 2.1., nous nous intéresserons en particulier aux énoncés contenant *déjà* dont l'interprétation manifeste une ambiguïté, à savoir aux cas de *déjà* qui peuvent être interprétés comme exprimant à la fois la précocité et l'antériorité. En analysant de tels types d'énoncés contenant *déjà*, nous verrons que, dans bien des cas, ce ne sont pas les informations linguistiques de l'énoncé mais les informations contextuelles qui conduisent le destinataire à l'interprétation la plus pertinente dans un contexte donné.

Passons aux usages non-temporels de *déjà*. Le quatrième usage de *déjà*, comme en (4), est un usage non-temporel marquant « un degré relatif » et signifiant « qu'un résultat partiel est acquis dès le moment considéré »

(*Trésor de la langue française*, 1992 : 1005). Voici un autre exemple de cet usage :

(7) Vous faites du jogging une fois par semaine ? C'est *déjà* bien.

Comme en témoigne cet exemple, cet usage de *déjà* communique le jugement du locuteur selon lequel l'éventualité décrite mérite d'être considéré comme dépassant un certain niveau tout en impliquant qu'il reste encore davantage de niveaux à atteindre. Nous allons appeler cet usage l'*usage exprimant un degré relatif*. En nommant cet usage ainsi, nous ne voulons pas dire que *déjà* seul exprime un degré relatif. Il est évident que ce n'est pas *déjà* qui marque un degré relatif quelconque mais c'est plutôt l'adjectif associé à *déjà* qui l'exprime. Nous choisissons donc d'appeler cet usage ainsi par commodité.

Quant à l'autre usage non-temporel de *déjà* que nous observons en (5), il s'agit d'un usage familier de *déjà* qui se trouve en général en fin d'une interrogative et s'emploie « pour réitérer une question dont on a oublié la réponse » (Le *Robert* 1993 : 287). Cet usage de *déjà* apparaît uniquement dans une question que le locuteur pose afin de demander une réponse que ce dernier a oubliée, malgré le fait que le locuteur est censé le savoir encore. Nous appellerons cet usage l'*usage d'oubli de déjà*.

Nous étudierons dans ce qui suit chacun de ces usages de *déjà* d'une manière plus approfondie à partir de divers aspects. Ce faisant, nous tenterons de trouver des propriétés communes de ces quatre usages qui nous permettront par la suite de décrire le processus interprétatif global de cet adverbe. Comme nous verrons plus loin, la propriété globale la plus essentielle de *déjà* consiste, d'après nous, à ce que cet adverbe implique l'intervention du point de vue du locuteur dans le jugement porté sur une éventualité.

2. Usages temporels de *déjà*

2.1. Deux usages temporels de *déjà*

Dans ce paragraphe, nous allons voir différents cas d'énoncés contenant *déjà* qui produisent une ambiguïté, autrement dit, qui peuvent être interprétés de deux façons différentes. Observons d'abord l'exemple suivant qui est ambigu sur ce point :

(8) Il a *déjà* oublié de lui souhaiter son anniversaire. (Muller 1975 : 13)

D'après C. Muller (1975 : 13), l'énoncé (8) peut se comprendre de deux façons : « il lui est déjà arrivé, dans le passé, d'oublier son anniversaire » ou bien « il vient d'oublier, alors que je le lui ai rappelé il y a un instant ». Il s'agit, dans la première interprétation, du fait que l'éventualité *Il a oublié de lui souhaiter son anniversaire* s'est produit au moins une fois précédemment.

C'est donc l'usage que nous avons observé en (1), qui exprime l'antériorité ou *précédemment*. Par contre, dans le contexte donné par Muller pour la deuxième interprétation, *déjà* exprime le jugement du locuteur, selon qui le moment de la production de cette éventualité *Il a oublié de lui souhaiter son anniversaire* est arrivé plus tôt que ce dernier ne l'avait cru. C'est donc l'usage de précocité d'une éventualité. Comme le montre cet exemple, il y a des situations où les informations linguistiques d'un énoncé comportant *déjà* ne suffisent pas pour que le destinataire sélectionne l'une des interprétations possibles, à savoir soit l'usage de précocité, soit celui d'antériorité. Il est clair que le contexte, plus précisément les informations contextuelles accessibles, jouent un rôle très important dans la détermination de l'interprétation de *déjà*. Etant donné que l'énoncé (8) peut s'interpréter de deux façons différentes, nous pouvons dire que la détermination de l'interprétation de *déjà* dépend largement d'informations contextuelles. Cependant, nous nous demandons si chacun de ces deux usages temporels n'a pas ses propres particularités, autrement dit, si tous les énoncés comprenant *déjà* en usage temporel ont potentiellement deux interprétations. A notre sens, il doit exister quelques contraintes pour l'occurrence de chacun des usages temporels.

L'usage d'antériorité ne peut pas apparaître avec n'importe quel temps verbal, parce qu'il existe un certain moment exprimé par un temps verbal dont l'antériorité serait accentuée par *déjà*. Le destinataire peut donc envisager l'interprétation de *déjà* d'antériorité lorsque E est antérieur à R, à savoir lorsqu'il s'agit d'un énoncé qui exprime l'antériorité de E par rapport à R. Il est donc possible que *déjà* accentue l'antériorité dans un énoncé au passé composé (cf. (3) *Je t'ai déjà dit que nous devons aller à la gare à 15h ! Tu ne m'as pas écouté !*), au plus-que-parfait ((9)) ou au futur antérieur ((10)).

(9) Quand je l'ai rencontré pour la première fois, il avait *déjà* fini ses études.

(10) Quand mon chef reviendra, j'aurai *déjà* fini ce projet.

Dans le cas du futur antérieur, le moment par rapport auquel *déjà* exprime l'antériorité doit correspondre au E de l'énoncé qui se trouve antérieur à R. Par contre, il n'y a pas de possibilité d'interpréter *déjà* comme accentuant l'antériorité dans un énoncé présentant un E simultané ou ultérieur à R.

(11) Votre fille va *déjà* à l'école ?

L'énoncé (11) au présent introduit E simultané à R correspondant à S de sorte que le destinataire parvient à la lecture de *déjà* exprimant non pas l'antériorité mais la précocité. Pour l'interprétation de cet exemple, le destinataire ne doit même pas chercher des informations contextuelles pour

choisir l'un des usages temporels. Ici, nous pouvons ajouter que, contrairement à l'usage d'antériorité, l'usage de précocité n'a pas besoin d'un moment qui serve de point de repère linguistiquement introduit par un temps verbal ou un complément temporel. Lorsque le destinataire parvient à l'interprétation de *déjà* de précocité, il établit une hypothèse selon laquelle le locuteur juge que la survenance de l'éventualité en question est précoce par rapport à ce qu'il croyait. Ensuite, il infère, en se basant sur ses hypothèses contextuelles et aussi sur ses connaissances encyclopédiques, la raison pour laquelle son interlocuteur trouve la survenance d'une éventualité précoce. Comme nous venons de le voir, lorsque le E d'un énoncé comprenant *déjà* n'est pas antérieur à R, la possibilité de l'interprétation accentuant l'antériorité est éliminée.

Continuons à énumérer les éléments qui peuvent distinguer l'usage de *déjà* d'antériorité et celui de précocité. La deuxième différence concerne la cooccurrence de *déjà* avec un adverbe exprimant la fréquence comme *trois fois, souvent, plusieurs fois*. C. Muller (1975 : 21) dit, en présentant l'exemple suivant, que le procès n'est susceptible d'être quantifié explicitement que dans l'interprétation d'antériorité :

(12) Est-ce que ta voiture a *déjà* été volée ?

I. Est-ce qu'il t'est déjà arrivé qu'on te vole ta voiture ?

II. Est-ce que dès maintenant, on t'a volé ta voiture ? ² (Muller 1975 :21)

D'après Muller, c'est seulement en I que le procès peut être quantifié (par exemple *Est-ce que ta voiture a déjà une fois, plusieurs fois, souvent etc. été volée ?*). Par contre, en II, « le procès est considéré comme unique, non quantifiable en nombre, et prévu par le locuteur » (Muller *idem*). Suivant Muller, lorsque le procès décrit dans un énoncé contenant *déjà* est quantifié à l'aide des adverbes exprimant la fréquence, l'ambiguïté disparaît, plus précisément la possibilité de l'interprétation de *déjà* de précocité est éliminée.

En Observant (12), l'explication de Muller sur le rôle d'un adverbe de fréquence dans la désambiguïsation de l'interprétation de *déjà* nous paraît plausible. Sur ce point, C. Muller (1975 : 22) signale que, lorsque le procès est quantifié en nombre, *déjà* ne porte plus sur la phrase elle-même, mais sur la quantification du procès. Toutefois, il y a des cas où un énoncé contenant *déjà* et présentant une éventualité quantifiant en nombre peut s'interpréter de deux façons. Plus précisément, il est possible, d'après nous, que ce type

² Dans l'interprétation de précocité, (12) « pourrait s'adresser à un automobiliste qui cherche à se faire voler sa voiture pour bénéficier de son assurance » (C. Muller 1975 : 21).

d'énoncés s'interprète comme exprimant la précocité de la survenance d'une éventualité, si l'on suppose un contexte particulier.

(13) Marc a *déjà* lu ce livre trois fois.

Sans aucune information contextuelle particulière, cet énoncé serait interprété comme signifiant *il est arrivé à Marc trois fois de lire ce livre*. Dans ce cas, suivant Muller, nous pouvons dire que *déjà* porte sur *trois fois* qui quantifie l'éventualité *Marc a lu ce livre*. Nous nous demandons maintenant si ce même énoncé ne pourrait vraiment pas être interprété comme exprimant la précocité. Supposons qu'il y ait des étudiants, dont Marc, qui doivent lire et analyser un livre de 700 pages pour un examen et qu'un des étudiants énonce (13) seulement 10 jours après que le titre du livre pour l'examen a été annoncé. Dans ce contexte, il nous semble assez naturel d'interpréter l'énoncé (13) comme exprimant *Bien que cela fasse seulement 10 jours que les étudiants ont su quel livre il faut lire pour l'examen, Marc a accompli trois fois la lecture de ce livre. Et Marc l'a fait en moins de temps que l'on imagine normalement*. Comme le montre cette dernière interprétation de (13), il est possible qu'un énoncé comportant *déjà* dont le procès est quantifié en nombre s'interprète comme exprimant la précocité dans un contexte particulier. Dans ce cas, *déjà* nous semble avoir une autre portée que dans le cas de l'interprétation d'antériorité. Dans cette interprétation de (13), il s'agit non de *Marc a lu ce livre et d'ailleurs il l'a fait trois fois*, mais de *Marc a lu ce livre trois fois*. Le locuteur ne recourt peut-être pas à l'emploi de *déjà* si Marc a lu ce livre une fois, parce que le locuteur trouve faisable de lire ce livre une fois en 10 jours. Par contre, l'emploi de *déjà* dans le cas où Marc a lu ce livre trois fois en 10 jours exprime la précocité de la survenance de cette éventualité jugée par le locuteur, puisque *lire un livre de 700 pages trois fois* semble prendre en général plus de temps que 10 jours et que l'accomplissement de l'éventualité peut susciter le sentiment de sa précocité. Nous considérons que *déjà* porte non seulement sur le quantificateur mais aussi sur l'énoncé entier. Ainsi, contrairement à ce que considère Muller, un énoncé contenant *déjà* et un quantificateur en nombre peut être interprété comme exprimant la précocité, bien que l'interprétation d'antériorité soit plus habituelle, si le contexte favorise l'interprétation de précocité du locuteur.

Nous devons ajouter ici que tous les quantificateurs en nombre ne peuvent pas apparaître avec les deux interprétations possibles de l'usage temporel de *déjà*. A la différence de *deux fois*, *dix fois*, etc., lorsque le quantificateur *une fois* apparaît dans un énoncé comprenant *déjà*, seule l'interprétation d'antériorité nous paraît possible. Autrement dit, la présence de *une fois* élimine la possibilité de l'interprétation de précocité de *déjà*.

(14) Max est *déjà* allé au cinéma *une fois*.

A notre avis, on interprète ici *déjà* comme accentuant l'antériorité, à savoir le fait que Max est allé au cinéma une fois antérieurement, plutôt que comme exprimant la précocité. En recourant à *une fois*, le locuteur précise le fait que Max est allé au cinéma une seule fois. Comme nous l'avons observé avec l'exemple (14) avec un autre quantificateur comme *deux fois*, cet énoncé pourrait s'interpréter de deux façons différentes. Par contre, avec *une fois*, *déjà* ne donne pas la possibilité d'interpréter l'énoncé comme exprimant la précocité, puisque ce qui est en question dans cette interprétation est une éventualité considérée comme unique. Comme nous l'avons vu plus haut, même avec un quantificateur en nombre exprimant la répétition d'une éventualité (par exemple *trois fois*), toutes les répétitions d'une éventualité sont considérées en bloc. Etant donné que c'est le fait que soit une éventualité soit l'ensemble de la répétition d'une éventualité s'est produite à un moment donné qui est considéré comme précoce par le locuteur, la présence de *une fois* pourrait être redondante. Supposons que l'énoncé (14) est émis, comme la réponse à la question *Max m'a dit qu'il déteste le cinéma. Alors, il n'est jamais allé au cinéma ?*, par quelqu'un qui sait que Max est allé au cinéma parce qu'il y avait un film qu'il voulait absolument voir. Dans ce cas, la présence de *déjà* nous semble bizarre dans l'interprétation de précocité exprimée par l'ami de Max. D'où la bizarrerie de la présence d'*une fois* en (15).

- (15) Max n'aime pas aller au cinéma. Mais, deux jours après la sortie de *Piano Lesson* Max était déjà allé au cinéma ? *une fois*.

Comme nous venons de le voir, l'emploi d'un adverbe exprimant la fréquence, plus précisément d'un quantificateur numéral, ne peut pas complètement éliminer la possibilité de l'interprétation de précocité d'un énoncé contenant *déjà*. En effet, dans un contexte particulier, nous pouvons considérer *déjà* non comme portant seulement sur le quantificateur mais comme portant sur l'énoncé entier, y compris le procès et le quantificateur. Lorsqu'il y a deux façons possibles d'interpréter un énoncé contenant *déjà* et un quantificateur, les informations contextuelles jouent donc un rôle crucial dans la détermination de l'interprétation. A la différence des autres adverbes exprimant la fréquence, nous avons observé que la présence de l'adverbe *une fois* favorise l'interprétation d'antériorité d'un énoncé comprenant *déjà*.

Comme nous venons de l'observer, il existe certains éléments linguistiques, comme certains temps verbaux ou le quantificateur *une fois*, qui favorisent une des interprétations possibles de l'usage temporel de *déjà*. Néanmoins, il faut préciser que ce sont des éléments pragmatiques, plus particulièrement les hypothèses contextuelles et les connaissances encyclopédiques du destinataire, qui déterminent l'interprétation de *déjà*, à savoir le choix entre l'interprétation de précocité et celle d'antériorité.

2.2. Usages temporels de *déjà* et présupposition

Le problème de la présupposition est considéré comme étroitement lié à *déjà*, notamment à son usage de précocité (cf. Muller 1975, Martin 1980 et Vet 1980). Comme nous l'avons observé en examinant l'usage temporel de *déjà* de précocité en particulier, *déjà* présuppose le jugement du locuteur porté sur le moment de l'accomplissement d'une éventualité. Dans ce paragraphe, nous étudierons plus en profondeur ce qui est présupposé par la présence de *déjà*.

Commençons par examiner le cas de *déjà* exprimant la précocité. En 2.1., nous avons vu que la fonction de cet emploi de *déjà* est de traduire le jugement du locuteur concernant la survenance d'une éventualité, plus précisément sa précocité. Lorsque le destinataire parvient à la fin du processus interprétatif, ce dernier obtient le posé et aussi le présupposé de l'énoncé. D'après notre observation, (16) pose (16') et présuppose (16'') :

(16) Ma nièce parle déjà.

(16') Ma nièce parle (maintenant).

(16'') On s'attend normalement à ce que ce soit plus tard que ma nièce commence à parler.

Il est clair qu'une certaine croyance ou une certaine connaissance du locuteur est impliquée dans les présupposés (16''). Par exemple, le locuteur énonce (16) en se basant sur une de ses connaissances encyclopédiques selon laquelle les bébés commencent en général à parler à peu près à l'âge de deux ans. C'est sur la base de ce type de croyance ou de connaissance que le locuteur considère la survenance ou l'accomplissement d'une éventualité comme précocité. Les présupposés d'un énoncé contenant *déjà* de précocité sont directement liés à certaines connaissances ou croyances du locuteur. Il s'ensuit que nous devons étudier la production de ce type d'énoncés comprenant *déjà* et également son interprétation en tenant compte de l'intervention du point de vue ou de la subjectivité du locuteur ³.

³ Nous voyons plus clairement l'intervention du point de vue du locuteur dans le cas de *déjà* de précocité en comparaison avec un autre adverbe présuppositionnel, *encore*. Observons les exemples suivants de *déjà* et *encore* présentés par C. Muller (1975 : 30) :

(i) La bouteille est *déjà* à moitié vide.

(ii) La bouteille est *encore* à moitié pleine.

Muller explique la différence entre I et II comme suit : I « est une formulation plus pessimiste que » II, « en ce sens que l'on est déjà dans le futur où la bouteille sera vide. En II, on continue d'être dans le passé, où la bouteille était pleine ».

A notre sens, les autres usages de *déjà*, temporels ou non-temporels, n'ont pas de présupposition comme celle de l'usage de précocité. En comparaison avec l'usage de précocité, l'usage d'antériorité nous semble ne pas transmettre de présupposition aussi spécifique. Comme nous l'avons déjà vu plus haut, cet usage de *déjà* exprime le fait qu'un procès a été effectué au moins une fois antérieurement à R et accentue l'antériorité par rapport à R. Dans ce cas, l'intention du locuteur est donc d'insister sur le fait qu'un procès s'est effectué au moins une fois avant le R de l'énoncé. Par exemple, en énonçant l'exemple (3), que nous reprenons en (17), le locuteur a l'intention non de communiquer ce qui s'est passé à son interlocuteur mais plutôt d'insister sur le fait que ce procès s'était effectué au moins une fois avant R, qui correspond à S dans ce cas.

(17) Je t'ai *déjà* dit que nous devons aller à la gare à 15h ! Tu ne m'as pas écouté !

En (17), à partir du moment où le locuteur a dit à son interlocuteur qu'ils doivent aller à la gare à 15h, l'antériorité de l'accomplissement de l'éventualité *Je t'ai déjà dit que nous devons aller à la gare à 15h* est toujours vraie dans tous les moments qui suivent. Nous pouvons considérer que le E de l'éventualité est une limite de temps et que cet usage de *déjà* présuppose que R dépasse ou se situe après cette limite. Ainsi, nous trouvons un point commun à ce qui est présupposé par l'usage de précocité et celui d'antériorité relativement à l'établissement d'une limite par le locuteur. Cependant, le point de vue du locuteur intervient à travers la présupposition moins directement dans le cas de l'usage d'antériorité que dans le cas de celui de précocité. Puisque, comme nous l'avons vu plus haut, la limite de temps considérée par le locuteur comme critère de jugement sur la précocité d'un procès est établie sur la base de certaines croyances ou connaissances du locuteur. Le jugement du locuteur présupposé par cet usage est donc plus personnel que celui de l'usage d'antériorité dont le critère ou la limite de temps est introduit linguistiquement par le E de l'énoncé.

3. Usages non-temporels de *déjà*

Nous avons brièvement examiné deux usages non-temporels de *déjà* en 1. L'objectif du présent paragraphe est d'étudier plus en profondeur les deux usages non-temporels de *déjà*, plus précisément, l'emploi exprimant un degré relatif (cf. (4), (7)) et l'usage d'oubli que nous avons observé en (5) qui apparaît dans une question du locuteur pour obtenir une réponse qu'il a oubliée, malgré qu'il soit censé l'avoir encore en mémoire. Nous aimerions en particulier tenter de trouver les caractéristiques qui approchent les usages non-temporels de *déjà* de ses usages temporels.

Nous avons esquissé l'usage exprimant un degré relatif de *déjà* dans le premier paragraphe. Reprenons les exemples (7) en (18) :

(18) Vous faites du jogging une fois par semaine ? C'est *déjà* bien.

Cet usage de *déjà* s'interprète comme communiquant le jugement du locuteur selon lequel un procès peut être considéré comme atteignant le degré ou la limite au-delà de laquelle il mérite une certaine qualification (par exemple, *être bien* en (18)). Cela est l'un des présupposés de cet usage de *déjà*. Sur ce point, à notre avis, il y a une propriété commune à cet usage et à l'usage temporel de précocité de *déjà*, puisque l'usage temporel de précocité de *déjà* présuppose, comme nous en avons discuté dans le paragraphe précédent, que le locuteur considère le moment de la survenance ou de l'accomplissement d'une éventualité comme arrivant avant la limite du temps ultérieurement à laquelle le locuteur le considère comme précoce. Dans l'usage exprimant un degré relatif, à la différence de cet usage temporel, la limite ou le degré établi par le locuteur comme critère selon lequel ce dernier qualifie une éventualité n'est pas temporel. En effet, cette limite correspond non à un moment sur l'axe temporel, mais à un degré d'une qualité (par exemple, *être riche* ou *être grand*). De plus, l'usage non-temporel de *déjà* implique qu'il existe davantage de degrés ou de niveaux à atteindre. En nommant cet usage de *déjà* « l'emploi logique », R. Martin (1980 : 170) considère que, dans l'exemple *c'est déjà ça de pris*, « *déjà* signifie la réalité d'un premier résultat (favorable ou défavorable), d'une première étape dans une série qui peut en compter d'autres ». De même, C. Vet (1980 : 155) assume, en montrant l'exemple *Dix mille francs, c'est déjà une somme*, que « *déjà* exprime que dix milles francs peut être suivi d'autres montants ». À notre sens, en recourant à *déjà* dans un énoncé concernant une certaine qualification d'une éventualité, le locuteur a l'intention de communiquer son jugement portant sur l'éventualité et en même temps le fait qu'il y a encore d'autres niveaux à atteindre dans la même qualité. Par exemple, en (18), le locuteur trouve favorable le fait que son interlocuteur fait du jogging une fois par semaine. De plus, cet énoncé communique que le locuteur pense que ce serait encore mieux si son interlocuteur faisait du jogging davantage, par exemple deux (trois, quatre...) fois par semaine. Dans le cas de l'usage temporel de précocité, nous observons une implication similaire, mais temporelle. En d'autres termes, l'énoncé *Quand je me suis réveillée, il était déjà neuf heures* implique que le locuteur trouverait tard de se réveiller non pas seulement à neuf heures mais aussi à dix (onze, douze...) heures. En effet, à *neuf heures* dépasse, d'après le locuteur, la limite du temps après laquelle ce dernier trouve tard de se réveiller, si bien que les heures qui suivent sont encore plus tard.

Passons maintenant au deuxième usage non-temporel de *déjà*, à savoir l'usage d'oubli que nous avons présenté en 1. dans l'exemple (5) (*Comment*

votre professeur s'appelait-il, déjà ?). Cet usage de *déjà* apparaît uniquement dans une question qu'un locuteur pose non pour demander une information nouvelle mais pour se faire rappeler quelque chose qu'il a oublié malgré qu'il soit normalement censé le savoir au moment de l'énonciation, comme le montre (19) :

(19) Qu'est-ce qu'elle t'a dit, *déjà* ?

En recourant à cette question, contenant cet usage de *déjà*, le locuteur vise non seulement à demander à son interlocuteur de lui fournir une réponse à sa question, mais également de lui communiquer le fait qu'il savait la réponse mais qu'il ne se la rappelle plus. C'est la présence de *déjà* à la fin d'une question qui exprime cet oubli du locuteur. Vu que cet usage de *déjà* s'emploie uniquement à la fin d'une question directe, nous pensons que la construction de phrase interrogative directe joue un rôle dans cette expression d'oubli du locuteur. A savoir, un oubli du locuteur est exprimé non pas par la seule présence de *déjà* mais aussi par l'incorporation de *déjà* dans une question directe. De plus, il nous semble que cet usage de *déjà* ne s'emploie pas dans n'importe quelle question que le locuteur pose afin de se faire rappeler ce qu'il savait auparavant. Lorsque l'on peut considérer qu'il est généralement normal que le locuteur ne se rappelle plus la réponse d'une question, la présence de *déjà* à la fin d'une phrase interrogative paraît bizarre. L'énoncé (20) contenant *déjà* semble bizarre s'il est énoncé dans le contexte suivant : le locuteur visite le quartier où il a vécu jusqu'à l'âge de deux ans. Il pose la question suivante à sa mère qui ne lui a jamais dit où ils habitaient exactement à l'époque :

(20) Notre maison se trouvait où, *déjà* ?

A notre avis, un locuteur recourt à cet usage de *déjà* lorsqu'il pose une question à cause d'un oubli plutôt momentané qui ne devrait normalement pas être commis au moment de parole. En d'autres termes, cet usage de *déjà* présuppose le fait que le locuteur trouve qu'il devrait normalement se rappeler la réponse à une question qu'il pose.

Concernant la portée de *déjà* dans un énoncé, cet usage présente une caractéristique particulière en comparaison avec ses autres usages. Contrairement aux autres usages que nous avons déjà observés, celui-ci ne porte pas directement sur l'éventualité décrite dans l'énoncé. Il est clair, dans les exemples ci-dessus, que la présence de *déjà* n'exprime pas une attitude ou un jugement du locuteur porté sur l'éventualité elle-même. A notre avis, la fonction de *déjà* consiste à évoquer le fait qu'il y a eu précédemment une période où le locuteur savait encore la réponse à sa question et que ce dernier ne se la rappelle malheureusement plus. D'ailleurs, nous pensons que *déjà* communique le fait que l'oubli du locuteur se produit plus tôt que ce dernier

ne le croyait. En tenant compte de cette caractéristique, cet usage de *déjà* peut être considéré comme ayant un point commun avec les autres usages, parce qu'une sorte de jugement de précocité par rapport à la survenance d'un oubli du locuteur y est exprimée. Malgré la différence concernant la portée de ce qui est exprimé par la présence de *déjà* dans un énoncé, *déjà* exprime toujours, d'après nous, un jugement du locuteur selon lequel une éventualité ou un oubli concernant une éventualité se produit avant une limite temporelle ou non-temporelle établie par ce dernier. Cela dit, *déjà* s'interprète toujours à travers le point de vue du locuteur. En effet, tous les usages de *déjà* impliquent l'intervention du point de vue du locuteur dans le jugement porté sur une éventualité, et la portée du jugement varie selon les usages. Nous considérons qu'une expression linguistique, comme *déjà*, qui implique nécessairement le point de vue du locuteur dans son interprétation, est donc un des moyens auxquels le locuteur peut recourir afin de manifester sa subjectivité.

4. *Déjà* et le passé simple

Nous aimerions nous pencher maintenant sur le problème de la non-cooccurrence de *déjà* avec le passé simple, qui est considéré comme étant par excellence le temps de la narration. Il est souvent affirmé que *déjà* ne s'emploie pas dans un énoncé au passé simple. Cependant, bien qu'il soit très rare, il est possible de trouver *déjà* dans un énoncé au passé simple, comme le montre le *Trésor de la langue française* (1992 : 1005) en présentant les exemples suivants :

- (21) J'étais encore dans ma tendre enfance, et aux bras de ma nourrice, quand la nature cruelle et farouche montra *déjà* sa barbarie.
(Camus *La dévotion à la croix* cité par Le *Trésor de la langue française*)
- (22) *Déjà* il me sembla que je devais communiquer la solitaire expérience que j'étais en train de traverser.
(Beauvoir *Mémoire d'une fille rangée* cité par Le *Trésor de la langue française*)

Ce qui est remarquable dans ces deux exemples cités par Le *Trésor de la langue française* est que ces deux extraits sont à la première personne. Bien que, dans un récit raconté à la première personne, *je* ne se réfère pas nécessairement à l'auteur, la présence de *je* semble faciliter une occurrence de l'usage de précocité de *déjà*. D'après notre recherche de corpus, il est extrêmement difficile de trouver l'apparition de *déjà*, plus précisément d'un usage temporel de *déjà*, dans un énoncé au passé simple à la troisième personne. A notre sens, cette quasi-incompatibilité de *déjà* avec le passé simple est due à l'une des propriétés du passé simple qui entre en conflit avec *déjà* ; contrairement au passé composé, qui introduit un E antérieur à R correspondant à S et qui suppose donc le moment d'énonciation d'un

locuteur, le passé simple, qui introduit E contemporain de R, est en général considéré comme n'ayant aucun lien avec le S du locuteur. D'où il découle que le passé simple est généralement considéré comme exprimant le passé absolu, autrement dit, comme n'exprimant pas l'antériorité par rapport au S d'un locuteur, et également comme rapportant des éventualités à travers un point de vue neutre. C'est cette propriété du passé simple qui, entre, à notre sens, en conflit avec *déjà*, qui, lui, implique la subjectivité d'un locuteur ou exprime l'antériorité par rapport à un autre moment. En revanche, bien que des phrases de la narration à l'imparfait ou au plus-que-parfait, dans un récit raconté principalement au passé simple, puissent rapporter des éventualités fictives d'une manière neutre comme le fait le passé simple, il n'est pas surprenant de trouver des exemples de *déjà* combiné avec l'imparfait (cf. (23)) ou le plus-que-parfait (cf. (24)).

- (23) Il y avait une soixantaine de mètres, de la taille au plan incliné ; et la voie, que les mineurs de la coupe à terre n'avaient pas encore élargie, était un véritable boyau, de toit très inégal, renflé de continuelles bosses : à certaines places, la berline chargée passait tout juste, le herscheur devait s'aplatir, pousser sur les genoux, pour ne pas se fendre la tête. D'ailleurs, les bois pliaient et cassaient *déjà*. (Zola *Germinal*)
- (24) On ne se battait pas encore, mais on avait *déjà* assassiné rue des Rosiers, place Vendôme, à la préfecture de police. (Daudet *Souvenirs d'un Homme de Lettres*)

Déjà employé dans (23) s'interprète comme exprimant la précocité. Lorsqu'un récit est raconté par un narrateur neutre, *déjà* apparaissant dans une phrase de la narration ne devrait pas présupposer un jugement de précocité spécifique, qui serait difficile à récupérer pour le destinataire sur la base des hypothèses contextuelles et de connaissances encyclopédiques non-spécialisées. Ainsi, *déjà* dans (23) est correctement interprétable pour des lecteurs qui ont suivi l'histoire jusqu'à ce passage. Quant à l'exemple (24), *déjà* employé dans l'énoncé au plus-que-parfait s'interprète, à notre avis, comme exprimant l'antériorité. Le plus-que-parfait, contrairement au passé simple, se réfère toujours à un R introduit par un autre élément (par exemple, l'énoncé précédent au passé simple ou un adverbe temporel tel que *à mon arrivée*). C'est par rapport à ce R que *déjà*, employé dans une phrase au plus-que-parfait, exprime l'antériorité.

En tenant compte des caractéristiques des quatre usages de *déjà* que nous avons décrites, nous présenterons en 5. notre modèle du processus interprétatif de *déjà*, modèle qui nous permettra de comprendre quel parcours suit le destinataire pour atteindre l'interprétation la plus pertinente, autrement dit, l'interprétation visée par le locuteur. Dans ce travail, nous avons posé quatre usages de *déjà* et nous tenterons donc, dans le paragraphe suivant, de décrire comment le destinataire parvient à l'interprétation d'un des ces quatre usages de *déjà* en suivant le processus interprétatif qui délivre d'abord les

informations communes et invariables et ensuite différentes informations selon les cas. Avant de l'entamer, nous aimerions préciser davantage notre position sur l'interprétation de *déjà*. En établissant l'hypothèse de quatre usages de *déjà*, nous ne voulons pas dire que les possibilités d'interprétation de *déjà* sont données préalablement d'une manière fixe et qu'il suffit pour le destinataire d'identifier une des interprétations possibles qui lui semble la plus appropriée dans un contexte donné. Pour nous, l'interprétation de *déjà* dans un énoncé est le résultat du processus interprétatif pendant lequel le destinataire fait des efforts cognitifs en se basant sur les informations données par *déjà* et les informations co-textuelles et contextuelles qui interagissent d'une manière complexe. Sur ce point, nous sommes d'accord avec la position prise par B. Victorri & C. Fuchs (1992) dans leur article sur *encore* qui est un adverbe présentant une forte parenté avec *déjà*. Selon eux, « la signification d'une expression, dans un énoncé donné, apparaît comme le résultat d'un processus : la signification n'est pas sélectionnée dans une liste de significations données a priori, mais elle est construite de manière dynamique ». Dans le présent travail, nous nous concentrons sur quatre usages de *déjà* qui nous semblent être les usages les plus fréquents de cet adverbe. Cependant nous ne considérons pas que ce que *déjà* peut exprimer se limite strictement à ce que notre description de son processus interprétatif contient. En effet, ce que signifie un morphème dans un énoncé est le résultat de l'interaction complexe de différents éléments qui varient d'un énoncé à l'autre, de sorte que l'interprétation contextuelle d'un morphème peut présenter une grande variabilité.

5. Processus interprétatif de *déjà*

Afin de décrire le processus interprétatif de *déjà*, nous emprunterons à la Théorie de la pertinence de D. Sperber et D. Wilson (1989/1995) la distinction entre *information conceptuelle* et *information procédurale*. L'information conceptuelle et l'information procédurale sont deux sous-catégories des informations linguistiques. Une expression conceptuelle encode des concepts portant sur le référent (individu, événement, propriété, etc.). Ce sont les catégories lexicales, telles que les noms, les verbes ou les adjectifs, qui fournissent les informations conceptuelles en indiquant comment représenter le référent. En revanche, une expression procédurale véhicule des instructions sur la manière dont l'information doit être traitée pour être interprétée. Ce sont des morphèmes grammaticaux, tels que les temps verbaux, les pronoms et les connecteurs, qui fournissent des informations procédurales (cf. Moeschler 2002).

Comme nous l'avons observé, l'interprétation de *déjà* varie d'un contexte à l'autre. Cela signifie qu'il faut tenir compte non seulement des éléments linguistiques, mais aussi des éléments non-linguistiques qui

interviennent dans un énoncé avec *déjà* et également dans le contexte. Il en découle qu'il n'est pas adéquat, d'après nous, d'attribuer un contenu conceptuel invariable à l'ensemble des usages de *déjà*. Cependant, comme nous en avons déjà discuté, nous pouvons quand même leur trouver une propriété commune : le fait qu'une éventualité décrite dans un énoncé contenant *déjà* est jugée par un sujet de conscience (C)⁴ comme ayant dépassé une certaine limite. Nous considérons que c'est la propriété commune invariable à tous les usages de *déjà*, autrement dit son contenu conceptuel. D'autres propriétés que manifeste chacun des usages de *déjà* seront donc considérées comme déduites par le destinataire qui suit les informations procédurales de *déjà* dans un contexte donné. Après que le destinataire a récupéré l'information conceptuelle, *déjà* donne au destinataire l'instruction procédurale *récupérer une limite pertinente et un C pertinent dans l'environnement cognitif*.

La limite qui est considérée, par un sujet de conscience, comme dépassée par une éventualité correspond soit à un moment particulier soit à un certain degré d'une qualité. Lorsqu'il s'agit d'une limite temporelle, l'instruction procédurale *récupérer un moment pertinent* est délivrée à une prochaine étape du processus interprétatif. En récupérant le moment le plus pertinent dans le contexte, le destinataire fait des efforts cognitifs afin de savoir si ce moment récupéré est employé comme critère de précocité de la survenance d'une éventualité (usage de précocité), comme repère de l'antériorité d'une éventualité (usage d'antériorité) ou comme critère de la précocité de la survenance d'un oubli du locuteur (usage d'oubli). En revanche, si, dans un contexte donné, la limite la plus pertinente correspond non à un moment mais à un degré d'une qualité, le destinataire récupère un degré de la qualité de quelque chose ou quelqu'un et l'introduit comme critère d'une qualification d'une éventualité. Dans ce cas, il s'agit de l'usage de *déjà* exprimant un degré relatif.

Il est certain que des éléments linguistiques favorisent un des quatre usages de *déjà*. Par exemple, comme nous l'avons observé en 2.1., un temps non-composé favorise l'interprétation de précocité par rapport à l'interprétation d'antériorité, ou l'adverbe *une fois* favorise la seconde par rapport la première. De même, l'usage d'oubli, à savoir *déjà* placé à la fin

⁴ La subjectivité d'un sujet de conscience (C) impliquée par l'emploi de *déjà* correspond en général à celle du locuteur de l'énoncé. Toutefois, il est possible que *déjà* s'interprète à travers un C distinct du locuteur de l'énoncé tel qu'un locuteur rapporté, comme le montre l'exemple suivant de *déjà* employé dans la proposition subordonnée d'un énoncé au discours indirect.

(iii) En croyant que la préparation de diapositives ainsi que celle de notes prendrait beaucoup de temps, Anaïs m'a dit qu'il fallait *déjà* commencer à préparer notre exposé.

d'une phrase interrogative à l'oral, devrait favoriser l'interprétation transmettant l'intention du locuteur de se faire rappeler la réponse que ce dernier savait auparavant. Toutefois, le facteur le plus décisif permettant au destinataire de déterminer l'interprétation la plus pertinente consiste en éléments pragmatiques comme les hypothèses contextuelles ou les connaissances encyclopédiques du destinataire. Le schéma suivant résume notre modèle pragmatique du processus interprétatif de *déjà* :

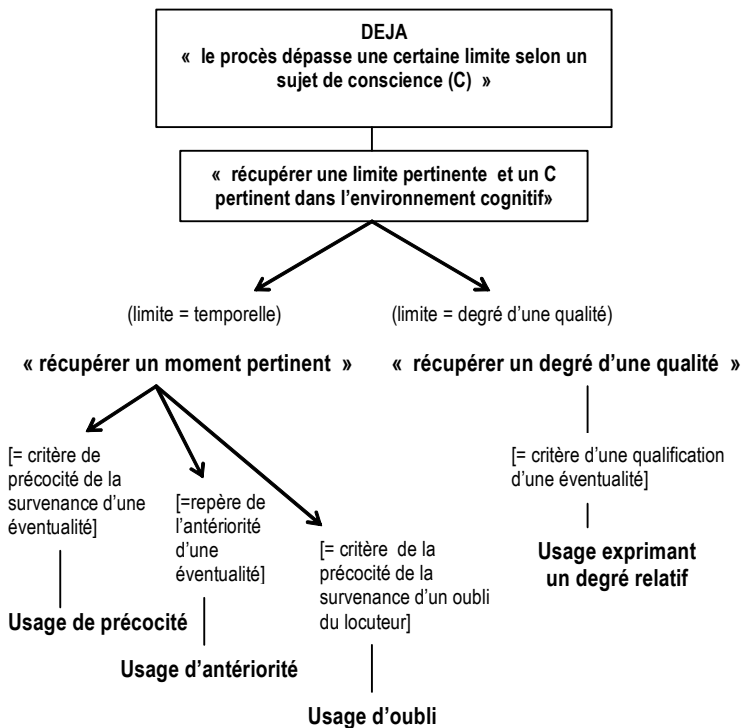


Figure 1 : Processus interprétatif de *DÉJÀ*

6. Conclusion

Cet article avait pour objectif de décrire les caractéristiques linguistiques et pragmatiques de *déjà* et de présenter un modèle pragmatique de son processus interprétatif.

A travers l'analyse de différents aspects des quatre usages de *déjà* (usage de précocité, usage d'antériorité, usage exprimant un degré relatif et usage d'oubli), nous avons conclu que la propriété commune de ces quatre usages, à savoir le contenu conceptuel de *déjà*, est le fait qu'une éventualité décrite dans un énoncé contenant *déjà* est jugée par un sujet de conscience (C) comme ayant dépassé une certaine limite. Après avoir récupéré cette information conceptuelle, le destinataire doit encore suivre un (ou des) information(s) procédurale(s) de *déjà*, qui varient selon les informations contextuelles, afin de parvenir à l'interprétation la plus pertinente de *déjà* dans un contexte donné.

Références

- Grand Larousse* (1971-78). Paris : Larousse.
- Grand Robert de la langue française : dictionnaire alphabétique et analogie de la langue française* (1985). Rey A., (dir.), Paris : Le Robert.
- Littré, (1964-65). Paris : Gallimard / Hachette.
- Martin, R. (1980). « Déjà » et « encore » : de la présupposition à l'aspect, in : J. David ; R. Martin, (éds), *La notion d'aspect*, Colloque organisé par le centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz, Paris : Kincksieck, 167-180.
- Moeschler, J. (2002). Connecteur, encodage conceptuel et encodage procédural, *Cahiers de linguistique française* 24 : 225-292.
- Muller, C. (1975). Remarques syntactico-sémantiques sur certains adverbes de temps, *Français moderne* 43 : 12-38.
- Reichenbach, H. (1947). *Elements of Symbolic Logic*, New York : Free Press.
- Sperber, D. ; Wilson, D. (1989), *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris : Minuit.
- Sperber D. ; Wilson D. (1995), *Relevance: communication and cognition*, 2nd edition, Oxford :Blackwell.
- Tahara, I. (2004). *Usage descriptif et usage interprétatif des temps du passé et des adverbes temporels dans le discours de fiction*, Thèse de doctorat, Université de Genève.
- Trésor de la langue française (1971-92). Paris : CNRS.
- Vet, C. (1980) : *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain : Essai de sémantique formelle*, Genève : Droz.
- Victorri, B. ; Fuchs, C. (1992). Construire un espace sémantique pour représenter la polysémie d'un marqueur grammatical : l'exemple de encore, *Linguisticae Investigationes* XVI (1) : 125-153.
- Victorri, B. ; Fuchs, C. (1996). *La polysémie, construction dynamique du sens*, Paris : Hermès.